



Thèse
Présentée par
Rajaa MEJJATI
ALAMI

UNIVERSITE SIDI MOHAMED
BEN ABDELLAH

**Dynamiques des activités informelles au
Maroc : mode de développement,
rationalités et réseaux : le cas de la
petite confection à Fés**

1994



24 MAI 1994

08.02.02
MEJ
7271

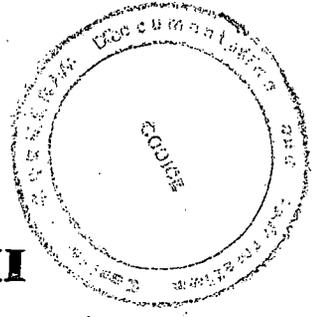
UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
F E S

**DYNAMIQUES DES ACTIVITES INFORMELLES AU MAROC:
MODE DE DEVELOPPEMENT, RATIONALITES ET RESEAUX.**
(LE CAS DE LA PETITE CONFECTION A FES)

THESE DE DOCTORAT D'ETAT
EN SCIENCES ECONOMIQUES
PRESENTEE ET SOUTENUE

par

Rajaa MEJJATI ALAMI



JURY :

- Président : M. BEKKALI
- Suffragants : D. BEN ALI
- S. DKHISSI
- Ph. HUGON
- M. MERGHADI

Programme de Petites Subventions
ARRIVEE
Enregistré sous le n° 2327
Date 06 MAI 1994

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué au déroulement et à l'aboutissement de la présente recherche.

Nous exprimons nos remerciements au CODESRIA pour l'aide financière qu'il a bien voulu apporter à la réalisation de ce travail.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

INTRODUCTION GENERALE

L'intérêt porté à l'existence d'activités liées à des stratégies de survie, ainsi qu'une nouvelle problématique développée autour des petits métiers urbains¹ sont à l'origine du concept de secteur informel. En même temps celui-ci est indissociable d'une réflexion sur "l'évolution de l'emploi et des instruments d'analyse utilisés pour l'appréhender"². Cette réflexion consiste à reproblématiser, dans le contexte des villes du Tiers-Monde, les modes de développement fondés sur une adéquation entre l'offre et la demande de travail (les modèles de développement dualistes).

Il est en effet devenu trivial, de nos jours, de considérer les activités informelles comme une composante essentielle de l'économie urbaine, représentant selon les pays 20 à 60 % de l'emploi urbain. Depuis deux décennies, la notion de "secteur informel"³ (SI) occupe à la fois le champ de l'économie et le

¹ K.Hart, Informal income opportunities and urban employment in Ghana. in Journal of modern african studies, Londres, mars 1973. BIT, Employment incomes and equality: a strategy for increasing productive employment in Kenya, Genève, 1972.

² P. Hugon, N.L. Abadi, A. Morice, La petite Production Marchande et l'emploi dans le secteur informel. Le cas Africain. Université Paris I IEDS, 1977

³ En dépit des limites que présente cette notion, et même si, tant sur le plan méthodologique que scientifique son utilisation pose problème, par facilité on continuera à le faire. Cf. Chap.1 et 5

vocabulaire médiatique. Elle intervient tout autant dans le domaine opérationnel et descriptif que dans le domaine scientifique où elle surgit, résiste (les autres termes par lesquels on a voulu la remplacer n'ont pas connu la même pérennité) et où elle est érigée en concept, en dépit de son faible pouvoir analytique et théorique. Le rôle que le supposé secteur joue dans les pays du Sud, ou qu'on voudrait lui faire jouer, est manifeste au delà des difficultés non moins manifestes pour l'appréhender.

En fait, son analyse semble faire l'objet d'une grande confusion et pose de plus en plus un véritable défi aux économistes et à l'analyse économique, ouvrant la voie au développement de différentes conceptions. Les contre-coups de la crise et leur retombées sur les pays "des Tiers Mondes" en ont fait évoluer la vision et les analyses, même si le terme est de plus en plus contesté. Certains proposent tout simplement de renoncer à cette notion alors que d'autres le considèrent comme "au mieux une illusion et au pire une imposture" ⁴

A considérer les travaux des économistes qui se sont penchés sur la question, l'ambiguïté règne quant à l'origine de ce secteur et à sa dynamique, quant aux termes et aux définitions proposés et quant aux fonctions qu'il assure. Le débat sur ces questions a mobilisé les chercheurs tout au long de années 1980. Souvent l'opérationnel a envahi le champ théorique, brouillant la réflexion: ainsi, nous retrouvons d'un côté une multitude d'enquêtes statistiques descriptives et empiriques et de l'autre une problématique dominante du secteur

⁴ A.Morice, " Les maitres de l'informel", dans *l'Etat et l'informel*, l'harmattan 1991, p.144.

informel, aux faibles capacités analytiques.

Le secteur informel, notion "confuse et élastique", est assimilé dans un premier temps, soit à un résidu en voie d'absorption, au sous-emploi et au chômage, soit à des activités marginales ou encore à des activités de petite production dominées et soumises. Dans le sens commun, il est synonyme de pauvreté, d'activité de rue, d'absence de cadre réglementaire. Les organismes internationaux et les pouvoirs publics, quant à eux, après l'avoir nié, redécouvrent ses vertus, le considérant comme la solution miracle à la crise de l'emploi.

Ces analyses, qu'elles soient d'inspiration évolutionniste, libérale ou marxiste, appréhendent la dynamique du "secteur informel" quasi-exclusivement à travers ses fonctions économiques, comme un simple mouvement induit par le secteur capitaliste et par les impulsions externes d'ordres économiques. Ces recherches ont insisté sur l'aspect quantitatif (revenu, consommation, accumulation, lien avec le capital) et se rejoignent dans un cas comme dans l'autre dans la même démarche economiciste. C'est à partir de ces considérations que nous nous proposons de consacrer ce travail à l'analyse de ce qui est appelé activités informelles et les formes d'emploi non salariales qu'elles mettent en oeuvre dans les pays en développement, au regard du cas marocain. Plus précisément, on s'intéressera à la dynamique des micro-entreprises. Notre propos consistera à relativiser la contrainte exclusive des facteurs économiques (marché ou capital) et d'introduire dans l'analyse la dynamique des rapports sociaux et les logiques sociétales à l'oeuvre. Ainsi, notre objet d'étude vise à

saisir le sens et la dynamique des activités informelles, au delà de leur fonctions. Cela suppose que l'analyse se situe à deux niveaux liés: celui des dynamiques externes et celui des dynamiques internes.

Le premier niveau renvoie au rôle joué par les impulsions externes: lien avec le capital, le régime d'accumulation et les incidences des politiques économiques qui n'ont pu développer qu'une "salarisation restreinte". Dans ce contexte, on ne peut nier l'existence d'une dynamique induite et dépendante: c'est ce que nous tenterons de démontrer tout au long de la première partie. En particulier, il nous apparaît de première importance de porter la réflexion sur les liens entre la crise économique et financière et l'extension des activités informelles. Cette réflexion tiendra compte à la fois des incidences et des coûts sociaux de la crise et des politiques mises en place pour y faire face, d'un côté et le changement d'attitude adopté à l'égard du SI, de l'autre.

Du premier point de vue, de toute évidence, la crise débouche sur une dégradation des niveaux de vie et de l'emploi provoquant des ruptures, faisant basculer nombre d'actifs ainsi que des pans entiers de l'économie dans "l'informalité". Mais parallèlement le retrait de l'Etat, qui a marqué la grande majorité des pays du Sud, s'est souvent traduit par une redynamisation de la société civile: mutation dans l'allocation et l'organisation du travail, invention de nouveaux rapports sociaux, qui s'appuient sur les anciennes formes d'organisations et les anciennes institutions.

Le deuxième point de vue qui constitue un des éléments fondant l'intérêt porté au secteur informel est celui du changement de position adopté à son égard

par les organismes internationaux et les Etats depuis 1985. Ce secteur qui était appelé, selon certains à disparaître, qui était pendant longtemps ignoré par l'Etat est désormais pris en exemple. Nous nous interrogerons sur les capacités de ce secteur à faire face à la crise de l'emploi et à jouer un rôle dans les stratégies de développement, d'une part et d'autre part sur la signification de ce changement d'attitude.

Plus précisément, l'analyse des activités informelles soulève la question de la place de l'économie et des limites de l'analyse économique. Dans nombre de travaux, la problématique du secteur informel s'est enfermée dans le champ économique. Est postulée ainsi, l'existence de mécanismes auto-régulateurs que ça soit ceux du marché ou ceux du capitalisme. Le secteur n'existe que par référence aux fonctions remplies à l'égard de la partie formelle: produire des qualifications, distribuer des revenus, abaisser les salaires, constituer une armée de réserve ou transférer de la valeur. Or, cette perspective, selon nous, n'a mené qu'à approfondir la vision dichotomique sectorielle, vision que nous rejetons et qui n'a ni fondement théorique ni fondement analytique. C'est l'une des idées qui traversent cette thèse.

Bien plus, et c'est un point fondamental que nous développerons, a été quasiment occulté de l'analyse et de la recherche (du moins pour les économistes libéraux) un problème de fond, celui des logiques sociétales de ces pratiques informelles et, leur dynamique interne, bref tout ce qui est qualifié "d'exogène" à la sphère économique et qui pourtant leur donne sens.

Ce second niveau d'analyse montre que "l'informel" n'est ni retard, ni

pathologie, ni "irrationalité" encore moins soumission mais qu'il correspond à des logiques complexes et cohérentes (rationnelles) des sociétés dites sous-développées.

L'une de nos principales hypothèses consiste à montrer que l'économique "ne peut faire cavalier seul", que les pratiques économiques informelles sont aussi des pratiques sociales. Nous nous donnons donc une autre perspective en adoptant une problématique qui considère les activités informelles comme un procès institutionnalisé selon lequel, "l'économie humaine est encadrée et englobée dans des institutions économiques et non économiques"⁵. Marché et salariat, sont des institutions qui n'ont de sens que dans un contexte historique précis. Facteurs économiques et non économiques sont en interaction mutuelles dans la structuration des marchés. La compréhension de la dynamique interne des activités informelles passe par l'analyse des règles des codes, des organisations, et des institutions aussi bien marchandes que non marchandes. Elles sont le lieu d'entrecroisement entre l'économique, le culturel et le social qui constituent en somme, les différentes sphères de socialisation des acteurs du "secteur informel". Ce sera le fil conducteur de notre deuxième partie que nous illustrerons par l'enquête que nous avons menée dans la petite confection mécanisée dans un quartier de la médina de Fès⁶. En particulier, nous pourrions

⁵ Cette hypothèse s'appuie sur les travaux de K. Polanyi, Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie, Paris Larousse 1975, La grande transformation. Aux origines économiques de notre temps, Paris Gallimard, 1983 pour la traduction française.

⁶ Si, l'activité choisie ne permet pas de traiter exhaustivement du problème, nous pensons toutefois que son examen a une portée théorique qu'on

ainsi vérifier l'hypothèse que les relations sociales, les valeurs culturelles, à côté des facteurs structurels, exercent une influence active dans la formation des marchés, en "instituant" différentes formes de production, de consommation et d'échange. Nous pensons, en effet, qu'il existe des formes institutionnelles à côté des structures qui déterminent les relations entre stratégies des acteurs et tendances globales. Les activités informelles ne sont pas sans "formes". Codifiées et organisées selon des règles anciennes, elles sont aussi insérées dans des institutions qui jouent un rôle fondamental dans la régulation de l'activité économique et permettent aussi de comprendre les comportements vis à vis "du marché du travail". Nous tenterons de démontrer que ce dernier est traversé par une multiplicité des logiques où les rapports sociaux de travail prennent diverses caractéristiques sociales et institutionnelles qui incitent à reconsidérer la vision d'un marché du travail ségrégué, homogène et dans une certaine mesure la notion même de "marché du travail".

Cette problématique ainsi posée révèle l'impasse des bornages que tentent de tracer certaines disciplines et à fortiori l'économie politique et les théories du développement qui s'en inspirent. Dans un espace où la régulation marchande n'est pas exclusive, elle soulève les limites des interprétations purement économiques, la nécessité d'une relecture des principales approches du sous-développement et du renouvellement des concepts livrés par l'analyse économique.

Dès lors, intégrer dans l'analyse les dynamiques internes, c'est s'inscrire

peut étendre à d'autres activités.

dans l'histoire des sociétés où celle-ci ne renvoie pas au temps homogène, mais plutôt à la "longue durée" des sociétés. Des tendances lourdes, des invariants structurels et historiques éclairent de toute évidence les trajectoires. On ne peut occulter de l'analyse ces facteurs structurels si on veut saisir la dynamique, le sens et les fonctions du SI⁷. Néanmoins, le sens de l'histoire n'est pas tracé à l'avance, de même que la conception du temps irréversible n'est pas généralisée. Le capitalisme n'est pas que destructeur de logiques anciennes et ne s'articule pas toujours dans des relations "d'exploitation". L'hypothèse d'un développement linéaire et continu n'est pas vérifiable. L'histoire de ce développement est traversée de retournements, de crises et de régressions. Comprendre les logiques dites informelles c'est aussi intégrer ces instabilités, à côté des constantes structurelles. Dès lors, on ne peut évacuer le poids des acteurs du secteur informel qui, évoluant "dans un univers de règles et de normes" peuvent infléchir les règles du jeu même s'ils sont le produit de l'histoire. Dans un contexte de crise, dans un univers aléatoire, marqué par des "risques et incertitudes" les acteurs dont le sens des pratiques s'enracine dans l'histoire, les institutions et les dynamiques internes, peuvent se réapproprier les rapports sociaux anciens, composer avec les dynamiques exogènes, les rejeter ou les endogénéiser⁸.

En vue de clarifier les éléments que nous avons présenté, de confirmer ou

⁷ Historiquement, il est vrai qu'une sphère de petite production marchande (qu'on qualifie d'informelle) a toujours existé fonctionnant selon des logiques propres.

⁸ Voir les travaux de Ph. Hugon, G. Pourcet, S. Quiers-Valette, Risques, instabilités, incertitudes en Afrique, Cahiers de GEMDEV, no. 19, Février 1993.

d'infirmer les hypothèses et de quantifier certains phénomènes deux parties structurent cette thèse.

Dans une première partie, les activités informelles seront resituées et appréhendées dans un cadre macro-économique et global, en tant que dynamique induite par le mode de développement. Cette analyse se fera à travers quatre chapitres.

Après avoir retracé les termes du débat au sein des différents courants et exposé nos principales hypothèses (chap.I), nous présenterons dans un second chapitre les caractéristiques marquantes du "marché du travail" urbain au Maroc en insistant sur l'évolution de son informalisation. Le troisième chapitre s'intéresse à l'analyse de l'articulation entre les activités informelles et le régime d'accumulation. Notre approche tentera d'intégrer une triple dimension; une mise en perspective historique, théorique et celle de l'évolution des stratégies de développement. Dans cette visée, nous nous sommes appuyé sur la théorie de la régulation, essentiellement sur certains de ses éléments méthodologiques. Enfin dans le même prolongement le dernier chapitre de cette première partie est consacré aux incidences économiques et sociales de la crise et des politiques d'ajustement structurel. Cette approche sera tentée essentiellement en termes de coûts sociaux.

La deuxième partie de cette thèse s'attachera à examiner les dynamiques internes des activités informelles en tant que "procès institutionnalisés". Nous tenterons de mettre en lumière les logiques sociales et les rationalités autres que

marchandes qui "structurent" les différents marchés et en particulier le "marché du travail". Il apparaît, dès lors de bonne méthode de débiter cette deuxième partie par une analyse des fondements théoriques des approches économiques du marché du travail et leur limites (chap. V). Sur la base des conclusions théoriques que nous avons jugé bon de retenir, nous avons été amené, pour ce qui est de l'analyse du cas de la petite confection mécanisée à Fes, à accorder une attention particulière aux organisations, aux règles et aux réseaux qui "structurent" l'accès à l'activité des petits patrons (unités, financement...), à l'échange des biens et aux rapports à la clientèle (chap. VI). Nous insisterons à ce niveau sur le travail et sa mise en oeuvre, (chap. VII). A la lumière de l'analyse précédente, un dernier chapitre tentera de reconsidérer les approches traditionnelles, en économie de développement (Chap 8).

PREMIERE PARTIE:

**LES ACTIVITES "INFORMELLES" URBAINES:
UNE DYNAMIQUE INDUITE PAR LE MODE DE
DEVELOPPEMENT.**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION.

Au cours des dernières décennies, l'économie Marocaine semble avoir développée le champ des activités informelles. Leur importance, les fonctions qu'elles sont supposées remplir ou qu'elles remplissent, ont été appréhendé de différentes façons selon les théories et leur sous bassement analytique, tant dans les pays industrialisés que dans les pays sous-développés. L'examen de ce débat s'avère nécessaire comme point de départ (Chap.1). Au delà des confusions théoriques des principales approches que nous allons présenter, celles-ci convergent vers une même vision sectorialiste où les activités urbaines se définissent exclusivement par leurs fonctions économiques. La présentation des principales approches nous permettra de clarifier l'idée selon laquelle les activités informelles ont une dynamique qui diffère selon les systèmes socio-économiques. La nécessité de saisir les activités informelles en tant que dynamique induite nous conduit à nous interroger dans un second temps sur leur liaison avec le régime d'accumulation. Cette question ne saurait être envisagée indépendamment des tendances récente de "l'emploi" urbain, marqué de plus en plus par une "informalisation"(chap.2). Elle suppose aussi, que soient examinés la dynamique de "salarisation restreinte" et de "fixation restreinte" dans le salariat, dynamique qui renvoie aux politiques d'intervention en milieu rural, au régime d'accumulation industriel et à une faible socialisation étatique de "la force de travail"(chap.3). L'une des idée force que nous tenterons de faire ressortir est que la vision d'un développement linéaire et déterministe

accompagné d'un processus irréversible vers le salariat ne se vérifie pas. Comprendre les logiques de vie ou de survie des populations vivant en dehors du salariat c'est aussi nous interroger sur ces ruptures et ces réversibilités. Dans cette perspective, une attention particulière sera portée sur les incidences des programmes d'ajustement structurel. Le fait marquant est que les activités informelles, faisant pendant longtemps l'objet d'une attitude négative aussi bien de la part de l'Etat que des organismes internationaux sont brusquement parées de fonctions positives, allant même jusqu'à être considérées comme pouvant se substituer à l'emploi formel, dans un contexte de crise. Nous nous interrogerons sur la validité d'une telle possibilité au Maroc d'un côté, puis nous analyserons la signification de ce changement d'attitude, de l'autre (chap.4).

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

CHAPITRE I: LES ACTIVITES INFORMELLES ET SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES: LES TERMES DU DEBAT.

Depuis longtemps, une profusion d'études sur ce qui habituellement est appelé le secteur informel, la petite production marchande, ou encore sur le rôle de la micro-entreprise dans les villes du Tiers-Monde ont mis en évidence leur place centrale dans la création d'emploi, l'acquisition des qualifications par l'apprentissage, la distribution des revenus. On tend à montrer, par ailleurs, qu'elles produisent des biens et services pour les urbains dans l'impossibilité de se procurer les marchandises du secteur moderne ou d'accéder aux services ou aux formes de redistributions étatiques.

Dans les pays industrialisés, où ces analyses ont été transposées, on semble redécouvrir certains phénomènes tels que l'économie non officielle, le travail domestique ou le travail au noir. Ceux-ci sont appréhendés, de plus en plus, comme des phénomènes régulateurs des économies de marché, dans un contexte de crise. Toutefois, la "tertiarisation", et la crise du rapport salarial de type fordiste ne peuvent avoir la même signification que la faiblesse du salariat dans les pays sous-développés (PSD). Si dans les premiers pays, l'économie non officielle apparaît comme un mode de régulation lié à l'épuisement de l'Etat-Providence, les conditions d'apparition diffèrent dans les PSD où les contextes, les causes, les manifestations de même que les niveaux de développement varient. Les formes non salariales, dont la petite production marchande (PPM), les micro-unités ou encore le SI, ont été considérés comme correspondant à un

mode spécifique de régulation des économies sous-développées, face à l'incapacité de l'Etat et du secteur moderne à couvrir les besoins sociaux ou à absorber l'excédent structurel de la force de travail⁹.

A partir de la présentation des éléments du débat, nous montrerons que l'économie informelle diffère selon les systèmes socio-économiques. Au préalable, nous présenterons la réalité qu'elle recouvre dans les pays développés. Dans un deuxième temps, nous rendrons compte des débats autour de ce qui est appelé secteur informel dans les pays sous-développés. Dans un dernier temps nous développerons les hypothèses de travail qui serviront de fil directeur.

⁹ E. Archambault, X. GREFFE, Les économies non officielles. Paris, La Découverte, 1985.

1. Activités "non officielles" dans les pays développés.

Depuis les années 70, le contexte de crise qui marque les pays occidentaux a mis à jour une abondante littérature qui insiste sur les formes de production et d'échange de biens et de services occultes, qui échappent à la quantification et à l'évaluation au moyen des instruments classiques des économistes. Ces formes sont désignées sous un foisonnement d'expressions: travail au noir, auto-production, travail domestique, entraide, économie souterraine, informelle, non officielle, invisible, parallèle... On parle également de l'économie sociale qui nécessite d'être distinguée, dans la mesure où elle relève à la fois de l'économie formelle et informelle¹⁰

A l'origine de ce regain d'intérêt, une série de préoccupations, qu'il s'agisse de l'intérêt porté au travail au noir en liaison, pour certains, avec la pression fiscale et le chômage, ou aux travaux sur l'économie domestique, en relation avec le mouvement de libération des femmes, ou encore à la mise en évidence de l'entraide ou aux activités d'auto-production, liées aux pratiques conviviales. En outre, dans le cadre de ce débat, plusieurs interrogations sont soulevées: Qu'est-ce qui permet d'expliquer leur développement et quels types d'arguments a-t-on jusqu'ici avancé? S'agit-il d'activités antérieures à la crise ou tout à fait nouvelles? Peut-on considérer l'économie non officielle (ENO)

¹⁰ B. Levesques, L'autre économie. Une économie alternative?, Présentation. Études d'économie politique. Presse de l'Université du Québec, 1989.

comme amortisseur de la crise¹¹ ou, comme l'affirment certains, le développement de l'ENO ne traduirait-il pas plus profondément l'incapacité du système dominant à réguler toutes les activités nécessaires à son fonctionnement¹² ou encore comme l'avancent d'autres, se présente t-elle comme une alternative à l'économie marchande dans l'impasse ¹³, manifestant ainsi un regain de la société civile¹⁴?

Nous tenterons de répondre à ces questions en insistant sur la nécessité de distinguer les conditions d'émergences, les manifestations et les mécanismes propres aux activités informelles dans les pays développés de ceux des PSD afin, "de ne pas jeter pêle-mêle sous couvert d'économie non officielle des réalités et des régulations qui ont peu de choses en commun"¹⁵.

Si dans les économies planifiées, l'ENO trouve sa signification et son origine dans la carence du système de distribution officiel, celle des PSD procède d'une distorsion du mode de production capitaliste et de l'incapacité de l'Etat à

¹¹ P. Rosanvallon, "Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles", le Débat, Gallimard, n .2, 1980

¹² Archambault et Greffe, op. cit. 1984.

¹³A. Gortz, Adieu au prolétariat, Paris, Gallilé,1980. Métamorphose du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique, Paris, Gallilé.1988.

¹⁴ P.Adair, "L'économie informelle en France: Economie alternative ou société civile?" dans L'autre économie. Une économie alternative?, op. cit.

¹⁵ Archambault et Greffe, 1984,op. cit. p. 37.

couvrir les besoins essentiels. Du côté des pays développés sont invoqués la crise et l'essoufflement de l'Etat-Providence, en guise d'explication.

1.1 Pluralité de "l'économie informelle" et diversité de ses manifestations.

On peut, avec P. Adair, relever trois manifestations essentielles des activités informelles:

Le travail au noir. Il constitue une composante principale et, selon certains, le pilier de l'économie informelle. Phénomène mal cerné, il est souvent identifié au travail clandestin et recouvre des activités salariées et/ou indépendantes. Il ne se limite pas au travail partiel et peut être permanent. Dans ce dernier sens, il est difficilement assimilable au travail saisonnier (qui renvoie plus à des phénomènes de "précarité structurelles" de l'emploi des salariés, les plus mal protégés par la législation du travail) ou au travail clandestin qui se caractérise aussi par cette précarité, bien qu'exercé à plein temps, et constituant la seule source de revenu. En outre, il permet aux employeurs de se soustraire aux prélèvements obligatoires. Selon P. Adair, même dans le cas où il est régulier, le travail au noir ne peut être que de faible ampleur et par conséquent ne procure qu'un complément de revenu.

L'économie domestique. Les caractéristiques de ces activités, c'est qu'elles sont non marchandes, créatrices de simples valeurs d'usages et sont exercées au sein de l'unité familiale qui en est l'acteur principal. Réalisé le plus souvent par les femmes, le travail domestique n'a pas de "valeur", au sens où il n'est pas validé par le marché. Il se présente comme un travail concret, producteur de valeurs

d'usages, simple apport de travail gratuit. Il n'en demeure pas moins que l'économie domestique et l'économie marchande sont intimement liées.

L'entraide. Le principe qui sous-tend la logique de l'entraide est celui de la réciprocité et de la redistribution. Production et répartition des biens et services ne sont pas médiatisées par la monnaie, mais se fondent sur l'existence d'institutions et de réseaux de formes sociales distinctes selon les réalités socio-économiques. Ces réseaux et institutions peuvent être la famille nucléaire ou élargie, le voisinage, les amis... ou dans le cadre des sociétés non occidentales, les rapports communautaires, lignagers, villageois, ethniques. La réciprocité peut s'appuyer sur le "don et contre don", sur la dimension symbolique où c'est le lien social qui est privilégié au delà de la nature de la prestation échangée. La logique de la redistribution suppose, de son côté, non seulement la nature non monétaire du service mais également des liens de solidarités. Comme le souligne

à juste titre P. Adair, "l'entraide appartient encore moins que les précédents formes au domaine de l'économique", mais plus à celui de la sociabilité. L'échange, d'abord symbolique, avant de se matérialiser dans la prestation, affermit le prestige à l'égard de la communauté et des voisins.

1.2 Le problème de la définition des activités informelles.

Les réponses apportées quant à la définition et à l'explication de l'économie informelle sont multiples, tant la réalité qu'on veut appréhender est mouvante et plurielle. "le choix de la définition dépend finalement de la gamme d'activités que l'on veut inclure dans les activités informelles" ¹⁶.

Archmbauld et Greffe, à propos la diversité du champ recouvert par l'ENO, estiment qu'on devrait parler de pluralité des économies non officielles "tant les différences sont grandes entre les activités domestiques, le travail au noir, les productions illégales, les services associatifs¹⁷".

Cette précision faite, "l'économie informelle" est souvent définie négativement par référence et par opposition à l'économie "formelle" considérée comme mode de production dominant à partir d'une batterie de critères. On se réfère tantôt aux critères de la "légitimité", (caractère licite ou non selon la

¹⁶ J. Berger, " Alternatives au salariat", dans Les économies non officielles, op. cit. p.114.

¹⁷ op. cit. p. 5

définition qu'en donne P. Adair) à la comptabilisation, à la nature du travail, au critères marchand ou non de l'activité. Des typologies sont élaborées pour en rendre compte.

On peut donc dégager deux grandes catégories de critères: Ceux faisant référence aux relations qu'entretiennent ces activités avec les pouvoirs publics, d'un côté, et ceux relatifs aux rapport au marché, de l'autre côté.

1.2.1 Le rapport à la "légalité"

Le critère de la légalité est souvent mis de l'avant. Les activités informelles échappent aux investigations statistiques et aux grilles d'analyses conventionnelles. Elles sont non enregistrées et non repérées statistiquement. Si les activités économiques exercées selon la norme dominante, ont pour caractéristique de contribuer au fisc, d'être soumises aux déclarations fiscales et au régime de cotisations sociales, d'être comptabilisées dans le PIB et soumises à la régulation des pouvoirs publics, en revanche, ce qui spécifie l'économie informelle, c'est l'absence de déclarations fiscales et sociales qu'elles soient frauduleuses ou non. Ainsi, on définira l'économie informelle selon le critère de l'illégalité (travail des enfants, cumulards). On se référera alors aux activités voulant échapper au fisc et à la sécurité sociale, soit en partie (travail au noir) soit en totalité (entreprises clandestines). Ou bien on dira que ces activités n'engendrent pas de revenus monétaires et le problème de la déclaration ne se pose pas du tout (activités domestiques, d'entraide, travail associatif).

Aussi, certains travaux insistent-ils sur la pression fiscale et para-fiscale,

comme élément essentiel du développement de l'économie informelle. Echappant à la régulation étatique, elle serait "une réaction de défense de la société civile contre l'expansion d'un Etat-Providence Leviathan"¹⁸.

1.2.2 Le critère marchand / non marchand.

A partir de l'élaboration d'une nomenclature, E. Archambaud et X. Greffe distinguent:

-La production non officielle marchande dont les composantes principales sont la production légale non déclarée (réalisée par des entreprises clandestines...), les revenus en nature dissimulés (perruque, usage privé des frais de l'entreprise...), la production des biens et services illégaux (contrebande...).

-La production non officielle non marchande, qui consiste en services produits par du travail non rémunéré et recouvre le travail domestique, la production communautaire et la production associative.

En réalité, on peut difficilement, comme le soulignent les auteurs, établir une ligne de partage entre production légale et production illégale dans la mesure où ceci est variable en fonction de la législation en vigueur.

Poursuivant dans le même sens, P. Hugon¹⁹ distingue à côté du critère

¹⁸ E. Archambaud et X. Greffe, *op. cit* p. 7. Nous discuterons du degré de validité d'une telle affirmation concernant les PSD dans le chap. 4.

¹⁹P. Hugon, "L'économie non officielle: modes de vie et de survie dans les villes Africaines.", dans les économies non officielles, *op.cit.* 1984

marchand/non marchand et de la capacité de travail, d'autres critères renvoyant aux rapports sociaux institutionnalisés.

1.2.3. Le critère de l'institutionnalité.

Au delà des critères précédents, certains travaux mettent l'accent sur les rapports sociaux institutionnalisés afin de saisir l'essence des activités informelles.

Dans cette perspective, l'économie, "peut s'encaster dans des institutions diverses qui sont fonction des règles sociales et de pouvoirs propres à chaque société"²⁰. Les activités informelles tirent leur signification de leur ancrage social, en se référant aux réseaux complexes des codes, des normes, des règles et habitus des acteurs. De même les formes institutionnelles et les rapports sociaux qui en découlent interviennent dans les modes de régulations du système.

En d'autres termes l'autonomisation progressive et plus poussée de la sphère économique dans les pays du Nord ne signifie pas pour autant rupture avec la sphère sociale et perte de tout contenu social de l'économique.

Aussi, tout en insistant sur les modes de régulation, la légitimité de l'activité et la nature de l'opération, P. Adair met de l'avant le critère de l'institutionnalité et identifie trois procès institutionnalisés.

Les activités informelles représentent des modes de production et de répartition

²⁰ ibid, p. 189.

hétérogènes, dont les principes régulateurs se distinguent de celui de l'économie formelle mais lui sont plus ou moins articulés. Ces principes, production monétisée, auto-production, échange ou distribution de prestations non monétisées sont irréductibles entre eux, toutefois ils coexistent et parfois se recouvrent²¹.

On ne peut comprendre l'économie informelle que si on aborde l'économie "comme procès institutionnalisé", car les rapports sociaux ne sont pas dans tous les cas médiatisés par le marché ou la monnaie; la socialisation marchande n'est pas exclusive: En effet, c'est sur des institutions autres que le marché que s'appuient les relations sociales que ce soit les relations entre individus ou entre groupes: la famille, la communauté, le voisinage.

Cette approche, très large, des activités informelles, permet à la fois de dépasser un certain économisme réducteur et de mettre en évidence le fait majeur que la réalité recouverte par "l'économie informelle" est non seulement plurielle et hétérogène au sein d'un même système socio-économique, mais surtout qu'elle diffère selon les systèmes socio-économiques. Dès lors, on ne peut pas assimiler l'expansion du travail au noir, autonome, domestique dans les pays capitalistes avancés, qui connaissent une crise de l'Etat-Providence et du régime d'accumulation de type fordiste, avec la prolifération des petites activités urbaines dans les villes du Tiers-Monde, qui apparaissent comme réponse de "vie ou de survie".

²¹ P. Adair, L'économie Informelle (figures et discours, Paris, Anthropos, 1985, p. 14

I. 3 Diversité et limites des explications.

En fonction du type d'approche, tel ou tel type d'explication est mise de l'avant. La perspective économique met de l'avant les transferts sociaux et le chômage pour expliquer l'émergence et/ou l'essor de l'économie informelle. L'approche culturelle centre plus l'analyse sur les pratiques d'autonomie et de convivialité, insistant davantage sur les "finalités" que poursuivrait cette "autre économie". Remarquons au préalable, avec Greffe et Archambault que la diversité du champ d'étude interdit de l'interpréter selon une seule grille d'analyse.

I.3.1 L'approche économique et ses limites; transferts sociaux et effets pervers de l'Etat-Providence.

L'économie informelle, et plus précisément le travail au noir, serait la résultante des transferts sociaux et du développement de la protection sociale qui affaibliraient l'offre de travail marchand.

La hausse des prélèvements obligatoires déboucherait sur des pratiques de contournement de l'impôt et des charges sociales. Les contribuables seraient incités à l'inactivité ou à la non déclaration du travail qu'ils effectuent. Dans cette optique, le travail au noir n'est qu'une réponse des employeurs aux coûts sociaux de l'emploi, considérés excessifs. Le travail domestique n'est qu'une conséquence des transferts qui inciterait à l'inactivité. Le poids des prélèvements

et le coût des transferts sociaux, suite à la crise, posent le problème de la capacité de redistribution de l'Etat-Providence. Certains préconisent tout simplement un désengagement de l'Etat dans le domaine de la protection sociale, alors que d'autres proposent de reconsidérer les rapports entre les citoyens et la société civile²².

Par ailleurs, l'accroissement du chômage indemnisé, développerait des attitudes "oisives" et témoignerait d'une préférence pour le loisir ou alors inciterait à rechercher des compléments occasionnels dans le travail au noir, ou dans les activités non marchandes. L'assurance chômage introduirait des effets pervers sur le comportement "rationnel" des agents, impulserait le chômage volontaire et le travail au noir faussant de la sorte la concurrence sur le marché du travail, en affaiblissant l'offre. Cette explication qui relève de l'économie néo-classique, postule que le marché du travail est régi par la concurrence pure et parfaite, ainsi que l'existence sur ce même marché, d'individus rationnels et souverains.

Dans ces explications, l'économie informelle n'est intelligible que par le simple comportement des individus, qu'ils soient entrepreneurs ou travailleurs. Elle constituerait, de même, une réponse aux réglementations de l'Etat-Providence et comporterait les ferments d'une régulation alternative (nous y reviendrons).

Cette analyse appelle quelques observations.

Tout d'abord affirmer que les manifestations de l'économie informelle ne

²² op. cit.

sont que des réactions individuelles face à la crise de l'Etat-Providence est irrecevable, dans la mesure où certaines d'entre elles sont anciennes et donc antérieures à la crise.

Dans le même sens, il est douteux d'affirmer que l'économie informelle découle de la pression fiscale puisque dans les pays où la pression fiscale et para-fiscale est la plus forte l'ENO n'est pas la plus développée (pays scandinaves). En outre, il n'existe pas de lien univoque entre pression fiscale et variation de l'offre de travail. La pression fiscale ne se traduit pas par une baisse de l'offre de travail, compte tenu des contraintes institutionnelles qui pèsent sur l'emploi salarié. Il existe bien une rigidité à la baisse de l'offre de travail comme le montre P. Adair qui considère, que si cette hypothèse peut s'appliquer dans le cas des travailleurs indépendants et qu'elle illustre l'évasion fiscale (travaux non facturés) qui caractérise certaines professions, (évasion fiscale qui au demeurant est structurelle et non liée à la crise) elle ne peut en aucun cas rendre compte du travail au noir que la crise impulse seulement.

En troisième lieu, il semble illusoire de faire découler des comportements oisifs ou le travail noir de l'indemnisation du chômage. D'abord, parce que le travail noir régulier est peu généralisé parmi les chômeurs, compte tenu de la "difficulté d'accès aux réseaux et des risques encourus". Ensuite, considérer le travail au noir comme substitut au travail salarié évacue de l'analyse les contraintes qui pèsent sur la main-d'oeuvre, notamment celle qui est clandestine. Le travail au noir et l'économie domestique sont plus l'expression des contraintes que la crise exerce sur les individus que la résultante de simples

ajustements individuels. Si les comportements des acteurs jouent un rôle, il ne s'agit pas de l'élever en paradigme, les coupant du contexte dans lequel ils interviennent.

I.3.3. L'approche culturelle: l'économie informelle comme alternative

Cette approche se fonde sur la redécouverte de l'économie sociale et d'un tiers secteur associatif, dans un contexte marqué à la fois par la dégradation du mythe de l'Etat-Providence, les nouvelles pratiques socio-culturelles d'après Mai 1968 et la crise. L'économie informelle apparaît plus comme la résultante de la crise socio-culturelle que de la crise économique. Elle s'expliquerait d'abord par les finalités qu'elle poursuit.

Les initiatives de petits groupes solidaires désirant faire "autre chose" ou "faire autrement", la prolifération de réseaux associatifs, sont considérés comme autant d'éléments de mutation du tissu social, préfigurant un changement dans la société civile et l'avènement de relations solidaires. On s'inscrit par là dans une volonté de réappropriation par l'individu de son environnement, abstraction faite de la médiation étatique et/ou privée.

Convivialité, réalisation de soi, sens de l'être plutôt que de l'avoir, coopération, partage expliqueraient l'expansion de l'économie informelle. Mais celle-ci serait liée aussi à l'affaiblissement des vertus du travail, à la résistance à l'appauvrissement des tâches, découlant du processus de rationalisation, de l'affaiblissement du rôle du travail dans la formation de l'identité personnelle.

Ainsi, l'économie informelle se présente comme "un mouvement réactif".

Traduisant une nouvelle dynamique, elle constituerait le ferment de nouvelles valeurs et de nouvelles expérimentations sociales. Elle signifierait l'émergence de nouveaux styles de vie qui renforceraient la cohésion du tissu social en dehors des pressions du marché et de l'Etat d'où les individus ont été exclus. L'Etat, avec les retombées de la crise, est considéré comme arrivé à un point d'essoufflement, d'inefficience et se mouvant dans une structure rigide où tout passe par sa tutelle. On vise ainsi à reconquérir "des espaces d'autonomie", on parle de produire de la "sociabilité" de "réencastrer la solidarité dans la société" par "l'extension de modes de régulation intra-sociaux"²³

L'économie informelle apparaît, ainsi comme une troisième voie, une voie alternative qui, se voudrait non seulement échapper à la contrainte du marché et de l'Etat, mais introduire aussi de nouveaux rapports.

Cette approche, pour pertinente qu'elle puisse paraître, à prime abord, reste tout de même marquée par certaines ambiguïtés.

Outre la perspective dualiste contestable, de l'existence d'un tiers-secteur qui s'interpose entre le politique et le marchand, cette explication reste tellement englobante, qu'elle ne fait pas ou peu de distinction entre les différentes formes; celles qui seraient effectivement à la marge du système de celles qui ont été tellement dénaturées, perverses, traversées de part en part par le mode de production dominant, ou par l'Etat, qu'elles ont fini par obéir à la même logique

²³ Voir J.Chevallier, Economie sociale et société civile. dans la Société civile. CURAPP. Paris, PUF,1986

(certaines coopératives et mutuelles). A ne pas nuancer, à ne pas introduire de distinctions, on risque fort d'englober sous un même vocable des réalités tout à fait différentes en "faisant entrer à la limite des pans entiers de l'économie officielle dans le domaine de l'économie non officielle"²⁴.

Conscient de ces ambiguïtés, P. Adair insiste sur "l'ambivalence des enjeux qui traversent l'économie informelle". Cette ambivalence se traduit à travers, et le mouvement de retrait de la sphère du social et de recomposition d'un tissu social plus dense (l'économie domestique et l'économie solidaire se trouvent entre deux jeux, celui de l'autonomie et celui de la convivialité). L'ENO s'exprimerait dans des cadres institutionnels divers (réseaux, entreprise, famille), et se traduirait par des projets différents selon les groupes sociaux. La convivialité est l'expression d'un désir d'intégration sociale, se fondant sur l'entraide et faisant appel à la fois la sociabilité et à la différence.

Au delà des carences de l'Etat-Providence, et de la redynamisation du tissu communautaire, les activités informelles trouvent leurs significations également dans l'espace des pratiques sociales, des groupes sociaux et de leur mode de vie. La combinaison des divers pratiques, renvoie ou découle de la stratégie des acteurs, en fonction des réseaux dans lesquels ils sont insérés, de leur statut social et de leur position économique, bref, de leurs habitus.

Certaines pratiques résultent non d'un choix délibéré des acteurs mais relèvent plutôt des mécanismes d'exclusion de la sphère marchande (travail au

²⁴ Archambault et X. Grefe, *op. cit.* p.32

noir, auto-production), elles sont "fatales" et se présentent comme des substituts contraints. D'autres pratiques trouvent leur signification dans une stratégie de repli, liée à la "logique des handicaps", choix plus ou moins libre de rester à la marge du marché et de l'Etat (délinquants, contre culture). Faute de ressources, d'autres enfin s'expliquent par une stratégie de redynamisation de relations alternatives à la socialisation marchande et étatique qui se réalise en dehors de ces deux sphères et non contre elles (associations de cadres).

1.4. L' économie informelle, une économie traversée par l'Etat et le marché.

Peut-on voir, une nouvelle donne dans la multitude d'activités de type tiers-secteur s'interroge J. Chevallier²⁵? Question bien problématique parce qu'elle postule l'existence de deux sous-ensembles séparés fonctionnant chacun selon une logique propre: vision dualiste que nous réfutons. Il existe bien des liens organiques et fonctionnels multiples, que ce soit au niveau de l'approvisionnement, des débouchés ou de la reproduction de la force de travail. Si les activités informelles ont occupé certains créneaux délaissés par le "secteur formel", elles peuvent également se révéler complémentaires et fonctionnelles à la valorisation du "secteur formel". Dans cette perspective, le terme d'économie alternative, ou contre économie est ambigu, quand à la fois on considère qu'elle est le produit des contraintes qui pèsent sur les agents, qu'elle est traversée par le formel et qu'elle se révèle la manifestation de la crise du système, etc. Il s'avère donc pour le moins paradoxal de considérer deux entités séparées et difficile de

²⁵ op. cit.

parler d'économie alternative puisque :

en procédant ainsi on ne s'attache qu'à la partie visible de l'iceberg [...] les racines de l'économie non officielle sont dans l'économie officielle et à ce niveau il ne peut y avoir de politique spécifique à l'économie non officielle. Dans le cas inverse, on risquerait fort de tomber dans un fétichisme de l'économie non officielle²⁶.

On ne peut donc parler d'un mode de production alternatif. Le développement de l'ENO exprime plus fondamentalement, "l'incapacité du système dominant à réguler toutes les activités nécessaires au fonctionnement de l'économie ou plus encore l'intérêt qu'il peut trouver à son développement"²⁷. C'est dans la crise du rapport salarial (baisse des gains de productivité, perte de rentabilité) et de la norme de consommation que réside le problème. L'incapacité de l'Etat à faire progresser la norme de consommation, suite à la crise du modèle fordiste, se traduit par une activation de l'économie domestique qui prendrait en charge la diminution de la norme de consommation. En ce sens, l'évolution de l'économie non officielle est indissociable du fonctionnement et de l'évolution du rapport salarial.

Allant dans le même sens, E. Menzione²⁸, dans le cas de l'Italie, estime qu'on ne peut parler d'activités alternatives pour deux raisons. D'abord parce

²⁶ E. Archambaud et X. Greffe, op. cit. p. 51

²⁷ ibid p. 37

²⁸ E. Mingione, : "Diffusion des activités informelles et transitions socio-économiques actuelles: Le cas de l'Italie" dans l'autre économie...op. cit.

qu'elles se caractérisent par une grande hétérogénéité, ensuite parce qu'elles sont insérées dans "un système capitaliste d'économie et de sociabilité". Le problème de la définition de l'alternatif, pour l'auteur, ne se pose pas "par rapport à une définition très formelle du capitalisme". L'existence d'espaces régis par une rationalité autre (entreprise familiale) ne signifie pas l'existence de sphères alternatives, car il reste immergé par la rationalité capitaliste. C'est tout simplement la forme du capitalisme qui change, en terme de complexité et d'organisation sociale.

P. Adair, souscrivant aux positions précédentes, nuance toutefois la sienne. Balançant entre une position économique et sociologique il introduit dans l'analyse l'espace des pratiques sociales, les réseaux et les liens institutionnels. Si, par le travail domestique, l'économie informelle constitue un régulateur ou par le travail au noir, un léger amortisseur, "elle n'ébauche aucune alternative économique à la crise que traverse la régulation marchande capitaliste"²⁹. L'auteur souligne le double caractère à la fois d'autonomie-substitut et de subordination de l'économie informelle à l'économie formelle qui tend à réduire la sphère d'activité de la première. En effet, on ne peut parler de pratiques alternatives concernant le travail au noir et l'auto-production, et encore moins quand ces activités reposent sur le travail de femmes et des enfants comme c'est le cas dans les pays du tiers-monde, mais de substituts contraints.

De

²⁹ P. Adair, *Op. cit.*, 1989, p. 112.

même, le travail domestique ne résulte pas d'un choix mais d'un repli hors de la sphère marchande. L'économie domestique est subordonnée à l'économie officielle et son maintien ne peut signifier autonomie, puisqu'elle participe d'une manière ou d'une autre à la gestion capitaliste. Certaines composantes de l'économie sociale sont non pas alternatives mais complémentaires à l'économie officielle et pallient certaines de ses carences. Par contre, c'est dans l'économie solidaire que se trouvent les éléments constituant un palliatif aux défaillances de l'Etat-Providence, qui permettraient le "resserrement du lien social" (associations à caractère caritatif).

Néanmoins, l'enjeu ne se limite pas à la seule dimension économique car:

si la rationalité économique a peu à voir avec l'autonomie, la question fondamentale concerne l'avenir de la société civile et la réhabilitation du travail gratuit³⁰,

question qui renvoie aux modes de vie et l'usage du temps libre. La prédiction de son évolution dépend des marges laissées par l'économie formelle mais ces marges elles-mêmes sont indissociables des aspirations des acteurs.

Pour J. Chevallier la redécouverte d'une troisième voie, procède fondamentalement "de la crise des modes d'articulation pratiques et symboliques entre Etat et société civile"³¹. Sa volonté de retransformation sociale et de réhabilitation de la société civile à l'extérieur de l'Etat et du marché procède

³⁰ ibid. p. 106

³¹ op. cit. p.206.

tout simplement d'un mythe. Ballottée entre deux logiques, phagocitée autant par le marché dont elle subit les pressions et en constitue le complément, que par l'Etat, à qui elle sert de relais, elle occupe "un espace sous influence". Traversée de part en part par l'Etat et le marché, elle ne peut dans ce contexte garder sa spécificité, ni être considérée comme un secteur autonome. Soumise aux impératifs de la compétition, elle n'a pu imposer sa logique première. Au contraire plus elle connaît de l'expansion, plus l'emprise du marché devient forte. Les unités ou les entreprises relevant de sa sphère ne parviennent à se maintenir qu'en se pliant à la logique de la concurrence et en faisant preuve d'une compétitivité aussi grande que l'entreprise privée sur laquelle elle ajuste ses méthodes de gestion. En somme, l'économie sociale est pervertie, le principe de non lucrativité est dénaturé, l'autonomie impossible! Bien plus, ce mouvement se traduit par une dépendance plus grande à l'égard de l'Etat, débouchant sur une réelle connivence, dépendance encore plus prononcée dans le cas des entreprises hors marché (culture, éducation, social), qui ont tendance à jouer un "rôle supplétif" se distinguant difficilement des institutions publiques. Les mesures prises à son égard (aide financière, supports institutionnels, privilèges face à l'entreprise privée), destinées à promouvoir son développement, vont plutôt dans le sens de son institutionnalisation et modifient sa logique. Ainsi, "figée en institutions lourdes et hiérarchisées, l'économie sociale paraît moins que jamais porteuse d'un réel projet de transformation sociale"³². Traversée par les forces instituant (marché, Etat), tout en voulant

³² ibid. p. 235.

échapper à leur tutelle, elle tend à en reproduire les contraintes. Mais, l'économie sociale peut se révéler aussi, selon l'auteur, comme "force instituante" comportant les ferments d'initiatives "en marge de l'économie sociale instituée", régénérant les rapports Etat/société.

En résumé, si le développement des activités informelles, dans les pays capitalistes avancés semble plus lié à la crise de valorisation du capital, au mode de régulation du modèle fordiste et au recul de l'Etat-Providence, la réalité est bien différente dans les PSD. Insérés dans des rapports de dépendance, connaissant pour nombre d'entre eux des entraves dans leur régime d'accumulation, une position fragile à l'égard du marché mondial, des endettements explosifs, la faiblesse des formes salariales, ne revêt pas le même sens que la crise du salariat des pays capitalistes. Dans les PSD, les manifestations diffèrent et les activités informelles recouvrent des activités multiples (activités artisanales ou de survie pour les couches urbaines pauvres ou récemment urbanisées: bâtiment, habillement, services, récupération, réparation...) et à petite échelle. Les causes de leur développement diffèrent: explosion urbaine et démographiques, chômage urbain, faible institutionnalisation étatique de la force de travail et faible prise en charge par le secteur moderne de l'excédent structurel de la main d'oeuvre. Le tout débouchant sur leur prolifération hors du cadre officiel. Leur signification tient donc autant à leur articulation au secteur "formel" ou capitaliste qu'à leur enracinement historique dans les sphères non marchandes, rurales et les structures sociales. C'est ce que nous allons à présent aborder.

2. Les activités informelles urbaines dans les pays sous-développés: les éléments du débat.

2.1 contexte et activités recouvertes.

Les petites activités urbaines artisanales et de commerce, les activités de rue ou à domicile constituent une réalité vivante dans les PSD. La plupart des travaux s'accordent à mettre en évidence leur persistance; loin de régresser comme le prédisaient les thèses évolutionnistes elles connaissent une expansion renouvelée.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'intérêt porté à l'existence d'activités liées à des stratégies de survie, une réflexion sur "l'évolution de l'emploi et des instruments d'analyse utilisés pour l'appréhender" sont à l'origine du concept de SI.

Le champ d'investigation a concerné d'abord les pays africains, l'Amérique Latine et plus récemment le Maghreb, avec la Tunisie essentiellement. L'observation a permis en effet de mettre en évidence des phénomènes apparemment contradictoires.

-Une urbanisation dans la majeure partie du Tiers-monde qui se poursuit à un rythme soutenu et qui n'est sans doute pas appelée à s'atténuer. Alors que la population totale a progressé à un rythme de 3% en moyenne par an, celle des

viles a augmenté de 6 % et celle des bidonvilles de 12 %³³. Le continent Africain semble dans ce contexte particulièrement vulnérable et selon certaines estimations, il connaîtra le taux de croissance le plus spectaculaire³⁴. Dans les pays du Maghreb, une évolution similaire se dessine : doublement de la population entre 1950 et 1980 et nouveau doublement d'ici 2010. Au Maroc, en dépit d'un ralentissement du taux de croissance démographique observé ces toutes dernières années, celui-ci demeure l'un des plus fort du monde (3 % par an)³⁵.

-Une faible salarisation de la population active. Celle-ci est liée au caractère peu employant de l'appareil productif moderne et comme nous le développerons, aux effets négatifs des modes de développement sur l'emploi salarié. Les stratégies de développement n'ont offert que des possibilités d'emplois limitées et les performances de l'économie "formelles" ont été tellement faibles et décevantes que plus tard, sous lère des politiques d'ajustement, la plupart des pays procèdent à des liquidations d'entreprises.

³³ HUGON, P., "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat". dans Secteur informel et Petite production Marchande dans les villes du Tiers-monde. Revue Tiers-Monde n° 82 avril juin, 1980.

³⁴ Entre 1965 et 1985, la population de l'Afrique sub-saharienne a plus que doublé et l'on prévoit d'ici l'an 2000 une augmentation de plus de la moitié.

³⁵ Voir A.Chevallier et D.Kessler, Economie en développement et défis démographiques, Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie., la documentation française: notes et études documentaires n° 4878, 1989.

De nombreux travaux ont noté généralement une baisse de l'emploi salarié en pourcentage de la population active y compris dans les pays à taux de croissance économique relativement rapide. Bien plus, cette faible croissance des effectifs salariés s'accompagne d'une durée moyenne de travail faible dans l'industrie³⁶. Dès lors, l'absorption par le secteur moderne des sans emplois paraît illusoire. Il en est de même de la fonction publique qui n'offre guère de possibilités plus reluisantes.

-Malgré cette faible intégration par le secteur capitaliste, le rythme de l'exode rural continue à s'intensifier. On tend même à souligner que le chômage apparent ou déguisé, n'a pas augmenté aussi rapidement que le laisserait supposer le rythme de l'exode rural.

De toute évidence, certaines activités permettent à des couches de la population de vivre ou de survivre. Ceux qui ne trouvent pas ou pas assez d'emplois, doivent chercher ailleurs d'autres formes d'occupations. Par ailleurs, la rareté voire l'inexistence du chômage indemnisé dans les PSD acculent les chômeurs urbains à trouver des revenus monétaires hors du secteur moderne. Se développent ainsi dans les villes du Tiers monde et à leur périphérie, des activités qualifiées d'informelles, non structurées ou de petite production marchande.

Le terme de secteur informel, à l'initiative de K.Hart dans son étude sur

³⁶ Ainsi, le rapport de la Banque Mondiale de 1978 révèle qu'au Maroc les travailleurs, travaillant moins de 18 jours par mois représentent 50% des salariés inscrits à la CNSS.

le Ghana, a été repris ensuite par le BIT dans le rapport sur le Kenya de 1972, rapport qu'il convient de considérer comme celui qui a posé les jalons d'une réflexion sur le SI. Si depuis plus de quinze ans le débat sur les définitions est loin de faire l'unanimité, un consensus se dégage de la plupart des enquêtes et des travaux sur un certain nombre de caractéristiques: multiplication des unités, date récente de leur création, jeunesse des producteurs et importance de l'apprentissage, faiblesse du capital engagé, faible lien avec les institutions officielles...

Au delà de ces caractéristiques, la réalité recouverte par le SI et les formes non salariales est très diversifiée pouvant recouvrir des petites unités de productions semi-industrialisées ou artisanales jusqu'aux formes les plus marginales. Aussi, différentes orientations vont se dessiner.

Certains ont privilégié dans la définition du SI la pauvreté et la marginalité. Ce type d'investigation concernant surtout l'Amérique Latine s'est s'orientée en direction des ménages ou des individus et l'on a tenté d'identifier les populations et les travailleurs démunis. Cette orientation évolue vers l'étude de la structure réglementaire de l'entreprise et le caractère légal ou non des travailleurs³⁷. En revanche, d'autres, travaux, centrés sur l'Afrique essentiellement, s'attachent plutôt à l'activité ou la petite entreprise et ses modes d'organisation, identifiant ses facultés d'absorption de la main-d'oeuvre excédentaire.

³⁷ Cf. H. De Soto, El otro Sendero: La revolution informal, Lima 1986.

L'ambiguïté des définitions proposées, la diversité des critères, sont jusqu'à présent au coeur des débats sur le SI. Ainsi, le BIT privilégie le critère emploi de la main-d'oeuvre. J.Charmes³⁸ opte plutôt pour le critère facilité de repérage. Avant d'exposer ces débats rappelons que ces difficultés n'ont toutefois pas empêché des tentatives d'élaboration de typologies.

Selon les uns, le critère de la production et du marché devrait être privilégié³⁹. C'est ainsi que P.Hugon distingue :

- Les prestations de services (services personnels, d'entretiens, de récupérations...)
- La petite production marchande; artisanat de fabrication, transformation.
- Les activités de commerce et de transports.

Ce qui importe pour l'auteur, c'est la position des activités informelles au sein du système économique global et par rapport au système capitaliste. D'où la distinction entre un secteur résiduel de subsistance, des activités informelles évolutives et des activités informelles involutives.

- D'autres mettent de l'avant les modalités d'exercice de l'activité (J. Charmes

³⁸ J. Charmes, "Les contradictions du développement du Secteur non structuré", Revue Tiers-Monde, n° 82 avril-juin, 1980.

³⁹ P.Hugon, "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat", Revue Tiers-Monde n° 82, avril-juin, 1980.

1980):

- Les petites entreprises industrielles et commerciales,
- L'artisanat de commerce traditionnel,
- Les intrus, amateurs, casseurs,
- Les tâcherons ou travailleurs à façon,
- Le travail au noir,
- Le travail à domicile.

L'auteur fonde sa typologie sur le critère facilité de repérage en distinguant deux sous-secteurs: le secteur non structuré localisé, qui englobe les deux premières composantes et le SNS non localisé qui regroupe les quatre dernières.

Des études plus récentes portant sur l'Amérique Latine, mais également, comme on l'a analysé plus haut, sur les pays développés, identifient l'informalité à l'illégalité. Les activités informelles seraient celles qui ne respectent pas la réglementation fiscale, de l'emploi, de la santé..., en raison des inconvénients du système d'imposition et des autres lois. Cette thèse, en vogue depuis qu'elle a été défendue par H. De Soto, a déplacé le débat de la micro-unité vers le cadre réglementaire qui incite les entreprises à rester petites. Pour de Soto, ce n'est pas la taille qui détermine l'informalité même si les unités du SI sont petites, mais le fait qu'elles opèrent en dehors de la légalité car les lois ont été conçues comme barrières à l'entrée dans les activités formelles et qu'elles limitent l'accès à la propriété.

D'une manière générale, les petites activités urbaines peuvent être

définies non seulement comme celles qui échappent aux moyens d'investigation statistique et qui ne sont pas enregistrées dans la comptabilité nationale, mais aussi comme des activités à petite échelle, monétisées, obéissant à une organisation du travail non capitaliste, où le salariat permanent est limité et le capital avancé faible.

En fait les définitions proposées varient en fonction de l'objet poursuivi, des soubassements théoriques et des stratégies de développement préconisées.

En effet, le concept de secteur informel a fait l'objet, depuis une quinzaine d'années, d'un débat théorique s'articulant autour de plusieurs questions relatives à sa définition, à ses méthodes d'observation, aux fonctions qu'il remplit ou qu'on voudrait qu'il joue, à la dynamique qui l'anime, aux rapports au marché du travail (cette dernière question sera développée dans la deuxième partie).

Deux courants d'analyse se confrontent: les thèses dualistes ou trisectorielles et celles qui privilégient le caractère fonctionnel des activités informelles vis à vis du capital.

2.2 Des thèses Dualistes aux approches trisectorielles.

La vision dualiste a décomposé l'espace sous-développé en un secteur moderne (SM) et un secteur traditionnel (ST), ce dernier jouant un simple rôle de fournisseur de main-d'oeuvre. La définition négative qui en est donnée

s'appuie sur des critères en référence et en opposition au SM.

Rappelons que la conception dualiste classique se fonde sur la coexistence de deux secteurs, dans les économies sous-développées, un secteur dynamique obéissant à la logique du capital, disposant de ses attributs et un ST rétrograde présentant les caractéristiques inverses. L'absorption de la main-d'oeuvre venant du ST par le SM serait la condition du développement. La migration campagne-ville est expliquée par le processus d'accumulation du capital qui permet l'absorption de la main-d'oeuvre. Dans cette optique, chaque secteur apparaît comme ayant une logique autonome et tous les deux ne peuvent se situer que dans des rapports d'extériorité. Aucun lien n'est supposé exister entre la migration campagne ville et le SI.

L'échec des thèses dualistes et des politiques de modernisation qui les ont accompagnées, le bilan tiré des révolutions vertes, la montée du chômage et du sous-emploi dans la sphère urbaine, ont suscité une reconsidération du problème. D'une manière générale, l'apparition de ce concept et de cette problématique est à rattacher à l'échec en matière d'emploi constatée, essentiellement en Afrique à la fin des années 70, "décennie du développement". Les organismes internationaux proposent aux pays du Sud une autre stratégie de développement consistant à reconnaître et à promouvoir certaines activités ou pratiques économiques fortement répandues dans les villes du Tiers-Monde. Progressivement, les théories de l'exode rural de Todaro prennent le pas sur le discours dualiste.

Dès lors, on postule l'existence d'un troisième secteur s'interposant entre

le secteur moderne et le secteur traditionnel et qui, contrairement à l'approche précédente, jouerait un rôle dynamique. Les analyses des organismes internationaux, celles du BIT essentiellement, considèrent que loin d'être source d'investissement, les inégalités de revenus limiteraient la demande. Dans un contexte dominé par le discours de la lutte contre la pauvreté, la priorité est dirigée vers les questions d'emploi. La politique de lutte contre le chômage est indissociable de la lutte contre la pauvreté. Le SI est donc considéré comme source potentielle de croissance économique et d'emploi; le chômage dans cette optique, renvoie non à un surplus de main-d'oeuvre, mais à des activités insuffisamment rémunérées. On oppose dans ce sens SI/SF⁴⁰, plus tard, on proposera la dichotomie structuré/nonstructuré, Moderne/transitionnel⁴¹. Composé d'une multitude d'activités qui s'interposent entre le secteur capitaliste et l'espace non marchand, le SI serait un amortisseur de l'exode rural et disposerait de potentialités en termes d'accroissement de la production et de création de revenus. Mais en dépit de cela la conception dominante, du moins jusqu'au milieu de la décennie 1980, est celle de la nécessité de sa résorption.

Le SI est défini, selon un certain nombre de critères supposés fixes. On a dressé des listes permettant de distinguer ce qui est informel de ce qui ne l'est

⁴⁰ Hart: op.cit.

⁴¹ Lachaud, Penouil. On assiste depuis à une profusion de qualificatifs accolés au terme de secteur ou d'économie qu'on tend de plus en plus à confondre: parrallèle, cachée, invisible, clandestine, alternative, noire occulte, contre économie, invisible marginale, On parle également de secteur souterrain ou non enregistré etc.

pas.

Dans le rapport sur le Kenya (1972), le BIT propose sept critères: facilité d'entrée à l'activité, marché de concurrence non réglementé, propriété familiale des entreprises, échelle restreinte des activités, recours aux réserves locales, recours à une technologie adaptée, à forte intensité de travail et formation acquise hors du système scolaire.

Plus tard, considérant que ces critères ne sont pas faciles à observer, on se propose de les décomposer en critères plus simples. Pour le compte du BIT, S. V. Sethuraman⁴², met en évidence les conditions d'existence du SI: emploi de dix personnes au plus, non application des règles légales et administratives, emploi d'aides familiaux, absence de jours et d'heures de travail fixes, une production destinée au consommateur final, une formation scolaire des travailleurs inférieure à six ans. Pour certaines activités, l'informalité renverrait selon l'auteur à l'absence d'énergie mécanique et électrique et au caractère ambulancier ou semi-ambulancier.

En fait, au fil des monographies, les listes s'élargissent ou se rétrécissent. C'est ainsi qu'en 1981, l'auteur précédemment cité, réexamine sa définition initiale, suggérant que le salaire minimum légal soit le critère d'identification de l'informalité ou non d'une unité. L'on s'oriente de plus en plus vers le rapport à l'Etat, comme critère de détermination de l'informalité.

⁴² S.V. Sethuraman, Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action, Revue internationale du travail, vol 114, n° 1 Genève, BIT, Juillet-Aout, 1976.

Dans le même sens, la diversité des approches, voire leur caractère contradictoire à été à l'origine des propositions présentées par le BIT à la 14ème conférence internationale des statisticiens du travail en 1987⁴³.

Depuis 1985, une nouvelle conception du secteur informel est développée par les organismes internationaux: la fonction de ce dernier ne se limite plus à la satisfaction des besoins essentiels, mais s'étendrait à la formation qu'il dispense, à son apport technologique, aux revenus qu'il génère et ses effets d'entraînements sur le reste de l'économie. Il comporterait les ferments du processus de développement

Les recommandations qui en découlent montrent que, pour certains, il faut laisser jouer les lois du marché, du fait que les désavantages au SI seraient internes aux petites activités. Pour d'autres, l'Etat devrait activer la promotion du SI par une action d'aide: l'accès aux institutions de crédits, à la technologie, aux facteurs de production, aux marchés et à de meilleures compétences⁴⁴. Il faudrait faciliter l'émergence d'un secteur intermédiaire qui jouerait un rôle

⁴³ Le secteur informel est défini par "les activités exercées dans une unité économique non enregistré ou dans une unité économique enregistrée ayant les mêmes caractéristiques que les unités économiques non enregistrées de la branche d'activité économique correspondante". Pour plus de détails, cf. J.Charmes, "une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel, dans" une nouvelle approche du secteur informel", OCDE, 1990.

⁴⁴ C'est notamment les recommandations du BIT: cf. le rapport Kenya (1971) et Sethuraman (1981)

d'absorption des travailleurs et satisferait les besoins essentiels.

Le BIT et la Banque Mondiale ont d'abord insisté sur les éléments de politique macro-économique qui favorisent directement ou indirectement les grandes entreprises avec leur effets discriminatoires à l'égard des petites unités. Sous l'ère des PAS, la déréglementation est supposé libérer les énergies entrepreneuriales des micro-entrepreneurs, réduisant les discriminations, suite aux difficultés encourues par les grandes entreprises de moins en moins protégées⁴⁵.

Telle l'approche précédente, celle-ci a fait l'objet de plusieurs critiques empiriques, théorique, méthodologiques, et relatives aux potentialités du SI.

Une approche à faible portée empirique, analytique et méthodologique.

Au niveau empirique, les critères de repérage ou les définitions proposées par ces thèses (BIT) ne peuvent rendre compte de la totalité du dit "secteur", soit qu'ils n'en désignent qu'une partie soit qu'ils sont contradictoires. Ainsi certaines caractéristiques ne peuvent s'appliquer qu'à certaines activités et non à d'autres comme c'est le cas de l'absence de barrières à l'entrée. Dans notre champ d'investigation, par exemple, il existe bel et bien des barrières ethniques à l'entrée. Bien plus, les critères de définition peuvent être tout à fait contradictoires, car il semble pour le moins paradoxal d'affirmer en même temps l'existence d'un bas niveau de formation et la longueur de la durée

⁴⁵ Ce point sera détaillé dans le quatrième chapitre.

d'apprentissage.

En fait, si les critères ne se recoupent pas c'est qu'on peut supposer une hétérogénéité de l'objet d'étude qui poserait le problème des méthodes d'observations. Or, les enquêtes des organismes internationaux, lourdes et exclusivement quantitatives, excluent de leur champ les activités considérées comme "marginales" (colportage, ambulants, activités de récupération...) ne s'intéressant qu'à la strate la plus "moderne" de l'informel. Le problème auquel on se heurte est donc celui de la représentativité de ces recensements, et des enquêtes qui n'intègrent pas les activités non sédentaires ou les activités productives des femmes en tant qu'aides familiales, recensées plus comme femmes au foyer. De toute évidence, cette sous-estimation a des implications sur l'appréciation quantitative des activités informelles. De plus, dans cette démarche purement quantitative, les petites activités urbaines se réduisent à des unités comptables. Or, compte tenu de la complexité des réseaux dans lesquels sont insérées ces activités, certaines catégories économiques telles que l'investissement, le salariat ou l'emploi sont inadéquates.

Sur le plan théorique, cette approche dichotomique s'appuie bien sur un présupposé théorique, qui définit et postule à priori les fonctions qu'assure le dit secteur. Son existence ne se justifie qu'à partir des fonctions qu'il est supposé remplir, que celles-ci relèvent de "l'armée de réserve industrielle" d'une poche de sous-emploi, de réserve de qualification ou de revenus. Or, pour paraphraser

B.Lautier⁴⁶ rien ne garantit que cette fonction théorique prouve l'existence réelle d'un organe.

Dans la même perspective, la définition d'une strate du SI à partir de critères négatifs ne nous permet nullement d'en déduire une définition positive pouvant être généralisable et applicable à un "secteur". La délimitation et définition d'un secteur "formel" ne permet pas de légitimer et de définir un secteur.

Mais bien plus importantes, sont, les insuffisances méthodologiques. La notion de secteur informel est d'une faible portée conceptuelle et analytique⁴⁷. Elle se réfère à une étanchéité des frontières entre ce "secteur" et les autres, à un espace délimité aux contours clairs. Elle suppose des ruptures alors qu'il y a continuité. L'existence dans la sphère urbaine de relations formelles et informelles ne justifie en aucun cas un découpage sectoriel ni l'existence de deux espaces sociaux distincts. Si par exemple on se réfère au non respect de la réglementation pour définir l'informalité, on peut retrouver celle-ci y compris dans le "secteur formel" (non paiement des cotisations sociales, ou des impôts etc.). L'informalité existe à des degrés plus ou moins importants, d'une façon temporaire ou permanente, dans chaque sphère (rurale, urbaine, agricole, industrielle, secteur public, secteur privé) et dans chaque entreprise. L'existence

⁴⁶ B. Lautier, "Les travailleurs n'ont pas la forme" dans B. Lautier, C. De Miras, A. Morice, op.cit.

⁴⁷ Pour C.De Miras, il s'agit "d'une notion scientifiquement faible mais idéologiquement forte". Voir à ce propos De Miras, "L'informel: un mode d'emploi", dans L'Etat et l'informel. op. cit.

d'un secteur composé d'unités entièrement et exclusivement informelles n'a pas de signification concrète. Selon le même critère, le caractère dit informel peut concerner toute l'économie rendant ce découpage non fondé.

De plus, cette démarche assimile abusivement,

une variété changeante de modes d'organisation économique, de combinaisons multiples, qui reflètent aussi bien les besoins changeants du secteur dominant que les capacités de résistance et\ou de transformation des secteurs dominés⁴⁸.

Englober sous un même "secteur" diverses formes d'activité, procède d'une vision figée, où le SI constitue un bloc homogène, alors qu'il y a différenciation et processus de transformation permanent.

Cette méthode tend à réduire la pluralité des formes d'organisation des petits métiers et la gamme des rapports sociaux qu'elles mettent en oeuvre à un secteur supposé uniforme, sans forme et sans organisation. Or "l'informel a la forme", même s'il échappe au contrôle étatiques ou légal, même s'il est prescrit par la loi et n'obéit pas à la codification officielle. Au Maroc, (cf.infra), Il existe bel et bien des rapports sociaux structurés et structurants les petits métiers au niveau organisationnel, tels que le rôle des rapports familiaux, ou d'appartenance communautaires qu'ils soient géographiques ou ethniques. De même en Afrique, de nombreux travaux ont montré la "structuration" par les rapports lignagers.

En fait, considérée commode pour rendre plus aisé le raisonnement, cette

⁴⁸ H.Coing et al, "contradiction dans l'analyse ou dans la réalité? dans vivre et survivre dans les villes Africaines, Revue Tiers-Monde, PUF 1982,p. 55.

catégorie n'en demeure pas moins marquée par une vision empirique voire péjorative et normative. En effet, le SI est défini par des manques, des insuffisances. C'est soit "ce qui manque des formes imposées par l'Etat" (absence de comptabilité, de paiement de l'impôt, de l'enregistrement...) soit des formes du SF, ce dernier constituant la norme. La notion de SI perd toute pertinence analytique; on ne peut considérer l'existence de lois de fonctionnements appréhendées dans leur extériorité, là où il y a hétérogénéité, formes ambivalentes qui peuvent résulter du processus de modernisation des villes, ou s'apparenter à des formes anciennes, ou encore s'expliquer par la présence de couches à hauts revenus, ou tout simplement par la dégradation des niveaux de vie.

La notion simplificatrice de formel/informel n'est plus pertinente lorsqu'il s'agit de rendre compte de la problématique que soulève la présence durable de formes hétérogènes d'activités dans les villes africaines⁴⁹.

- Au niveau de ses fonctions et de sa dynamique, certains travaux considèrent que le SI ne peut jouer un rôle dynamique. De nombreuses enquêtes semblent plutôt infirmer le caractère évolutif de ces activités et montrent plutôt une pléthore rendue possible par une très forte concurrence et une entrée libre sur le marché⁵⁰. Par conséquent, structurer ces activités "risque d'entraîner à l'intérieur même du SI une différenciation entre les unités qui deviennent

⁴⁹ C. Maldonado, Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, BIT, Genève 1987, p.30.

⁵⁰ J.Charmes, "Les contradictions du développement du Secteur non structuré", Revue Tiers-Monde, n. 82, avril-juin, 1980.

rentable par soutien de l'Etat et, celles, qui seront éliminées par la concurrence".

On ne peut raisonner en termes de deux pôles. L'utilisation de cette notion en donne plutôt une définition négative et reflète davantage des manques. Dès lors, les activités informelles selon d'autres, ne peuvent trouver leur expression théorique que dans le cadre de la domination. Le SI renvoie à la "Petite Production Marchande"(PPM).

2. 3 Les approches en termes de domination et de soumission au mode de production capitaliste.

Le "SI" n'existe, selon ces thèses, que par sa relation avec le secteur formel capitaliste. C'est par conséquent à partir de cette relation qu'il faut l'appréhender et non à partir de critères empiriques. Il n'y a pas de rapports d'extériorité, mais soumission au capital et détermination par le capital. Les petites activités s'insèrent dans la totalité constituée par le capital dont elles tirent leur logique et leur dynamique. Plusieurs interprétations sont proposées.

2.3.1 L'approche de la marginalité

Cette proposition s'est développée à partir des travaux sur l'Amérique Latine⁵¹. Les formes spécifiques d'insertion des économies dépendantes au capitalisme impulsent le développement au sein de ces pays des pôles marginaux

⁵¹ M. Iconicoff et S. Silvia, "Armée de réserve, Marginalité et secteur informel". *Revue Tiers-Monde* n 82 Avril juin 1980. Voir également les travaux de Quijano, Dos Santos, sur l'Amérique Latine.

(ou de la marginalité). l'exclusion en serait le trait permanent: exclusion des mécanismes de production modernes, exclusion géographique et prolifération des activités refuges. Il existerait un secteur qualifié de parasitaire, frange de la population en situation de surabondance, qui ne jouerait pas le rôle d'une armée de réserve, mais qui au contraire, se révélerait a-fonctionnelle par rapport aux besoins du capital. La marginalité renvoie à la dysfonction, à l'exclusion, à la faiblesse ou à l'irrégularité des revenus.

2.3.2 La problématique de la petite production marchande et l'articulation des modes de production.

D'autres auteurs⁵² vont plutôt rendre compte du caractère fonctionnel que joue la petite production marchande (PPM) à l'égard du procès de valorisation du capital.

*L'articulation de la petite production marchande au capitalisme

On s'intéresse dans cette optique plus à l'unité de production et à la dépendance des micro-unités. Centrant leur analyse sur l'artisanat et la PPM, un certain nombre de travaux se fondent sur l'existence d'un mode de production

⁵² C.Gerry, Petty producers and the urban economy, Genève BIT, 1974. O. le Brun, Mécanismes de dissolution-conservation, développement de l'artisanat et problématique de l'éducation formation dans les zones urbaines d'Afrique, Dakar. BREDÁ, 1973, C. De Miras La formation du capital productif privé Ivoirien, ORSTOM, 1976. Pour une synthèse de ces travaux, cf. P.HUGON, La petite Production Marchande et l'emploi dans le secteur informel. Le cas Africain. Université ParisI IEDDES, 1977.

simple de marchandises ou d'une PPM corporative artisanale, ayant une rationalité particulière, articulée et dominée par la grande entreprise moderne capitaliste. Les sphères urbaines se caractérisent par la domination des formes capitalistes sur des micro-unités non capitalistes. C'est davantage dans leur préservation et leur soumission à sa logique que le capital se révèle plus efficace. La PPM est à l'origine d'un transfert de valeur vers le secteur dominant, transfert de valeur qui serait supérieur à celui découlant de l'exploitation d'une force de travail salariée. Dans ce sens on ne peut plus parler de survivances mais de réinterprétation des rapports sociaux anciens et de création du capital.

La PPM artisanale serait antérieure au capitalisme, se caractérise par certains traits et aurait une logique propre de fonctionnement: propriété familiale des moyens de production, contrôle du procès de travail par les travailleurs, faiblesse du salariat, rapports sociaux de type familiaux et patriarcaux. Le but de la production n'est pas la réalisation d'un profit mais la satisfaction des besoins des producteurs et de leur famille et les revenus tirés de l'activité (y compris des petits patrons qui eux mêmes travaillent) sont à la fois ceux du travail et du capital. D'autres traits tels le caractère rudimentaire du matériel, l'absence de recours aux institutions officielles de crédits, des qualifications acquises au sein de l'unité, spécifient la PPM. Ces unités de sont essentiellement créées par des migrants ruraux ou des anciens apprentis.

Dans ses rapports avec le capitalisme marchand, la PPM cède ses produits à un prix qui est inférieur à la valeur qui y est incorporée. Dans le SI, cela se manifeste par des niveaux très bas de rémunération du travail et, des profits

faibles. Mais quoi qu'il en soit, la PPM continue à fonctionner selon sa logique propre.

D'aucuns⁵³, mettent l'accent sur les relations entre les petits producteurs et les grandes entreprises et montrent la grande dépendance des premiers à l'égard des secondes, aussi bien par l'achat des matières premières, biens d'équipement que par les ventes et la transformation. Pour d'autres, il existe un processus de "dissolution-conservation"⁵⁴ car le capitalisme cherche à la fois à se subordonner l'artisanat qui approvisionne les grandes unités en produits et en matières premières bon marché, et à la dissoudre du fait de la concurrence qu'elle lui livre. On souligne également l'indépendance formelle des petits producteurs indépendants à l'égard des commerçants.

* Pour d'autres encore, le caractère fonctionnel de la PPM relève d'autres explications. Celle-ci serait de nature capitaliste, dans un secteur où la productivité est faible, la composition organique faible et où elle recevrait une rémunération inférieure⁵⁵. Le producteur serait son propre capitaliste et son propre salarié. Il serait rémunéré à la fois selon la valeur du capital qu'il met en oeuvre et selon son travail.

⁵³ C. Gerry, op. cit.

⁵⁴ Le Brun, op. cit.

⁵⁵ LE Brun, C. Gerry 1975, ibid

2.3.3 Les insuffisances de ces approches: une même vision sectorialiste.

Les analyses sur la marginalité⁵⁶ ont certes le mérite d'avoir abordé des activités ne relevant pas que du "haut de gamme", mais elles ne s'intéressent qu'à cette frange spécifique. Par ailleurs, on ne peut assimiler des activités multiformes se livrant à des travaux diversifiées à une sphère dysfonctionnelle par rapport au capital. Il existe bien des interrelations entre les différentes composantes de la structure urbaine. Ajoutons que si le concept de marginalité est spécifique aux sociétés Latino-Américaines. On ne peut en faire une catégorie universelle. Il peut difficilement rendre compte de la réalité Marocaine où les logiques sociétales, les cheminements historiques et les formes d'insertions externes sont différentes. En outre, parler de phénomène marginal quand ces activités absorbent près de 50% de l'emploi total est irrecevable. S'il n'est pas question de nier un certain degré de non intégration mais le concept de marginalité a des difficultés à rendre compte du SI en tant que totalité socio-économique. Ainsi des travaux⁵⁷ ont montré, à ce propos, comment les marginaux tout en étant exclus de la sphère de la production du capital appartiennent en fait à la sphère de la circulation, en prenant en charge la reproduction de la force de travail, en l'absence de cette même prise en charge par les organismes socialisés. On ne peut plus parler de dysfonction, d'exclusion, mais de liens organiques. Le SI réduirait ainsi le coût de reproduction de la force

⁵⁶ Nous développerons plus en détail cette analyse dans la cadre de la deuxième partie.

⁵⁷ C.Meillassoux, Femmes, greniers et capitaux, Maspéro, Paris 1975.

de travail

Dans le cadre de la deuxième proposition, il y aurait transfert de valeur de la PPM vers le MPC. Elle serait antérieure au MPC. Il nous semble que cette affirmation ne peut être généralisable à l'ensemble des petits métiers.

S'il est incontestable que certaines activités ne peuvent être considérées comme un produit pur et simple du capitalisme mais sont ancrées dans l'histoire comme c'est le cas de l'artisanat à Fes⁵⁸, Il n'en demeure pas moins vrai que la plupart des petites activités urbaines sont de création récentes et qu'elles se sont développées avec la crise. A titre d'illustration, l'enquête que nous avons menée à Fes dans la petite confection mécanisée, sur laquelle nous reviendrons dans la deuxième partie, a montré que 57% des unités ont moins de 10 ans et 88% moins de 20 ans. Dans de nombreux cas, la PPM est un phénomène de modernité et non de tradition.

En outre, supposer que le capital se valorise, par ponction de valeur de la PPM, c'est considérer que la loi de la valeur fonctionne dans le cadre des formes de production non capitalistes. Or cette hypothèse soulève des difficultés. En premier lieu, elle suppose que les rapports sociaux qui se nouent autour de la production opposent le travail au capital alors que la plupart des activités, fonctionnent sur une base non capitaliste, qu'elles produisent non des marchandises mais des produits et services, des valeurs d'usages. La loi de la valeur suppose la généralisation de la marchandise, elle est spécifique au MPC.

⁵⁸ Les traditions et l'ancienneté de certaines activités comme les tanneries remontent au onzième siècle et témoignent d'une présence d'un passé encore vivace.

En second lieu, cette "loi fondamentale" du capitalisme tendrait à homogénéiser les espaces socio-historiques. Disposant de forces endogènes, le capitalisme se déploierait de façon mécanique et continue, déterminant les logiques propres. Certes, la thèse de l'articulation des modes de production arrive à formuler certaines données empiriques, cherchant à montrer les spécificités de chaque société. Toutefois, en se référant à un système cohérent (mode de production) là où il y a formes complexes, différemment articulées au MPC, elle n'est pas absente d'une certaine vision dualiste.

L'hétérogénéité des formes de production permet difficilement de partir de l'hypothèse que le capitalisme homogénéise et régule exclusivement des activités aussi différentes que l'artisanat de production, les activités de micro-détails ou de survie.

- Sur le plan méthodologique, l'analyse en termes de PPM se situe au niveau de la totalité contradictoire et des liaisons entre les sous systèmes économiques différents. Elle suppose également des recensements exhaustifs, donc lourds. Le caractère globalisant de l'analyse sous estime l'hétérogénéité et la diversité des situations.

- Enfin, en privilégiant les activités du "haut de gamme" telle que l'artisanat, l'analyse des liaisons avec la sphère rurale et le marché du travail reste sinon absente du moins très superficielle. Or nombre d'activités résultent d'abord de l'exode rural et leur dynamique est indissociable de leurs articulations avec le

marché du travail⁵⁹.

2.4. Dynamique du SI: possibilités d'accumulation ou processus involutif?

L'un des éléments de controverse autour du secteur informel, est celui de ses capacités ou non d'accumulation. Si, en effet, la plupart reconnaissent l'existence de deux types d'unités⁶⁰ constitutifs du SI, les unités évolutives qui accumulent et les unités involutives dans l'incapacité de dégager un surplus, les interprétations quant à elles divergent.

La perspective dualiste découpe le SI en deux franges; la frange traditionnelle et la frange moderne ou intermédiaire, reconnaissant l'existence de potentialités d'accumulation à cette partie "transitionnelle". Les unités appartenant à cette catégorie peuvent connaître un développement graduel vers les entreprises capitalistes ou une "évolution vers la société technicienne"⁶¹, celle de la rationalité et de l'efficacité, s'adaptant de sorte à l'économie moderne. La distinction entre ces différentes activités s'opère par des facteurs techniques internes. Les possibilités d'accumulation s'expliqueraient par des caractéristiques

⁵⁹ Cf, deuxième partie.

⁶⁰ Nihan(1980) découpe le SI en un secteur non structuré moderne et traditionnel, Lachaud(1988) parle d'un secteur informel évolutif ou de transition et d'un secteur informel involutif, J. Charmes (1987) quant à lui distingue le secteur de subsistance du secteur de transition.

⁶¹ J.P.Lachaud, M.Penouil. Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique. Centre d'économie du développement. Ed. Pedone,1987.

internes, propres au SI, tels que le faible niveau de qualification de la main-d'oeuvre ou l'incompétence dans la gestion.

D'autres travaux s'accordent à remettre en cause la thèse du développement graduel, montrant que le surplus dégagé est insignifiant et que la majorité des unités se trouvent dans l'impossibilité d'accumuler. Selon J.Charmes⁶², loin de constituer des activités transitionnelles, ces activités s'auto-reproduisent, compte tenu d'une forte concurrence et d'une entrée libre sur le marché. Dans le cas de la Tunisie, l'auteur montre comment face à la concurrence, des unités à faible productivité, les ateliers artisanaux réduisent leur coûts, allongent la durée d'apprentissage, licencient des apprentis qui en l'absence d'emploi créent des unités clandestines et concurrencent les ateliers. Cette expansion quantitative, comme manifestation d'un "processus involutif" est également confirmée par P.Hugon dans l'enquête réalisée sur les petites activités marchandes à Madagascar⁶³. C.De Miras dans ses différents travaux insiste également sur l'impossibilité d'un développement graduel, le caractère involutif et l'impossibilité d'accumuler. L'auteur distingue un secteur de subsistance dominant, à faible surplus, dans l'incapacité d'accumuler, faiblement capitalisé et mobilisant des apprentis, d'un secteur de "transition" évolutif, plus capitalisé, dégageant un surplus et le réinvestissant. Ce qui se multiplie, ce sont les activités

⁶² Op.cit. (1980, et J.Charmes, "Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement?" L'Homme et la société. Vers quel désordre mondial? n° 3-4, 1992.

⁶³ P.Hugon, Les petites activités marchandes à Tananarive, exemple d'un processus involutif IEDES, 1981.

de subsistance du fait que cette frange de l'informel est soumise à un double mouvement d'extension et d'éviction. Cette contradiction se résout à la fois par la mobilisation d'apprentis peu rémunérés et par la dégradation du matériel. Le tout débouchant sur l'impossibilité d'accumuler.

Même lorsque le processus d'accumulation existe, il est extérieur aux activités artisanales (puisqu'il est réalisé par des fonctionnaires) et résulte le plus souvent d'une action d'aide de l'Etat et non de potentialités internes.

Dans d'autres situations, l'existence d'un surplus ne s'accompagne pas toujours d'un investissement et d'une accumulation. D'abord en raison des logiques des acteurs qui, dans un univers qu'ils ne maîtrisent pas, optent pour des stratégies de minimisation des risques, en diversifiant les activités, plutôt que pour "l'accumulation" et la maximisation des gains, souvent incertaine. Ensuite, dans certains cas, ce sont les salariés du secteur moderne ou de la fonction publique qui créent les activités, imposant la pluri-activité dans un contexte marqué par la dégradation des revenus (De Miras). Les activités informelles s'intègrent et s'expliquent, en conséquence, par les diverses stratégies de recherche de complément de revenus des ménages et trouvent leur signification dans le cadre de la reproduction de la société urbaine.

C'est sans doute davantage sur la destination du surplus que sur son existence qu'il faut s'interroger, pour expliquer l'impossibilité d'accumuler de la part des artisans. Ces derniers se maintiennent dans le stade de la simple reproduction en raison du rôle que jouent les liens ethniques et familiaux et de l'articulation entre le monde du travail et celui du hors-travail. Le surplus dégagée ne fait pas l'objet d'accumulation mais d'une redistribution dans le

cadre des logiques de solidarité ou des obligations réciproques⁶⁴(cf. infra).

En définitive aussi bien pour la vision dualiste, que pour l'analyse systémique marxiste, le SI ne peut être défini que par ses fonctions économiques: poche de sous-emploi, fonction de substitut à la formation professionnelle, armée industrielle de réserve... "il ne peut être qu'un réservoir ou un déversoir (...) le "secteur informel" est inventé parce qu'on a d'emblée défini ses fonctions⁶⁵". La dynamique du SI montre toutefois, qu'il existe d'autres dimensions explicatives que son seul rapport au capitalisme. Dans cette optique, les hypothèses suivantes nous serviront de fil directeur.

3 Les hypothèses de travail.

Considérer les activités informelles, non salariales ou de PPM, comme de simples catégories en voie de disparition ou comme la résultante d'une simple logique abstraite du MPC, procède d'une vision réductrice. Plusieurs pistes seront explorées, notre souci n'étant pas de découvrir la "bonne" mais de dégager la pluralité des explications à cerner et des facteurs à l'oeuvre, si on veut comprendre et "intervenir" au niveau des activités informelles.

⁶⁴ A.Morice, "Ceux qui travaillent gratuitement: un salaire confisqué" in Classes ouvrières d'Afrique noire, Paris, Karthala. ORSTOM, 1987.

⁶⁵ B.Lautier op. cit.

* Des activités hétérogènes et multiformes.

La complexité et l'hétérogénéité des formes non salariales nous amène à relativiser aussi bien la vision déterministe (détermination par le capital) que la vision multi-critères, étudiant les deux secteurs dans leur rapport d'extériorité.

Cette hétérogénéité aujourd'hui n'est plus à démontrer: Les activités informelles urbaines sont d'abord composées d'une multitude de petits métiers qui peuvent s'organiser et se défaire en fonction de la créativité des agents urbains vivants dans un environnement instable et précaire. Elles sont constituées aussi d'activités artisanales et également d'activités informelles proches par leurs caractéristiques des unités modernes. Ces dernières ne peuvent être réduites à des activités illégales ou clandestines. Il existe bien une palette variée d'activités allant des petites unités ayant dépassées le stade de la simple reproduction à des activités marginales et, entre les deux, se situent plusieurs autres composantes: travail à domicile, activités de subsistance ou de survie etc. Plus généralement, on peut distinguer:

- Les activités qui connaissent une dynamique évolutive. Elles sont porteuses d'accumulation, sont potentiellement génératrices d'emplois et de revenus. Les barrières à l'entrée dans ces activités sont moyennes ou fortes. La menuiserie, la mécanique automobile, certains segments de la coordonnerie peuvent être classés dans cette catégorie. Concurrençant le secteur moderne par les produits de relative bonne qualité qu'elles proposent, elles utilisent généralement des machines et une main-d'oeuvre relativement qualifiée.

- les activités artisanales qui peuvent être de tradition très anciennes et, les activités commerciales faiblement capitalistiques, au sein desquelles le procès de production repose sur le travail du patron et de certaines catégories d'actifs, comme les apprentis.

- D'autres activités connaissent une dynamique de type involutif ou de survie. Numériquement plus importantes que les précédentes, ne disposant pas de capital aussi dérisoire soit-il, les revenus qu'elles distribuent sont faibles, ne dépassant guère le stade de la subsistance. Ces petits métiers constituent le réceptacle des jeunes et des migrants et de plus en plus de femmes. Les catégories d'accumulation sont inappropriées pour les caractériser. Elles se reproduisent selon un mode végétatif et satisfont des besoins peu liés à l'expansion du secteur moderne, ceux d'une clientèle instable et peu solvable. C'est le cas, entre autre, de certains segments de la petite confection et du petit commerce. Ces activités sont en expansion, compte tenu des faibles barrières à l'entrée. Elles obéissent à des logiques sociales et sécuritaires plus qu'à des logiques économiques d'accumulation.

Selon toute évidence, ce découpage global est loin d'exclure des interférences entre les différentes strates de l'informel. Son hétérogénéité reste elle même dynamique, dans le sens où ces activités peuvent subir des transformations permanentes en fonction du type de liaison qu'elles entretiennent avec le système économique global.

- Si, en effet, certaines activités découlent du développement du capitalisme, d'autres sont des réponses et des accommodements devant l'impossibilité

d'accéder aux biens et aux services capitalistes et étatiques et face à l'incapacité de l'Etat e prendre en charge les besoin sociaux ; Il s'agit d'éclairer la diversité des médiations, sans les réduire toutes à celle du capital, en analysant chaque métier.

* Une des hypothèses de travail que nous tenterons d'explorer est celle du caractère discontinu du capitalisme dans les espaces sous-développés. La régulation marchande et capitaliste sont loin d'être exclusives. Autrement dit, les "lois" du marché ne sont pas autonomes. Le fonctionnement de celui-ci provient d'impulsions relevant d'un autre ordre, et non de mécanismes auto-engendrés.

Il en découle que l'histoire n'est ni linéaire ni déterminée et encore moins tracée à l'avance. La logique du capitalisme et du marché n'est pas irréversible et sans limites. elle constamment confrontée aux logiques internes et cheminements historiques propres.

* Cerner, la dynamique des petites activités urbaines, c'est d'abord les replacer dans une perspective historique et globale, c'est les restituer dans le contexte du "type de développement" et du Régime d'accumulation, caractérisé par "une salarisation restreinte". Les "rythmes économiques" des sociétés sous-développées sont en grande partie déterminés par le contexte international et ses turbulences, les politiques mises en oeuvre pour les contrecarrer, provoquant instabilités et parfois ruptures des anciens modes de reproduction social. Sous cet angle, la dynamique de ces activités est à rattacher aux politiques d'interventions coloniales et étatiques en milieu rurale, aux modes d'industrialisation et à l'impact social et économique des chocs extérieurs et

instabilités internationales. La théorie de la régulation nous servira de grille de lecture, livrant quelques éléments méthodologiques sur lesquels on pourra s'appuyer puisque justement elle s'emploie,

à reconstruire un pont entre l'économique et le social en décrivant les réseaux complexes des règles, des normes, des codes et des conventions à travers lesquels s'agencent les rapports sociaux, se définissent les positions respectives, des individus et des groupes, se définissent et se déterminent les régularités toujours fragiles dans l'ordre économiques⁶⁶

Mais si certaines formes sont induites par la crise et/ou résultent du développement capitaliste ou de turbulences internationales, d'autres correspondent à un mode spécifique de régulation, en l'absence d'Etat-Providence et face à l'incapacité du "secteur moderne" à prendre en charge l'excédent "structurel" de la force de travail et de l'énergie humaine d'une façon générale. Elles découlent d'une faible socialisation étatique de la force de travail, libérant en quelque sorte l'Etat de certaines fonctions de régulation et de redistribution.

Alors que dans les pays industrialisés se développe un mode de production et de reproduction de force de travail salarié par les marchandises capitalistes et par le rôle joué par l'Etat-Providence, ce processus reste relativement limité dans les P.S.D. et tend à régresser dans un contexte de crise et d'ajustement. Les petites activités urbaines assurent la reproduction des

⁶⁶ G.Breton et C.Levasseur, "Etat, rapport salarial et compromis institutionnalisés" dans G.Boismenu et D.Drache (Sous la direction), Politique et régulation. Modèle de développement et trajectoire canadienne. Préface de R.Boyer. Montréal et Paris, L'Harmattan, 1990 p. 73

travailleurs et des non productifs et jouent un rôle régulateur et de redistribution, non contre le pouvoir de l'Etat mais parce qu'elles sont des mécanismes de reproduction des sociétés sous-développées elles-mêmes.

* Les activités informelles constituent un procès institutionnalisé⁶⁷,entendu comme celui où les pratiques économiques puisent aussi leur sens de pratiques sociales, de logiques sociétales et n'en sont pas dissociés. Il s'agit par conséquent d'insérer dans la problématique, les règles, les organisations, les codifications autres que marchandes. Les acteurs du SI sont insérés dans des réseaux de règles et de codes. Au Maghreb les codifications familiales et villageoises sont au coeur de l'informel.

Les activités informelles marchandes et les activités non salariales interviennent dans la reproduction et la régulation des formations économiques et sociales sous-développées, également en interconnexion avec la sphère domestique, le travail non marchand et les groupes d'appartenance. Dans les PSD, existent d'autres modes d'allocation des ressources que ceux du marché et qui interviennent activement, autant dans les modes de produire et d'échanger les biens et services que dans le financement, la formation des prix et "le marché du travail". Les rapports sociaux sont associés à une structure économique, mais aussi à de multiples règles et organisations non marchandes. Notre approche sera à la fois économique et sociologique voire anthropologique. La seule dimension économique de l'analyse,si elle est indispensable ne peut être que réductrice dès lors qu'il s'agit de saisir la complexité des petites activités.

⁶⁷ K.Polanyi, op. cit.

Mais cette dynamique puise aussi sa signification dans les appartenances et les logiques de groupes.

* Enfin, cette démarche revient à requestionner la problématique et le contenu même du développement et sa relation à l'économie. Longtemps lié à une approche évolutionniste et dogmatique, le développement a été considéré quelque soit le système de pensée, comme un phénomène qui serait universellement immanent. Or, c'est peut-être dans l'excès de développement (ou tout du moins dans le productivisme) entendu comme trajectoire des sociétés guidées par le modèle occidental que se situe le problème?

En définitive, la synthèse des débats que nous avons présenté, montre que dans une approche comme dans l'autre sont privilégiés dans l'explication la dimension économique, même s'il est vrai que l'approche en terme de petite production marchande est celle qui a incontestablement poussé plus loin l'analyse en prenant en compte les interrelations. Les hypothèses que nous avons développé dans ce chapitre ont pour objet d'engager une approche des activités informelles qui abandonne le principe mono économique et d'interroger d'autres signifiants, même si l'approche économique reste indispensable. C'est donc à travers ces "cadrages" que nous approcherons la dynamique des activités informelles au Maroc. auparavant, il convient de retracer les tendances récentes et les caractéristiques principales de "l'emploi" urbain. Une telle évaluation nous permettra de suivre l'informalisation du "marché du travail".

CHAPITRE 2 : EVOLUTION, ET CATACTERISTIQUES RECENTES DE L'EMPLOI URBAIN: LE MARCHE DU TRAVAIL S'INFORMALISE.

La dynamique et l'extension des activités informelles sont étroitement rattachées à l'évolution des principales mutations du "marché du travail" et de la population active urbaine. L'examen de ces tendances révèle une complexification de "l'emploi": recul de l'emploi officiel, expansion des services, montée du chômage, baisse du salariat et recrudescence des formes non salariales, modalités nouvelles du travail féminin, mobilité sectorielle des actifs... Les données nouvelles de l'emploi et du chômage convergent vers un emploi urbain qui s'informalise. Ces mutations nous permettront de faire ressortir l'aspect ambigu de l'emploi et des activités non salariales, de les relier au mode de développement et à l'échec des politiques économiques, fondées sur l'extension du secteur moderne. Précisons aussi que les notions d'emploi, de sous-emploi et de chômage sont des catégories historiques tributaires des types d'organisation. Ils ne peuvent se réduire à la dimension économique mais intègrent à la fois les dimensions sociales, institutionnelles (nous reviendrons sur ce point dans la deuxième partie).

Après avoir présenté les principales mutations de l'emploi "enregistré" et

du chômage, nous examinerons à travers les données de l'enquête sur le "secteur non structuré localisé", le comportement des activités informelles, sachant toutefois que la mobilité des actifs et le fait que ceux-ci tirent leur revenus et participent simultanément aux activités dans les deux "secteurs" rend ce découpage arbitraire (cf. supra)

1. Les principales mutations et caractéristiques de l'emploi "enregistré".

L'insuffisance des sources statistiques.

Les sources statistiques sur l'emploi au Maroc sont peu nombreuses et de qualité inégale: Elles se limitent à trois recensements, quelques enquêtes sur l'emploi urbain relayées par des enquêtes sur la population active urbaine⁶⁹. Ces diverses sources permettent difficilement d'établir des comparaisons, compte tenu de l'absence d'homogénéité des définitions utilisées, des méthodes d'observation pour recenser les emplois ou en raison de la faible représentativité de certaines enquêtes. Le recensement constitue théoriquement la source la plus exhaustive, les enquêtes sur l'emploi urbain donnent un certain nombre d'informations sur l'emploi, mais dans les deux cas, les catégories utilisées pour l'appréhender ne correspondent pas toujours à la réalité du pays surtout

⁶⁹ Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), caractéristiques socio-économiques de la population, Ministère du plan, direction de la statistique: 1982, 1971 et 1960. Enquête sur l'emploi urbain 1976-1982, ministère du plan, DS. Enquêtes nationales sur la population active urbaine (ENPAU), 1984-1990, Ministère du plan DS

concernant les activités informelles de l'économie. C'est notamment le cas des questions relatives à la profession: les catégories professionnelles utilisées, tirées des nomenclatures en usage en France, permettent difficilement de rendre compte d'une situation dominée par les activités informelles. Alors qu'on a tendance à trop détailler les catégories professionnelles qualifiées, celles qui occupent la majorité des actifs ne le sont pas. Ces sources sont donc loin d'être exhaustives. Mais même si elles occultent de larges pans des activités nationales, ces données présentent l'avantage de fournir des indications sur "l'emploi enregistré", nous permettant ainsi de dégager quelques résultats caractéristiques.

1.1. Baisse de l'emploi urbain et "tertialisation".

Au Maroc, comme dans nombre de pays en développement, un des faits remarquables des deux dernières décennies est la poussée démographique et l'accroissement sans précédent de la population urbaine.⁷⁰ Le tableau suivant, relatif à la période 1980-86, synthétise quelques données récentes concernant la population active urbaine.

La population urbaine en âge d'activité (15-64 ans) a connu un taux d'accroissement de 23 % entre 1982 et 1986 au moment où la population active

⁷⁰ La population totale aurait connu un taux d'accroissement annuel de 3.2 % par an au cours de la décennie 70 et selon les récentes projections des Nations Unis, elle devrait doubler entre 1985 et 2024. En même temps, la population Urbaine a connu un accroissement moyen annuel de 4.4 % entre 1971 et 1982. Voir Population des trois pays du Maghreb: 1985-2025. Nations Unis, 1986.

urbaine a augmenté à un rythme inférieur (21.1 %).

L'emploi, quant à lui a évolué plus lentement au cours de la même période et un certain déclin s'amorce même à partir de 1983. Dans son ensemble, alors que le secteur moderne a connu une croissance de ses effectifs jusque dans les années 1970 (croissance supérieure à celle de la population), ces mêmes effectifs ont stagné et même régressé à partir de 1983. Au total, ces données montrent l'ampleur du défi posé par les problèmes de l'emploi, sous l'effet notamment du resserrement des contraintes financières⁷¹. La "rigueur" dans la gestion imposée par la crise financière a eu des incidences certaines. Conjuguées à la croissance démographique, les possibilités de création futures d'emploi apparaissent limitées, d'autant que certains secteurs semblent avoir connu un degré de saturation, comme le montre l'évolution sectorielle de l'emploi.

Tableau 1: Population active en milieu urbain (1980-1986).

	1980	1982	1983	1984	1985	1986
population d'age actif	4980	5281	5403	5955	6218	6524
population active	2311	2646	2735.5	2824	3003	3212
pop.active occupée	2087	2324	2315	2306	2598	2712
chomeurs	224.0	322.0	420.5	519.0	405.0	500.0
emplois créés	208.0	-9.0	-9.0	292.0	115.0	

Source: C.Morisson. OCDE 1991p.136.

Les effectifs sont en milliers.

⁷¹ Ainsi, les créations d'emploi qui étaient de l'ordre de 208.000, en 1982 ont gravement chuté jusqu'en 1986, enregistrant des pertes d'emploi.

L'examen de l'évolution sectorielle de l'emploi, au niveau national, révèle que certains secteurs ont atteint leurs limites et ne pourront plus absorber la population active comme ils l'ont fait auparavant. Cependant, si les données par secteur, éclairent les évolutions, elles doivent être interprétées avec prudence car elles masquent aussi bien le sous-emploi que l'emploi informel. Cette évolution, révèle la chute de l'emploi agricole (41.9% de l'emploi en 1982 contre 54.8% en 1971), même si ce secteur continue à occuper une part importante de la population active, le déclin de l'emploi dans l'industrie et l'expansion des services.

Tableau 2: Evolution de la structure de la population active occupée urbaine selon les branches d'activité économiques: 1980-1990 (en %).

Branche d'activité	1980	1982	1985	1986	1987	1989	1990
Agriculture, forêt et pêche	5,6	5,9	4,3	4,7	4,4	4,2	3,8
Industries dont:	31,8	31,5	28,1	28,6	28,7	30,2	29,3
.Indust alimentatation	-	-	2,8	2,8	2,4	2,4	2,3
.textile et cuir	-	-	15,0	15,7	16,3	17,0	17,3
.Autres	-	-	10,3	10,1	10,0	10,7	9,7
BTP	8,9	9,0	7,2	7,0	6,9	6,7	7,1
Services dont:	53,5	53,5	60,0	59,1	59,5	58,4	59,4
.commerce	-	-	16,9	17,1	17,7	17,7	18,3
.Réparation	-	-	3,6	3,2	3,4	3,6	3,7
.Transport et commun	5,9	5,9	4,8	4,4	4,7	5,0	5,2
.services personnels	-	-	-	-	-	-	-
et domestiques	-	8,8	8,7	8,4	7,9	7,2	-
.Services à la collectivité	-	-	10,0	9,9	9,9	9,6	9,9
.Administration générale	17,0	15,9	11,8	11,7	11,1	10,0	10,3
.Autres services.	-	-	4,0	4,1	4,3	4,5	4,7
.Activités mal désignées	-	-	0,4	0,6	0,4	0,5	0,2

Source: Tableau établi à partir des différentes enquêtes sur la population active urbaine. 1980-1990.

L'emploi industriel en déclin.

Entre 1971 et 1980, les effectifs occupés dans l'industrie et le bâtiment sont passés de 16 % à 24.7 %, soit un rythme d'accroissement annuel de 13 %.⁷², la construction étant par excellence le débouché de l'exode rural, puisque le caractère saisonnier de l'activité autorise un va et vient entre secteur agricole et cette activité. Toutefois, depuis 1982 la croissance des effectifs s'est considérablement ralentie (-26 % des emplois entre 1982 et 1984 pour le BTP) le secteur industriel est de plus en plus dans l'incapacité d'éponger la population active urbaine (32 % en 1982 et 29.3 % seulement en 1990). Cette réduction des effectifs, à rattacher aux coupures des dépenses d'investissements, (celles de l'Etat notamment, sous la contrainte budgétaire) et à la réorientation de l'appareil productif, n'a pas touché uniformément toutes les branches. C'est ainsi que, dans la branche textile-cuir, l'emploi s'est relativement maintenu. Or cette branche reste fortement conditionnée par les aléas du marché international et fait appel à une main-d'oeuvre féminine selon des conditions de précarité extrême. En revanche, les autres branches (alimentaire, autres industries) font de moins en moins appel à la main-d'oeuvre existante.

L'expansion des services.

Il semble, par contre, que l'essoufflement du dynamisme industriel ait

⁷² A.Chevallier et D.Kessler, *op. cit* p.37.

plutôt renforcé le secteur des services (administratifs et privés). Le gonflement de ce dernier remonte aux années 1970, au cours desquelles il a pu jouer un rôle régulateur du chômage des diplômés, du moins pour sa composante administration. Cette accélération se poursuivra en milieu urbain, au cours de la décennie 80, avec une poussée spectaculaire entre 1982 et 1985, excepté dans l'administration. Comme le suggère le tableau précédent, les actifs insérés dans les services sont passés de 53.5 % à 60 % de la population active urbaine, entre le début et la fin de la décennie 80. Des observations similaires ressortent des données de l'analyse livrées par C.Morisson⁷³ qui montrent qu'à l'exception du commerce et de l'administration, l'emploi aurait doublé dans les services au cours de la décennie 1980 (+57% entre 1982 et 1984). Par contre, dans l'administration générale, la chute des effectifs a été sans précédent depuis 1982, chute liée, comme nous allons l'examiner plus loin, aux nombreuses réductions d'emplois intervenus dans le secteur public et au blocage du recrutement dans la fonction publique. Cette expansion des services et la nature des emplois qui ont été créés au cours de la dernière décennie, révèlent non pas un changement dans la structure productive, mais l'importance et l'évolution nouvelle du secteur des services, en particulier dans sa composante informelle. Un nombre croissant de personnes sans emplois, ou insuffisamment employées ont dû se réfugier dans ce secteur.

⁷³ C.Morisson, Ajustement et équité au Maroc. Série ajustement et équité dans les pays en développement, OCDE,1991.

1.2. L'activité des femmes: une expansion aux marges du salariat.

Bien qu'il ne soit pas reconnu officiellement, le travail des femmes, au Maroc occupe une place très importante et comme dans de nombreux pays (même les pays développés), il est largement sous-estimé. L'activité des femmes souvent saisonnière, partielle ou à domicile, parfois cachée ou peu visible est d'appréhension encore plus délicate. L'examen des données dont nous disposons font apparaître que la proportion des femmes dans la population active n'a pas cessé de croître (20% en 1982 et 29% en 1990). Le taux d'activité des femmes aurait connu une évolution similaire (8% en 1982, 14,6% en 1984, 16,8% en 1990)⁷⁴, évolution qui selon les projections du BIT est appelée à se poursuivre à un rythme plus accéléré au Maroc que dans les autres pays du Maghreb.(30,9% en 2010)⁷⁵

Cette féminisation de plus en plus poussée de la population active, si elle peut être interprétée comme une arrivée en force des femmes sur le marché du travail, est plutôt liée à l'évolution du mode de développement et des choix économiques qui tendent à mobiliser ce type de main-d'oeuvre. Les orientations récentes ont un impact certain sur les modalités nouvelles du travail féminin. En effet, la main-d'oeuvre féminine reste confinée dans les activités de services d'entretien (domestiques, travaux ménagers), mais parallèlement, les femmes se voient de plus en plus introduites dans des branches faisant appel à une main-

⁷⁴ RGPH 1971, 1982 et population active urbaine.

⁷⁵ BIT. Population active 1950-2025. Genève 1986.

d'oeuvre jeune et peu qualifiée, notamment dans le secteur industriel où leur proportion est passé de 46.5 % à 50. % de 1982 à 1990, avec une forte concentration dans l'agro-alimentaire et plus encore dans le textile (70.2 % de la main-d'oeuvre totale selon l'enquête sur l'emploi 1980). Le développement de ces différentes branches va donc conditionner la place que les femmes occupent dans la hiérarchie professionnelle, repérable à travers la répartition de la population occupée par profession. En 1976, plus de la moitié des femmes (52 %) travaillent comme ouvrières ou manoeuvres, les femmes "spécialisées dans les services" représentent une proportion moins importante (19 %), seulement 6 % accèdent à des postes exigeant diplômes et qualifications et 5 % à l'appareil administratif. Cependant l'enquête de 1980 laisse apparaître une régression de la première catégorie (47.1 %) parallèlement à un accroissement de la seconde (21.2 %) et un accès timide des femmes aux professions techniques, scientifiques et libérales⁷⁶. La crise touche donc avant tout les catégories les plus déqualifiées; les services constituant le déversoir par excellence et le lieu d'insertion des femmes sur le marché du travail.

Si donc l'accès des femmes au travail s'est accru, il reste largement circonscrit dans les emplois les plus bas de la hiérarchie professionnelle, et en dépit de cet appel massif des femmes, la grande majorité reste exclue du salariat. Dans l'industrie, seules 39 % sont salariées (comparativement à 69.6 % des hommes). Par contre, la majorité est constituée par des indépendantes⁷⁷ (52.5 %),

⁷⁶ Enquête sur l'emploi, 1980, op.cit.

⁷⁷ La proportion des indépendantes est révélatrice de l'importance des

des apprenties aides familiaux (7.3%), la catégorie "employeur" étant insignifiante (1.1%)

La participation des femmes s'accompagne donc d'un mode d'insertion spécifique, relevant d'une organisation du travail aux marges du salariat: mise au travail à domicile, dans l'artisanat, sur la base d'organisation ancienne, mais dont le contenu découle du travail industriel.

Toutefois, les modalités nouvelles du travail féminin qui s'ajuste au tassement de l'emploi officiel sous l'effet des politiques d'ajustement structurels, touche de nombreuses femmes occupées dans le secteur exportateur, tels la confection et le textile. Mais cela ne signifie pas retrait des femmes de l'occupation. Le repli sur les activités indépendantes à domicile ou de petite production, constituent des modalités qui se redéplient, manifestant de la sorte un changement dans la structure du travail des femmes. Nul doute que les orientations actuelles circonscrivent le travail des femmes aux marges du salariat, c'est à dire

que les détenteurs de ces emplois se trouvent à la marge d'un ensemble d'espaces socio-économiques et sont à même, de passer continuellement ou facilement d'un espace à l'autre⁷⁸

activités non salariées chez les femmes ou encore de la combinaison entre activité salarié et indépendante souvent à domicile ou à temps variable, combinaison d'autant plus facile, que les branches dans lesquelles elles sont insérées se caractérisent par une forte rotation de la main-d'oeuvre.

⁷⁸ M.Lallement, "Travail à domicile et marges du salariat", Economies et Sociétés, serie économie du travail, n° 16, Avril 1990, p.85.

1.3. Le déclin du salariat et le renforcement des formes non salariales

Depuis le début de la décennie 1980, de nouvelles structures de l'emploi se mettent en place face à la désalarisation de l'emploi.

1.3.1 Déclin et perméabilité du salariat

Durant les années 80 la salarisation est en perte de vitesse!

Alors que la décennie 70 fut marquée par une progression relativement lente de la salarisation avec un accroissement de la proportion des salariés au sein de la population active, il n'en va plus de même au cours de la décennie 80 où on assiste à un coup d'arrêt.

Tableau 3: Evolution du salariat par rapport à la population active (1960-1982): en milliers.

	1960	1972	1977	1982
Population active(1)	3254	3981	4937	5999
Taux d'activité(2)	38.0	26.2	27.1	29.6
Salariat (3)	1128	1451	1975	2430
3/1 en %	34.6 %	36.4 %	40 %	40.5 %

Source: Recensement de la population 1960, 1982. Mission de la BIRD rapport de base sur l'économie Marocaine-projections à long terme. Octobre 1979.

Après avoir progressé lentement au cours des années 1970, la proportion des salariés dans la population active urbaine occupée a chuté au cours des années 1980. Les salariés évalués à 69.3 % des actifs en 1982, n'en représentent plus que 60.3 % en 1990⁷⁹ et c'est dans l'industrie que la régression est la plus forte. En revanche, ce sont dans les activités de commerce et de services, que la réallocation des effectifs salariés et des employeurs s'effectue.

Tableau 4: Répartition des salariés et des employeurs par branche d'activité (1976-1984) en %

Branche d'activité	1976		1984	
	Salariés	Employeurs	Salariés	Employeurs
1-agriculture, forêt, pêche et activités assimilées	6.4	25.4	3.7	11.3
2-Industrie (y compris bâtiment)	41.0	33.5	32.9	34.9
3-Tertiaire.	49.3	38.9	63.0	52.2

Source: * résultats de l'enquête sur l'emploi urbain. 1976.
* population active, rapport de synthèse. Direction de la statistique 1984.

Ce grossissement des salariés et employeurs dans le tertiaire mérite qu'on s'y arrête. On peut se demander, en effet si ce phénomène n'est pas plutôt

⁷⁹ RGPH 1982 et Enquête sur l'emploi urbain, DS, 1990.

significatif de la vulnérabilité de la situation, aussi bien des salariés que d'une certaine catégorie d'employeurs, débouchant sur leur élimination du secteur productif et leur réinsertion sous des statuts différents? Le passage ou plutôt l'éviction des activités industrielles vers le tertiaire (commerce et services) s'opèrent-ils sous le même statut pour les salariés ou plus vraisemblablement sous le statut de non salarié (indépendant, petit associé ou aide familial)?

De fait, ce qui est entendu comme salariat par les enquêtes ne doit pas faire illusion, et doit être interprété avec prudence. Le salariat typique est vraisemblablement suréstimé puisqu'on introduit pas de distinction entre la nature temporaire ou permanente de celui-ci.

Or, les pratiques du travail temporaire demeurent la règle puisque les emplois créés, sont surtout le fait de branches exportatrices, caractérisées par un sous-emploi important et, où les mécanismes d'appel à la main-d'oeuvre restent étroitement tributaires des fluctuations des marchés extérieurs. Par conséquent, les entrées sur le marché du travail sont non seulement aléatoires, mais se font sous forme d'emplois occasionnels, temporaires ou saisonniers, caractérisées par leur précarité. L'absence de fixation constitue une des caractéristiques essentielle du salariat.

Manifestement, ce tassement du salariat s'accompagne de formes d'occupation spécifiques, favorisant l'émergence de nouvelles formes d'emploi ou s'appuyant sur les anciennes formes: pluriactivité s'exerçant auprès de plusieurs employeurs, emploi indépendant dans le secteur informel, repli sur la petite production marchande, auto-emploi et ceci dans un contexte de crise du

secteur moderne.

1.3.2 La montée des formes non-salariales.

La montée de formes d'activité de petite production ou de services, mobilisant la main-d'oeuvre sous d'autres statuts que le salariat n'est pas un phénomène nouveau. Mais, la crise de l'emploi et la mise en défaut de l'emploi salarié l'ont accéléré. Les informations dont nous disposons ne permettent de cerner l'emploi non salarié que d'une façon approximative, elles n'en constituent toutefois pas moins un repère permettant de dégager quelques résultats. Non appréhendée statistiquement, la montée de l'emploi non salarié peut être repérable à travers les statistiques des situations professionnelles.

Tableau 5: Evolution de la structure de la population active selon la situation dans la profession (en %) 1982-1990.

	1982	1985	1986	1987	1989	1990
salariés	69.3	65.5	66.7	66.2	60.0	60.3
Indépendants	21.7	17.9	15.8	15.2	17.4	17.6
employeurs	4.3	2.6	3.0	3.4	3.6	3.7
travailleurs à domicile	-	6.0	6.6	6.6	7.3	7.0
aides familiaux	4.7	2.9	3.1	3.5	4.5	4.8
Apprentis	-	3.3	2.9	3.1	3.8	3.5
Associés ou membres d'une coopérative	-	1.7	1.5	1.7	2.7	3.4

Source: statistiques élaborées à partir des différentes enquêtes de la direction de la statistique.

Cette répartition révèle en effet:

-La tendance à la montée des indépendants: Ceux-ci constituent la deuxième catégorie importante de la population active. Leur part a stagné entre 1979 et 1981 (22 % et 22.6 %) pour regresser après 1982. Il faut toutefois signaler que la progression des indépendants semble à nouveau reprendre à partir de 1989, contribuant à 21 % des emplois créés. Le nombre des indépendants est loin d'être négligeable, encore faut-il préciser que la plupart des petits producteurs qui se lancent le font d'une manière non officielle et ne sont donc pas déclarés si bien que les statistiques que nous avons ne reflètent que partiellement la réalité. De plus, les travailleurs indépendants sont plus fortement présents dans les activités de services et de commerce où leur repérage est encore plus problématique.

-La recrudescence des apprentis des aides familiaux, des travailleurs à domicile, des petites associations et de la multiactivité

En revanche, la proportion des apprentis et aides familiaux a connu une avancée significative depuis 1979 (4.6 % en 1979 et 8 % en 1990), de même que la catégorie des travailleurs à domicile et les associés dont les effectifs auraient plus que doublé. Ces catégories d'emploi ne sont pas toujours déclarées et sont probablement fortement sous estimées. Sans définir pour le moment ces catégories, leur recrudescence montre le caractère de plus en plus ambigu et complexe du marché du travail. Ajoutons que La multiactivité (cumul d'une activité salariée et non salariée, souvent indépendante dans le SI), liée souvent à la régression des niveaux de vie des ménages urbains, tend à devenir une

pratique courante. Or cette multi-activité n'est pas appréhendée non plus par les enquêtes.

1.4. La montée et caractéristiques nouvelles du chômage.

Le chômage qui se développe durant les années 80, manifeste des caractéristiques nouvelles et touche des catégories qui jusque là étaient épargnées. Selon les données dont nous disposons, le nombre de chômeurs a presque doublé pour l'ensemble de la population marocaine entre 1971 et 1982 et taux de chômage en milieu urbain serait passé de 9% en 1980 à 16.3% en 1989. Dans la réalité, il approche les 20%.

Tableau 6: Population active en milieu urbain (1980-1986)

	1980	1982	1983	1984	1985	1986
Population d'âge actif (15-65 ans)	4980	5281	5403	5955	6218	6524
Population active	2311	2646	2735.5	2824	3003	3212
Population active occupée	2087	2324	2315	2306	2598	2712
Chomeurs	224.0	322.0	420.5	519.0	405.0	500.0
Emplois créés	-	208.0	-9.0	-9.0	292.0	115.0

Source: Annuaire statistique du Maroc.
C.Morisson (1991) p.136

Le nombre de chômeurs aurait plus que doublé entre 1980 et 1986, alors que la demande de main-d'oeuvre a stagné (-18000 emplois en deux ans). Les catégories les plus touchées sont des jeunes, des femmes et, de plus en plus, des diplômés.

Concernant les jeunes, le taux de chômage atteint un niveau record pour les moins de 25 ans (36% en 1984), taux largement supérieur à la moyenne nationale. Il s'agit d'un chômage d'insertion, qui atteint les tranches d'âge où le taux d'occupation est traditionnellement le plus élevé⁸⁰. De plus, l'élévation du niveau de scolarité ne s'accompagne pas systématiquement d'une baisse du taux de chômage.

Le chômage des diplômés.

L'accès à l'emploi officiel devient de plus en plus problématique pour les diplômés. L'une des caractéristiques nouvelles du marché du travail dans les années 80, c'est que le chômage touche les jeunes quelque soit leur niveau d'instruction, mais de plus en plus les diplômés. Le gros des chômeurs ont un niveau d'éducation supérieur au secondaire. C'est ce qu'on peut constater à travers les enquêtes sur la population active urbaine, qui montrent une évolution tout à fait nouvelle par rapport aux années 1970.

⁸⁰ Pour plus de détails, voir C.Morisson *op. cit.* 1991, p.50

Tableau 7: Evolution du niveau scolaire de la population en chômage 1984-1990 (en %).

Niveau scolaire	1984	1990
Néant	27.1	14.3
Primaire	40.1	31.3
secondaire	27.6	43.4
supérieur	2.3	9.6
Autres niveaux	2.8	1.3
Non déclaré	0.1	0.1
Total	100.0	100.0

Source: Population active urbaine 1990. Direction de la Statistique (DS)

Certes, les chômeurs sans diplômes et ceux détenteurs d'un CEP sont relativement plus nombreux, mais le chômage qui les frappe a tendance à baisser et c'est plus les sortants de l'enseignement secondaire (43.4 % en 1990 contre 27.6 % en 1984) et supérieur (9.6 % contre 2.3 % entre les mêmes dates) qui sont de plus en plus touchés.

Aussi, dans un contexte marqué par une forte croissance démographique, une importante demande sociale d'éducation, des contraintes financières et de faibles perspectives d'améliorations d'emploi, il est peu probable que la situation évolue favorablement pour les diplômés. Les activités informelles et notamment l'emploi indépendant pourraient-ils constituer une alternative pour ces catégories?

. Le chômage des femmes.

En dépit d'une féminisation de la population active, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes durant les années 80. En 1990, le taux de chômage féminin, s'établit à 20.4% en milieu urbain, contre 14.2% pour les hommes⁸¹ et ce sont encore une fois les catégories les plus jeunes qui sont concernées. La part des femmes dans le chômage total passe de 28% en 1982 à 34% en 1986⁸²

Cette montée du chômage des femmes, signe d'une plus grande fragilité de leur insertion, est liée en grande partie à la nature du système productif, dont la caractéristique principale est d'entretenir la précarité de l'activité féminine, sous la forme d'une main-d'oeuvre occasionnelle circulant entre pôle formel et pôle informel, selon les aléas des marchés extérieurs (textiles et confection). Cette baisse des effectifs féminins depuis 1982, aurait touché les principales professions, les industries et le commerce, à l'exception des services. Elle serait révélatrice du renversement de la tendance de l'accroissement de l'emploi féminin qui aurait dominé la période 1977-82.

La montée du chômage des femmes ou des autres catégories s'accompagne d'insertion dans des petites activités non salariées, souvent dans les services (domestiques), considérés comme secteur refuge ou à domicile. La

⁸¹ Population active Urbaine, Direction de la Statistique, 1990.

⁸² C. Morisson, OCDE, op. cit. p. 51.

mobilité du salariat vers une activité informelle se fait d'autant plus aisément qu'elle s'effectue vers des branches n'exigeant la plupart du temps aucun capital: Tout au plus un petit métier, une machine à coudre et l'installation à domicile assurent la reconversion, renforçant de la sorte la strate de l'informel la moins créatrice de revenus et d'emplois.

En définitive, en raison de l'insuffisance des créations d'emploi dans le secteur moderne et dans la fonction publique, de l'augmentation du volume global de la main-d'oeuvre, une part importante de celle-ci s'oriente vers différents métiers et activités urbaines. C'est la question sur laquelle nous allons à présent nous pencher. Nous montrerons, plus loin, d'une façon plus précise quelle strate de l'informel se renforce et quelle catégorie d'emploi s'y développe, sous l'effet des PAS.

2. Dynamique et caractéristiques des activités "informelles" urbaines au Maroc: Les "entreprises non structurées localisées".

2.1 Poids et niveau des activités informelles.

Dans les PSD, les différents travaux qui se sont penchés sur les petites activités urbaines et les formes d'emploi qu'elles mettent en oeuvre admettent que celles-ci occupent 20 à 60 % de l'emploi urbain. Ces travaux font également état d'une relation inversement proportionnelle entre le PNB par tête et le degré

d'informalisation de l'emploi. Ainsi l'emploi informel serait plus élevé en Afrique et en Asie (40 à 50 % de la population active urbaine) qu'en Amérique Latine⁸³.

Pourtant, l'appréhension du poids de ces activités s'avère délicate et jusque là aucune étude exhaustive qui prendrait en considération les différentes composantes du "SI", et notamment les activités les plus "marginales" (ambulantes, à domicile...) n'a été réalisée. Les enquêtes quand elles existent ne retiennent que l'unité ou l'établissement visible et localisé.

L'estimation de l'emploi dans le secteur informel au Maroc varie selon les sources utilisées, les définitions et le champ retenus par les enquêtes et les hypothèses à la base de telles estimations. Dès lors, les résultats obtenus sont à prendre avec d'autant plus de prudence qu'ils concernent une réalité différenciée, mouvante et multiforme.

Selon les estimations faites par M.M'rabet⁸⁴, le SI aurait connu une expansion notable; de 69 % de la population active urbaine en 1971, il représenterait en 1982, 76 % de ladite population. De tels résultats sont obtenus en incluant dans le "SI" les apprentis, les indépendants, les aides familiaux et les "mal désignés" d'un côté, et les salariés et employeurs des établissements de

⁸³ Cf. tableaux en annexes.

⁸⁴ M'Rabet, M. L'emploi au Maroc: sources d'information, niveaux, structures et difficultés d'approches. Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat, 1984.

moins de dix travailleurs de l'autre. Les mêmes estimations font apparaître que l'emploi informel aurait connu une véritable prolifération puisque son évolution a été beaucoup plus rapide (6.9 %) que celle de l'emploi dans le secteur moderne (3.3 %). Il existerait donc, une relation inversement proportionnelle entre emploi formel et informel. Cette caractéristique n'est d'ailleurs pas spécifique au Maroc, puisque la même tendance se dégage dans nombre de pays sous-développés⁸⁵.

Sur la base du critère de la population active non agricole et non salariée, tiré du recensement de la population de 1982, la part des activités informelles dans l'emploi total est estimé à 32.8% si on ne tient compte que des aides familiaux, des actifs indépendants et des employeurs. Toutefois, si on intègre en plus de ces catégories, la main-d'oeuvre des entreprises de moins de dix travailleurs, l'emploi informel est estimé à 56.9%, pour un PNB de 900\$ par habitant⁸⁶. Cette estimation qui intègre à la fois les données du recensement général de la population et les statistiques des établissements économiques, établit une distinction entre secteur informel et secteur moderne en appliquant le double critère du statut juridique et de la taille. Les actifs du "SI" sont dégagés en additionnant la population non salariée (indépendants, aides familiaux, apprentis), les employeurs et la main-d'oeuvre occupée dans les établissements de moins de dix travailleurs. Plus proche de la réalité, cette dernière estimation révèle l'ampleur des activités informelles au Maroc, comparée aux autres pays

⁸⁵ Pour plus de détails concernant l'Amérique Latine et l'Afrique voir J.Charmes1990, op. cit.

⁸⁶ ibid p. 21 et 22

Maghrébins (25.4 % en Algérie en 1985, et 36.1 % en Tunisie en 1980)⁸⁷. Elle révèle également le caractère involutif de son expansion, en raison de la relation inverse qui existe entre sa croissance et celle du PNB par habitant⁸⁸.

Par conséquent, cette diversité des approches permet difficilement d'avoir une idée précise. Néanmoins, une enquête nationale beaucoup plus récente portant sur "les entreprises non structurées localisées"⁸⁹ (ENENSL) permet de dégager quelques caractéristiques et résultats significatifs du moins concernant une strate spécifique de ce "secteur".

2.2 Principales caractéristiques des activités informelles: essai d'interprétation à partir des résultats de l'ENENSL.

2.2.1 Le champ recouvert: les unités localisées

Réalisée en 1988 et publiée en 1992, l'ENENSL, constitue la première source réellement représentative, non de l'ensemble des activités informelles

⁸⁷ ibid.

⁸⁸ 1870 \$ en Algérie en 1977, 1310\$ en Tunisie en 1980 et 900\$ par habitant au Maroc à la même date.

⁸⁹ Ministère du plan, Enquête Nationale sur les entreprises non structurées localisées (Milieu Urbain), direction de la statistique, 1988.

mais de la composante localisée. Elle se place au niveau des unités économiques non agricoles situées milieu urbain, selon le double critère: l'absence de comptabilité et l'emploi de moins de dix personnes. Cette enquête ne peut donc être considérée comme exhaustive puisqu'elle ne couvre qu'une partie des activités et qu'en est exclu le "bas de gamme" i.e les activités ambulantes, à domicile, les BTP, les industries de transformations et branches clandestines et le commerce de gros. Les branches et activités enquêtées sont, les industries de transformation (habillement, textile, IAA, cuir, bois, papiers cartons, machine et matériel de transports...), le commerce de détail (produits alimentaires textiles habillement, tapis...) et les services (réparation, transports, hébergement restauration, services personnels, affaires immobilières...).

L'objectif déclaré est de collecter certaines données quantitatives (production, valeur ajouté, emploi, investissements), et qualitatives, de même que la confection d'un fichier général permettant de réaliser d'autres enquêtes. Aussi, seul le point de vue de chefs d'unité et des micro-entrepreneurs est pris en considération et aucune information n'est collectée auprès de la main-d'oeuvre, informations qui auraient été d'un intérêt extrême pour apprécier certains phénomènes relatifs à l'emploi, tel que la mobilité de la main-d'oeuvre, ou celles concernant les mécanismes et les types d'emploi permettant l'accès au "SI", ou encore les motivations poussant à la création d'unités informelles. Néanmoins, si cette enquête reste un instrument limité et restrictif, elle n'en constitue pas moins une base utile permettant d'examiner quelques aspects de ce "secteur". Avant d'en approcher les principales caractéristiques, précisons que l'une d'entre réside dans la concentration géographique et régionale des unités. L'emploi

informel reste fortement lié à l'urbanisation, puisqu'il se polarise dans les six plus grandes villes du Maroc (67 % des unités) avec en tête Casablanca, Rabat-Salé puis Fes.

2.2.2. Structure de "l'emploi informel" selon les branches et secteur d'activité: le commerce, un pôle d'attraction.

Au delà de la concentration géographique des unités, de la jeunesse et de la faible qualification des actifs, du caractère quasi exclusif de l'autofinancement, les unités "non structurées" réalisent en 1988 une valeur ajoutée estimée à 11.5 % du PIB. Dans les activités de production, il apparaît que les meilleures performances soient réalisées par les sous-branches habillement et cuir. La valeur ajoutée et l'emploi constituent d'excellents indicateurs du dynamisme des activités localisées. Or celles ci révèlent l'importance des unités "informelles" dans le commerce, autrement dit dans les activités improductives, là où la création de valeurs et de richesses sont insignifiantes.

En 1988, les activités de production représentent une part assez faible: le quart de l'emploi informel. Cette part n'a d'ailleurs cessé de baisser depuis le début des années 1980, tandis que les activités les moins capitalistiques, de commerce et de services ne cessent de gonfler, connaissant une plus forte expansion. Dans un contexte de crise, de plus en plus de jeunes créent leur emploi dans les branches de services ou du commerce et de moins en moins dans la branche de la production. En effet, selon les estimations de J.Charmes, la répartition

Tableau 8: Emploi et valeur ajouté dans le secteur non structuré selon les secteurs d'activité

	Industrie	Commerce	Services
	Non structuré	Détail non struc	Non structuré
	Nonstructuré+struc	Détail + Gros	non struc+struc
Emploi	25.63 %	37 %	19 %
Valeur Ajoutée	17 %	44 %	23 %

Source: Enquête Nationale sur les entreprises non structurées localisées (ENENSL), DS p.58

Tableau 9: Répartition des effectifs du secteur non structuré selon les secteurs d'activité (1988 en %)

	1988
-Industrie.	25.5
-commerce.	42.0
-Services.	32.5
-non déclarés	

Sources: ENENSL. DS 1988.

sectorielle de l'emploi informel révèle, en 1982, une prépondérance des activités de production (51.7%) le reste se répartissant d'une manière équivalente entre le commerce (23.3%) et les services(23.7%)⁹⁰. Ainsi, la plupart des micro-unités

⁹⁰ J.Charmes, "Emploi et revenus dans l'informel (non agricole) au Maghreb", dans nouvelles logiques marchandes au Maghreb, Sous la direction de Ch. Bernard, CNRS, 1991, p. 41-59 voir en particulier les tableaux II et IV.

informelles sont de plus en plus liées à des activités improductives, activités qui ne créent pas de richesses et où l'argent ne fait que changer de main. C'est donc bien le micro-commerce et le micro-service qui constituent les réceptacles à la fois des éléments de l'exode rural, des rejetés du secteur moderne et des activités de production du SI lui-même.

2.2.3 Statut professionnel de la main-d'oeuvre: La prépondérance de l'emploi indépendant.

L'enquête révèle, par ailleurs, que les actifs occupés, le sont sous un statut qui révèle la prépondérance de l'emploi indépendant et des associés.

Tableau 10: Statut professionnel des actifs.

Situation dans la professionI	Indust	Commerce	Services
Employeur et associés	39.0	66.8x	48.4
Salariés	41.7	16.7	38.2
Aides familiau	08.9	15.5	9.3
Apprentis	10.4	1.0	4.1
Total	100	100	100

Source: ENENSL, D.S. p.54.

Même si, comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la distinction entre divers statuts de la main-d'oeuvre n'est pas toujours claire (aussi bien entre apprentis et aides familiaux, entre indépendants et salariés) ce tableau reflète une structure où les indépendants et associés représentent la majeure partie de l'emploi alors que le salariat représenterait 16 à 40 % selon les secteurs.

Par ailleurs, il apparaît que l'emploi rémunéré est plus courant dans les micro-unités industrielle (54.4 %) que dans activités de commerce (20.7 %) et de services (44.3 %).

Mais plus significative apparaît la dynamique de l'emploi, si on examine la répartition de celle-ci selon le nombre d'actifs occupés par unité, la date de création et leur statut juridique.

Tableau 11: Distribution des entreprises et des principales grandeurs économiques par strate d'emploi.

Tranche	Nb. d'ent emploi reprises	Emploi	Production en 10 ⁶	V.A en 10 ⁶	Investissement en 10 ⁶	Salaires en 10 ⁶
1	108524	108524	6042	4675	71	24
2	80816	161830	8413	6072	170	429
3	32111	96334	6232	3903	122	427
4 et 5	18711	80119	6881	4189	89	425
6 et +	4707	33414	3369	1793	51	237
Total	244869	481021	30937	20632	503	1542

Source: ENENSL, DS.

L'on peut, en effet, remarquer la prépondérance des unités mobilisant le seul travail du chef d'unité et celles occupant au plus deux personnes y compris les patrons et associés: 77.3 % des unités occupent deux personnes et moins, une fois de plus c'est dans les activités commerciales que les proportions sont les plus significatives (89.2 %) comparativement à l'industrie (54 %) et aux services (70.7 %) Les travailleurs indépendants composent, quant à eux, une part non négligeable et ces unités absorbent 56 % de l'emploi total du "secteur". En revanche, celles employant plus de six actifs ne mobilisent que 7 % de la main-d'oeuvre⁹¹. Par conséquent les activités informelles restent largement dominées par les travailleurs indépendants et par les micro-unités. Il n'est donc pas étonnant, dans pareil contexte, que le salariat soit minime, probablement beaucoup moins important que les chiffres donnés. Ainsi l'idée d'une confrontation à un marché du travail n'a pas de sens.

Cette tendance à la multiplication des micro-unités est confirmée par l'importance des unités individuelles dans l'ensemble des activités. Le nombre de sociétés y est insignifiant de même que celle-ci n'assure que 11 % de l'emploi. Dans ce cas, on voit bien que le statut d'associé relevé plus haut ne correspond pas au contenu classique qu'on lui attribue généralement: association non pas autour des gains mais plutôt autour des risques.

⁹¹ Ces unités ne réalisent que 11 % de la production, 7 % de la valeur ajoutée et distribuent 15 % des salaires du secteur non structuré localisé. Voir l'enquête p.60.

2.2.4. une profusion des micro-unités depuis le début de la décennie 80.

Non seulement les micro-unités sont nombreuses mais elles ont connu une profusion spectaculaire surtout depuis la fin de la décennie 1970 (voir plus loin). 65 % des unités créées depuis l'indépendance l'ont été après 1973, près de la moitié depuis 1979 mais c'est surtout depuis 1983 que la tendance s'accélère (29% des unités créées), parallèlement à la crise et aux politiques de restructurations. Ces dernières se sont accompagnées d'une forte dynamique de création de micro-unités, comme on peut s'en rendre compte à travers la prépondérance de celles qui occupent au plus deux personnes (patrons et associés y compris) et qui représentent 77.3 % de l'ensemble des entreprises⁹². En somme, la tendance est bien à l'auto-reproduction et la multiplication des micro-unités, qu'à la concentration et au "développement graduel".

Au total, la regression de l'emploi et sa désalarisation, la montée des formes non salariales, les nouvelles modalités d'insertion des femmes, et la spécificité du chômage, conjugué à la régression des niveaux de vie, suite aux politiques déflationnistes débouchent sur la consolidation des activités informelles. Les principaux traits de ces dernières, révélés par les résultats de l'ENENSL, montrent la prépondérance de l'emploi indépendant, une tendance relativement récente à la profusion des micro-unités, le micro-commerce et les services informels comme pôle d'attraction privilégié. Cette configuration particulière des formes d'emploi (en fait ce terme est inapproprié, cf. infra)

⁹² ENENSL *op.cit* p.64.

confirme l'idée selon laquelle, loin d'être linéaire, le processus de salarisation, comme on l'analysera plus, ne peut ni évoluer, ni connaître une diffusion selon un schéma irréversible. Elle incite, comme on l'a suggéré plus haut à relier la dynamique des activités informelles au régime d'accumulation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3: ACTIVITES "INFORMELLES" ET REGIME D'ACCUMULATION.

La compréhension de la persistance et la prédominance des rapports non salariaux dont l'extension des activités informelles et des micro-unités sont l'expression, passe par l'analyse de la place des sociétés sous-développées et leur modalité d'insertion dans le régime international d'accumulation du capital, bref, du régime d'accumulation qui y prévaut.

Certains partent de l'hypothèse que le sous-développement est,

conçu comme une situation spécifique dans laquelle des facteurs structurels empêchent l'épanouissement systématique du rapport salarial [...] c'est le produit d'une inadéquation majeure entre les modalités de régulation mises en oeuvre et le régime d'accumulation susceptible de permettre à une époque donnée l'expansion du rapport salarial⁹³.

Dans cette perspective, il faut se référer à la place qu'occupent, historiquement les pays sous-développés dans l'économie monde, tout en tenant compte de la disparité des situations nationales, des niveaux différents de

⁹³ C. OMINAMI, "Chili: Echech du monétarisme périphérique" dans Capitalisme, fin de siècle, Paris, PUF, 1986 p. 111

développement au sein des "Tiers-Mondes"⁹⁴ et des logiques de reproduction spécifiques, sans que ces logiques ne soient ni simples ni unidimensionnelles.

La plupart des "Tiers-Nations"⁹⁵ ont connu d'abord des régimes d'accumulation se rapprochant du modèle classique agro-exportateur, fonctionnant sur la base de l'exploitation minière ou agricole, puis des modèles d'industrialisation centrés soit sur l'import substitution, soit après l'épuisement de ce dernier, sur la promotion des exportations. Ces modèles ont d'abord été testés en Amérique Latine puis étendus bien plus tard aux pays Africains. Le Maroc n'a pas échappé à la règle.

Au cours de la phase agro-exportatrice, l'industrialisation n'a jamais pris un essor et s'est cantonnée à quelques activités reliées à l'agriculture. Dans le contexte de l'économie marocaine, le problème qui se posait du moins dans un premier temps, pendant la période coloniale était plutôt le manque de main-d'oeuvre; la colonisation va se heurter à un problème de libération de la force de travail.

Au delà de tout un dispositif, allant du travail forcé jusqu'aux mécanismes les plus pernicious, on assiste à la mise en place de formes de salarisation hybrides, ambiguës, ou encore la colonisation va s'appuyer sur les anciennes

⁹⁴ Pour certains l'utilisation du terme au pluriel est plus adéquate Voir M.Vernières, Economie des tiers-mondes. Paris, Economica. 1991.

⁹⁵ DE Bandt, Hugon,P. Les Tiers-Nations en mal d'industrie. Paris, Economica,1988.

formes de travail.

Si, on peut affirmer, avec Ominami, que c'est plus l'incapacité du pôle dynamique à absorber la force de travail de l'agriculture qui s'oppose à l'extension du salariat que l'attachement de la force de travail à la campagne, la réalité des sociétés africaines montre qu'on ne peut sous estimer les capacités de résistance et l'influence des logiques internes.

Cette phase bien évidemment ne prévaut plus actuellement, ce qui a posé pendant longtemps problème, ne l'est plus, face à la montée du chômage et du sous-emploi. Au Maroc, depuis l'indépendance, l'évolution du régime d'accumulation va reposer sur plusieurs axes:

-D'un côté, la consolidation d'un secteur agro-exportateur reproduisant le schéma colonial d'insertion à l'économie mondiale. L'Etat d'autre part, à travers différentes opérations d'intervention en milieu rural, active l'intégration d'une frange de la paysannerie dans les circuits marchands. Ces orientations, à l'évidence contradictoires avec les objectifs de fixation des populations dans le milieu rural ont généré des effets contestables que nous examinerons. L'agriculture et la sphère rurale offre de moins en moins de possibilités d'emploi et encore moins de possibilités de salarisation⁹⁶.

-Parallèlement, les régimes d'industrialisation n'ont eu qu'un impact très faible sur la progression du rapport salarial C'est à travers ces axes que nous

⁹⁶ La population rurale, estimée à 71 % de la population active en 1960 est passée à 57 % en 1982.

analyserons la faiblesse du rapport salarial. L'articulation entre secteur informel et régime d'accumulation sera appréhendée à travers ces axes.

1. Les politiques d'intervention en milieu rural et leur impact sur les activités informelles urbaines :

Les études sur le SI ont mis en évidence les liens entre les campagnes et les villes. Les mouvements de population issus de "l'exode rural" génère des contraintes qui aggravent les déséquilibres sociaux des agglomérations des pays du Sud: détérioration des conditions de logement, de santé, de l'emploi, développement spontané des zones péri-urbaines, en sus des investissements économiques nécessaires pour soigner, loger et éduquer les nouvelles générations et dont les insuffisances hypothèquent, à terme, le développement.

Au delà des contraintes économiques, la croissance urbaine, dont l'exode rural constitue une dimension importante contribue à fragiliser les modalités d'accès à l'emploi des jeunes générations. L'analyse historique de la dynamique de cette mobilité rural-urbain s'avère nécessaire dans un premier temps. Les effets directs et indirects des politiques étatiques d'intervention en milieu rural, après l'indépendance, a également joué un rôle majeur. Les deux phénomènes conjugués ont provoqué des ruptures dans les modes de régulation des populations rurales, concourant aux déséquilibres sur "le marché du travail" et lui conférant une configuration particulière.

1.1 Les déséquilibres intervenus dans les modes de régulation communautaires durant la phase coloniale.

L'analyse de l'origine de la migration est indissociable des formes de rupture intervenues dans les modes de régulations des communautés paysannes, consécutives à la pénétration coloniale. Les migrations urbaines, dans les pays des Tiers Mondes, ne sont pas, comme en occident, liées à une révolution agricole relevant d'une dynamique endogène⁹⁷, mais leur genèse et leur essor sont indissociables des pratiques coloniales. L'analyse de la genèse et la logique historique des migrations et de la mobilisation du travail dans la compréhension de la dynamique des activités informelles s'impose d'autant plus que dans les PSD, la "prolétarianisation", la "libération de la force de travail" et la "salarisation" furent pendant longtemps considérées comme la conséquence logique de la dynamique du capitalisme issu de la colonisation. Ce schéma linéaire et déterminé est largement contredit par la réalité actuelle dans la mesure où la salarisation a non seulement suivi un rythme très lent et revêt un caractère hybride, mais surtout ce processus n'est pas irréversible. Resituer la dynamique de la mobilité rural-urbain dans l'histoire, nous permet aussi bien d'expliquer l'excédent de la force de travail urbaine que les modalités particulières de son insertion et de sa mobilisation. Elle présente un autre intérêt, celui de savoir si les activités informelles sont le signe d'une vitalité créatrice d'une société ou au contraire celui d'un processus involutif, ne présentant que l'apparence d'une

⁹⁷ C.C.Vidrovitch, D.Hemery, J.Piel, Pour une histoire du développement, L'Harmattan, 1988.

solution alternative.

1.1.1 Appréciation quantitative de la mobilité rural-urbain

L'origine des processus migratoires de même que leurs enjeux ont fait l'objet de nombreux travaux⁹⁸. Au Maroc, des tentatives ont été faites par J.D. Tebaa⁹⁹ afin de quantifier les flux migratoires durant la période coloniale (1912-1956).

On peut identifier sur la base des séries établies par l'auteur, deux périodes dans les flux campagnes-villes, correspondants à des modalités de mobilisation spécifiques. La première va de 1912 à 1936 et la seconde de 1936 à 1952.

De 1912 à 1936, le processus migratoire et de mobilisation de la main-d'oeuvre reste contenu dans des limites assez étroites. Par rapport au total des flux réalisés entre 1900 et 1971, 4% se sont déroulés entre 1900 et 1912, 7% de 1912 à 1928 et 8% de 1920 à 1936. Durant cette période, le mouvement de transformation enclenché par la pénétration coloniale et les rapports marchands qui lui sont associés, ont été relativement limités. La levée des corvées, la mise en place du dispositif législatif d'expropriation des paysans, la monétarisation

⁹⁸ Meillassoux, *op. cit.*, J. Copans, "Des modes domestiques aux modes salariés: cycles de prolétarisation et proto-prolétarisation féminines", Cahiers des sciences humaines n° 23 (1) 1987.

⁹⁹ J.D.Tebaa, "Force de travail et capitalisme au Maroc 1850-1980", Thèse de doctorat d'Etat Sciences économiques, Casablanca, 1985.

(que nous examinerons plus loin) n'ont pas altéré immédiatement les systèmes qu'ils ont touchés¹⁰⁰ La mobilisation se heurte à la résistance des organisations coutumières et aux formes traditionnelles. Le manque de main-d'oeuvre fut partout déploré par les colons.

La deuxième phase (1936-1952) est marquée par une accélération des migrations et une pénétration plus poussée des rapports marchands¹⁰¹ en liaison avec l'achèvement de la "pacification des tribus". Cette période fut marquée par le développement de l'infrastructure administrative, portuaire et les travaux "d'intérêt public". Entre 1936 et 1952, l'exode rural s'intensifie, accompagné de l'apparition des premiers bidonvilles, alimentés par des migrants ayant quitté provisoirement leur communauté d'origine. L'instabilité de la main-d'oeuvre fut la règle, et les "migrations tournantes" s'organisent.

1.1.2 Les moyens mis en place pour organiser les migrations: rapports marchands ou intervention du politique?

Analyser les déterminants de la mobilité rural-urbain et de la migration revient certes à expliquer les modalités de pénétration des rapports marchands. Néanmoins, les moyens mis en place pour les susciter et les organiser ne relèvent pas du marché, mais de l'intervention intensive du politico-administratif.

¹⁰⁰ Voir notre thèse de troisième cycle, N.Lahbil et Mejjati A.Rajaa. Production paysanne, capitalisme et réforme agraire au Maroc, Paris X-Nanterre. 1980

¹⁰¹ Sur le total des départs recensés entre 1900 et 1971, 21 % ont quitté entre 1936 et 1952 et 17 % entre 1952 et 1960. J.Tebaa.

En nous référant aux travaux de J.Charmes¹⁰², on peut distinguer plusieurs modalités "d'arrachement" reliées à trois phases du processus de "dissolution conservation" qui affecte les sociétés paysannes en contact avec les logiques marchandes.

Le travail forcé est surtout rattaché à la phase militaire de la colonisation. Première modalité utilisée pour surmonter la rareté de la main-d'oeuvre, la levée de corvée a permis la construction des infrastructures de communication nécessaires à l'implantation de la colonisation rurale¹⁰³.

L'impôt obligatoire: Dès 1915, une réglementation du système fiscal monétarise l'impôt. La nécessité de le payer ouvre une brèche dans les formes d'organisation communautaire, dès lors que l'obligation de s'en acquitter passe par la migration ou la pratique d'une culture commerciale. Toutefois, aussi bien la migration que la commercialisation du produit, restaient étroitement limitées par les besoins monétaires que nécessitent le paiement de l'impôt. "Les effets destructurants de la marchandise sont neutralisés" par des besoins monétaires limités et par la résistance des modes de régulation communautaires. Toutefois, au fur et à mesure qu'augmentent la pression démographique sur la terre et le poids de

¹⁰² J.Charmes, De l'ostentation à l'accumulation. Production et reproduction des rapports marchands dans les sociétés traditionnelles, à partir de l'analyse du surplus, document renéoté, 1975. Voir également, P. Jacquemot et M.Raffinot, Accumulation et développement dix études sur les économies du tiers-Monde, L'harmattan, Paris, 1986.

¹⁰³ A Ceci s'ajoute la levée de "touiza" à l'initiative des contrôleurs civils et des officiers des affaires indigènes, qui contraint les tribus à travailler dans les mines et dans les champs des colons et des notables.

l'impôt, les besoins monétaires deviennent de plus en plus incompressibles. Une partie de la main-d'oeuvre rurale s'enrôle dans des zones plus éloignées, pour des périodes de plus en plus longues. Le système des "migrations tournantes" se fait au détriment de la production vivrière. L'équilibre interne des communautés villageoises fondé sur les logiques sécuritaires de prévention est mis à contribution. "La possibilité de vendre ou d'acheter rend inutile les greniers fortifiés souligne J. Drech¹⁰⁴. Cette phase de "l'intégration de la marchandise dans les rapports sociaux communautaires" ne se fait pas sans résistances, les migrants règlent leur emploi en fonction de besoins précis que leur groupe leur donne et le quittent une fois l'objectif atteint¹⁰⁵. C'est dans ce type d'articulation entre sphère rurale et urbaine que s'inscrivent l'origine et la dynamique des activités informelles. Mais c'est incontestablement la marchandisation de la terre qui va non seulement permettre à la colonisation de se constituer des réserves de terres en multipliant les expropriations mais également dénaturer le système communautaire des terres collectives en introduisant une différenciation sociale au sein de la paysannerie.

La constitution de la propriété terrienne.

Plusieurs lois édictées entre 1913 et 1919, par le protectorat permettent

¹⁰⁴ Drech, J, Le prolétariat marocain. Chemin du monde n° spécial: Peuples et évolution. Paris, 1984.

¹⁰⁵ Soulignons tout de suite que cette logique de groupe qui détermine les migrations et donc l'insertion dans les activités informelles résiste encore de nos jours. Voir 2^{ème} partie.

l'acquisition des terres par les colons, le système communautaire constituant un frein, compte tenu du caractère collectif de la terre et de l'inexistence de l'enregistrement. La loi sur l'immatriculation foncière sera à la base de la constitution de la propriété terrienne débouchant sur un large mouvement d'expropriation et sur la transformation interne de l'ordre communautaire. En effet, l'introduction de l'immatriculation au registre du domaine avec titre de propriété sera à l'origine d'un triple phénomène impulsant les migrations. Le premier est rattaché à l'expropriation pure et simple par les colons. Le second est lié à la constitution d'une classe de propriétaires fonciers au sein du système communautaire; les chefs communautaires se transforment en propriétaires fonciers contrôlant l'usage de la terre et des paysans éjectés de leur parcelles d'origine qui en deviennent des obligés migrants. Le troisième élément relève de la pression de plus en plus grande qui se manifeste autour de la terre nécessitant le recours aux commerçants usuriers. Sous la pression des besoins monétaires liée à l'endettement et à l'impôt, le paysan va faire appel au commerçant usurier, en gageant soit sa récolte soit, dans le cas extrême, la terre puisque celle-ci est devenue article de commerce.

Ainsi la constitution de la propriété foncière non seulement accentue la concentration foncière mais aussi l'augmentation des paysans insuffisamment pourvus en terre qui, par leur exode provisoire ou définitif, vont s'enrôler dans des formes sociales ambiguës.

En définitive, l'ensemble des moyens mis en œuvre par la colonisation (expropriation, travail forcé, monétarisation...) ont été autant de moyens visant

l'intégration marchande de la paysannerie en suscitant et en organisant des formes de mobilisation de la main-d'oeuvre qui ne relèvent pas systématiquement de la logique du marché. De toute façon, la nature même de l'industrialisation, caractérisée par sa faiblesse et gravitant autour des activités agricoles et minières incite à relativiser la contrainte du secteur capitaliste dans les formes de mobilisations. Cette contrainte a certes joué, mais la manière dont les travailleurs ont quitté provisoirement ou définitivement la sphère de subsistance originelle, a également joué. En d'autres termes, si les causes de la mobilité sont identifiables au niveau de la logique du marché, l'intervention du politique et du législatif dans le contrôle de cette logique a été déterminante. Toute l'histoire des résistances à l'exode définitif, à la "salarisation" et les méthodes utilisées pour les surmonter témoignent de la présence d'autres logiques. En somme, ce n'est pas le marché par ses seules vertus qui a donné lieu à ce fameux "marché du travail".

1.2 Les politiques étatiques d'intervention en milieu rural et l'incapacité de la sphère rurale à retenir les actifs.

Dans ce qui précède, nous avons tenté de montrer que les déterminants de la migration sont bien plus complexes qu'un simple afflux de migrants attirés par les hauts salaires et les "lumières de la ville". Nous avons également montré que la décision de migrer ne relève pas d'une décision individuelle, mais qu'elle est contrôlée socialement. Par conséquent, l'enrôlement dans le "salarial" ne peut être définitif. Les mouvements d'entrée et de sortie liés à la pression des besoins

monétaires et au mode de développement colonial montrent le caractère réversible de la salarisation et sa fixation limitée.

Après l'indépendance, la mobilité rural-urbain n'a guère fléchi, au contraire elle a prit une vitalité nouvelle. Ce renforcement est largement lié aux politiques d'intervention en milieu rural et aux distortions qu'elles ont provoquées: déséquilibres population-ressources, baisse des revenus des ruraux, déficits vivriers croissants qui se manifestent par une profonde mutation de l'emploi rural. La sphère agricole est de moins en moins créatrice d'emploi, en dépit de la valorisation des revenus intervenue vers le début des années 1980. Il est hors de notre propos de faire une analyse détaillée de la politique agricole marocaine¹⁰⁶. L'on se bornera dans ce qui suit à en retracer les principales tendances:

1.2.1 déséquilibres population-ressources et consolidation de la sphère agro-exportatrice.

La production agricole représentait au début des années 1960, 30 % environ du PIB. Pendant la deuxième moitié des années 70, elle a baissé de moitié poursuivant son déclin pour atteindre 10,8 % du PIB en 1984. Entre 1960 et 1980, l'évolution du taux moyen annuel de croissance n'a guère dépassé 1.3 %, alors que le taux de croissance démographique a évolué deux fois plus rapidement. Ce déclin s'est poursuivi entre 1981 et 1985 avec un taux moyen de

¹⁰⁶ Pour plus de détails, cf notre thèse de troisième cycle. op. cit.

croissance devenu négatif (-2.2 % par an). Les performances des dernières années n'ont pas amélioré de façon significative la situation et la production par tête d'habitant n'a cessé de baisser. En même temps, la pression sur la terre se maintient, voire se renforce, en dépit du flux migratoire. En effet, si la population rurale baisse en valeur relative, en valeur absolue, elle augmente (13 millions en 1988 contre 8.2M en 1960), aggravant le déséquilibre population-ressources.

C'est que l'agriculture a de tout temps joué un rôle important dans les exportations. Depuis les années 60, en effet, les actions étatiques ont privilégié le secteur agricole d'exportation, reproduisant le schéma colonial d'insertion au marché international. Ce mouvement se manifeste par l'intensification des cultures d'exportation (agrumes, maraichages), l'orientation des investissements dans les zones irriguées et la construction des barrages, financés à partir de prêts extérieurs, la défiscalisation du secteur agricole et une politique de crédit très souple.

Sur une période de 20 ans (1965-85), le secteur agricole a canalisé en moyenne et par an près de 30 % des investissements de l'Etat¹⁰⁷. Jusqu'en 1980, l'agriculture irriguée et la grande hydraulique ont mobilisé en moyenne 60 % des investissements, ne touchant que 1,35 % de la population rurale. En revanche, les zones bour (cultures en sec) qui concentrent la majorité de la population rurale ont été négligées (moins de 11 % des investissements) ce qui a précipité leur

¹⁰⁷ N.Akesbi et D. Guerraoui, Enjeux agricoles: évaluation de l'expérience marocaine, Le Fenec, Casablanca 1991.

dégradation. Cet impératif de la "modernisation" par l'hydraulique a touché aussi les paysans insérés dans l'agriculture de subsistance. La rentabilisation des grands barrages introduit des ruptures dans les modes de régulations "traditionnels". Elle implique une nécessaire transformation des conditions et objet de la production et la substitution des formes à dominance de subsistance par des formes à dominance marchande: la mise en valeur déclarée obligatoire, l'interdiction des formes de métayages et d'associations traditionnelles, la lutte contre la micro-propriété, l'introduction des cultures commerciales et industrielles, sont autant de facteurs qui ont fragilisé les anciennes logiques d'organisation, concourant de la sorte à accélérer les migrations et la mise en place de nouvelles formes d'organisation qui s'appuient sur les anciennes. Dès lors, l'impact sur l'emploi n'a pu être que négatif, d'autant que le démantèlement des terres collectives, considérées comme frein à la modernisation s'approfondit. Or ces terres, de par leur statut, déterminent une prise en charge importante des populations rurales. La modification de leur logique de fonctionnement induit la stabilisation de certains et l'éviction des autres.

1.2.2 Les mécanismes d'intégration marchande de la paysannerie: endettement et baisse des revenus des ruraux.

En parallèle, l'Etat à travers différentes opérations d'intervention en milieu rural tente d'activer l'intégration d'une frange de la paysannerie de subsistance dans les circuits marchands. Son action, aussi bien par des

interventions directes (vulgarisation, introduction de certaines techniques...) qu'à travers des mécanismes plus diffus (politique des prix, subventions), vise à accroître la production et essentiellement la fraction commercialisée. Le résultat en a été l'accroissement de l'endettement et la baisse des revenus des ruraux.

Les opérations de vulgarisation (opération labour, opération engrais), dont l'objectif est l'amélioration des rendements et des niveaux de vie, par la fourniture de travaux à façon (tracteur), la vulgarisation de certains thèmes (engrais, semences) et la transformation du système de culture, accentuent en réalité l'endettement des paysans: au delà de la baisse de la part consacrée aux cultures vivrières et le caractère autoritaire des opérations, les travaux effectués et les produits vulgarisés accroissent les besoins monétaires à un moment où se posent les problèmes de la soudure et où d'autres besoins sont également pressants. Les différents recours possibles pour faire face aux remboursements, sont soit la quête de l'argent dans les travaux temporaires en ville ou l'endettement à des taux usuraires, ce qui a pour effet de les précipiter vers le secteur informel¹⁰⁸.

Dans le même sens, la politique des prix des produits vivriers s'accompagne d'effets négatifs sur les revenus des ruraux, ceci du moins jusqu'au début des années 1980.

En effet, la politique des prix des produits vivriers à la production

¹⁰⁸ La forme de résistance à l'opération la plus couramment utilisée, est la revente au rabais des engrais sur les marchés locaux.

remonte à 1930, date de création de l'OCIC. Elle correspond à une période d'excédent où les prix fixés ou de soutien étaient des prix planchers destinés à soutenir les colons. Jusque vers le milieu de la décennie 1970, la même politique à dominé. Malgré le renversement de la situation depuis 1960 (déficits céréaliers), les prix monétaires assurés aux producteurs ont été remarquablement stabilisés jusqu'en 1975. L'objectif assigné à une telle politique est double: protéger les revenus des ruraux et éviter l'accroissement des prix à la consommation. Or, le premier objectif ne pouvait se réaliser sans la baisse des revenus des ruraux. Si les prix assurés aux producteurs sont restés stables, les coûts de production ont plus que triplé et les plus forts taux ont touché les semences et les engrais, principaux produits vulgarisés par les différentes opérations de "développement". Plus fondamentalement, la stabilisation des prix à la production est liée à la nécessité d'accroître la fraction commercialisée du produit. Elle reproduit, d'une certaine manière, la politique coloniale des cultures commerciales avec la contrainte en moins. Nous avons vu que durant la période coloniale, le principe de la commercialisation du produit était lié au paiement de l'impôt, si bien qu'un accroissement des prix pouvait déboucher sur une baisse de la fraction commercialisée. La politique des prix des produits vivriers jusqu'à la fin des années 1970, obéit à la même logique. Pour inciter les paysans à se livrer aux cultures commerciales, il est nécessaire que le prix des produits vivriers payé au producteur ne soit pas très élevé, d'autre part pour accroître la fraction commercialisée, la compression du revenu s'impose puisque la commercialisation du produit est déterminée par l'endettement et les besoins monétaires. Ainsi, la politique de stabilisation des prix des cultures vivrières

devient le passage obligé dans le développement des cultures commerciales, au risque de déboucher sur l'exode ou le repli sur l'auto-consommation. Comme une fraction de plus en plus importante devra alimenter les populations urbaines, ceci ne sera possible que si le prix payé au paysans s'accroît de manière à ce que la commercialisation d'une culture vivrière constitue une alternative à l'exode. C'est cette idée de sous-rémunération des paysans, comme obstacle au développement de la production et de sa commercialisation qui a commencé à faire son chemin, à partir de la moitié des années 70, dans les pays en développement, politique soutenue par les organismes internationaux.

C'est dans un tel contexte de dégradation des niveaux de vie des ruraux¹⁰⁹ lié à la baisse de leur revenu réels qu'il faut resituer la baisse de l'emploi dans la sphère agricole et la recherche de sources de revenus complémentaires dans le SI urbain.

1.2.3 Le "ressèchement des écarts" entre villes et campagne durant les années 1980 et baisse de l'emploi dans l'agriculture

On peut penser que, suite à la valorisation des prix des produit agricoles intervenue au début des années 80, l'exode rural s'est ralenti. Il n'en est rien puisque sous l'effet des PAS ¹¹⁰, s'opère, d'une certaine façon une mutation des

¹⁰⁹ En 1960, la consommation par tête des citadins est 1,7 fois supérieure à celle des ruraux, en 1970 le rapport qui s'établit est de 1/2,2.

¹¹⁰ Ce point sera détaillé plus loin.

relations entre villes et campagnes, contredisant de la sorte le modèle stéréotypé de Todaro (1969), qui fait du différentiel du salaire urbain et rural, l'explication clef du problème complexe de l'exode rural¹¹¹.

A partir de 1977, en effet, les prix ont commencé à être relevés d'une façon appréciable, afin d'inciter à la production. Par la suite, le relèvement des prix au producteur constitue l'un des axes d'intervention des politiques d'ajustement¹¹². Ces programmes s'appuient sur l'idée d'une distorsion systématique en faveur des villes et veulent rétablir l'équilibre en réorientant les prix relatifs en faveur des zones rurales au moyen d'un relèvement des prix des produits agricoles. Il s'agit de procéder à un "resserement de l'écart" des revenus entre villes et campagnes et de faire glisser les termes de l'échange en faveur de l'agriculture. Entre 1982 et 1986, les revenus moyens des ruraux, liés à la hausse des revenus aux producteurs ont connu une progression. Selon les données avancées par Morisson¹¹³, alors que le salaire minimum agricole a connu une stabilité remarquable entre 1975 et 1980, la tendance s'est inversée depuis. Sur la base 100 en 1980, le salaire minimum agricole¹¹⁴ est passé à 115 en 1985, tandis que

¹¹¹ Voir a propos du resserement des écarts entre villes et campagne, V Jamal, V. et Weeks: "Le resserement de l'écart entre villes et campagne en Afrique au sud du Sahara", RIT vol. 127, 1988.

¹¹² Cette question sera détaillée dans le chap.4

¹¹³ Op.cit

¹¹⁴ Le salaire minimum agricole est à prendre avec réserve car il est loin d'être généralisé.

dans l'industrie, le salaire moyen a baissé (de 100 à 73.4). Le résultat en est un resserement des écarts entre les deux catégories. Toutefois, cette progression s'est faite surtout en faveur des moyens et des grands exploitants qui produisent l'essentiel des produits d'exportation, ayant bénéficié de la dévaluation. Ce resserement n'a pas systématiquement amélioré la répartition des revenus, puisqu'il s'est produit au détriment à la fois des micro-exploitants et des salariés de l'industrie. Ainsi, le relèvement des prix s'est fait plus en défaveur des pauvres à la fois des campagnes et des villes, révélant de la sorte, la complexité de l'interaction entre les villes et les campagnes, dans la recherche de compléments de revenus. On peut se demander, en effet, si les clivages traditionnels villes-campagnes n'ont pas tendance à s'estomper et, par là même la dichotomie secteur formel-informel. De plus en plus de ruraux migrent dans les villes à la recherche de complément de revenus dans les petites activités, mais on peut supposer aussi que des salariés se livrent à des activités agricoles pour compenser la baisse de leur revenus¹¹⁵.

Au total, c'est dans ce contexte général de paupérisation des campagnes, découlant d'une politique agricole peu employante, d'une baisse des revenus réels des actifs ruraux, du resserement des écarts entre villes et campagnes, que s'éclairent la mobilité rural-urbain et la baisse de l'emploi dans la sphère agricole et les formes d'insertion dans les activités urbaines marquées par une fixation plutôt limitée.

¹¹⁵ Voir, Jamal et Week, *op. cit.*

L'intensité des flux migratoires est manifeste depuis les années 1960. La population rurale, estimée à 71 % de la population totale en 1960 n'a cessé de régresser: 65 % en 1971, 57 % en 1982 et 53 % en 1988¹¹⁶. L'exode rural est estimé à près de 100.000 personnes par an entre 1975 et 1982. Ainsi, la sphère rurale contribue-t-elle de moins en moins à l'occupation de la population active et même si les effectifs employés n'ont pas diminué en valeur absolue durant la décennie 70, la baisse de l'emploi agricole est une constante. L'agriculture qui occupait 54.8 % de l'emploi total en 1971, n'en occupe plus que 41.9 % en 1982. En somme, si les politiques d'intervention en milieu rural ont fragilisé les modes de régulation communautaires, rendant de plus en plus incertain la capacité de rétention des actifs par la sphère agricole et rurale, le régime d'industrialisation se révèle également "excluant".

2. Régime d'Industrialisation et salarisation restreinte.

Le décalage entre population active et population salariée ne peut s'expliquer uniquement par les distortions entre offre et demande d'emploi. Pour l'expliquer, il faut relier la faiblesse de la salarisation et la montée des petites activités urbaines, au régime d'accumulation industriel.

¹¹⁶ Recensement général de la population et de l'habitat. Population légale. 1982 et Rapport de la Banque Mondiale.

2.1 Les industrialisations des tiers-mondes et régimes d'accumulation.

Dans tous les pays du Sud, quelque soit leur niveau de développement, leurs dynamiques propres et leur divergence, la progression de l'industrialisation s'est réalisée plus ou moins jusqu'au début des années 1980, années marquées par un net ralentissement et même une désindustrialisation. Différentes expressions ont été utilisées pour qualifier ces phénomènes: pays semi-industrialisés, nouveaux pays industrialisés, pays intermédiaires etc. La différenciation croissante des pays des Tiers-Monde incite plus à parler des industrialisations plutôt que d'une industrialisation¹¹⁷, celles-ci découlant de régimes d'accumulation spécifiques.

2.1.1 Une diversité de régime d'industrialisation.

Refutant l'idée d'un Tiers-Monde homogène, C. Ominami¹¹⁸ en s'appuyant sur le concept de régime d'accumulation, suggère une typologie des principaux modes de développement dans ces pays. Selon l'auteur, on ne peut accepter une représentation homogénéisante du système mondial, compte tenu

¹¹⁷ C.Courlet, Les industrialisations du tiers-monde, Alternatives économiques, Syrios, 1990.

¹¹⁸ C.OMINAMI. Le Tiers-monde dans la crise: Essai sur les transformations des rapports Nord\sud. Paris, La Découverte, 1986.

de l'éclatement du système centre-périphérie, de même qu'on ne peut considérer la crise comme la simple résultante mécanique des évolutions à l'oeuvre dans le Nord. Sinon comment expliquer les différents niveaux d'industrialisation dans les pays des Tiers-Monde? La typologie élaborée par l'auteur permet à la fois de rendre compte de la spécificité des crises, mais aussi de la diversité des stratégies menées dans ces pays.

Cinq types de régimes d'accumulation sont identifiés et trois types de stratégies (substitution aux importations, promotion des exportations primaires et substitution aux exportations: exportations de produits manufacturés), ces stratégies pouvant coexister au sein d'un régime d'accumulation ou d'un autre

- Les économies à régime pré-industriel où l'industrie manufacturière occupe une place subsidiaire.
- Les économies à régime rentier (exportateurs de pétrole) où la substitution aux importations tient une place plus ou moins importante selon les pays.
- Les régimes à industrialisation intravertie. Ces pays connaissent une combinaison de la substitution des importations et de la promotion des exportations primaires (Egypte, Côte d'Ivoire, Nigéria, Tunisie, Maroc, Colombie). Les traits caractérisant cette industrialisation sont le faible accès aux marchés internationaux en l'absence de compétitivité, le faible degré d'intégration, la dépendance à l'égard des marchés internationaux pour l'achat des matières premières, ce qui accroît la dépendance à l'égard du secteur primaire exportateur.

-Les économies tayloriennes (Asie du Sud Est) qui s'appuient sur un mode de substitution des exportations, une gestion libre de la main-d'oeuvre, le maintien de bas salaires. L'expansion de la salarisation qui en découle ne pose pas problème puisque la substitution aux exportations permet de contourner les contraintes liées à l'exiguité du marché domestique.

-Les économies à régime mixte, (l'Inde, le Brésil et le Mexique). Dans ces pays, le marché interne joue un rôle majeur et implique des liaisons entre production et consommation interne. Mais en même temps, la taille réduite du marché local pour certains produits (voitures, biens d'équipements) engendre une industrialisation tirée par les exportations.

Cette approche ne manque pas de pertinence, en particulier l'éclairage porté sur la diversité des situations nationales, la mise en évidence des facteurs externes sans oublier les conditions internes à l'origine de la pluralité des crises: fragilité de la régulation liée à l'hétérogénéité des rapports sociaux, faiblesse du salariat et son manque d'institutionnalisation étatique.

Notre approche de l'industrialisation s'inspire de la théorie de la régulation¹¹⁹ et notamment du concept de régime d'accumulation.

¹¹⁹ A. Lipietz. Miracles et mirages. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde. Paris La Découverte, 1985. R. Boyer, Capitalisme fin de siècle, Paris, PUF, 1986. M Aglietta Régulation et crise du capitalisme. Le cas des Etats Unis. Paris, Calman-Levy, 1975. C. Ominami, op. cit.

2.1.2 Régimes d'accumulation, formes institutionnelles, rapport salarial: l'approche de la régulation.

La théorie de la régulation constitue une tentative d'explication du capitalisme et de ses principales mutations, tout en mettant l'accent sur l'unité et la cohérence de ces changements. Parmi ses principaux apports, cette approche insiste, dans le cadre des économies capitalistes, sur l'étude du procès du travail, les rapports de consommation et leur articulation aux formes d'accumulation. Elle insiste aussi sur le rôle des formes institutionnelles et l'articulation entre procès de production et norme de consommation et sur le rapport salarial. Plus précisément, elle présente une vision synthétique de l'articulation entre les mécanismes économiques, les institutions et les comportements, dans un cadre donné en mettant en évidence la capacité évolutive du système, en cherchant à dégager l'ensemble cohérent de principes hétérogènes qui assurent la régularité toujours partielle du système. En quelque sorte

les chercheurs de la régulation s'emploient à reconstruire un pont entre l'économique et le social en décrivant le réseau complexe des règles, des normes, des codes et des conventions à travers lesquels s'agencent les rapports sociaux, se définissent les positions respectives, des individus et des groupes, se définissent et se déterminent les régularités toujours fragiles dans l'ordre économique¹²⁰.

De ce point de vue, cette thèse se démarque de la vision réductrice de l'économie qui réduit "l'épaisseur de la vie en société" à la sphère marchande et

¹²⁰ Breton, G. et Levasseur, C. "Etat, rapport salarial et compromis institutionnalisés" dans G. Boismenu et D. Drache (Sous la direction), Politique et régulation. Modèle de développement et trajectoire canadienne. Préface de R. Boyer. Montréal et Paris, L'Harmattan, 1990. p.73 -

où le marché se présente comme auto-dynamique et auto-régulateur. Elle nous offre par conséquent des éléments méthodologiques appréciables pour aborder le régime d'accumulation industriel au Maroc. Le concept de régime d'accumulation occupe une place importante dans la problématique de la régulation.

Celui-ci est défini comme,

un mode de répartition du produit social réalisant sur une période prolongée une certaine adéquation entre la transformation des conditions de la production (volume de capital engagé, distribution entre les branches et normes de production) et les transformations dans les conditions de la consommation finale (normes de consommation des salariés et des autres classes sociales, dépenses collectives, etc...) ¹²¹

Les caractéristiques fondamentales de ce régime d'accumulation sont constituées par la transformation du procès de travail, du mode de consommation et le rapport salarial. La transformation du procès de travail qui a prévalu au lendemain de la deuxième guerre mondiale suppose le passage d'une exploitation fondée sur la plus-value absolue à une exploitation fondée sur la plus-value relative. C'est l'approfondissement du fordisme. Cette transformation du procès de travail suppose elle-même une mutation dans le mode de consommation et le passage à une norme de consommation de masse. Cette articulation entre procès de production et mode de consommation, mise en évidence par les régulationnistes, impose un changement dans le rapport salarial, i.e. une progression des salaires, qui permet l'élargissement des débouchés afin

¹²¹ Lipietz, 1984, *op. cit.* p.18.

que le procès d'accumulation se poursuive.

Une telle définition du régime d'accumulation met de l'avant la centralité du rapport salarial. Certes, la relation salariale renvoie à de nombreuses composantes (procès de travail, hiérarchie des qualifications, mobilité des travailleurs, formes d'usage du revenu salarial, modalités de formation du salaire), de même que les dimensions du salariat s'articulent historiquement de plusieurs façons (concurrentiel, taylorien, fordiste), c'est là aussi un apport original de cette thèse. Il n'en demeure pas moins que cette "centralité du travail" marchand laisse de côté " le champs de la production des êtres humains" se cantonnant à "la sphère de la production des choses" ou dit autrement;

les formes institutionnelles de cette production reproduction de la force de travail ne prennent leur véritable signification que dans la perspective de la régulation du procès de production des choses dans l'ordre marchand¹²²

Cette hypothèse se révèle d'une pertinence encore plus grande s'agissant des pays sous-développés qui se caractérisent par l'existence d'une pluralité de modes et d'espaces de régulation et où le rapport salarial est plutôt limité. Tout en admettant la pertinence d'une telle problématique, on peut avancer qu'elle a des difficultés à rendre compte des processus de mutation qui se déroulent actuellement dans les PSD.

Si on admet avec C. Courlet que le régime d'accumulation est:

le processus de renouvellement des bases matérielles du développement, le renouvellement dont il s'agit concerne à la

¹²² BRETON, G et C. LEVASSEUR, *Op. cit.*

fois les modes de produire et les modes de vivre à travers des marchandises offertes à la consommation¹²³,

on peut distinguer, un régime d'accumulation extensif, un régime d'accumulation intensif/extensif et les régimes d'accumulation des pays semi-industrialisés.

Dans le régime d'accumulation extensif, la croissance industrielle ne se réalise pas sur la base de l'accroissement de la productivité, mais sur l'extension de la journée de travail et la faiblesse des salaires. Ce mode de produire s'articule à un mode de consommation dont la caractéristique principale est la faible insertion à la production capitaliste, autrement dit la consommation est assurée par des formes de production non capitalistes.

Le régime d'accumulation intensif\extensif se caractérise par des mutations importantes au niveau des modes de produire, sans que les modes de consommer ne changent dans les mêmes proportions. Un tel régime d'accumulation peut se développer sur la base d'une industrie lourde, ou sur la base de productions spécifiques pour le marché interne ou pour la demande mondiale. Ce sont les gains de productivité qui expliquent la croissance industrielle. Ces gains s'appuient soit sur une utilisation intensive de la main-d'oeuvre soit sur une réorganisation du travail. Mais on n'assiste pas parallèlement à une mutation dans la norme de consommation, même si les salaires peuvent augmenter.

Les pays semi-industrialisés qui ont une industrie importante, diversifiée et dont

¹²³ Courlet, *op. cit.* p. 68

le niveau se rapproche parfois de celui des pays développés: (Brésil, Argentine, Mexique, Espagne). Se pose dans ces pays la question du passage d'un mode de développement basé sur un régime d'accumulation extensif/intensif à un régime d'accumulation globalement intensif. Ce qui caractérise ce régime d'industrialisation, c'est d'abord l'évolution parallèle entre productivité du travail et salaires, c'est ensuite l'apparition de certaines catégories de la population, à l'origine d'une demande, qui favorise l'émergence de certaines industries de biens durables produisant pour la consommation interne.

Cette analyse en terme de régime d'accumulation permet de comprendre le processus d'industrialisation en cours au Maroc.

2.2. Régime d'industrialisation extensif et salarisation restreinte: L'exemple du Maroc.

Au Maroc, le rapport salarial de type fordiste est loin de rendre compte de la réalité hétérogène. La faiblesse des rapports salariaux s'explique certes, par des mécanismes de régulation propres aux PSD, mais elle est imputable aussi au régime d'accumulation industriel. Ce dernier, par sa nature, se révèle dans l'incapacité de développer le rapport salarial. Il en découle une dissymétrie entre structure de production et norme de consommation.

Jusqu'à la fin des années 1960, ce régime s'appuie sur la substitution des importations, comme orientation dominante. A partir de 1973, il se fonde plutôt sur les exportations et la contrainte externe. Dans les deux cas, l'extension du

salariat est freiné par une faible socialisation étatique de la force de travail.

2.2.1 Le régime d'industrialisation par substitution d'importation et son épuisement.

Jusqu'à la fin des années 60, la politique industrielle est marquée par une stratégie de remplacement des importations. L'accent est alors mis sur les biens de première nécessité (produits alimentaires, textiles), chimie (déstinée à la consommation finale) et para-chimie, matériaux de construction ou encore les industries de montage, industries fortement protégées par des barrières douanières afin de résister à la concurrence étrangère. Par ailleurs, en dépit d'une baisse de la part des investissements industriels dans le total du volume des investissements prévus au cours de la période 1965-73, les industries de substitution aux importations ont absorbé 67,78 % des investissements industriels, ce qui montre leur importance dans la stratégie adoptée. Les industries alimentaires, le textile et la confection occupent une place privilégiée avec respectivement 30.99 % et 21.42 % du total des investissements industriels.

Les déterminants de l'épuisement des stratégies d'import-substitution sont bien connus, déterminants qui, au delà des spécificités historiques des situations et des niveaux de développement, sont similaires dans nombre de PSD. Certains mettront en avant le "caractère fragmentaire de la régulation

monopoliste"¹²⁴, d'autres parleront plutôt de "fordisme périphérique"¹²⁵.

Les dysfonctionnements relèvent pour l'essentiel, selon A.Lipietz, "d'une adaptation souvent illusoire du modèle central de production et de consommation sans adoption des rapports sociaux correspondants"¹²⁶, c'est à dire sans que le rapport salarial ne s'approfondisse d'une manière significative. Ces dysfonctions se situent au niveau du système productif qui subit les chocs et instabilités internationaux et au niveau de l'absence de cohésion entre norme de production et norme de consommation.

Nature du système productif, dépendance externe et faiblesse de la salarisation.

Le système productif dénote alors une forte dépendance externe, des capacités de productions inutilisées, des faibles gains de productivité et par conséquent une faible capacité de ce mode d'industrialisation à développer la salarisation.

La politique de substitution des importations a eu certes des effets sur la baisse des importations de la plupart des produits manufacturés. A l'exception des produits alimentaires et des métaux de base, les produits textiles,

¹²⁴ C.Ominami, 1986, op. cit.

¹²⁵ A. Lipietz, 1985, op. cit.

¹²⁶ ibid. p.10.

habillement ont vu leur part baisser dans les importations.

La substitution n'a en fait touché que les biens de consommation finale et dans certains cas les biens de consommation intermédiaires. L'essentiel des biens capitaux dépendent de l'extérieur. Ce n'est en fait que la structure des importations qui change, alors que les exportations demeurent faibles, subissent les aléas du marché extérieur et que la contrainte de l'endettement réduit les importations. Le "rythme" de l'économie marocaine déterminé en partie par la conjoncture internationale, elle même cahotique, continue à subir la contrainte externe puisque le régime d'accumulation reste dépendant de l'importation des biens d'équipements. La politique de substitution se heurte au déficit du commerce extérieur et à un endettement de plus en plus explosif¹²⁷. La "remontée de la filière" ne s'est guère réalisée et la substitution n'a pu franchir l'étape dite facile, si bien que les retombées sur l'emploi ne sont guère significatives. Cette situation se traduit par des substitutions au niveau des activités dites informelles. En outre, l'appareil productif moderne, dépendant de la filière mondiale ne représente qu'une faible part de la production nationale.

Par ailleurs, notons également, durant cette phase, mais également au cours de la période suivante, les faibles performances de la valeur ajoutée industrielle dont l'une des causes relève de la faiblesse des taux d'utilisation des capacités de production existantes. Celui-ci est estimé à 65 % dans les industries de transformation avec des situations diversifiées selon les secteurs et les

¹²⁷ Cf. chapitre 4.

branches¹²⁸. Parmi les raisons de cette faible utilisation des capacités de production, est invoqué l'exigüité du marché intérieur (nous y reviendrons) ou plutôt l'inadéquation de la norme de consommation. Ce mode d'industrialisation se trouve de la sorte entravé. La demande ne suit pas les transformations de l'offre et induit une sous-utilisation des capacités de production qui se répercute elle-même sur la productivité. La logique propre au régime d'accumulation intensif où l'évolution de la demande entraîne une pleine utilisation des capacités de production, des gains de productivité qui ont eux-mêmes des répercussions en retour sur la demande, ne joue pas.

. L'incapacité de l'industrialisation à développer le rapport salarial:

Contrairement à l'Algérie, où on a assisté à une expansion sans précédent du salariat pendant les années 1970¹²⁹, au Maroc, le processus de salarisation a été beaucoup plus lent. De 34.6% en 1960, le salariat a évolué faiblement passant à 36.4% de la population active en 1971 et à 40.5% en 1982¹³⁰. La décennie 1960, décennie de l'ISI, est marquée par une progression insignifiante de la salarisation. Les importants investissements réalisés pendant les années 1970, même s'ils ont contribué à accroître le volume de l'emploi industriel, n'ont

¹²⁸ Situation des industries de transformations 1981-1985. Ministère du commerce et de l'industrie.

¹²⁹ Voir à ce propos, l'analyse de Ch. Bernard. Le marché du travail en Algérie. Institut international des études sociales, discussion paper, 1991.

¹³⁰ RGPH 1960, 1971 et 1982

pas changé fondamentalement la configuration de la population active occupée.

L'industrialisation s'est réalisée à partir d'une technologie capitaliste qui suppose des coûts élevés par emploi créé, et n'a eu qu'un faible impact sur la salarisation. Cette faible capacité de l'industrialisation à développer le rapport salarial capitaliste est révélée aussi bien par l'évolution de l'emploi que par les statuts du travail.

L'emploi dans le secteur secondaire (énergie, mines, industrie, artisanat, bâtiment et travaux publics) n'a évolué que très lentement depuis l'indépendance : 10% de l'emploi total en 1952, 15% en 1960, 20% en 1971 et 23% en 1977¹³¹. Les industries de transformation n'absorbent que 30% de la population active et n'assurent que 11% de l'emploi total. La crise à son point culminant en 1977-78 s'est accompagnée d'une baisse de l'emploi salarié. Le taux d'activité est passé de 29% à 27% entre 1977 et 1980. Cette baisse est manifeste dans le textile, la confection où le taux moyen de croissance de l'emploi est passé de 7.1% entre 1975 et 1978 à 4,3% au cours de la période 1978-1980.

En outre, ces chiffres sont à manier avec précaution, puisqu'ils cachent, l'existence, au sein de l'industrie, d'une proportion non négligeable "d'indépendants"(30%) d'apprentis-aides familiaux (8.5%) et d'employeurs (5,4%). Le rythme de la salarisation reste très limité et sera appelé à décroître compte tenu de l'ampleur de la crise, occasionnant selon toute vraisemblance "la résurgence de sous filières à régulation domestique (démonétisation des

¹³¹ Enquête sur l'emploi au Maroc, 1980, *op. cit.*

économies, retrait des rapports marchands) ou la dynamique de sous-filières marchandes" ¹³²(nous y reviendrons).

. La dissymétrie entre la structure productive et la norme de consommation.

Dans les pays industrialisés, le mode de régulation monopoliste qui émergea, après la deuxième guerre mondiale était centré sur la consommation de masse. Cette dernière n'a pris de l'ampleur que parce que les salaires intègrent les gains de productivité. Dans les PSD, cette réalité est infirmée, puisque le profil de la demande ne suit pas en raison d'une polarisation des revenus. Ceci s'explique, selon Ominami, par le "caractère fragmentaire de la régulation monopoliste", régulation qui ne toucherait qu'un nombre limité de secteurs, se caractérisant par une croissance rapide, des niveaux de productivité élevés, mais sans que le régime d'accumulation n'assure les débouchés nécessaires à la consommation de masse.

C'est parce que la "libération de la force de travail" ne débouche pas sur une salarisation au même rythme. L'industrie est dans l'incapacité de canaliser la population active et de constituer un pôle de salarisation urbaine. Dans ce contexte, le passage à une consommation de masse ne peut s'enclencher. On n'assiste pas, comme dans le cas des pays industrialisés à régime d'accumulation fordiste, à une adaptation de la consommation de masse aux gains de productivité. Dans de telles conditions, il n'existe pas d'extension significative du

¹³² P.Hugon. "Le mal de vivre". in Les Tiers-nations en mal d'industrie. Economica,1988.

pouvoir d'achat ouvrier, les débouchés restant limités aux sphères hautes de la consommation: les classes dominantes ou l'extérieur (nous y reviendrons). Bien au contraire, l'élargissement progressif du marché national, sensé être désormais le levier de l'import-substitution se rétrécit sous les contrecoups de la crise et de la régression des revenus et des niveaux de vie découlant des politiques d'austérité.

Peut-on qualifier, comme le fait Lipietz, de "sous fordisme" de "fordisme incomplet" ou de "caricature du fordisme" ces régimes d'accumulation, c.a.d

une tentative d'industrialisation selon la technologie et le modèle de consommation fordien, mais sans les conditions sociales, ni du côté du procès du travail, ni du côté de la norme de consommation de masse"? ¹³³

Sans préjuger pour le moment de la pertinence de ces catégories, remarquons avec Lipietz, que si les pays industrialisés avaient, non seulement la base industrielle mais "surtout les formes institutionnelles de l'intégration du salariat, qui allaient offrir les débouchés internes de la croissance"¹³⁴, la réalité de l'industrialisation des pays sous-développés est toute autre, car aussi bien le régime d'accumulation que le mode de régulation sont "durablement internationalisés".

Dès lors, le rapport salarial de type capitaliste ne peut être que limité et ce sont les formes de production non capitalistes, dont la petite production

¹³³ Lipietz, *op. cit.* p. 12.

¹³⁴ *ibid.* p. 37.

marchande, qui répondront à une norme de consommation, d'autant qu'il y a refus des produits standardisés, du fait de la signification symbolique des styles de consommation. Cette tendance, sera appelé sans doute à s'approfondir, d'autant plus que l'épuisement de ce modèle oriente le système productif vers les marchés extérieurs.

2.2.2 Le mode d'industrialisation tiré par les marchés extérieurs:

Cette orientation touche de nombreux pays sous-développés, bien qu'à des degrés différents. La promotion des exportations, résulte non seulement des contradictions économiques et sociales du régime d'accumulation précédent mais elle s'inscrit également dans le cadre des nouveaux rapports économiques internationaux liés à l'endettement et l'intervention du FMI. Dans tous les cas, la désarticulation des économies qu'elle occasionne, tend à renforcer la dépendance extérieure du système productif et à ralentir la salarisation.

En réalité, ces différentes stratégies peuvent prendre différentes ampleurs et se combiner entre elles au sein des différentes formations économiques et sociales, de même qu'elles se combinent à des formes internes pour donner lieu à des régimes spécifiques d'accumulation¹³⁵. Cette stratégie se différencie de la précédente par la nature de la demande finale. Dans le cas de l'industrialisation par substitution d'importation, cette demande est interne, et suppose la croissance du pouvoir d'achat interne, dans le second cas, au

¹³⁵ Le cas du Bangladesh qui connaît, selon Lipietz, une taylorisation primitive, est différent de celui de la Corée du Sud qui connaîtrait plutôt un fordisme périphérique ou un post-fordisme. Lipietz, op. cit.

contraire, elle suppose une compression des salaires, afin de rester compétitive sur les marchés extérieurs, une législation du travail restrictive, une récupération sous forme de profit des gains de productivité dans le secteur industriel.

Au Maroc, au fil des plans de développement, le mode d'industrialisation basé sur le marché domestique s'essoufle. A partir de 1973 on se lance dans une stratégie de promotion des exportations. L'extension de l'industrie manufacturière repose désormais, sur les industries de main-d'oeuvre pour lesquelles le Maroc est sensé avoir des avantages comparatifs, compte tenu des bas salaires. Cette tendance va s'accélérer à partir de 1983, sous l'impulsion des PAS, date à partir de laquelle le régime d'industrialisation tiré par le marché extérieur se structure. Il s'agit (sous l'impulsion de la Banque Mondiale) de favoriser les industries pour lesquelles le Maroc dispose d'avantages comparatifs (textiles, habillement, chaussures). Trois arguments sont avancés par le plan 1973-77 pour justifier une telle réorientation: l'essoufflement du mode d'industrialisation sur la base du marché domestique, la nécessité de "valoriser les services d'une main-d'oeuvre abondante". Dans ce cas "les industries protégées doivent non seulement remplacer les importations mais exporter". Enfin la contrainte liée à la sous-utilisation des capacités de production est supposée être surmontée, car les industries tournées vers le marché extérieur ont "des taux d'utilisation des capacités de production plus élevés et partant des taux de croissance supérieurs"¹³⁶. On table donc sur la réalisation d'économies

¹³⁶ Plan quinquénaire de développement économique et social 1973-77, ministère du plan.

d'échelle, contrainte sur laquelle a buté l'industrialisation par substitution d'importation.

En somme, la promotion et la diversification des exportations sont supposées être le relai à la substitution des importations et le moteur de la croissance.

. Une politique d'ouverture aux effets contestables.

Cette politique d'ouverture a eu des effets contestables, tant au niveau de la croissance de la production industrielle exportée, qu'au niveau de la croissance du PIB, de la dynamique de l'industrie et par conséquent d'une extension de la salarisation.

En premier lieu, les exportations progressent faiblement, pour couvrir les importations et montrent les difficultés du système productif à s'intégrer au marché mondial. La structure des exportations n'a pas connu de changements significatifs, le manque de compétitivité de la production industrielle sur les marchés internationaux favorise plus les exportations de produits primaires (produits à base de phosphates). Durant les années 70, la part des exportations dans la production manufacturière a même reculé pour tous les produits, abstraction faite des textiles, habillement et dérivés des phosphates. Les politiques d'ajustement amorcées au début des années 1980, en renforçant le processus d'ouverture, ont eu des effets discutables et, certaines branches connaissent une stagnation sinon une régression (cuir, chaussures, bois

ameublement). En second lieu, les pratiques protectionnistes tendent plus à développer une industries inefficente et surprotégée, peu préparée à affronter la concurrence, car conçue au départ pour la satisfaction du marché intérieur. Certaines branches comme le textile n'ont pu se positionner sur le marché mondial que par une forte protection et par des arrangements avec la CEE. Si on fait abstraction des produits alimentaires et des dérivés du phosphate, les exportations des produits manufacturés représentent à peine 20% du volume global des exportations. En somme, il n'y a pas eu percée spectaculaire des exportations, ni mutation dans sa structure susceptible d'ouvrir le passage à "la semi- industrialisation".

Par ailleurs, la contribution de l'expansion des exportations à la croissance aussi bien de l'industrie manufacturière qu'à celle du PIB est demeurée minime. Les stratégies d'ouverture s'accompagnent de faibles taux de croissance, aussi bien dans les années 1970, que dans les années 1980. En effet, la chute de la croissance industrielle a été manifeste depuis 1973, en liaison avec le ralentissement de la demande extérieure et la montée des protectionnismes. Le taux de croissance est passé de 7% durant le plan 1973-77 à 3% au cours de la période 1978-80. L'ère des politiques d'ajustement fut celle de la stagnation (0,6% par an) alors qu'on visait un taux de croissance industriel de 8,9%. De fait, la part de l'industrie dans le PIB régresse comme le montre le tableau suivant.

Tableau 12: Part de l'industrie dans le PIB.

	1981	1982	1983	1984	1985	
Taux de croissance du PIB.	-1.3 %	6.8 %	2.3 %	2.1 %	4.3 %	
part de l'industrie dans le PIB		17.4 %	16.2 %	15.5 %	15.8 %	15.9 %

Source: Etude et statistiques, Banque du Maroc. Décembre 1985.

Au total, le régime d'industrialisation orienté vers l'extérieur semble se heurter à des obstacles tenants à la fois à des facteurs exogènes (récession de l'économie mondiale, montée des protectionismes) qu'à des facteurs endogènes (faiblesse structurelle de l'industrie, réduction du rythme d'accumulation, absence de compétitivité, faiblesse des gains de productivité). Au delà de ces obstacles, le rôle attribué au salaire intervient comme élément majeur dans la salarisation restreinte.

. La dichotomie entre norme de production et norme de consommation: le salaire comme coût.

La réorientation de l'industrialisation vers les marchés extérieurs signifie un déplacement de la demande finale. Elle suppose plutôt qu'un accroissement du pouvoir d'achat interne, une compression des salaires et une récupération sous forme de profit des gains de productivité. la question posée est celle de la fonction du revenu salarial dans les PSD. dispose-t-il des mêmes attributs que

dans les pays industrialisés? qu'elle est l'ampleur de la socialisation étatique de la force de travail et le rôle du salaire indirect?

. Dans la dynamique fordiste, le salaire fonctionne comme demande.

Le Fordisme repose sur une progression simultanée des salaires et des gains de productivité. Ce qui a assuré son extension, c'est le développement d'une norme de consommation en mesure d'assurer les débouchés à une production de biens manufacturés. Les incohérences qui peuvent se produire trouvent leur solution dans la convention collective. Les formes institutionnelles (règles, codes...) assurent une cohérence entre mode de produire et cohésion sociale. Elles supposent la généralisation du salariat et sa fixation¹³⁷. Le relèvement du salaire assure une double fonction: accroître la productivité et assurer les débouchés à la production. C'est la condition à la mise en place d'une nouvelle norme de consommation. Le salaire joue un rôle de demande avec une évolution parallèle de la société productive et de la société de consommation. L'essor du salaire indirect a pu permettre, par ailleurs une harmonisation entre cette norme de production et norme de consommation, qui caractérise la phase de la régulation monopoliste, de même qu'il a permis le passage d'une reproduction s'appuyant sur la sphère domestique à une reproduction assurée par la sphère étatique. Ce schéma brièvement esquissé, opère-t-il de la même

¹³⁷ B.Lautier, "fixation restreinte dans le salariat, secteur informel et politique d'emploi en Amérique Latine", Revue Tiers-Monde n° 110, Avril-Juin 1987.

façon dans les PSD? quel rôle joue le salaire?

. Le salaire dans les PSD: un coût plutôt qu'une demande.

Dans les PSD, cette logique ne fonctionne pas, compte tenu des caractéristiques du régime d'accumulation, de la complexité du marché du travail et du mode d'industrialisation. Le bouclage de la production et de la consommation ne se réalise pas en raison de la faible normalisation des salaires et de la faiblesse de la socialisation étatique de la force de travail. Le salaire constitue un coût plutôt qu'une demande. Le décalage entre mobilisation et absorption de la main-d'oeuvre, l'existence des activités informelles et non capitalistes sources de revenus essentiels à la reproduction de la force de travail, font en sorte que les salaires ouvriers ne couvrent pas la totalité de la reproduction. Ce décalage permet de maintenir les coûts salariaux à un niveau très bas.

C'est ainsi qu'au Maroc, les salaires stagnent et restent à un niveau assez bas pendant la plus grande partie de la période, tendance qui va s'affirmer au cours des années 1980, sous l'effet des politiques d'austérités, contribuant de la sorte à la dégradation du pouvoir d'achat des salariés. L'évolution du salaire moyen dans l'industrie montre que celui-ci après avoir progressé très faiblement entre 1975 et 1980 aurait chuté de 26.6 % en 1986¹³⁸. Cette baisse, comme nous le

¹³⁸ C.Morisson, op. cit p.137.

verrons plus loin ne touche pas uniquement les salariés de l'industrie, mais aussi les agents de la fonction publique.

L'écart dans la distribution des revenus est également un indice de la faiblesse de la demande interne. Les estimations de la répartition des revenus au Maroc font défaut et peuvent se référer soit aux actifs, soit aux ménages¹³⁹. Il n'en demeure pas moins que comparé à des pays à niveau de développement similaire (Egypte, Côte D'ivoire), la concentration des revenus au Maroc est relativement forte. En 1985, les 20 % des ménages les plus pauvres ne disposent que de 5.2 % des revenus alors que les 20 % les plus riches en concentrent 43,4 %¹⁴⁰.

Le même constat peut être fait à propos de l'inégalité des ménages devant la dépense. En 1985, les 20 % des ménages les plus pauvres n'interviennent que par 5,4 % dans la dépense totale, alors que les 20 % les plus riches, dépensent 46,7 % du revenu national¹⁴¹.

Par conséquent, l'extension significative du pouvoir d'achat ouvrier qui aurait permis le passage à une consommation de masse ne se réalise pas. A coté

¹³⁹ Les revenus des actifs dépend de l'activité économique, alors que ceux des ménages dépend des transferts

¹⁴⁰ Sur la base des calculs effectués par C.Morisson, le taux de Gini est estimé à 0,54, supérieur à celui de la Côte D'ivoire et de l'Egypte(0,46). C.Morisson, op. cit p.24.

¹⁴¹ ibid p. 129

de cette stagnation et régression des salaires et du pouvoir d'achat, le salaire indirect ne touche qu'une faible proportion de la population active, révélant non seulement les limites de la salarisation mais également la faible socialisation étatique de la force de travail.

2.2.3 Une faible socialisation étatique de la force de travail.

Si l'Etat, dans les PSD intervient massivement, du moins jusqu'à une époque récente, dans le secteur industriel, l'infrastructure et l'énergie, son intervention reste très limitée au niveau de la reproduction de la force de travail et de l'énergie humaine. La socialisation étatique de la force de travail est beaucoup plus faible que dans les pays industrialisés et touche par définition le secteur dit formel. Ainsi, nombre de travaux ont montré le rôle de l'Etat dans l'extension du rapport salarial¹⁴².

Dans les pays développés, l'extension du salariat et des conditions générales de la reproduction de la force de travail sont passées par la constitution et l'expansion rapide du salaire indirect: La fixation, généralisation du salariat, s'est réalisée lentement dans les pays occidentaux et "sa lenteur a été la condition même de sa réussite". Le changement majeur a été l'apparition de l'Etat-Providence qui implique une mutation dans la conception juridique et idéologique des rapports sociaux. En mettant en place des normes juridiques, l'Etat délimite les frontières, le rôle de l'entrepreneur et les conflits qui

¹⁴² G.Mathias, P.Salama, L'Etat surdéveloppé, des métropoles au Tiers-Monde, Paris, La découverte, 1983. B.Lautier, op. cit.

l'opposent aux ouvriers, sans toutefois imposer le mode d'usage du travail; la diversité des statuts du travail et des salaires reste circonscrite dans le respect de la loi qui "norme" le travail, avec la convention collective. L'instauration et le développement de l'Etat-Providence s'est donc accompagné de la généralisation du régime de la sécurité sociale, du système éducatif et de formation et du logement social. Ceci suppose la généralisation du salariat et la lenteur de cette généralisation¹⁴³. Dans ce contexte, l'intervention de l'Etat a progressivement et partiellement remplacé la sphère domestique dans la reproduction de la force de travail et dans sa socialisation hors-marché. L'essor du salaire indirect a conditionné une harmonisation entre norme de production et norme de consommation, structurant la phase de la régulation monopoliste. Avec l'extension du Fordisme, la reproduction de la force de travail est assurée par la marchandise capitaliste. Celle-ci conditionne une norme de consommation permettant à la dynamique du système de s'auto entretenir. La nécessité d'assurer les conditions générales de valorisation du capital, passe par l'intervention du secteur non marchand étatique.

Le travail non salarié, quant à lui "dérive du travail salarié et son modèle de référence est la "citoyenneté salariale"¹⁴⁴ donnant accès au droit étatique.

Dans les PSD, comme le montre l'exemple du Maroc, les organismes socialisés interviennent faiblement dans la reproduction de la force de travail.

¹⁴³ Voir à ce sujet B.Lautier, 1992 op. cit.

¹⁴⁴ ibid., p. 37.

Non seulement le salariat est limité mais le processus d'irréversibilité tel qu'il a fonctionné dans les pays occidentaux n'a pas joué comme nous l'avons montré plus haut. Ainsi que l'écrit B.Lautier,

cette fixation n'est pas continue, irréversiblement croissante et tendanciellement généralisée, elle aboutit à l'effet inverse de celui qu'elle a eu en Europe occidentale; c'est à dire au lieu de produire l'homogénéité salariale et développer la mobilité au sein du salariat, elle produit l'éclatement du salariat et l'accentuation des flux de mobilisation-démobilisation salariale¹⁴⁵.

Ainsi, l'intervention étatique dans la reproduction de la force de travail, à travers le salaire indirect est très limitée, comme le montre l'évolution du régime de la sécurité sociale au Maroc.

En effet, depuis l'indépendance, l'affiliation au régime de la sécurité sociale est obligatoire pour tous les salariés de l'industrie, du commerce et des professions libérales. Néanmoins, il faut attendre 1981, pour que les salariés agricoles puissent être intégrés. De plus, une procédure de contrôle est mise en place pour faire appliquer aux employeurs la codification étatique.

En dépit de ces normes juridiques, la protection sociale et l'intervention de organismes socialisés restent limitées dans le revenu salarial, manifestant une faible socialisation étatique de la force de travail et partant, le caractère restreint du salariat. Les effectifs déclarés ne représentent qu'une proportion minime et tendent à regresser comme le montre le tableau suivant.

¹⁴⁵ B.Lautier, *op. cit.* p. 357.

Tableau 13: Nombre de travailleurs déclarés à la CNSS

Année	Nombre de travailleurs	Evolution: base1962
1962	214.809	100,00
1965	214.880	99,60
1967	233.840	108,90
1970	251.280	117,00
1977	510.200	237,51
1979	459.100	213,72
1980	451.600	210,23
1981	472.400	219,91
1982	483.200	224,94
1983	339.600	158,09

Source: statistiques de la CNSS.

A la lumière de ces données, on peut remarquer depuis 1970 des variations, avec une baisse des effectifs déclarés entre 1979 et 1981. La reprise en 1982, imputable à l'extension de la protection sociale aux salariés agricoles, ne remet pas en cause la régression amorcée, puisque celle-ci se poursuit jusqu'en 1985¹⁴⁶.

Selon les données de la direction de la statistique, en 1982 les salariés déclarés et bénéficiant d'une couverture sociale ne représentent que 18% de l'ensemble des salariés et 8% seulement de la population active totale. Autrement dit, la majorité de celle-ci n'est pas prise en charge par les organismes

¹⁴⁶ Les effectifs déclarés ont baissé de 2,3% en 1980, de 2% en 1981 et de 14,6% en 1985. Annuaire statistique du Maroc, 1988.

socialisés. Les catégories exclues sont les salariés des entreprises artisanales, "les gens de maison", les temporaires et occasionnels du secteur privé.

Par ailleurs, outre la faiblesse des effectifs affiliés à la sécurité sociale, ceux qui reçoivent parmi eux un salaire voisin au SMIG ne dépasse guère 60% avec une durée mensuelle de travail variable selon les catégories. C'est ainsi que les travailleurs percevant un salaire inférieur au SMIG, ne travaillent en moyenne que dix neuf jours par mois, alors que la moyenne est de vingt trois jours.

Ces données suggèrent quelques constatations :

-La régression du taux de couverture sociale montre le caractère précaire du salariat qui implique qu'en raison de la faiblesse des travailleurs bénéficiant du salaire indirect et la faible institutionnalisation étatique du rapport salarial, ce sont les codifications et les logiques "informelles" qui assurent cette fonction.régulatrice.

-La deuxième observation est relative aux perspectives d'évolution de la socialisation étatique, dans le contexte actuel des PSD. La contrainte financière liée aux déficits publics et à l'endettement, ont d'abord affectés les dépenses sociales (cf. chap.4) et il est peu vraisemblable que la situation s'améliore. Cette réduction aura sans doute, des effets négatifs, freinant de ce fait l'accès aux organismes socialisés qui a été observé jusqu'à la fin des années 1970. Les coupes intervenues dans les dépenses publiques, la tendance à la désindustrialisation, liée aux mesures restrictives imposées par les organismes internationaux rendent

hypothétique l'élargissement de la protection sociale, qui n'existe au demeurant que pour une partie restreinte de la population active. L'aspect coût continuera à dominer, puisque c'est un modèle "de citoyenneté non salariale" qui fixe son emprunte sur le salariat.

Dans ce contexte, la socialisation hors marché passe par les sphères non capitalistes et les activités dites informelles. Face à l'épuisement du rôle régulateur de l'Etat, son incapacité à prendre en charge les besoins sociaux de santé, de logement, de formation..., et face à la quasi-absence des organismes socialisées à prendre en charge la reproduction de la force de travail humaine, les activités informelles de petite production marchande, de commerce ou de service et la sphère domestique sont appelées à assurer cette fonction. Elles correspondent à un ensemble de pratiques sociales et de comportements économiques assurant la socialisation du travail, sans que l'Etat soit appelé à intervenir directement comme dans les pays développés. Dans un contexte de crise on peut dire qu'elles libèrent l'Etat de certaines fonctions régulatrices (y compris la régulation sur le marché du travail), se révélant fonctionnelles à la reproduction de l'Etat lui-même¹⁴⁷. En développant des modes de vivre à faible coût, elles assurent la reproduction des "non, post ou pré-productifs". Mais en même temps, on peut se demander si cette fonction n'est pas remise en cause et si le secteur informel n'a pas atteint lui-même ses propres limites, dans un contexte d'ajustement? (cf, chap.4).

¹⁴⁷ Ce point sera développé au chapitre 4.

En résumé, les transformations opérées dans les modes de régulation paysans à travers les politiques d'intervention en milieu rural, l'essoufflement du modèle agro-exportateur, les particularités du régime d'accumulation industriel, dans l'incapacité de développer le rapport salarial, la pression de plus en plus forte de la contrainte externe, l'incapacité de l'Etat à prendre en charge les besoins vitaux, bref les modes de développement mis en oeuvre ont largement contribué à la crise et à l'extension des activités informelles. Par conséquent, l'origine de ces dernières est antérieure à la crise économique et financière. Néanmoins, leur dynamique, leur extension et leur rôle effectif ou supposé sont largement induits par les politiques d'ajustement structurel intervenues au début des années 80. Les politiques d'endettement et les déséquilibres financiers révèlent non seulement la faiblesse des surplus internes et des ressources extérieures à financer les économies, mais l'impossibilité de poursuivre le type de régulation prévalant jusque là. Selon les situations, on va assister soit à des processus de marginalisation comme on l'a constaté en Afrique Sub-Saharienne, soit à des blocages dans la poursuite de "la régulation de type monopoliste" comme c'est le cas de l'Amérique latine. Dans tous les cas, la crise et les PAS, auront des effets à la fois sur le volume de l'emploi, les modes d'insertion des jeunes, comme sur les micro-unités et les niveaux de vie, faisant basculer de nombreux agents dans les activités informelles. Ceci fera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 4: POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET INFORMALISATION.

Il est désormais devenu trivial pour les analystes des pays en développement de considérer la décennie 1980, comme une décennie dominée dans ces pays par les programmes d'ajustement structurel, (PAS) consécutifs à un endettement excessif.

La fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent en effet un retournement de la situation prévalant jusque là, dans les pays sous-développés. Préservés pour la plupart d'entre eux de la crise qui a secoué les pays industrialisés durant les années 1970, connaissant même des taux de croissance spectaculaires pour certains d'entre-eux, les principaux bouleversements qu'a connus l'économie mondiale ont constitué un catalyseur de la crise dans ces pays. Le Maroc du début des années 1980 comme bon nombre de pays sous-développés a subi les turbulences générées par les problèmes de la dette extérieure et appliqué les mesures d'austérité.

Depuis le début de la décennie 1980, les faillites financières ont conduit les Etats, sous la pression des organismes internationaux et des bailleurs de fonds, à libéraliser progressivement les économies: désengagement de l'Etat de certaines activités, libération des prix, mesures en faveur des investissements étrangers, dévaluation des monnaies nationales...

Au delà des résultats économiques, souvent discutables, les coûts sociaux des PAS, au bout d'une dizaine d'années de mise en application sont de plus en plus décriés¹⁴⁸ et ceci indépendamment de la diversité des situations, d'une mise en oeuvre plus ou moins différenciée et des capacités de contournement de ces mesures par les appareils d'Etat. On parle de plus en plus "d'un ajustement à visage humain". Les contre-coups de la crise et les effets négatifs des PAS se sont accompagnés d'un changement d'optique des organismes internationaux et la vision à l'égard du SI a considérablement changé depuis 1986. La dérégulation et la déréglementation que connaissent la plupart des PSD ont conduit les organismes internationaux à déplacer le discours sur la pauvreté et l'emploi vers les possibilités d'émergence de micro-unités pouvant se substituer à la grande industrie et au secteur public. Chargé jusque là de connotations négatives, le secteur informel est considéré brutalement comme une solution miracle, un remède à tous les maux. Devant les effets de l'endettement et de l'ajustement, il est doté de toutes les vertus positives, il n'est plus question de le "formaliser" et de le resorber mais de l'appuyer¹⁴⁹.

¹⁴⁸ G.A.Cornia et Jolly R. Stewart (1987) relèvent dans le cas de dix pays qu'ils étudient, la baisse des revenus par tête, du niveau d'instruction et la chute des dépenses sociales. Le même phénomène est observable au Maroc. Voir à ce propos C.Morisson op. cit.

¹⁴⁹ Concrètement ceci se manifeste par l'intérêt que la Banque Mondiale accorde au thème relatif au dynamisme du SI en Afrique et aux politiques d'appui dont il doit être l'objet (B.M 1987). Du côté des Etats, des politiques de promotion du SI sont définies, de même que de vastes enquêtes nationales sur ce secteur sont réalisées avec l'aide de financements multilatéraux: Tunisie, Niger, Mali. Il en est de même au Maroc, où une enquête sur le secteur non structuré localisé à été récemment réalisée par la direction de la statistique.

Dans ce chapitre, nous nous proposons de réfléchir sur les incidences des PAS sur l'emploi et plus précisément d'examiner leurs retombées sur "l'informalisation" des activités urbaines. Sachant que celles-ci ne peuvent être cernées avec exactitude pour des raisons que nous préciserons (caractère lacunaire et fragmentaire de l'information...), des tendances seront tout de même dégagées

Il s'agit de voir comment certaines mesures telles que les pressions financières, les dévaluations, le retrait de l'Etat du système productif et de la sphère sociale, la réduction des transferts étatiques ont des conséquences aussi bien sur les structures productives et l'orientation sectorielle des investissements, que sur les mécanismes redistributifs et les revenus. Ceux-ci affectent à leur tour le volume et les formes d'emploi, les niveaux de vie, les modalités d'insertion dans les activités informelles. Ces formes de reclassement se traduisent par la consolidation d'une strate précise du secteur informel: "le bas de gamme". En ce sens, l'impact des PAS sur les SI ne s'analyse pas uniquement en terme d'emploi et de chômage mais aussi en termes de pauvreté et de dégradation des niveaux de vie des ménages.

Après avoir rappelé, dans un premier point les principales mesures contenues dans les PAS au Maroc, on se propose dans un second axe, d'examiner les incidences de ces mesures sur l'emploi dans le secteur privé et public et les effets du retrait de l'Etat et des modifications des taux de change sur les mécanismes de transfert et les logiques redistributives. L'accélération de l'informalité qui en découle réduit les possibilités d'insertion dans le marché

formel.

L'analyse de quelques données récentes fournies par l'enquête nationale réalisée auprès des "entreprises non structurées localisées", permettra de suivre l'évolution de l'informalisation et de voir quelle est la frange qui se renforce. L'on se demandera si dans le cas du Maroc, on peut parler de substituabilité de l'emploi formel par l'emploi informel. Le secteur informel dispose-t-il encore de capacités de régulation du marché du travail? Les vertus nouvellement découvertes au SI se vérifient-elles? Le SI peut-il être considéré comme alternative à l'industrialisation? Dans le cas contraire pourquoi ce changement d'attitude à son égard? c'est ce qui sera traité dans un quatrième point.

1. contexte et contenu des programmes d'ajustement structurel.

Les origines de l'endettement et le contexte national et international de la mise en application des PAS, ayant été largement analysés, il est donc inutile d'y revenir dans le détail¹⁵⁰. Nous nous bornerons à en rappeler les principales lignes.

1.1. Le contexte.

Les années 1970 furent marquées par une élévation du rythme des

¹⁵⁰ Voir en particulier Bourguinat et al La crise de l'endettement international, Economica 1986. Concernant le Maroc, cf. Colloque de l'association des économistes marocains (AEM), la crise de l'endettement du Tiers-Monde, Casablanca, ed. Maghrébines, 1988.

investissements dû à l'accroissement des ressources budgétaires lié à la hausse du prix du phosphate. La croissance économique en moyenne de 7,5% par an est impulsée par l'expansion du secteur public. La politique financière qui l'a accompagnée, est rendue possible par la hausse du coût du phosphate, principale ressource d'exportation, dans un premier temps, puis dans une seconde phase, par le recours à l'emprunt extérieur, quand les cours s'effondrent. L'année 1976 marque en effet un coup d'arrêt et l'appel massif au financement extérieur.

Le début des années 1980, manifeste un renversement de la conjoncture qui a prévalu durant les années 70. Les équilibres financiers déjà précaires sont mis à contribution par la crise d'insolvabilité.

Sur le plan international, la configuration de l'économie de crédit international connaît certaines mutations. Contrairement à la décennie 1970, marquée par une situation d'abondance au niveau de l'offre de liquidités et la faiblesse des taux d'intérêts, (période qualifiée "d'argent facile"), les années 1980 connurent des marchés financiers moins bien arbitrés et déterminés par l'offre de capitaux. Hausse des taux d'intérêt, et politique de lutte contre l'inflation dans les pays développés favorisaient les prêteurs de capitaux par rapport à la situation passée. Cependant, les PSD s'acquittaient de taux d'intérêt de plus en plus élevés et l'on assiste à l'inversion du sens du transfert net et l'existence de transferts financiers négatifs en provenance des pays endettés¹⁵¹. La situation

¹⁵¹ En 1988 la Banque mondiale chiffre ces transferts à 31 milliards de dollars contre 22 milliards pour 1987. Voir problèmes Économiques 23 aout 1989 n. 2137 p.31.

créée, marquée par une "une redistribution régressive" est tout à fait nouvelle. Elle "fera que les pays pauvres seront pourvoyeurs et non receveurs nets de capitaux"¹⁵².

Sur le plan interne, les données financières alarmantes sont bien connues au Maroc où la crise est dévoilée en 1982. Rappelons toutefois que le déficit des sociétés publiques, la chute de l'épargne publique, l'accroissement du déficit budgétaire, la baisse du cours des phosphates, principal pourvoyeur de devises, la chute de la couverture de la balance commerciale, et l'adoption d'un mode de développement qui s'appuie sur l'emprunt extérieur et une réelle euphorie pour l'emprunt, stimulé par un contexte international favorable se traduisent par l'accroissement de l'endettement et des difficultés à gérer le service de la dette¹⁵³. Aussi, pris dans l'étau du poids du service de la dette et de la chute des revenus des exportations, des déficits internes et externes, le Maroc, sous l'égide de la Banque mondiale et du Fond Monétaire international, s'est engagé à pratiquer, dès 1981 un programme d'ajustement structurel.

Si dans les détails chaque programme est particulier, et que les recettes

¹⁵² H.Bourguinat et al, op. cit.

¹⁵³ La dette s'élève en fin 1986 à 18,3 milliards de \$ L'endettement a été multiplié par 7 entre 1974 et 1983 et atteint 20 milliard de \$ en 1989. Le service de la dette quant à lui a progressé plus que proportionnellement à la dette. Le taux de service de la dette (service /P.N.B.), inférieur à 2 % en 1974, atteint à 9 % en 1983, le rapport service/exportations atteint 40 % en 1983. Quant au rapport dette/recettes courantes, il est estimé à 350 % en 1986. Le transfert annuel net dont le Maroc bénéficie en 1974 s'est transformé en un prélèvement net de l'ordre de 300 millions de \$. cf. Morisson, OCDE op.cit.

pour l'ajustement sont variées, de nombreux éléments sont fort communs.

1.2. Le contenu des mesures.

Déstinées à équilibrer la balance des paiements ou à générer la croissance par des changements structurels¹⁵⁴, les mesures contenues dans les programmes d'ajustement structurels au Maroc, dont le premier entre en application en 1983, sont conditionnés par des plans de réorganisation de l'économie. Ces programmes comportent un mélange de mesures: Des mesures générales d'ordre déflationnistes et des plans de relance sectoriels. Ils visent à mener de pair réformes sectorielles et réorganisation macro-économiques par l'accroissement du rôle du secteur privé et la réorientation du rôle de l'Etat

Liberté des échanges, croissance tirée par les exportations, remise en cause de l'intervention de l'Etat dans le domaine économique et social et recherche d'une régulation par le marché en constituent les principales lignes. Dans le cas du Maroc, on peut identifier plusieurs aspects dans les PAS.

¹⁵⁴ Le rapport de la Banque mondiale de 1986, estime que les politiques d'ajustement (PAS) consistent en "des prêts accordés dans le but de soutenir une réforme en profondeur des politiques et des institutions des pays en développement pour leur permettre de ramener les déficits des comptes courants à des proportions plus tolérables à moyen terme tout en maintenant le plus grand effort possible pour le développement" (Banque Mondiale 1986). Selon la définition qu'en donne Guillaumont, (1986) l'ajustement structurel renvoie à "l'ajustement durable de la balance des paiements obtenu au moyen d'une adaptation des structures économiques (principalement des structures de production) c'est à dire autrement que par une réduction de la croissance économique ou par un recours accru ou excessif aux capitaux extérieurs" cité par Ph. hugon, "l'informel urbain dans les pays arabes: conséquences des politiques d'ajustement", dans Nouvelles logiques marchandes au Maghreb op. cit. sous la direction de Ch Bernad, CNRS, p.22.

- Le premier aspect comporte des mesures visant à réduire le déficit par une compression de la demande globale essentiellement (et ceci dès la première période) et par mobilisation de recettes supplémentaires. Les mesures de réduction de l'excès de la demande globale consistent à agir sur la demande excédentaire découlant du déficit public. L'idée sous-jacente est qu'un financement du déficit provoque une hausse des prix par la création monétaire, de même qu'il provoque des effets d'éviction sur le secteur privé entravant les investissements qui devraient lui être alloués. Ces mesures consistent en une réduction des dépenses publiques, l'abolition ou la réduction des subventions aux biens de consommation, la réforme de la fiscalité par création ou extension de certaines taxes (TVA, IGR) et la hausse des tarifs des entreprises publiques. Les mesures de réduction des dépenses de fonctionnement comportent en outre un volet immédiat consistant en une compression de la masse salariale et une réduction de l'emploi.

Le second aspect se réfère à La relance de l'offre dont les vecteurs sont la politique des prix et des réformes structurelles. Ces mesures visent à accroître l'incitation du système productif par la dévaluation de la monnaie et l'élimination du contrôle des prix et des marchés, par la libéralisation des circuits internes, mais également du commerce extérieur (baisse des droits de douanes, assouplissement des contrôles...).

Les mesures préconisées concernent aussi le secteur public où un programme de privatisation est prévu. Il s'agit de limiter la base économique des appareils d'Etat au profit de la société civile. Les nécessités de rééchelonnement

ont conduit les organismes internationaux à prêcher le retour aux lois du marché afin de réduire les déséquilibres financiers. Le désengagement de l'Etat, qui en dérive passe par une compression de ses activités dans les domaines économiques et sociaux et une réaffectation des ressources en faveur du secteur privé. La démarche vise à réduire voire à supprimer les incidences "négatives" de l'action de l'Etat sur le fonctionnement "naturel" de l'économie. Selon les adeptes de ces programmes, il suffit de transférer l'initiative aux intérêts privés et qu'un marché libre et concurrentiel soit créé, pour solutionner la crise.

-Le troisième aspect concerne Les mesures sectorielles de relance.

Dans le secteur industriel, l'objectif visé est de réaliser une croissance tirée par les exportations. Cette orientation n'est pas nouvelle, elle remonte au milieu des années 70 où les organismes internationaux l'ont préconisée. Toutefois, depuis 1983, on assiste à une incitation renouvelée aux industries d'exportations.(cf.supra). Une telle restructuration suppose un assouplissement, sinon l'élimination des biais anti-exportations (baisse des droits de douanes, assouplissement des contrôles...), par la libération des échanges. Elle est sensée rétablir la compétitivité des entreprises.

Dans le secteur agricole, on vise la relance du secteur. Celle-ci passe par la revalorisation des prix agricoles à la production, sensée relever le revenu moyen et réduire les écarts entre les revenus des urbains et ceux des ruraux et, par conséquent procéder à une réallocation des ressources en faveur de l'agriculture (cf. supra).

Comme le remarque à juste titre P. Jaquemot,

La force des programmes d'ajustement structurel tient aujourd'hui à leur capacité à embrasser, à partir d'une problématique au départ limitée, des domaines quasi illimités, économiques sociaux, institutionnels, politiques¹⁵⁵.

2. Les effets pervers des politiques d'ajustement: coûts sociaux et informalisation

Si l'origine et les conséquences économiques de l'application des PAS ont été analysées, les coûts sociaux de ces programmes n'ont fait l'objet de débats que récemment. Depuis 1986, en effet, certains organismes internationaux "découvrent" les incidences néfastes des PAS, tant au niveau de l'emploi que de la pauvreté, insistant sur la nécessité d'un "ajustement à visage humain"¹⁵⁶. Bailleurs de fonds et gouvernements prennent conscience des risques de déstabilisation qui en découlent. Ces effets sociaux, de moins en moins maîtrisables en milieu urbain, tendent à accélérer une crise qu'on a pensé solutionner à travers les simples rééquilibres financiers. Dès lors, l'examen de ces incidences en milieu urbain doit être abordé non seulement en termes d'emploi et de chômage, mais également en termes de dégradation des revenus et des niveaux de vie. Cette tentative soulève, néanmoins des difficultés

¹⁵⁵ Jaquemot, P. cité par J. Albert "Le temps de l'ajustement: chères ambiguïtés Trente années d'Afrique." Afrique contemporaine n. 164, octobre décembre 1992.

¹⁵⁶ G.A.Cornia L'ajustement à visage humain, UNICEF 1987.

méthodologiques, et et un problème d'imputation¹⁵⁷. Elle appelle une approche sociale, en dépit de l'intérêt de l'approche macro-économique, En effet, il s'agit de cerner les pratiques économiques et sociales réactives, de protection, de résistance ou de réappropriation face aux effets concrets des PAS. L'analyse des conséquences sociales passe toutefois par une réflexion sur les résultats au niveau des performances économiques.

2.1. Les distorsions sur le plan de l'emploi.

Dans l'ensemble, tant sur le plan économique que social les incidences ont été négatives.

Sur le plan économique, les résultats ne sont guère probants. La baisse du PIB a été manifeste et sa progression n'a pas dépassé 2,8 % pendant la période 1980-86, (taux nettement inférieur à celui de la période 1973-79 :7,6 %) alors que le taux de croissance démographique avoisine les 3 % pas an. De plus, ce mouvement s'est accompagné d'une chute des investissements de l'Etat (de 10.6 % du PIB en 1982 à 4,5 % en 1985). Cette détérioration a affecté de nombreux secteurs aussi bien le secteur moderne public que le secteur privé et

¹⁵⁷ Les unes classiques, relevant de la disponibilité des statistiques et de leur fiabilité au cours de la période en question. Les enquêtes nationales quand elles existent-donnent une information fragmentée et éparse relativisant les possibilité d'établir des liens entre activités informelles et ajustement. Mais au delà, il s'avère délicat de circonscrire ce qui relève de la responsabilité de l'ajustement de ce qui relève de la conjoncture internationale. En outre, se pose le problème de la méthode à utiliser: comparer, à l'intérieur d'un même pays la situation avant et après l'ajustement, ou alors comparer la situation des pays l'ayant expérimenté avec ceux qui ne l'ont pas adopté? voir à ce propos, P.Hugon, les incidences sociales des politiques d'ajustement, revue Tiers-Monde n 17, Janvier Mars 1989

les micro-unités industrielles du "SI".

De même, les dévaluations, considérées comme l'élément clef pour accéder à de nouveaux crédits, n'ont eu qu'un impact limité sur les exportations¹⁵⁸, surtout quand celles-ci concernent un nombre restreint de produits de base, dont le prix est directement déterminé en devises sur les marchés étrangers, comme c'est le cas pour les phosphates. Dans ce cas, une dévaluation n'infléchit pas la demande externe qui reste conditionnée par la conjoncture dans les pays importateurs, conjoncture marquée par la montée des protectionnismes¹⁵⁹. Les dévaluations peuvent également entraîner des effets négatifs dans d'autres cas: celui des pays qui connaissent un déficit de départ très important; la hausse du coût des importations s'avère supérieure à l'augmentation du revenu du secteur exportateur, et la situation des pays où l'élasticité de la demande d'exportation est faible, alors que l'industrie dépend fortement de l'importation de matières premières ou de biens capitaux¹⁶⁰. En effet, la reprise de l'offre en particulier de biens manufacturés qui résulterait des variations des prix, ne se réalise pas dans tous les cas. Au Maroc, par exemple on

¹⁵⁸ Rappelons que la première mesure de dévaluation remonte pour le Maroc à 1980, suivie d'autres. Pour la décennie 1980, le Maroc a enregistré de fortes dévaluations évaluées en cumul à 70%. Selon les experts du FMI cette mesure permet aux Etats de retrouver des gains de compétitivité sur les marchés internationaux.

¹⁵⁹ En Afrique Sub-Saharienne, dans quatorze pays hors zone franc, on note neuf où il y a eu chute des exportations en valeur constante.

¹⁶⁰ G. Grellet, "Les politiques d'ajustement orthodoxes, un point de vue critique", Revue Tiers-Monde n° 109, Janvier-Mars, 1987.

assiste à un déficit financier de l'Etat induisant un recul des investissements et un ralentissement de l'activité dans certaines branches¹⁶¹.

Par contre, les dévaluations s'accompagnent d'une hausse des prix des importations qui ont des effets négatifs sur l'approvisionnement en matières premières et produits semi-finis. La hausse des prix des biens d'équipements importés, a provoqué la baisse de la production industrielle et selon certains, le fait que quelques pays soient arrivés à rééquilibrer leur balance des paiements, ne signifie pas forcément une augmentation des exportations mais plutôt une réduction des importations. De ce fait, l'industrialisation souffre de blocages provoqués par les mesures de restriction imposées par les organismes internationaux mais également du processus de réduction des revenus et de la demande, découlant des mesures d'austérité. Cette évolution, appelée à s'approfondir, tendra à renforcer les formes de production non capitalistes.

Dans un contexte de désindustrialisation, de compression de la demande, les incidences sur le volume et le mode d'emploi ne peuvent être que négatifs, d'autant plus que les mesures de libéralisation et de privatisation ont accéléré encore plus ce mouvement.

Dans l'ensemble, la libéralisation des prix s'est accompagnés d'une hausse

¹⁶¹ Il en est ainsi de l'appareil industriel au Maroc où on assiste à une restructuration même si les effets ne peuvent être décelable qu'à long terme. L'évolution des investissements montre leur orientation en faveur des industries textiles (de 16,1 % en 1983 à 395 en 1987) et un recul des industries mécaniques et électriques.

du coût de la vie¹⁶². La hausse des prix agricoles qui en a résulté, conjuguée à la stagnation des salaires débouche sur une régression des niveaux de vie et de la consommation.

Les mesures de restructuration des entreprises publiques toujours en cours et notamment de certains offices de commercialisation dans le cas du Maroc ont provoqué des licenciements et une "décodification" salariale.

Dès 1983, le blocage du recrutement automatique dans la fonction publique et la compression des effectifs dans les entreprises publiques, sont amorcés. En 1984, la réduction du personnel dans la fonction publique a atteint 5000 actifs et jusqu'en 1990, les effectifs ont stagné pour chuter à nouveau en 1990¹⁶³. Il va de soi que les PAS ont touché prioritairement les principaux secteurs régulateurs de l'emploi des diplômés: l'administration et le secteur para-public. Les coupures dans les dépenses de fonctionnement de l'Etat et les réductions salariales dans le secteur public et privé ont largement contribué à accroître le nombre des chômeurs dans les zones urbaines. Le taux de chômage est passé de 12 % en 1981 à 16 % en 1986 et 20 % en 1987.

Dans le secteur privé, les politiques macro-économiques, par des effets d'entraînement, ont des incidences considérables sur l'emploi. La restructuration des entreprises publiques et les déséquilibres qui en découlent, peuvent se

¹⁶² L'indice du coût de la vie (base 100 en 1970) est passé de 209 % en 1980 à 334,4 % en 1989.

¹⁶³ Morisson, OCDE *op cit*.

répércuter sur les entreprises du secteur privé, provoquant dans ce contexte leur arrêt partiel ou total. Au Maroc, il apparaît, qu'entre 1981 et 1986, 447 établissements sont touchés par des fermetures (licenciement de 18279 personnes), 522 établissements par une compression de leur personnel (21735 licenciés) et 1190 unités par une réduction de la durée de travail (98199 personnes)¹⁶⁴. Une enquête réalisée en 1986 auprès de certaines entreprises de la préfecture d'Ain Sebaa montre que parmi les motifs de licenciements invoqués par les chefs d'entreprises l'insuffisance de la demande intérieure vient en tête, suivie par les difficultés de financement et le problème des matières premières. Il en découle une faible utilisation des capacités de production en particulier dans les branches tournées vers le marché intérieur (conserveries et industries métallurgiques et mécaniques). Mais au delà des licenciements, c'est la réduction des horaires de travail et la pratique du travail temporaire qui se développent, accentuant de la sorte la précarité des actifs et favorisant la double activité dans le SI. Ainsi, même quand elles ne s'accompagnent pas de licenciement, les PAS impliquent une modification de la structure interne de la main-d'oeuvre par la substitution d'une main-d'oeuvre temporaire à une main-d'oeuvre permanente. Comme nous l'avons détaillé au chapitre 2, non seulement l'emploi recule mais il se complexifie, générant des modes de réinsertion qui se manifestent par la simultanéité de l'emploi dans le secteur formel et informel.

¹⁶⁴ TEBA A, J.D. cité par Ch. BERNARD, Nouvelles logiques marchandes au Maghreb. op. cit. p.122.

2.2 Les effets redistributifs des PAS; Incidences sur les micro-unités et les groupes les plus pauvres.

En dépit d'améliorations de quelques indicateurs dans certains pays (diminution des déficits internes et externes, rééquilibrages), les coûts sociaux des programmes d'ajustement au bout d'une dizaine d'années de mise en application, que ce soit en Amérique Latine ou en Afrique, sont révélés au grand jour. La non prise en considération des réalités socio-culturelles, la détérioration de la situation sociale, en particulier la montée du chômage urbain et l'exclusion ont donné lieu à de nouvelles orientations depuis 1985; On intègre la dimension sociale et le "visage humain" dans les politiques d'ajustement¹⁶⁵. Les PAS, en effet, s'accompagnent, d'une modification dans les processus redistributifs qui affectent aussi bien les micro-unités que les groupes les plus pauvres. Ainsi, La relation politiques d'ajustement-informalisation de l'emploi urbain suppose que soient analysées les modifications sectorielles des transferts (et si celles-ci se réalisent au profit des micro-unités), de même que les incidences de la réduction des transferts étatiques sur les logiques redistributives de groupe.

Il s'agit de savoir, de quelle manière le retrait de l'Etat des secteurs sociaux, la réduction des transferts étatiques ou les modifications des prix relatifs (dévaluations) affectent (positivement ou négativement) les différents secteurs

¹⁶⁵ Notre propos, ne consiste pas à appréhender les coûts sociaux dans le détail, ceci supposerait que ces coûts soient identifiés (Lachaud 1990) et qu' on puisse isoler ceux qui relèvent de la politique à l'oeuvre de ceux qui relèvent du contexte international. On se bornera à dégager les incidences sur le mécanismes redistributifs aussi bien au niveau des micro-unités que des groupes les plus pauvres.

et en particulier les micro-unités de l'informel, les différentes catégories sociales et, en particulier, les plus pauvres. Ces effets, déterminent à leur tour des modes et des logiques complexes d'insertion dans les activités informelles.

Concernant ces mécanismes de transfert, on peut noter avec PH. Hugon que "la dépréciation des taux de change est censée réaliser des transferts interspaciaux, intersectoriels et intergroupes"¹⁶⁶. Dans l'ensemble, les PAS affectent les groupes les plus pauvres, sans pour autant renforcer cette catégorie capitaliste et innovante des micro-unités de l'informel et ceci contrairement aux effets attendus. A l'arrière fond, on trouve l'absence de prise en considération de la complexité des systèmes.

2.2.1 La non prise en compte du socio-culturel

D'une façon générale, on a constaté que les niveaux de croissance atteints sont généralement faibles et les bilans négatifs dans le cas des secteurs sociaux. L'absence de prise en considération des structures sociales, "d'input anthropologique"¹⁶⁷ génère des effets contrastés.

Les analyses des organismes internationaux font abstraction de

¹⁶⁶ Ph. Hugon, "l'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels Africains". Revue Tiers Monde, T.XXXI, no122, Avril-Juin 1989, p.67.

¹⁶⁷ Voir à ce propos F.R. Mahieu, "Principes économiques et société africaine", Revue Tiers-Monde, no 120, octobre-décembre, 1989.

nombreuses déterminations, composantes et normes propres aux pays en développement. L'articulation entre les logiques sociales et les logiques économiques qui donnent sens aux comportements économiques constituent un domaine totalement gommé. Dans leur souci premier d'établir des modèles, les institutions internationales ne peuvent intégrer les logiques sociales et la dimension culturelle des motivations et des actes économiques. Dès lors qu'ils s'enferment dans la théorie du marché, les modèles macro-économiques, imposent une démarche réductionniste qui ignore la diversité des formes d'organisations économiques non instituées par le marché: les rapports non économiques de dépendance, de pouvoir, de solidarité etc. qui organisent les modes de régulation. Cette absence de prise en compte des réalités socio-culturelles qui s'appuie sur le postulat d'un marché auto-régulateur relève d'un cadre qui ne peut éclairer la réalité des pays en développement. Est postulé la rationalité économique des agents qui peuvent effectuer des décisions économiques selon une adaptation des fins aux moyens, en dehors de toute norme, de tout enracinement sociétal et institutionnel, alors que les fins varient selon les normes des groupes sociaux.

Dans un tel contexte, "les mesures auront des effets en fonction de la place occupée par les agents au sein des structures sociales"¹⁶⁸. F.R.Mahieu et M.F Jarret, analysant le cadre micro-économique de la Banque Mondiale et son inadéquation concernant la Cote-d'Ivoire arrivent au même constat:

Ne voulant pas (la Banque Mondiale) quitter le cadre du

¹⁶⁸ Voir l'analyse de Ph. Hugon, 1989, *op. cit.*

marché, elle s'enferme dans la théorie économique du ménage rationnel et évite totalement le fait communautaire (...) n'ayant jamais cherché à comprendre la hiérarchie des normes et des décisions dans une société Africaine la banque ne peut que refléter sur l'Afrique sa propre modernité.¹⁶⁹.

2.2.2. Modification sectorielle des transferts, et micro-unités

Les effets redistributifs sectoriels se font-ils au profit de la micro-unité ou s'accompagnent-ils de son élimination? Même s'il s'agit de différencier entre les différentes catégories, on peut considérer que les unités les plus capitalistiques liées au secteur moderne sont les plus affectées, comme nous allons le constater plus loin.

L'on sait, en effet que l'écart entre le revenu urbain et le revenu rural est un des axes d'intervention des PAS (cf.chap.3). Dans cette logique, la réduction de cet écart passe par le relèvement des prix agricoles, des revenus des ruraux, et/ou par la réduction des revenus des actifs urbains (réduction des subventions au consommateur et baisse des salaires réels dans la fonction publique et dans l'industrie). Ces programmes visent à réaliser une réallocation sectorielle des ressources sans affecter les groupes les plus pauvres. Ce mécanisme est censé se traduire par un déplacement de la demande et des transferts vers les ruraux dans un sens qui leur est favorable. Cet accroissement des revenus et de la demande solvable est supposé dynamiser systématiquement les petites unités en mesure de répondre à cette demande, jouant de ce fait un rôle régulateur de l'ajustement.

¹⁶⁹ M.F Jarret et F.R.Mahieu, "Ajustement structurel, croissance et répartition, l'exemple de la Cote d'Ivoire", Tiers-Monde Janvier-Mars 1991, p. 55.

Le mécanisme décrit a débouché néanmoins sur des effets pervers. Au lieu de créer une demande pour les petites entreprises urbaines et d'impulser "les groupes innovants", comme prévu, ces mesures se sont accompagnées d'une régression des petites unités, plus précisément, des micro-industries de l'informel, affaiblissant de la sorte leur capacité d'absorption de la main-d'oeuvre (nous le verrons plus loin) pour deux raisons essentielles.

-En premier lieu, l'amélioration des revenus des ruraux, consécutive à la valorisation des prix agricoles (le SMIG dans l'agriculture a augmenté de 15 %, entre 1980 et 1985, au moment où le salaire moyen dans l'industrie a chuté en termes réels : sur la base 100, il a atteint 73.4 % entre les deux dates) s'est faite surtout en faveur des moyens et grands exploitants, fortement insérés dans les circuits d'échanges et qui produisant l'essentiel des produits d'exportation. Seules ces catégories ont bénéficiés de la dépréciation des taux de changes. En revanche, le relèvement des prix agricoles n'a pas permis un accroissement des revenus des micro-exploitants du fait que la majorité ne participe que faiblement aux échanges marchands. Par conséquent, "le resserrement des écarts entre villes et campagne" n'a pas systématiquement amélioré la répartition des revenus susceptibles d'accroître la demande puisqu'il s'est produit en défaveur à la fois des micro-exploitants et des salariées de l'industrie. De l'avis même des experts de la banque mondiale, la politique des prix poursuivie de 1982 à 1988 n'a pas été favorable aux petits agriculteurs, la majorité d'entre eux vendant leurs produits directement aux commerçants à un prix inférieur au prix officiel¹⁷⁰. Le

¹⁷⁰ L'Economiste du 18 novembre 1993, p. 42.

relèvement des prix s'est fait en défaveur à la fois des "pauvres" des campagnes et des villes contribuant de la sorte à augmenter leur nombre dans le monde rural où leur proportion serait passée de 70 % à 72 % entre 1985 et 1991¹⁷¹. Le recul du pouvoir d'achat des catégories supposées être le débouché des micro-entreprises, contribuent à amoindrir les capacités d'absorption de la main-d'oeuvre.

La deuxième raison, comme on l'a vu précédemment, est liée à la baisse des équipements et intrants fournis par le secteur moderne, compte tenu de l'augmentation de leur prix et face aux plus grandes difficultés d'approvisionnement. Par conséquent, en période de crise et d'ajustement, les micro-unités peuvent elles aussi, à l'instar des unités du secteur moderne, subir le contrecoup des mesures et avoir des difficultés à se maintenir, que ce soit par réduction de la demande ou par les difficultés de s'approvisionner.

2.2.3 La réduction des transferts étatiques et leurs incidences sur les logiques redistributives de groupes.

Les effets redistributifs des PAS sont difficiles à cerner et supposent que soient saisis les mécanismes de répartition des revenus, ce qui, compte tenu de l'état lacunaire de l'information n'est pas évident. Quoiqu'il en soit, alors que pendant très longtemps on s'accordait à proclamer que le salut économique des PSD passait par l'Etat, l'on s'accorde au cours des années 80 pour privatiser tout azimut. L'intervention de l'Etat considérée comme excessive est remise en

¹⁷¹ ibid.

question par les institutions internationales, alors que l'intervention privée est présentée à la fois comme un moyen de l'ajustement et sa condition. On remet en cause l'Etat-Providence et sa gestion supposée néfaste et financièrement lourde. Ce retrait de l'Etat a touché à la fois l'entreprise publique et les secteurs sociaux, débouchant sur une réduction des transferts étatiques.

Au Maroc, La baisse des transferts étatiques a pris plusieurs formes.

-Des réductions salariales dans la fonction publique; la baisse des salaires dans le secteur public à été manifeste et varie selon les estimations, de moins 10% à moins 17% entre 1983 et 1986. Pour ne considérer que les salaires des enseignants, ceux-ci ont connu une baisse de 16% à 21%, selon chaque ordre d'enseignants entre 1980 et 1983. Cette détérioration des revenus salariaux dans le secteur public a en particulier touché les petits fonctionnaires, puisque, les titulaires de bas salaires seraient passés de 30% à 51.9% entre les mêmes dates¹⁷².

-La réduction du personnel dans la fonction publique dès 1984 (moins de 5000 emplois supprimés) et sa stagnation, le reste de la décennie, avec une nouvelle baisse en 1990.

-Le recul des transferts indirects publics aux ménages: Elles concernent les subventions aux produits de première nécessité les dépenses sociales.

Ce tassement des subventions alimentaires touche essentiellement les

¹⁷² C. Morisson, OCDE, 1991 op. cit. p.58

ménages les plus pauvres; Or ces subventions représentent 20 % de leur dépenses (au lieu de 2 à 3 % pour les ménages les plus riches), alors que ce sont les ménages les plus aisés qui en bénéficient le plus (47 % du montant des subventions). Incontestablement, la baisse de ce type de transfert a des répercussions sur les niveaux de vie, sur les niveaux et les modes de consommation.

Quant au retrait de l'Etat des secteurs sociaux, sa manifestation la plus évidente est la régression des dépenses sociales dont la part dans le PIB seraient passées de 8.3 % à 7.2 % entre 1983 et 1986. Le déséquilibre est encore plus frappant quand on s'arrête sur les dépenses sociales par habitant qui ont accusé une baisse de 13 %¹⁷³ Cette régression est au demeurant confirmé par un récent rapport de la Banque Mondiale selon lequel les dépenses sociales réelles par habitant seraient passées de 362 Dh en 1982 à 269 Dh en 1988¹⁷⁴. L'observation, par ailleurs montre que les composantes les plus touchées par ce déclin sont les dépenses d'éducation et les dépenses de santé.

Au total, c'est la situation des ménages pauvres urbains qui s'est le plus détérioré et "particulièrement les familles dont le chef travaille dans le SI"¹⁷⁵

¹⁷³ ibid. p. 89.

¹⁷⁴ L'Economiste, op. cit.

¹⁷⁵ Il apparaît que ce sont les actifs des BTP qui sont le plus affectés (20 à 30 % de leur revenus) et d'une manière générale les familles qui cumulent deux handicaps: perte de revenus primaires liés à la régression de l'activité informelle et absence de transferts privés. Voir, C, Morisson op. cit. p.98

2.2.4 La crise des systèmes redistributifs domestiques et intra- groupes

Il va de soi, que la réorientation des revenus par l'intervention des organismes internationaux, les compressions de personnel, la réduction des transferts étatiques et des revenus officiels remettent en cause le système de transfert à l'intérieur des groupes familiaux et des communautés ainsi que les logiques redistributives de groupes, puisque ces revenus sont redistribués selon le principe "des droits et obligations". C'est ainsi que Jarret et Mahieu¹⁷⁶, dans leur travaux sur la Cote-d'Ivoire, expliquent la logique sur laquelle repose les phénomènes redistributifs en Afrique et qu'on peut étendre au cas du Maroc où les logiques d'appartenance de groupes (familiales, tribales, villageoises et communautaires) sont encore vivaces:

Le système des droits et obligations constitue le ciment de la société Africaine. Il peut paralyser l'initiative entrepreneuriale, Il assure une sécurité minimale par la redistribution des richesses"¹⁷⁷.

En effet, le calcul économique individuel ne joue souvent qu'un rôle limité face aux mécanismes et calculs économiques de groupe. Les inégalités de revenus sont généralement atténuées par les mécanismes redistributifs et les obligations de transferts imposées par la communauté ou le groupe d'appartenance. La complexité du normatif et la force du contrôle social

¹⁷⁶ op. cit.

¹⁷⁷ Jarret, M.F. et Mahieu, F.R: op.cit. p.57.

nécessitent de se plier à certaines obligations, au risque de se faire exclure. Or la crise économique et budgétaire introduit des turbulences aux conséquences assez graves dans ce système. On peut supposer que La réduction des transferts étatiques et des revenus des fonctionnaires comme source des transferts élimine certains agents des réseaux communautaires, en raison des difficultés qu'ils ont à remplir totalement leurs obligations, leur revenu suffisant juste à subvenir aux besoins de leur famille restreinte. Dès lors Le système de solidarité s'en trouve de plus en plus affecté et ceci d'autant plus, que ne pouvant plus assurer leurs obligations sociales, les agents ne peuvent pas non plus invoquer leurs droits et en particulier l'aide reçue du milieu rural.

La régression des revenus est un phénomène largement constaté dans les pays ayant pratiqués les politiques d'ajustement. A titre d'exemple, en Côte d'Ivoire, le revenu a baissé de 30% entre 1980 et 1983. Au Maroc, comme on l'a vu plus haut, dans un contexte de diminution du PNB par tête, la baisse des salaires a été constante. Liée essentiellement à la dépréciation de la monnaie, et à la réduction des transferts étatiques, cette baisse des salaires a contribué à la détérioration des revenus des ménages urbains¹⁷⁸ Or, comme le monde rural constitue de moins en moins une source de transfert, en raison de l'augmentation

¹⁷⁸ cf. C.Morisson op.cit.

de la "pauvreté" qu'il a connu depuis 1985¹⁷⁹, la pression sur les urbains se fait de plus en plus forte, acculants certains agents à refuser les obligations et, phénomène plus problématique, à remettre en cause les logiques redistributives de groupes et les mécanismes de solidarité prévalant jusque là.

Dans un tel contexte, les pratiques sécuritaires se trouvent largement mises en cause. et on peut même se demander si le rôle régulateur du secteur informel n'atteint pas ses limites. Au delà de la recherche de compléments de revenus dans le SI et la pratique de la pluriactivité, il en découle un désintérêt pour le travail salarié, perte de sens de celui-ci, car il ne permet plus d'assurer les obligations sociales et la redistribution¹⁸⁰. Dès lors, les mesures contenues dans les PAS en remettant en cause les logiques redistributives domestiques,

ébranlent le système des droits et obligations; ce que n'avaient pas réussi à faire contre toute attente, la centralisation politique, la croissance économique et la modification des cadres de vie¹⁸¹.

En somme, au cours des années 80, la compression des revenus salariaux, la régression des niveaux de vie de certaines catégories urbaines, en plus du

¹⁷⁹ Selon un récent rapport de la BM, la pauvreté en milieu rural a augmenté. Cette augmentation a touché plus les zones de culture vivrières (bour). Selon le même rapport, les causes sont imputables au sous-emploi et chômage, et au fait que jusque là, le gros des investissements s'est concentré dans les zones irriguées, mais aussi à la politique des prix.

¹⁸⁰ On parle même dans certaines situations de "désincitation" au travail dans le secteur public et le secteur privé sous l'effet de la paupérisation liée à la baisse des revenus. P. Jaquemot 1990 p.28

¹⁸¹ M.F. Jarret et F.R. Mahieu, *op. cit.* p.58

déclin de l'emploi et sa désalarisation, les nouvelles modalités d'insertion des urbains, impulsent des pratiques de recherche de complément de revenus, faisant basculer nombre d'urbains dans le SI. En tentant d'adopter des stratégies de survie afin de s'ajuster, les "groupes vulnérables" renforcent de la sorte la strate la plus précaire de l'informel: développement de la multi-activité dans différents métiers des hommes, transfert de l'activité de production vers l'activité de services après élimination de la première, mobilisation du travail des femmes et des enfants dans les services domestiques ou l'artisanat, recrudescence du travail à domicile, développement de forme d'associations de survie. ou tout simplement floraison de pratiques régressives conduisant à des pratiques illégales. Dans l'ensemble, les PAS affectent les groupes les plus pauvres, sans pour autant renforcer cette catégorie capitaliste et innovante des micro-unités

Si le SI constitue le déversoir des rejetés du secteur moderne, ou le lieu d'exercice d'une autre activité, la question centrale est de savoir quelle catégorie d'emploi s'y développe et si les activités informelles peuvent se substituer au secteur moderne en tant que réceptacle des actifs rejetés de l'industrie en période de crise. Peut-on réellement y déceler une dynamique de création d'emploi qui expliquerait l'intérêt renouvelé des politiques d'intervention en leur direction? C'est ce que nous examinerons dans un premier temps.

Plus fondamentalement cette interrogation soulève la question des politiques d'intervention étatique, de leur ambivalence et des facteurs explicatifs du changement d'attitude de l'Etat à l'égard du SI. S'il n'est pas réellement une

source d'emploi, qu'est ce qui expliquerait cette nouvelle conception de l'informalité et ce changement d'attitude?

3. l'emploi informel comme substitut à l'emploi formel et solution à la crise?

Le changement d'attitude à l'égard du SI: position du problème.

L'un des éléments essentiels qui fondent l'intérêt porté au "SI" est le changement d'attitude adopté à son égard depuis le milieu des années 1980 par les organismes internationaux, en particulier. En effet, face aux crises internes et externes, à la montée des activités informelles et à la dégradation des niveaux de vie, on ne pouvait plus continuer d'ignorer ou au mieux de tolérer ces activités. De la négation on est passé à la reconnaissance. Chargé auparavant de négativité, le SI est considéré à présent comme pouvant être le ferment du développement et non plus comme pouvant uniquement satisfaire les besoins essentiels. Ce qui était sensé poser problème, est désormais perçu comme solution par ses capacités à créer des emplois, des revenus et des unités innovantes et performantes. Dans les premières conceptions, on voyait dans ces activités, un moyen d'éviter un chômage important et le terme d'informel avait tout simplement remplacé le terme de "traditionnel". On ne se propose plus comme au début l'intégration et l'absorption à terme de la population dans l'emploi moderne (que ce soit celle des individus ou des unités les plus capitalitiques), on se propose plutôt de "créer" des emplois.

Dans un contexte de crise les activités informelles se présentent-elles

comme solution, une alternative, face à l'incapacité du secteur moderne à absorber la main-d'oeuvre urbaine? crée-t-il réellement des emplois et des unités innovantes ?

3.1 Une dynamique de création d'emplois?

Selon certaines analyses¹⁸², en période de crise et d'ajustement, compte tenu des "flexibilités salariales" dans le secteur informel, les ajustements sur le marché du travail se réaliseraient par la mobilité des travailleurs débauchés du secteur moderne vers le SI. De cette mobilité résulterait une pression à la baisse des salaires et des prix, qui engendrerait à son tour, une hausse de la demande et de l'emploi dans le SI. En somme, le secteur informel se présenterait comme substitut à l'emploi formel.

Outre la vision sectorialiste dans laquelle s'enferme cette approche qui ségmente le "marché du travail" et le fait que le salariat soit considéré comme la norme¹⁸³, ce raisonnement présente plusieurs limites.

La corrélation inverse supposée exister entre le volume de l'emploi formel et informel se fonde sur un jeu à somme nulle où l'économie est considérée comme un système de vases communicants. Ce qui est perdu d'un coté est récupéré de l'autre. La tendance, certes existe mais dans certains cas elle

¹⁸² T.Addison, L.Demery, The alleviation of poverty under structural ajustement, Word Bank, 1987.

¹⁸³ Cf deuxième partie.

est conjoncturelle puisque le secteur informel à lui même des capacités limitées d'accueil qu'il ne peut dépasser; celles des richesses disponibles. Dans ce cas ce qui se développe ce sont bien les activités de survie. Bien plus, dans d'autres, on ne peut réellement parler de "créations" d'emploi puisque c'est par l'éviction d'emploi informels que se gonfle une autre frange de celui-ci, comme l'observation peut le montrer au Maroc.

Dans ce sens, l'enquête nationale sur les entreprises non structurées localisées (ENENSL)¹⁸⁴ révèle que les "emplois" créés ne peuvent constituer un substitut, puisque c'est plutôt le bas de gamme de l'informel qui se gonfle.

Un certain nombre d'indicateurs nous permettront d'en apprécier le poids et l'évolution au cours de la période d'ajustement.

3.1.1 Une prolifération des micro-unités depuis 1983

Celle-ci sera appréciée, à partir de la répartition des entreprises non structurées localisées selon leur date de création.

¹⁸⁴ Enquête nationale sur les entreprises non structurées localisées op. cit., 1988.

Tableau 14: Répartition des entreprises selon la date de création et les effectifs employés

Date de création	nb. d'entrep	effectif emploi
avant 1955	21098	37832
1956 -1959	9948	15444
1960-1964	16616	31336
1965-1967	10219	20402
1968-1972	27544	53141
1973-1978	41272	87996
1979-1982	48389	9126
1983 et+	69783	42574
Total	244869	480021

Source: ENSNSL. p.64.

Selon ces données, 65 % des unités créées depuis l'indépendance l'ont été après 1973, près de la moitié depuis 1979 mais c'est surtout depuis 1983 que la tendance s'accélère (29 % des unités créées), fortement liée à la crise. Il apparaît donc bien que les politiques de restructurations impulsent une forte dynamique de création des petites unités, et pour l'essentiel, il s'agit de micro-unités, comme on peut s'en rendre compte à travers la prépondérance de celles qui occupent au plus deux personnes (patrons et associés y compris).

-Celle-ci représentent 77.3 % de l'ensemble des entreprises. C'est dans les activités de commerce, que la proportion est la plus significative (89.2 %), mais aussi dans les services, et, dans une moindre mesure, dans l'industrie. Ces unités

absorbent 56 % de la population totale de ces entreprises. Autrement dit ce qui prolifère, ce sont les micro-unités commerciales, les moins capitalistiques, n'exigeant ni compétences ni capital d'installation.

3.1 2 Le commerce et les micro-services informel: une composante qui se renforce.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'estimation de l'emploi, dans le secteur informel localisé est d'appréhension très délicate, et les chiffres récents à notre disposition ne permettent pas de cerner l'évolution globale au cours des années 1980. Néanmoins la plupart des sources convergent toutes vers un emploi informel qui se développe

Rappelons que selon certaines estimations (J.Charmes 1990), la part de l'emploi informel dans l'emploi total est évalué à 56.9 % en 1982. Les statistiques tirées de l'enquête sur le SNSL de 1988 ne révèlent que le pourcentage de l'emploi informel dans l'emploi total par secteur d'activité (ENS/ENS+ES). Celui-ci se révèle plus important dans le commerce (37 %) que dans l'industrie(25.6 %) ou les services(19 %).

Ces chiffres ne permettent pas de rendre compte réellement de l'évolution de l'emploi informel puisque l'enquête évacue de son champ d'investigation le BTP et les activités non localisées où la composante informelle est de toute évidence la plus importante. Par conséquent il nous semble délicat de formuler des conclusions à partir de ces bases.

En revanche, plus significative apparaît l'évolution de la répartition des

effectifs du secteur non structuré localisé selon les trois branches entre 1982 et 1988. Celle-ci nous permet de mettre en évidence la frange de l'informel qui se consolide et révèle une tertialisation de l'emploi informel.

Tableau 15: Evolution de la répartition des effectifs du secteur non structuré selon les branches (1982 -1988 en %)

	1982	1988
Industrie	51.7	25.5
commerce	23.3	42
services	23.7	32.5
non déclarés	1.3	

Sources: Pour 1982: J.Charmes. Emploi et revenus dans l'informel agricole au Maghreb.
Pour 1988: Enquête sur le SNSL. DS 1988.

On peut constater de profondes mutations dans la structure par branche de l'emploi informel au cours des années 80.

Celui-ci s'est consolidé et a proliféré surtout dans les activités de commerce, dans une moindre mesure dans les services, alors qu'il a accusé un net recul dans les petites unités industrielles informelles. Si le SI, joue un rôle "d'amortisseur" et de refuge pour les actifs écartés du secteur moderne, cette mobilité joue exclusivement en direction des activités commerciales et de services. C'est vers ces activités que se déversent, à la fois les rejetés du secteur

moderne que les actifs informels de la micro-industrie qui a elle même subi les contrecoups de la crise

3.2 une substituabilité limitée.

Le SI ne crée pas d'emplois dans la micro-industrie, que l'industrie formelle éjecterait et il est douteux que les politiques d'ajustement puissent provoquer un transfert de l'emploi de l'industrie formelle vers la micro-industrie informelle. La tendance est plutôt à une désindustrialisation des emplois, aussi bien dans la grande que dans la petite unité, qui sous l'effet de la crise et des restructurations qui en découlent, connaît une aggravation des pertes d'emploi. Leur capacité d'absorption de la main-d'oeuvre s'amointrissent. Dès lors, la thèse qui affirme qu'il y aurait substitution de l'emploi industriel informel à l'emploi formel ne saurait être généralisable.

-Certes, il existe un commerce informel à deux vitesses, celui qui attire les franges disposants d'un capital important et qui peut induire des revenus assez élevé, et celui qui constitue le refuge des actifs les plus démunis. Or il s'avère bien que ce ne sont pas les activités de production mais plutôt les micro-services et le micro-commerce de détail qui ont tendance à se développer, là où les revenus sont bas et l'échelle des activités beaucoup plus petite, comme le prouve la multiplication des unités employant moins de deux personnes¹⁸⁵. Peu

¹⁸⁵ Cf. chapitre 2. Les travailleurs indépendants sont pour la majorité concentré dans les activités commerciales. Les salariés pauvres sont quand à eux pour les deux tiers concentrés dans des entreprises de moins de cinq travailleurs selon les analyses de la Banque mondiale, voir à ce propos l'Economiste op. cit

exigeantes en capital, et en qualifications particulières, contrairement aux micro-unités industrielles, le micro-commerce de détail aspire les plus démunis, notamment des jeunes, mais ses capacités d'absorption sont limitées¹⁸⁶.

Ainsi, la tertialisation de l'emploi salarié que nous avons fait apparaître plus haut semble s'étendre à l'emploi indépendant informel.

En conséquence, la profondeur de la crise et sa complexité dévoile l'incapacité des activités informelles à donner naissance à des unités performantes et créatrices d'emploi pouvant constituer une base de développement. Si certains exemples existent, ils restent peu significatifs. Considérer les unités informelles comme pouvant constituer une base de développement suppose en outre que soit solutionnée la question de la qualité des produits et celui de la productivité. Si elles peuvent apporter certaines réponses et "amortir" certains chocs, celles-ci ne sont pas suffisantes et surtout elles ne sont pas substituaes à la crise de l'emploi industriel.

4. L'intervention étatique: le "secteur informel", nouvel enjeu ?

A partir de la moitié de la décennie 1980, une nouvelle conception et perception de l'informalité et un changement de discours et d'attitude dominant Ce changement se situe à deux niveaux essentiels: les nouvelles qualités

¹⁸⁶ Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, il apparaît que les activités de construction, commerce réparation et services emploient surtout les urbains pauvres". L'Economiste, *op. cit.* p. 42.

attribuées au SI comme on l'a vu et le rapport à la loi, donc à l'Etat. Ce changement apparaît pour le moins paradoxal¹⁸⁷ et soulève plusieurs interrogations quels sont les facteurs explicatifs d'un tel revirement? quelles sont les modalités de l'intervention de l'Etat. et pour quels objectifs ?

4.1 Libéralisme versus interventionnisme?

C'est bien à ce niveau que se pose aujourd'hui le dilemme des politiques en direction du SI. Les appréciations divergentes quant aux capacités des activités, informelles à générer un surplus accumulable comme on l'a vu précédemment, conduisent à des visions différentes quant à la nécessité ou non de l'intervention. Le "laisser faire" est justifiée par l'argument selon lequel, se sont certains obstacles d'ordre internes et propres au secteur, tels que la faiblesse de la productivité ou l'inadaptation de la technologie qui bloquent toute évolution. Aujourd'hui, qu'on semble redécouvrir les vertues du SI, l'intervention semble se justifier par ses potentialités à générer des emplois, des revenus et des productions. Il importe donc de le faire bénéficier des avantages du secteur moderne notamment en matière de financement. Mais toute l'ambiguïté réside dans le fait qu'on affirme à la fois le caractère dynamique d'un phénomène qui s'est développé en dehors de l'intervention étatique, et la nécessité d'intervenir. Pourquoi s'intéresser et intervenir en faveur d'activités qui sont le reflet même de l'impuissance de l'Etat à faire respecter les lois qu'il

¹⁸⁷ A propos de l'ambivalence de l'intervention de l'Etat, voir J. Charmes, "Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement?" L'Homme et la société. Vers quel désordre mondial? n° 3-4, 1992)

promulgue? Une action sur le SI supposé dynamique ne risque t-elle pas de freiner ce dynamisme? Ou serait ce un autre objectif qui est visé celui de son contrôle, "condition de la reproduction de l'Etat lui-même"?¹⁸⁸ Avant de suggérer des éléments de réponses nous examinerons les termes des modalités de l'intervention de l'Etat en direction du "SI" au Maroc.

4.2 Une politiques de promotion du "secteur informel" au Maroc?

En dépit de l'importance des activités informelles au Maroc, on ne peut véritablement parler de leur reconnaissance officielle sinon par les enquêtes quasi-inexistantes, du moins par les actions et les politiques de "promotion". Il n'existe pas réellement de promotion du secteur informel, tant par les modalités d'action, que par les catégories visées. Non seulement une confusion entre activité de survie, de petite production et petite et moyenne entreprise existe, mais les petites activités urbaines semblent délibérément délaissées. L'objectif s'est focalisé en direction de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (PME), alors que l'intervention des pouvoirs publics et des organismes financiers en faveur des petites unités reste très insuffisante, inadaptée voire inexistante. Elle a pris, selon la conjoncture, soit la forme d'encouragement à l'artisanat, soit de promotion des PME ou s'est concrétisée par des mesures financières à l'égard des jeunes diplômés sans travail ("Crédits jeunes promoteurs"). Ainsi "la politique d'incitation à la micro-entreprise est à la fois diffuse, réservée et

188 ibid.

restrictive"¹⁸⁹. En aucun cas, l'intervention de l'Etat et des organismes financiers ne touche les principaux agents du SI: les petits patrons qui y sont déjà installés et les groupes vulnérables ou la strate inférieure qui se consacre aux activités de survie. Ce n'est que très récemment, que sur propositions de la B.M et "afin de consolider l'expansion de l'emploi enregistré et dans le SI", de nouvelles formes de financement sont prévues. Partant du constat que l'absence de garanties offertes par les micro-unités pouvait les pénaliser, on suggère des formes de prêt à "responsabilité limitée" pour des groupes d'unités de petites taille¹⁹⁰.

Les mesures d'encouragement à l'artisanat.

Contrairement aux autres pays maghrébins, l'artisanat au Maroc n'a pas connu la même désagrégation et c'est sans doute plus qu'ailleurs qu'il a résisté. Au cours des années 1970, un ensemble de mesures sont mises en oeuvre par le code des investissements, incitant les petites unités artisanales au regroupements en associations professionnelles ou à la pratiques des ensembles artisanaux. En contrepartie, une assistance est apportée, dont l'aspect le plus important est l'obtention de crédits. Sont prévus en outre d'autres aspects promotionnels tels que des exemptions fiscales, des exonérations d'impôts dans certain métiers, comme la babouche, la maroquinerie et le tissage. Néanmoins, en dépit des taux d'intérêts très faibles, la pratiques des ensembles artisanaux ne s'est guère

¹⁸⁹ Ch. Bernard, 1991 op. cit. p. 222.

¹⁹⁰ l'Economiste op. cit.

répandue massivement¹⁹¹. Au delà des difficultés liées à la préparation des dossiers, au suivi des projets, aux garanties nécessaires pour bénéficier d'un crédit, seules certaines branches de l'artisanat comme le tapis ont bénéficié de crédits, branches avant tout fortement exportatrices et c'est sans doute l'encouragement à l'exportation qui a motivé un tel intérêt pour certaines unités. En effet, placé dans un environnement institutionnel et administratif inapproprié, l'artisan représente souvent un risque aux yeux des organismes financiers pour lesquels il ne présente pas de garanties. Ceux-ci désirent assortir leur prêts, de garanties sécurisantes, que seules peuvent présenter les unités qui disposent d'un patrimoine solide, d'un autofinancement de départ, ou de dossiers techniquement bien préparés. C'est sans doute ce qui explique l'ambiguïté des politiques d'intervention. Les modalités et montants des crédits octroyés ne s'adaptent ni au profil et la taille des petites et moyennes industries (PMI) puisque insuffisants, ni à celui des micro-unités artisanales puisqu'ils sont trop élevés et supposent une relation salariale n'ayant pas cours et en contradiction avec la logique de fonctionnement même des micro-unités. En somme, le principal effet de cette politique de crédit bon marché n'est pas tant d'en faire bénéficier l'artisanat "informel" mais d'encourager avant tout les unités exportatrices qui ne peuvent être considérées comme issues du SI. Les mêmes ambiguïtés et tatonnement se retrouvent dans les politiques de promotion des PMI ou PME.

¹⁹¹ En 1984, les coopératives artisanales ne représentaient que 11% du total des coopératives. Voir à ce propos Roudies, cité par Bousta dans "Secteur informel : Etude sur un quartier de la ville de Fes". Mémoire de DES Faculté de sciences juridiques, économiques et sociales. Fes, Juin 1990. p.200

La petite et moyenne entreprise ou industrie: une nouvelle priorité

Dans le contexte de crise de l'emploi ayant marqué les années 1980, l'intérêt des politiques d'intervention s'est concentré sur la promotion des PME avec priorité aux entreprises manufacturières (PMI) et encouragement à la création d'emploi, option qui va de plus en plus se préciser à partir de 1988. En fait, là aussi une confusion règne entre SI et PME et les mesures conçues sont dirigés plutôt vers ce segment précis à condition qu'il soit créateur d'emploi. Dans cette visée, le code des investissements de 1983, délimite un statut spécifique des PME avec un certain nombre d'éléments favorables, mais qui restent fondamentalement inadaptés aux activités et micro-entreprises: prime de 5000dh par emploi stable créé, exonération des droits d'importation du matériel et outillage en cas de création de PMI hors Casablanca, exonération de la TVA et des patentes et taxe pendant cinq ans, subvention de terrain industriel, constituent les principales mesures de promotion. Outre la prime à la création d'emploi aux entrepreneurs, les politiques d'aide s'adressent également aux jeunes diplômés sans travail, pour lesquels des facilités de financements sont prévus les incitant à créer leur propre entreprise.

Dans ce cas aussi, les différents aspects et modalités de l'intervention étatique, le caractère selectif de "l'aide" (sous forme de crédits) exclut les vrais participants les plus précaires des unités; celles qui n'observent pas la codification étatique. Le même code de investissements spécifie le profil des entreprises concernées: celles dont le programme d'investissement comporte des équipements pour une valeur minimale de 100,000 dh hors taxe. Il va de soi que

ces mesures restent fondamentalement inadaptées et en contradiction avec la logique des micro-unités, faiblement capitalisées et reposant avant tout sur l'utilisation d'une main-d'oeuvre instable. Ajoutons, que les mesures mises en place ne sont pas d'application aisée: les programmes. d'investissements doivent être déposés auprès de l'administration qui veille à ce que celui-ci corresponde à un type de production répondant à des normes agréées par le ministère de l'industrie. Or, le type de production des activités des micro-unités ne peut répondre à une telle logique. Les micro-entrepreneurs et leur jeunes salariés désirant s'installer à compte propre se trouvent de la sorte exclus de l'ensemble de ces mesures non seulement en raison de la difficulté de leur application mais surtout parce qu'ils supposent un cadre institutionnel régit et mu par une relation salariale qui contredit la dynamique interne des activités informelles. Il va de soi que les bénéficiaires effectifs de l'aide sont extérieurs à ce "secteur" en raison des relations personnelles et de clientélisme entretenu avec l'administration qui souvent sont des conditions d'attribution de cette aide. Il s'avère douteux, dans ce contexte que l'impact sur l'emploi ait été positif. Au total, si certaines actions existent sur des segments spécifiques, celles-ci ne visent pas à modifier les mécanismes qui engendrent ou contribuent à l'extension des activités informelles... Sans doute parce que celles-ci assurent une fonction régulatrice à un autre niveau?

4.3 Les raisons et modes d'intervention de l'Etat.

Selon J. Charmes¹⁹², deux types de raisons peuvent inciter l'Etat à intervenir: des raisons économiques et des motivations d'ordre politique.

4.3.1 Les arguments de type économique: fiscalité et réglementation.

Précisons d'abord que l'intérêt des politiques de développement et l'intervention comme nous l'avons vu précédemment, ne touche d'abord que les petites entreprises manufacturières et dans une moindre mesure celles des services et presque pas du tout les petites activités commerciales. Les politiques de promotion visent essentiellement cette strate. Or, comme nous l'avons montré, les micro-unités industrielles ne représentent que 25.5% de l'emploi informel et ne constituent pas le segment le plus créateur d'emplois. Au contraire, ce segment éjecte des emplois au même titre que le secteur moderne puisqu'il évolue selon le même mouvement. Or, on peut se demander si la volonté d'intervenir ne se justifie-elle précisément pas à cause de cela. Si c'est le cas, "l'interventionnisme étatique n'est-il pas rendu nécessaire afin de prévenir le risque d'un effondrement généralisé de l'activité économique"¹⁹³ du secteur "moderne" et pas tellement pour créer des emplois?

L'intervention de l'Etat, se justifierait par des raisons d'ordre fiscal qui pousseraient au non respect de la loi et de la réglementation. plus précisément

¹⁹² J. Charmes 1992 *op. cit.*

¹⁹³ *ibid.* p.69

cet argument se réfère au problème du rapport des activités informelles à la codification étatique. L'absence de contrôle de l'Etat (Le SI informel ne paie pas d'impôts et d'autres taxes, il échappe à la réglementation sociale...), de l'enregistrement inciterait l'Etat à "normaliser" pour imposer. D'une manière générale cette question fait l'objet d'un débat sur les avantages ou les inconvénients que tireraient les activités informelles de leur informalité et si le coût de la formalité (entendu comme légalité) excède ou non ses avantages.

Dans le discours libéral qui prévaut¹⁹⁴, l'extension des activités informelles n'est que l'expression de l'existence d'un Etat trop présent et rigide, le revers d'un Etat puissant qui entrave le libre jeu du marché. Le fonctionnement bureaucratique, s'accompagne de pratiques parallèles faisant basculer des pans entiers de l'économie dans l'informel. L'excès de réglementation dissuaderait les micro-entrepreneurs à légaliser leur situation, notamment en s'abstenant de s'inscrire aux multiples registres: registres fiscaux, de la sécurité sociale pour ne citer que ceux-là. La pression fiscale et para-fiscale limite l'investissement incitant au recrutement d'une main-d'oeuvre informelle. En somme, l'extension des activités informelles serait selon H.De Soto liée à l'excès de droit et non pas à son irrespect. Ce qui expliquerait la tolérance à l'égard du SI serait justement, le fait que l'Etat est dans l'incapacité de faire respecter la loi pour ne pas rendre la situation sociale explosive. En conséquence, Il s'avère selon cette analyse impératif de lutter contre cet Etat et de mettre les textes en accord avec les faits. Les activités informelles payant cher

¹⁹⁴H. (De Soto, op. cit.

le coût de l'informalité (exclusion des marchés de crédits notamment), il s'avèrerait nécessaire de modifier la loi, et de déréglementer, (l'Etat devrait se retirer du marché afin de laisser les agents de l'informel donner libre cours à leur énergie entrepreneuriale), d'ajuster le droit et la codification étatique à l'informel ou d'éliminer le droit inapproprié (suppression des restrictions administratives qui entravent l'accès des micro-entreprises aux activités productives, abolition des obligations en matière de licence...). Bref, le rôle positif de l'Etat est limité voire même inexistant. Cette proposition est celle qui est également soutenue par M.Salahdine qui, s'interrogeant sur les raisons de l'illégalité des activités informelles à propos du Maroc, écrit:

En revanche l'environnement institutionnel et la bureaucratie administrative apparaissent comme l'obstacle majeur à l'éclosion des petites entreprises formelles car les entrepreneurs populaires procèdent par comparaison explicite ou implicite des coûts et avantages entre l'informel et le formel. Et bien souvent s'ils optent pour l'informel c'est qu'ils ne peuvent ni supporter les coûts de la formalité ni respecter la multiplicité et la complexité des normes administratives ainsi que les exigences excessives arrêtées par les dispositions légales [...] L'illégalité dans le travail et la production révèle finalement la défaillance du mode administratif de gestion et le prix trop élevé de la légalité¹⁹⁵

et l'auteur de ces lignes de conclure:

Si au Maghreb, nous affrontons aujourd'hui des difficultés économiques ce n'est pas parce que nous devons faire face à des obstacles culturels ou à un manque d'entrepreneurs ou d'esprit d'entreprise. Mais parce que il y a un véritable décalage entre la norme juridique étatique et les pratiques populaires ¹⁹⁶.

¹⁹⁵ M.Salahdine (sous la direction de) "L'emploi invisible au Maghreb" SMER., 1991 p.9

¹⁹⁶ ibid. p. 206

Cette approche appelle quelques observations

L'argument selon lequel une pression fiscale et des démarches bureaucratiques excessives seraient la source de pratiques illégales est irrecevable pour plusieurs raisons.

Dans cette analyse, l'excès de réglementation semble déboucher sur un choix individuel pour l'activité informelle, choix qui serait lui-même la résultante d'un calcul coût avantage. Outre les limites que nous avons formulés à l'égard d'une telle vision (cf. chapitre 1), rappelons que dans un contexte marqué par l'ajustement structurel et les perturbations qui lui sont liées, l'entreprise d'une activité parallèle découle aussi de la baisse des salaires réels qui oriente de plus en plus vers la multiactivité. Cette dernière se déroule généralement dans le cadre de stratégies familiales de recherche de complément de revenus, et n'est pas forcément liée à une volonté et un choix individuel. Par conséquent, il semble peu pertinent de poser le problème en terme de calcul coût-avantage.

En second lieu, cet argument ne tient pas, car au sein des petites activités urbaines nombre d'entre elles ignorent tout simplement la codification étatique ou ne la jugent pas nécessaire car ne se sentant tout simplement pas concernés. C'est ce que révèle l'enquête citée plus haut, dans le cas des entreprises non structurées au Maroc. Si on se limite à la non inscription à la sécurité sociale, et en dépit de son caractère obligatoire selon la législation marocaine, celle-ci reste largement ignorée et même quand elle ne l'est pas, 70% des chefs d'unité déclarent "qu'ils ne sont pas concernés par l'affiliation à la CNSS et que cela est

reservé exclusivement aux grandes sociétés¹⁹⁷. Une observation similaire peut être faite concernant l'absence de comptabilité puisque 67 % des chefs d'unités déclarent qu'ils n'ont aucune notion sur la gestion de la comptabilité de l'unité. Il aurait été intéressant de connaître les raisons plus précises de la non affiliation que malheureusement l'enquête n'affine pas. Doit-on penser que les actifs n'attendent aucun avantage de la sécurité sociale? ou bien qu'il n'existe pas de pression de la part des "saliés" sur le chef d'unité ? ou encore que les fonctions de la sécurité sociale sont prises en charges par d'autres instances ou encore tout simplement parce que l'inscription est perçue comme pouvant menacer des relations sociales certes fragiles mais adaptées au fonctionnement des unités ?

En tout état de cause, le non respect des codes étatiques de la part du micro-entrepreneur ne peut être considéré comme signe d'illégalité en raison de l'inadaptation des lois et de la réglementation (mises en place par les Etats et la plupart du temps adaptés à d'autres pratiques sociales, celle des sociétés occidentales) aux coutumes locales, aux spécificités sociétales et aux cheminements historiques propres. Des codifications internes se confrontent constamment à la codification étatique¹⁹⁸. Comme peut l'écrire B.Lautier,

l'impossibilité pour l'Etat d'imposer la réglementation étatique est non seulement technique(absence de comptabilité, refus du contrôle administratif) elle est aussi sociale¹⁹⁹.

¹⁹⁷ Voir Enquête Nationale sur les entreprises non structurées localisées.p. 82.

¹⁹⁸ Cf. deuxième partie

¹⁹⁹ B. Lautier,1991, op. cit. p.56.

De cette observation en découle une seconde, c'est qu'il n'est pas sûr qu'un abaissement du niveau de réglementation déboucherait sur le respect de la nouvelle réglementation.

Ne risque-t-on pas plutôt de provoquer des effets pervers? faire basculer les petites unités vers des formes cachées. Au niveau des charges sociales ne risque-t-on pas de déboucher sur une précarisation plus accentuée de la main-d'oeuvre? Il peut s'avérer naïf de considérer que l'excès de réglementation, dans le cas d'unités relativement importantes pousse systématiquement à la clandestinité. Elles peuvent rester légales, (car les désavantages de l'enregistrement ne compensent pas l'avantage de l'accès au crédit et aux marchés publics), tout en informalisant la main-d'oeuvre ou une partie d'entre-elle en détournant le sens de la loi: transformation de la main-d'oeuvre permanente en clandestine ou à domicile par exemple.

En somme, l'impossibilité pour l'Etat d'imposer la réglementation ou l'excès de fiscalité ne veut pas dire qu'il faille déreglementer (imposer la non protection sociale des travailleurs des micro-unités) ou ériger en principe la non application du droit pour une partie de la société, mais de prendre en considération les logiques propres internes et leur articulation à la codification étatique.

En définitive, si sur le plan économique, l'intervention de l'Etat que ce soit par la fiscalisation, les politiques de crédit ou la création d'emplois débouche sur des résultats peu probants, c'est que l'intervention de l'Etat se justifierait peut être au nom d'autres impératifs.?

4.3.2 Le "secteur informel": alibi des PAS ?

Analysant le contexte de l'Afrique Sub-saharienne sous lère des PAS, J. Charmes estime que toute l'ambiguïté de l'attitude de l'Etat s'éclaire dès qu'on considère que le véritable enjeu de l'intervention étatique n'est pas de nature économique mais d'ordre politique car,

si en définitive l'Etat est amené à promouvoir un secteur qui est sa propre contradiction, ce serait simplement parce qu'il y trouve une solution provisoire aux difficultés de l'ajustement: le dégraissage des effectifs, l'arrêt des recrutements, la stagnation du pouvoir d'achat des salaires, ébranlent les bases sociales de l'Etat et les politiques du secteur informel permettent à cet Etat de continuer à s'attacher des groupes organisés qui constituent précisément cette base sociale et qui pourraient contester sa légitimité²⁰⁰.

L'importance du thème serait donc de nature politique et c'est ce qui expliquerait aussi le changement de discours des organismes internationaux à l'égard du SI. Au delà de la volonté de limiter les coûts sociaux de l'ajustement, les mesures de soutien sont détournées en faveur catégories de la population qui constituent le ferment et la base de la reproduction même de l'Etat. Dans le contexte de l'Afrique Sub-Saharienne, le SI serait plus devenu le lieu de reconversion des "déflatés" (qualificatif attribué aux licenciés de la fonction publique en Afrique) auxquels l'Etat offre aide et appui pour le démarrage d'une affaire dans le secteur privé. Ce qui fait dire à J.Charmes que le secteur informel n'est pas le véritable enjeu de l'intervention de l'Etat "mais plutôt un prétexte visant à permettre sa reproduction".

²⁰⁰ J.Charmes 1992 *op. cit.* p. 75.

En conséquence, les activités informelles dans leur rapport à l'Etat ne peuvent être considérées ni une contre économie ni un contre-pouvoir. Elles ne peuvent à fortiori être l'expression d'un recul de l'Etat. Certes, la crise qui lamine nombre de PSD s'accompagne d'un recul de l'Etat dans le domaine économique mais son objectif à court terme est de gérer les régulations et les évolutions de ses rapports externes et les tensions internes, qui peuvent remettre en cause la cohésion sociale. Or, certaines activités informelles, par leur fonction de régulation et de redistribution peuvent rétablir un certain équilibre en terme d'emploi et de revenus. Elles ne paraissent pas dysfonctionnelles, elles ne se réalisent pas contre le pouvoir de l'Etat, elles ne le remettent pas en cause. Ce qui paraît plus vraisemblable c'est qu'elles le libèrent de certaines fonctions régulatrices. N'étant pas dysfonctionnelles, elles ne nécessitent par conséquent pas d'intervention et d'action de la part de l'Etat. Certes, comme on l'a développé précédemment, certains segments sont concernés (PME, PMI) mais ces actions n'ont pas pour objectif la modification des mécanismes qui génèrent et développent les activités régulatrices. Dans ce sens, comme le suggère De Miras²⁰¹, c'est plus la préservation d'un fragile équilibre qui est recherché par le contrôle que la promotion socio-économique d'un secteur, en d'autres termes il s'agit d'abord de maintenir à long terme une cohésion nationale et à court terme des régulations socio-économiques.

²⁰¹ Pour de plus amples développements cf. l'excellente analyse que livre l'auteur dans "L'informel: un mode d'emploi" dans l'informel et l'Etat op. cit. p.124 à 141.

CONCLUSION

Partant du principe monolithique d'un marché auto-régulateur, négligeant la complexité des réseaux (où s'entrecroisent l'économique, le social, le culturel) dans lesquels sont insérés les agents urbains, évacuant les règles et les organisations non marchandes (familiales, villageoises, religieuses...) qui structurent les activités informelles, ces programmes affectent directement la dynamique de l'emploi des petites activités urbaines: régression des revenus de larges couches de la population, transferts en défaveur des micro-unités, remise en cause des logiques redistributives à l'intérieur des groupes et des communautés, dégradation de la situation de l'emploi et la tendance à son informalisation. Le secteur informel ne constitue pas dans tous les cas un tremplin aux rejetés du secteur moderne, même s'il faut tenir compte de la diversité de ses composantes il est aussi le lieu de la double activité des salariés à la recherche de complément de revenu²⁰² et des déclassés de la composante "haut de gamme" du SI lui-même. Il n'en demeure pas moins vrai que la substituabilité de l'emploi formel par l'emploi informel est très limitée.

²⁰² J.Charmes 1990

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Au terme de cette première partie, certaines conclusions se dégagent.

Nous avons montré à travers l'examen des activités informelles, dans les pays développés d'un côté et des PSD de l'autre qu'on ne peut appréhender leur signification, les causes de leur émergence, leurs manifestation respectives à l'aide du même éclairage. Elles répondent à des réalités différentes et correspondent à des modes de régulation qu'on ne peut assimiler. En ce sens on peut les considérer comme un procès institutionnalisé

Si, en effet, les activités informelles dans les pays développés sont à rattacher à l'essoufflement de l'Etat-Providence "perdant ses privilèges d'infailibilité", et à la crise du rapport salarial de type fordiste, la signification de la PPM et la faiblesse du salariat dans les villes du Tiers-monde revêt d'autres formes, d'autres contenus, d'autres logiques, qu'on ne peut assimiler à l'apparition d'un tiers-secteur, découlant de la crise du modèle fordiste. Dans ce cas là, il nous a semblé problématique de parler d'alternative.

Nous penchant plus précisément sur l'analyse des activités informelles de PPM dans les PSD, nous avons réfuté aussi bien la vision dualiste, ou trialiste, que la perspective systémique, même si on ne peut nier les apports majeurs de cette dernière .

Partant du constat que le marché du travail tend à s'informaliser, que ce soit à travers la baisse du salariat, la montée des formes non salariales, nous avons tenté de démontrer que la persistance de rapports non salariaux, la genèse

et la prolifération des activités informelles sont fortement reliées au régime d'accumulation et aux politiques étatiques de développement. Cette tentative à été faite à un triple niveau: un premier niveau est celui de l'approche historique point de passage obligé. En remontant aux formes de rupture intervenues dans les modes de régulations des communautés paysannes, au cours de la pénétration coloniale et aux mécanismes de mobilité et de mobilisation des actifs, nous avons montré que la salarisation a non seulement suivi un rythme très lent, qu'elle est non seulement hybride, mais surtout qu'elle n'est pas irréversible, contredisant de la sorte le schéma déterministe, d'une marche vers la "salarisation" dans les PSD. L'analyse du rôle des politiques étatiques d'intervention en milieu rural dans la production et la reproduction des activités informelle a permit de mettre en perspective les incidences d'une politique agricole peu employante, d'une baisse des revenus réels des actifs ruraux, du ressèment des écarts entre villes et campagnes. C'est dans le contexte général de paupérisation des campagnes, que s'éclairent la dynamique de la mobilité rural-urbain des actifs ainsi que les modalités particulières de leur insertion dans les activités urbaines. Le second niveau renvoie à l'analyse du régime d'accumulation industriel qui explique en partie la salarisation restreinte et sa fixation limitée. En nous appuyant sur les éléments méthodologiques de l'approche de la régulation, nous avons montré que le type d'insertion dans le régime international, l'inadéquation entre norme de production et norme de consommation, la fonction du salaire, une faible socialisation étatique de la force de travail etc...déterminent à la fois la nature que l'ampleur de la salarisation, le modes de régulation, le régime d'accumulation et donc le type de développement.

Enfin un aspect essentiel que nous avons abordé est celui de l'articulation entre la crise et les politiques d'ajustement structurels et la dynamique des activités informelles. Cette réflexion a porté sur deux points liés : les effets et les coûts sociaux de la crise et des PAS, d'un côté, et le rapport des activités informelles à l'Etat, en nous interrogeant notamment sur la signification du changement d'attitude adopté à leur égard, de l'autre.

Nous avons fait ressortir de quelle manière, la crise affecte négativement la dynamique de l'emploi et les niveaux de vie des groupes les plus pauvres en mettant l'accent sur les effets redistributifs sectoriels en défaveur des micro-unités provoquant leur élimination, la remise en cause des logiques redistributives à l'intérieur des groupes et des communautés, la tendance à l'éjection de nombreux actifs vers les activités informelles. Nous avons pu confirmer l'Hypothèse que les activités informelles en dépit de leur créativité ne peuvent se substituer à l'emploi industriel ni constituer un tremplin aux rejetés du secteur moderne.

Poussant l'analyse au niveau du rapport à l'Etat, le changement d'attitude (les nouvelles qualités attribuées au SI et le rapport à la loi) à l'égard du SI apparaît pour le moins paradoxal. Ce paradoxe nous a permis de soulever le débat des avantages ou inconvénients que tirerait le SI de son informalité. L'argument selon lequel une pression fiscale et des démarches bureaucratiques excessives seraient la source de choix pour l'informalité nous est apparu irrecevable, ne faisant que renforcer la vision dichotomique et occultant les autres types de codification en présence. Nous avons fait ressortir ce paradoxe en

soulignant les différents aspects et modalités de l'intervention étatique: les vrais participants du "secteur informel" en sont exclus. Si sur le plan économique l'intervention de l'Etat débouche sur des résultats contestables c'est que le véritable enjeu de l'intervention étatique serait non de nature économique mais d'ordre social et politique. Les activités informelles libèrent l'Etat de certaines fonctions régulatrices. Le changement d'attitude ne s'expliquerait-il pas plus par la préservation d'un fragile équilibre que par la promotion socio-économique d'un secteur.

En définitive si on a essayé d'appréhender les petites activités urbaines et les formes non salariales à travers l'éclairage d'une dynamique induite, un autre éclairage s'impose, celui des règles et des organisations propres, en somme celui des dynamiques endogènes: les modes spécifiques d'organisations, le rapport au "marché du travail" liés à la particularité des rapports sociaux internes renvoient à des modes propres de régulation où interviennent le hors-marché, les réseaux et les règles anciennes. Ceci fera l'objet de la deuxième partie.

DEUXIEME PARTIE:

**DYNAMIQUE ENDOGENE DES ACTIVITES INFORMELLES ET
"MARCHE" DU TRAVAIL. LA PETITE CONFECTION MECANISEE A
FES: UN PROCES INSTITUTIONNALISE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION.

Nous avons examiné dans la première partie, d'un point de vue macro-économique et global, la place des activités informelles dans le régime d'accumulation et le rôle joué par les politiques économiques dans leur extension. L'objet de cette seconde partie est de nous interroger sur les dynamiques sociales et institutionnelles qui animent les petites activités urbaines, en d'autres termes d'appréhender les dynamiques endogènes en tant que procès institutionnalisés. Les processus d'engagement dans les activités informelles (financement, production, échange, modalité de mobilisation et d'allocation des actifs...) obéissent aussi à des logiques hors-marché. Elles soulèvent plusieurs interrogations et peuvent être envisagées sous deux angles.

En premier lieu, l'angle de la relation entre "secteur informel" et "marché du travail". Le caractère limité du salariat et la persistance de rapports sociaux non réductibles au salariat, conjugués à l'excédent des actifs soulèvent les limites des interprétations purement économiques, en raison de la multiplicité des logiques qui traversent le marché du travail. Les rapports de travail revêtent ainsi diverses caractéristiques sociales et institutionnelles auxquelles ils sont associés et que la notion de marché du travail, autonome, homogène et segmenté ne peut épuiser.

En second lieu, en tant que régulateur de l'activité économique, les normes, les règles, les organisations et les institutions autres que marchandes conditionnent la dynamique des petites activités informelles, influençant les modes de produire, d'échanger les biens et services ainsi que les modalités

d'insertion des actifs.

L'enquête que nous avons effectué auprès de la petite confection mécanisée permet de vérifier l'hypothèse que les relations sociales, les réseaux non marchands, à côté des facteurs structurels, exercent une influence active dans la formation des marchés, en "instituant" différentes formes de production, de consommation et d'échange. Dans un environnement incertain, les agents de l'informel s'appuient sur les anciennes formes d'organisations. Il existerait, par conséquent, d'autres mécanismes d'allocation des ressources que par le biais du marché. Dès lors, ce dernier, en tant qu'institution auto-régulée et qui soumettrait à sa logique les différentes sphères de la société n'a aucune existence concrète.

Quatre chapitres organisent cette partie. Le premier chapitre, tentera de cerner les débats théoriques autour du concept de marché du travail. Nous mettrons ainsi en lumière les limites des modèles micro ou macro-économiques "purs" pour rendre compte de la structuration de ce marché, non seulement dans les pays sous-développés, mais aussi dans les pays développés²⁰³. Les théories de la segmentation, qui ont largement inspiré les approches en termes d'emploi formel et informel, si elles comportent une vision dichotomique du marché du travail, n'en n'ont pas moins constitué le point de départ des approches institutionnelles (notamment des théoriciens de la régulation). L'"ambivalence"

²⁰³Sur le développement de ces débats, dans les pays développés, cf. l'article de F. Michon, F. L'analyse économique du marché du travail. Problèmes Economiques, n. 2208. Janvier 1991.

du marché du travail, qui caractérise les PSD, incite à lui restituer sa complexité sociale

Le deuxième et troisième chapitre, illustreront à travers les résultats de l'enquête que nous avons réalisé à Fes, au sein de la petite confection, la multiplicité des logiques économiques et non économiques, qui interviennent dans la dynamique de la PCM. Nous nous attacherons particulièrement à analyser le rôle des réseaux, des organisations et des règles autres que marchandes. Cette dynamique tire sa signification des logiques familiales, villageoises, de groupe, contribuant à la reproduction sociale des urbains. Elles interviennent dans la structuration des marchés et définissent les conditions et les modes d'organisations de la production et de financement. Elles définissent aussi l'insertion dans le marché et les rapports à la clientèle (chapitre 6) de même que la complexité des formes de mise au travail (chapitre 7). Il apparaît par conséquent de peu de validité de parler de processus d'accumulation et encore moins de marché du travail.

A la lumière des principaux résultats dégagés, nous tenterons, en dernier lieu de porter la réflexion sur une reconsidération des théories du développement et les paradigmes economicistes qui les ont inspirés. La nécessité d'articuler les catégories économiques aux catégories sociologiques et anthropologiques s'impose comme démarche plus féconde (Chap 8).

CHAPITRE 5 : LIMITES DES ANALYSES ECONOMIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL ET ACTIVITES INFORMELLES. NECESSITE D'UNE APPROCHE MULTI-DIMENSIONNELLE.

Dans les PSD, les distorsions et le fonctionnement imparfait du marché du travail sont souvent considérés comme la résultante d'un processus de segmentation. Le travail est pensé comme économiquement homogène. Ce qui explique cette segmentation, c'est la différence des niveaux de rémunérations et l'absence de mobilité du secteur informel vers le secteur formel. Toutefois, le "marché du travail" urbain, obéit à des logiques hétérogènes et complexes que la seule grille d'analyse de la segmentation ne peut appréhender dans sa totalité. Le "marché du travail" n'est ni segmenté, ni divisé en deux ou plusieurs strates.

Par ailleurs, le rapport salarial n'épuise pas toute la réalité sociale du travail, dès lors que les formes de salariat classiques ne sont guère dominantes. Nombre d'études ont montré l'importance, tant au sein de la petite production marchande, de la micro-entreprise que du secteur dit informel, de rapports de production non réductibles au salariat comme le travail occasionnel, saisonnier, les apprentis, les aides familiaux, l'auto-emploi, la pluriactivité, le travail à domicile des femmes... en outre, l'ambiguïté des statuts du travail où s'entremêlent salariat et non salariat, travail et hors-travail, infirment le

fonctionnement "classique" du marché du travail et des rapports sociaux de production correspondants. Se trouve ainsi posé la difficulté à raisonner en termes de marché ou des marchés du travail. Il s'agit donc de resituer le travail dans sa dimension sociale réelle et de se distancier de certaines notions jugées inadéquates conceptuellement.

Nous présenterons dans un premier temps, les fondements théoriques proposés par les approches de la segmentation. Peuvent-elles constituer des catégories pertinentes, ou un point de départ pour cerner la réalité du marché du travail dans les pays du Tiers-Monde? Dans cette perspective nous examinerons le débat selon lequel il existerait un double marché du travail formel et informel. Peut-on considérer les travailleurs du secteur "informel" comme de futurs entrepreneurs, tel que le laissent supposer les approches trisectorielles ou tout simplement des travailleurs surexploités par le capital, ou des marginaux comme l'avancent les approches de la surexploitation? Quelles relations existent-ils entre l'univers des salariés et celui des autres types d'actifs? Le "secteur informel" fonctionne-t-il comme réserve de main-d'oeuvre pour le secteur moderne?

Dans une tentative de dépasser ces deux positions extrêmes, d'autres travaux²⁰⁴ partent de l'hypothèse de l'excédent structurel de la force de travail et du processus de "catégorisation" pour comprendre l'hétérogénéité des formes de

²⁰⁴ Coing, H. et al (1982). Allocation de la force de travail et excédent relatif des travailleurs, dans Vivre et Survivre dans les villes africaines. Puf

production et leur articulation et posent les problèmes des stratégies d'allocation, et de mobilisation de la force de travail dans la sphère urbaine.

Sur la base de cette reproblématisation, nous tenterons de faire ressortir la complexité des réseaux dans lesquels sont insérés les actifs, en insistant sur les dimensions sociales et institutionnelles et la place qu'ils occupent dans les rapports sociaux de production. Il s'en suit que la catégorie de marché du travail est impropre puisque l'économique dans cette situation reste "enchassé" dans le social.

1. Les fondements théoriques des approches de la ségmentation.

1.1 De l'approche orthodoxe à la ségmentation.

Pour les néo-classiques, ce qui est offert et demandé, c'est une certaine quantité de travail. Se situant dans le cadre des hypothèses de la concurrence et de la rationalité des agents, l'offre de travail dépend de la nature des préférences de l'individu qui peut arbitrer entre son temps de travail, son gain monétaire et son temps de loisir. De même, la demande de travail est analysée en terme de main-d'oeuvre "objectivement" nécessaire par les conditions techniques des entreprises.

Sans revenir sur les critiques adressées au courant orthodoxe²⁰⁵,

²⁰⁵ Pour une synthèse cf. Gislain, J.J. (1986). La ségmentation du système d'emploi au Québec, dans "Le travail au minimum" Politique et Économie, no 3, Montréal, GRETSE-ACFAS, pp.101-143. Voir également D.

rappelons que celui-ci postule l'existence de comportements individuels des agents économiques, offreurs ou demandeurs. L'individu considéré comme rationnel peut choisir et donc fixer un point d'équilibre entre travail et loisir. Le temps de travail échangé est un bien comme tous les autres et obéit aux mêmes principes sur le marché. Les règles selon lesquelles les individus entrent en relation passeraient par le marché, forme universelle qui transcende les particularités entre les personnes. En outre, on suppose l'existence d'un marché de travail unique, autonome des contraintes socio-historiques, qui ne subirait pas les interférences des facteurs extra-économiques et où "le facteur travail" est supposé homogène. L'offre et la demande de travail apparaissent dans l'étude de cette approche comme dissociées, chacune étant objet d'étude en soi. Ce qui est à l'origine du "dysfonctionnement" du marché du travail se trouve non pas du côté de l'offre mais de la demande. On met l'accent dans ce contexte sur le comportement rationnel des travailleurs, en ce qui concerne aussi bien leur investissement en capital humain, que leur décision de mobilité au sein du marché du travail. La théorie orthodoxe suppose que la concurrence ne cesse de renforcer l'homogénéité et la continuité du marché du travail.

1.2 Les théories de la ségmentation.

Un certain nombre de travaux, refusant le paradigme unitaire du marché du travail compte tenu de son "éclatement", développent une réflexion autour de l'analyse des espaces socio-économiques, constitutifs des "systèmes d'emploi".

Tremblay. Economie du travail: les réalités et les approches théoriques, Télé-Université, Ed. St-Martin, 1990.

L'hypothèse principale commune est la division de l'ensemble de l'emploi en deux sous-ensemble l'un protégé, l'autre soumis à l'insécurité, mais qui admet aussi un nombre de ségments supérieurs à deux. Les deux secteurs sont supposés être isolés par des barrières à la mobilité. On met en évidence l'absence de neutralité du comportement des entreprises et le dysfonctionnement du marché du travail qui en découle. L'entreprise est le lieu spécifique d'affectation de la main-d'oeuvre. La théorie de la segmentation du marché du travail est soit d'inspiration institutionnaliste, soit marxiste. Dans le contexte de crise et "d'éclatement du collectif de travail", elles deviennent la référence de certaines approches hétérodoxes du marché du travail, notamment celles des régulationnistes, dans la mesure où les théories de la segmentation relient l'analyse du marché du travail aux régulations institutionnelles et trouvent leur "racines méthodologiques dans l'histoire, la sociologie, la science juridique plutôt que dans la théorie économique"²⁰⁶.

1.2.1 L'approche institutionnaliste: segment et marché interne.

Celle-ci tente de mettre en évidence à partir des caractéristiques spécifiques, économiques et sociologiques des individus deux strates du marché du travail. Se fondant sur une vision dualiste, l'approche institutionnaliste identifie la strate primaire et la strate secondaire. La première regroupe les travailleurs primaires (des hommes, qualifiés, âge moyen, blanc et national), disposant d'emplois les mieux payés, les plus stables, d'avantages sociaux et se

²⁰⁶ F. Michon, L'analyse économique du marché du travail. Problèmes Economiques, n. 208. Janvier. 1991, p.1.

situant dans une position hiérarchique non subalterne. Ces emplois sont intégrés dans des emplois internes bien structurés. Le secteur secondaire regroupe les travailleurs secondaires (les groupes désavantagés, les femmes, les migrants, à faible qualification) et les emplois les plus mal payés, instables, à temps partiel et non syndiqués. Ces emplois secondaires sont généralement occupés par des travailleurs secondaires, et n'appartiennent à aucun marché interne. La notion de marché interne repose sur le fait que l'affectation de la main-d'oeuvre sur les emplois, de même que la détermination des salaires n'obéissent pas à des procédures de marché, mais à des règles administratives. Il en est de même dans certaines professions où c'est la convention collective et non le marché qui règle l'embauche et le salaire.

Bien que cette approche typologique se fonde sur une problématique micro-économique du "marché interne" des firmes et des "filères de carrière", elle tente toutefois "de dépasser le strict point de vue de l'entreprise pour aborder la traduction de ces politiques sur le marché du travail"²⁰⁷.

Pour Doeringer et Piore²⁰⁸, le secteur primaire apparaît comme un ensemble de marchés internes. L'entrée dans ce marché apparaît comme un système de file d'attente. Cependant la présentation qu'ils font du marché secondaire montre que celui-ci peut aussi comprendre des marchés internes. La

²⁰⁷ Gambier, D. et Vernières, M. (1982). Le marché du travail, Paris, Economica p.91

²⁰⁸ Doeringer, P. et Piore, M.J. International Labour Market and Manpower Analysis, Heath Lexington Books. 1971.

dynamique du marché du travail est expliquée d'un côté par l'origine du marché interne et par le dualisme de l'autre. Le marché interne trouve son explication dans la spécificité de la qualification. Les fortes dépenses de qualification imposent à l'employeur la nécessité de stabiliser la main-d'oeuvre par des contrats de travail plus avantageux.

Par ailleurs, chez Piore, apparaît une distinction au sein du secteur primaire, entre primaire supérieur et primaire inférieur.

Les dualistes vont se référer tantôt aux fondements technologiques²⁰⁹ pour expliquer la dualité du marché du travail et la segmentation, tantôt à l'incertitude des organisations sociales et de l'activité économique²¹⁰.

Dans la première explication, ce sont les impératifs technologiques qui façonnent les emplois et qui déterminent à leur tour les caractéristiques des travailleurs qui vont les occuper. Les caractéristiques des travailleurs expliquent le dualisme du marché du travail. Dans le secteur "central", les innovations technologiques se traduisent par de hauts salaires, qui à leur tour vont motiver la formation des travailleurs, et ceci même du côté des employeurs. Par contre, dans le secteur périphérique, les innovations étant inexistantes et les salaires bas, la nécessité de financer la formation ne s'impose pas: salaires, capacité de

²⁰⁹ S. Berger et Piore, Dualism and discontinuity in industrial societies, Cambridge University Press, 1980.

²¹⁰ Piore "Dualism in the Labour Market. The case of France" Revue Economique n.1, Janvier 1978, Voir également pour plus de détail J.J. Gislain op cit.

formation, technologie et productivité auront tendance à stagner. La segmentation s'impose.

1.2.2 L'approche radicale.

Chez les radicaux, c'est la volonté explicite de la division des travailleurs qui sera cause de la segmentation. L'inspiration marxiste des radicaux est plus nette. L'explication de la ségmentation ne s'appuie plus sur les fondements technologiques mais sur la division du travail. Pour expliquer la segmentation, on tente d'établir une liaison entre accumulation du capital et ses effets sur la structure de l'emploi. C'est la structure du capital et donc la demande de force de travail qui organise la segmentation.

En outre, on met davantage l'accent sur le développement historique du système productif, sur les rapports de travail dans l'entreprise et les politiques patronales comme éléments structurant la segmentation.

Cette évolution historique, selon Gordon Reich et Edward²¹¹ doit tenir compte du passage d'un capitalisme concurrentiel à un capitalisme monopoliste. Ces auteurs mettent en lumière, dans le cadre d'une analyse historique, les transformations majeures qui auraient façonnées le procès du travail et le marché du travail aux U.S.A.: le stade de la prolétarisation (1820-1880), le stade de l'homogénéisation (1890-1945), le stade de la segmentation (depuis 1945),

²¹¹ Gordon, D, Edward, R.C. et Reich (1982). Segmented work, Divided workers: the historical transformation of labour in the United States, Cambridge: Cambridge University Press, 288p

marqué par la consolidation du secteur primaire et du secteur secondaire.

Pour les auteurs, la segmentation de l'emploi, est la conséquence de l'action du capital monopoliste dont la stratégie est de diviser la classe ouvrière. La tendance à l'homogénéisation de la force de travail, liée au processus de concentration du capital, à la mise en place du fordisme et de nouvelles formes d'organisation du travail (taylorisme), a eu pour résultat de développer l'action syndicale de sorte que la classe ouvrière ait ainsi pu obtenir de meilleures conditions de travail. Cette situation n'est pas sans poser des difficultés croissantes à l'accumulation capitaliste qui, pour surmonter la rigidité du marché du travail, la résistance des ouvriers ainsi que les difficultés de contrôle des coûts salariaux, tente d'élargir et de consolider une sphère périphérique de l'emploi à côté d'un espace central. Les firmes monopolistes stabilisent la main-d'oeuvre qu'elles emploient et exportent leur instabilité sur la périphérie industrielle. Cette dernière, composée de petites et moyennes entreprises, sous-traitantes, peu capitalistiques, à technologie peu sophistiquée et à faible qualification des travailleurs, subit fortement les aléas du marché et de l'activité. A la précarité de l'emploi qui définit la sphère périphérique, correspondent des catégories de salariés vulnérables, tant par leurs caractéristiques raciales ou culturelles, leur nationalité, leur forme de socialisation, que par leur qualification. C'est également dans le secteur périphérique que se développent les formes particulières d'emploi et le travail intérimaire.

La sphère périphérique jouerait ainsi un rôle positif en valorisant le capital: en premier lieu, la force de travail, insérée à la périphérie ou rejetée du

centre vers la périphérie, compte tenu de son instabilité et de sa faible résistance, fait l'objet d'une exploitation massive et en second lieu, cette sphère permet de contrecarrer une résistance ouvrière unifiée que l'existence du seul secteur central aurait permis.

Ajoutons aussi que cette approche, tout en reconnaissant que de nombreux emplois se situent dans une position intermédiaire, débouche tout de même sur une conception duale de l'emploi.

D'une façon générale, en dépit de son apport majeur, de vives critiques ont été portées à l'encontre des théories de la segmentation et plus particulièrement à celle de Piore.

Les économistes français, cherchant à éviter le réductionnisme des approches dualistes, ont adopté une position critique mais en même temps, lui reconnaissent une certaine validité.

1.3 Les insuffisances de la théorie de la segmentation et la position des économistes français.

Il va de soi que la théorie de la segmentation, tout en étant critiquée, a largement contribué, au sein des économistes français, à la remise en cause de l'analyse orthodoxe et à l'élaboration d'une approche d'inspiration hétérodoxe. Depuis la décennie 1970, elle inspire des travaux empiriques qui tentent de rendre compte des inégalités entre catégories de main-d'oeuvre.

Tout d'abord, on lui a souvent reproché le caractère fonctionnaliste des

explications du dualisme, autrement dit qu'elle recherche la variable dichotomique permettant de différencier le secteur primaire du secteur secondaire.

Remettant en cause la validité empirique de la segmentation, Gambier et Vernière²¹², considèrent que les critères définissant les segments ne jouent pas en réalité dans le même sens. Les auteurs estiment que la classification des emplois doit retenir le salaire, la sécurité d'emploi, les possibilités de carrière et de formation offertes par l'emploi et le contrôle direct et indirect sur le travail. Ces cinq variables ne sont pas toujours en corrélation et ne peuvent fonder une distinction entre emplois primaires et secondaires. De la même façon, l'identification se pose entre travailleurs primaires et secondaires: les jeunes, les émigrés, les femmes, ne peuvent être considérés comme des groupes homogènes, ce qui les caractérise ce n'est pas une opposition duale mais un "émiettement". L'explication du dualisme par le comportement des travailleurs s'avère inopérante. car "il est difficile d'imaginer un nombre important d'entre eux préférer des emplois secondaires". Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas de travailleurs qui sont dans une position inférieure sur le marché du travail.

Ainsi, pour ces auteurs, les notions de segments primaires et secondaires apparaissent contestables. La liaison entre marché interne et stabilité reste peu claire tant "elle rend mal compte de cet éclatement de la collectivité du travail qu'est l'entreprise". et les formes de gestion de la main-d'oeuvre qui lui sont liées,

²¹² Gambier et Vernière, op cit

comme les formes particulières d'emploi, qui font plus référence à un besoin de flexibilité que de stabilité. De même, on peut se demander si les emplois et les travailleurs primaires et secondaires ne sont pas sujets à variation. La transformation de l'activité économique, induit une perméabilité plus grande entre emplois si primaires et emplois secondaires, qui ne justifie plus l'opposition entre secteur I et secteur II. Il s'agit au contraire d'analyser la relation qui unit les deux segments.

Selon Azouvi²¹³, les théories de la segmentation font abstraction du temps historique et de l'articulation entre le politique et l'économique. Elles occulteraient les rapports de production. Pour cet auteur, on ne peut balancer entre deux positions car il n'y a que

deux façons de concevoir les structures économiques et sociales: poser chaque individu en juge souverain de ses préférences, ou mettre au premier plan la dynamique des rapports sociaux et en particulier celle du rapport social singulier qu'est le capital²¹⁴.

Il n'en demeure pas moins que l'auteur reconnaît à cette approche une certaine pertinence quant à la réhabilitation des comportements individuels et au renouvellement de l'intérêt porté aux contradictions internes de chacune des sociétés contemporaines.

Plus fondamentalement, certains travaux considèrent que la segmentation

²¹³ Azouvi, A. "Théorie et pseudo-théorie: le dualisme du marché du travail", Critique de l'économie politique, n° 14-16, avril-juin 1981, pp.3-57

²¹⁴ ibid., p.74

n'est pas un phénomène nouveau. celle-ci remonterait au 19^{ème} siècle, comme en témoigne l'importance du travail à domicile²¹⁵.

R. Boyer²¹⁶, tout en reconnaissant l'apport majeur des approches de la segmentation, met en évidence certaines de leurs limites. Plusieurs aspects sont ainsi soulignés, notamment, la permanence dans le rapport salarial de zone de stabilité et d'instabilité, la non prise en considération "des ruptures des conditions économiques générales" à l'origine de l'instauration du rapport salarial de type monopoliste et qui suppose "un retour sur le partage entre secteur primaire et secteur secondaire". Est aussi mis de l'avant le caractère non universel de ces approches qui ne peuvent rendre compte du capitalisme qu'à une phase bien précise de son histoire. Enfin, selon l'auteur, les théories de la segmentation auraient plus une vocation micro-économique et sociologique, alors qu'il faut remonter à la reproduction économique et sociale d'ensemble.

A un niveau plus général, en posant comme hypothèse le rôle structurant de l'entreprise dans la gestion de la main-d'oeuvre et dans le fonctionnement du marché du travail, rôle qui valorise différemment des caractéristiques individuelles semblables, les approches de la segmentation se rapprochent des thèses néo-classiques. S'il s'avère nécessaire d'introduire le rôle des acteurs, on

²¹⁵ Germe, J.F. "Instabilité, précarité et transformations de l'emploi", Critique de l'Economie politique, n° 15-16, avril-juin 1981.

²¹⁶ Boyer, R. Rapport salarial et analyses en termes de régulation: une mise en rapport avec les théorie du marché du travail, Paris, CEPREMAP, n° 8017 1980.

ne peut parler d'une ligne de partage entre secteur primaire et secteur secondaire. On ne peut rattacher la division entre segments, au delà du débat sur son existence, à un dualisme industriel.

Les imperfections de cette problématique ne doivent pas pour autant interdire de les considérer comme point de départ utile pour rendre compte des différences entre emplois et "secteurs". Si, en effet, elles ne peuvent rendre compte des situations d'éclatement du "marché du travail" et des phénomènes de mobilité, les analyses de la segmentation, dans le cadre des pays développés, ont tout de même

attiré l'attention sur les phénomènes de marché du travail, sur leurs dépendance et leurs autonomies par rapport aux équilibres économiques généraux²¹⁷

Dans un contexte de crise, les visions exclusivement micro et macro-économiques sont remises en cause et les analyses de la segmentation ont inspiré les travaux qui privilégient les dimensions sociétales et institutionnelles: Les rapports sociaux prendraient des formes nationales spécifiques, ou encore, le rapport salarial, à chaque période historique et à chaque mode de régulation, prendrait diverses formes sociales et institutionnelles²¹⁸. Les rapports sociaux sont associés à une structure économique, mais aussi à de multiples règles et organisations.

²¹⁷ F.Michon, *op cit.* p.5.

²¹⁸ Voir R.Boyer Capitalisme fin de siècle. Paris, PUF 1986.

C'est notamment le cas dans les PSD où compte tenu de l'hétérogénéité des formes d'organisations, de la faiblesse du salariat, de la complexité des statuts du travail de l'importance du travail non salarié, la problématique d'un marché de travail dual ou d'un segment jouant un rôle fonctionnel dans la valorisation du capital est à manier avec beaucoup de précautions. La notion même de marché ne peut épuiser une réalité codifiée et organisée par d'autres logiques que celle du capital et du marché et qu'il s'agit d'appréhender dans toute leur complexité.

2. Le marché du travail dans les P.S.D.: Produit de la segmentation ou de l'accumulation?

L'étude du "secteur informel" suppose, au-delà de ses différentes composantes, qu'on se penche sur le problème de l'emploi et du marché du travail car non seulement il occupe une part importante des actifs mais on ne peut l'isoler de la sphère du salariat. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, l'approche la plus communément admise afin de spécifier les problèmes d'emploi urbain et de rendre compte des distortions du marché du travail dans les PSD, est centrée autour des notions de marché de travail formel et informel. Les théories de la segmentation ont été transposées des pays développés vers les PSD pour constituer un cadre explicatif d'une réalité complexe. Il existerait deux marchés du travail, mais non reliés. La faible capacité explicative de cette approche de la réalité du travail dans les PSD a donné lieu à un autre type d'explication reliant "l'excédent de la force de travail" à la logique d'accumulation du capital, et c'est dans le système global d'emploi ou

plutôt de réseaux qu'il faut resituer les petites activités urbaines.

2.1 Segmentation et limites de l'analyse dualiste du "marché du travail".

2.1.1 Différents critères de la segmentation.

Pendant longtemps, confinée dans une vision dichotomique en termes de secteur traditionnel/secteur moderne, l'approche dualiste et son discours sont confrontés à la réalité de la mise au travail et à la diversité des formes d'occupations dans les PSD. D'abord niés ou ramenés à de simples survivances, ces phénomènes ont résisté à l'analyse. De là, la notion de secteur informel. Nouvelle manière de dichotomiser l'hétérogénéité des PSD, on introduit un troisième secteur à côté du secteur capitaliste (caractérisé par le salariat, un taux de profit élevé) et du secteur non marchand. Ce terme est né du constat que le chômage et le sous-emploi, liés à l'urbanisation voient leur expansion limitée par le fait qu'il n'est pas indemnisé dans la plupart des PSD, touchant les jeunes demandeurs d'emploi sur le marché du travail²¹⁹. Dans les villes du Tiers-Monde, le "marché du travail" se spécifie par des dysfonctionnements qui sont à l'origine de la segmentation. Le secteur dit moderne étant dans l'incapacité d'absorber un surplus croissant de main-d'oeuvre, le "marché du travail informel" est considéré comme un recours pour se procurer du travail et des revenus hors du circuit officiel. Considéré comme lieu de chômage déguisé pour certains, on l'a aussi

²¹⁹ J.Charmes, Débat actuel sur le secteur informel, Revue Tiers-Monde, n° 112, octobre-décembre 1987.

identifié à des activités faiblement productives et peu rémunératrices. Il apparaît aussi que ce "marché informel" absorbe des migrants, des non scolarisés, les rejetés du système scolaire ou du secteur moderne.

Cette analyse postule l'existence d'un marché du travail segmenté, composé d'un côté par un marché protégé, où les salariés bénéficient d'une couverture sociale, où la législation du travail s'applique (salaire minimum) et d'un autre côté, le marché du travail du secteur informel où par le jeu de la concurrence le salaire se situerait à un niveau très inférieur au salaire moyen qui se fixe dans le secteur protégé. Le marché du travail informel sera défini par un ensemble de critères. Il regrouperait aussi bien des emplois familiaux dans l'artisanat que des activités occasionnelles ou temporaires. L'une de ses caractéristiques serait également la prédominance de l'emploi indépendant et des qualifications acquises sur le tas. On définira un marché du travail non protégé, sans système d'assurance sociale et législation du travail, ou bien on définira les travailleurs comme des marginaux, exclus du système. D'une manière générale on assimile caractère "traditionnel" à non structuration

C'est ainsi que Lachaud²²⁰, distingue l'emploi formel (salaire régulier) de l'emploi informel primaire (emploi familial traditionnel) et l'emploi informel secondaire (occasionnel ou temporaire qui s'applique aussi bien au secteur moderne qu'au secteur traditionnel). Merrick (1974) segmente le marché du

²²⁰ Lachaud, JP. Contribution à l'étude du secteur informel en Côte d'Ivoire. Le cas du secteur de l'habillement à Abidjan. Université de Bordeaux I. Sciences économiques, 1976.

travail en deux. Le marché du travail informel caractérisé par cinq traits (manque de garanti des travailleurs, facilité d'entrée, validité de l'emploi, petite échelle et faible intensité des travailleurs, taux de salaires irréguliers). L'emploi formel, inclut ceux qui contribuent à la sécurité sociale, les professions libérales, les employés du secteur public. L'emploi informel correspond à ceux qui ne contribuent pas à la sécurité sociale, les travailleurs dans le secteur domestique. Nihan²²¹ quant à lui, procède à une partition di secteur informel en un secteur non structuré traditionnel et en un secteur non structuré moderne.

La même optique de la segmentation du marché du travail, comme nous l'avons examiné dans le chap.4, sert de support aux analyses relatives aux politiques d'ajustement structurel préconisées par la Banque Mondiale. Le caractère non réglementé du marché du travail informel se traduit par des "salaires flexibles". Les pertes d'emploi dans le secteur moderne, seraient absorbées par le marché informel. Il en découlerait une baisse des salaires et des prix dans le secteur informel occasionnant une hausse de la demande et de l'emploi.

Supposé comme transitoire, ce secteur ou du moins sa composante susceptible d'être "normalisée", est supposé receler des possibilités d'absorber la main-d'oeuvre excédentaire. Il s'agit donc de dynamiser ce secteur en conservant ses caractéristiques positives, notamment, sa capacité de création d'emploi. Cette analyse comporte plusieurs imperfections.

²²¹ Nihan, G. "Le secteur non structuré moderne de nouakchott", Revue internationale du travail, Genève, vol. 117, n° 6, 1978.

2.1 2. Le salariat et le marché comme norme.

L'analyse dualiste du marché du travail suppose l'absence de relations entre les deux "marchés" attribuant des lois de fonctionnements propres à chacun d'eux. Cette approche soulève des difficultés aussi bien au niveau de la légitimité que de la pertinence de sa démarche.

Ces définitions multi-critères trouvent leur fondement dans la théorie néo-classique de la concurrence. Dans cette perception, le marché du travail informel, est une illustration de l'économie de marché, mais segmenté et donc sans liens avec le marché formel. Néanmoins, si ces approches peuvent expliquer une partie du réel, elles peuvent par contre déboucher sur des conclusions erronées, sur le rôle de chaque secteur, par excès de schématisation.

Sans réitérer des critiques déjà faites à ce type d'approche, rappelons simplement avec J.Charmes que définir à priori les activités informelles par la faible productivité ou la faiblesse des revenus ne relève-t-il pas d'un raisonnement tautologique dans la mesure où

il y a évidemment toutes les chances que la population ainsi concernée présente toutes les caractéristiques de la pauvreté" par manque de distinction entre "critères d'appartenance et caractéristiques du Secteur informel"²²².

D'une manière plus précise, la problématique posée par l'existence d'un marché du travail informel revient à considérer les activités informelles comme homogènes et à identifier des travailleurs faits à leur ressemblance et par suite

²²²J. Charmes, 1987, *op. cit.* p.858.

on déduit un marché de travail informel. Or, cette démarche soulève de nombreuses difficultés.

D'abord au niveau méthodologique, postuler l'existence de deux ou plusieurs marchés, définis à priori comme l'image inversée du salariat, relève d'un économisme réducteur. Le travail salarié est posé comme la norme à priori, tout ce qui ne se réfère pas à ce paradigme ne peut être considéré que comme survivance en voie de disparition ou de "normalisation". Le travail est sensé avoir la même nature, obéir aux mêmes lois, présenter sinon des caractéristiques similaires, du moins voisines. Dans ce contexte, le travail non-salarié ne peut relever que de "l'irrationalité". La complexité des rapports sociaux et des réseaux dans lesquels sont insérés les travailleurs et qui donnent sens aux différentes formes de mise au travail sont évacués. La dimension sociale et institutionnelle de "l'emploi" n'est pas prise en considération.

2.1.3 La mobilité entre les deux secteurs rend non opératoire la partition sectorielle.

Mais c'est surtout, l'enchevêtrement du salariat et du non salariat ou de l'auto-emploi qui rend la ligne de partage confuse non seulement entre les individus mais pour un même individu, contredisant en partie cette approche. La frontière est en effet, loin d'être étanche. L'expansion de la pluriactivité des salariés dans les pays du Maghreb et particulièrement au Maroc, le fait que les ménages tirent leur revenus et participent simultanément à des activités se trouvant dans les deux segments, rend cette partition irrecevable. L'existence d'une mobilité très importante du secteur moderne vers le SI, ou plutôt de la

simultanéité des activités, expression de plus en plus fréquente de la double activité des salariés ou des fonctionnaires remet en cause à la fois la thèse de la segmentation du marché du travail qui suppose l'absence de mobilité entre secteurs et l'interprétation des activités informelles comme étape avant l'emploi moderne.(cf. supra, chap. 1) Comme l'observe J.Charmes, par rapport au Maghreb, s'il y a rarement passage du secteur informel vers le secteur moderne, en raison de la non reconnaissance des qualifications, la mobilité définitive en sens inverse ne se réalise pas systématiquement. La règle serait plutôt "la concomitance d'activité et dans l'un et dans l'autre secteur".

En réalité, le champ recouvert par ces enquêtes reste plutôt limité. Seules les activités les plus "structurées" sont concernées. Le marché du travail n'est appréhendé que du côté des chefs d'unités. Les travailleurs, le rôle des acteurs urbains, la réalité des rapports sociaux ne sont pas pris en compte, notamment le poids des stratégies familiales et collectives dans l'insertion dans l'activité et la constitution des revenus.

En raison du caractère restrictif de cette approche, certains travaux partent de l'hypothèse que l'emploi informel n'est intelligible que dans sa relation avec le capital. Il s'agit par conséquent de rendre compte de la totalité des phénomènes qui structurent le "marché du travail".

2.2 L'emploi informel généré par la logique de l'accumulation.

Certains travaux, pour appréhender les problèmes de l'emploi urbain, se réfèrent non au cadre théorique de la segmentation qu'ils considèrent comme inapproprié, mais à "l'excédent de la force de travail" dont la relation avec l'accumulation du capital lui donne sens. On ne peut parler d'un marché de travail distinct qui fonctionnerait selon ses propres lois: l'excédent de la force de travail est la résultante du modèle d'accumulation, il ne peut donc être à la base d'un marché de travail segmenté. C'est la logique du capital qui est surdéterminante. Les travailleurs de la petite production marchande de même que les petits patrons seraient des quasi-salariés. Les apprentis, eu égard à la quasi gratuité du travail qu'ils fournissent ou de la faiblesse de leur salaires constituent le rouage d'un mécanisme "d'exploitation" et d'extorsion du surtravail. Leur maintien s'avèrerait fonctionnel.

2.2.1 Emploi informel: armée de réserve ou capitalisme intersticiel?

. Marginalité et exclusion: le SI refuge pour les chômeurs.

Les propositions de Marx, relatives à l'armée industrielle de réserve (AIR) sont transposées aux espaces urbains. le SI y serait assimilé mais celle-ci se révélerait non fonctionnelle. Elle suppose l'existence d'un ensemble économique spécifique auquel correspondrait une population active spécifique (marché de l'emploi marginal) donnant lieu à une organisation de la consommation à l'image des populations concernées. Le concept de marginalité, développé essentiellement par les économistes et sociologues latino-

américains²²³, se présente comme la situation permanente des populations d'origine rurale expulsées de la sphère agricole, sans être absorbées par une société urbaine, incapable de les intégrer. La marginalité s'explique par le fonctionnement même du capitalisme dépendant qui produit un phénomène de surpopulation relative excédant le rythme de création d'emploi salarié, d'où la tendance pour cet excédent à se réfugier dans des activités marginales souvent associées au parasitisme d'une population vivant dans le secteur tertiaire. On dira alors que le SI est le centre des activités marginales qui seront développées par des marginaux en quête de survie. Le SI est appréhendé comme le marché du travail qui se présente à cette main-d'oeuvre. Les actifs du SI trouvent leur explication dans cette analyse par les seules nécessités de survie d'une fraction de la population.

La démarche qui assimile le SI à une AIR dysfonctionnelle soulève un certain nombre d'observations. H. Coing et al. font remarquer à juste titre que

si cette analyse est fautive, ce n'est point que le chômage n'existe pas, c'est que ce facteur a été artificiellement isolé, qu'on l'interprète par des effets résiduels et non par son rôle et ses conséquences sur le fonctionnement de l'économie toute entière

²²⁴

De plus, on ne peut établir une relation automatique entre revenu et

²²³ Iconicoff, M. et Silvia, S. "Armée de réserve, Marginalité et secteur informel". Revue Tiers-Monde n° 82 Avril juin. 1980.

²²⁴Coing, H., Lamicq, H., Maldonado, C., Meunier, Ch." contradictions dans l'analyse ou dans la réalité?", dans Vivre et survivre dans les villes Africaines, op. cit. p.52.

activités dites marginales, dans la mesure où les actifs gagnant moins que le salaire minimum peuvent se retrouver tout autant dans les branches les plus "structurées". Il s'avère donc délicat de déduire des phénomènes de segmentation uniques du marché de l'emploi pour la structure des revenus et de l'organisation de la production.

Il s'avère par conséquent abusif de considérer que la division du travail dans le SI s'opère selon des lois propres et,

qu'ensuite s'opère une régulation à posteriori, développant le secteur informel pour résoudre les conséquences de l'emploi du processus précédent²²⁵.

En conséquence, d'autres travaux mettent en lumière plutôt le rôle fonctionnel assuré par les travailleurs non salariés du SI et les "marginaux", dans la valorisation du capital et l'articulation qui fonde les deux "secteurs". L'analyse relie marginalité et armée de réserve industrielle.

En effet, dans la version classique de l'armée industrielle de réserve, les activités du SI joueraient un rôle fonctionnel à un double niveau: réservoir de main-d'oeuvre pour les entreprises et les administrations et fonction d'accueil de la main-d'oeuvre rejetée par le secteur moderne. Ce double rôle qu'elles assurent permettent de faire pression sur le niveau des salaires dans le secteur moderne en réduisant les coûts d'entretien de la "force de travail".

²²⁵ *ibid.* p.54

A. Marie²²⁶, tout en s'insérant dans cette démarche, se fait beaucoup plus nuancé, en optant pour une approche "dynamique de la marginalité". Tout en relevant les lacunes de l'approche de la marginalité conçue comme processus d'exclusion et la problématique de la petite production marchande dans le cadre des économies africaines, l'auteur souligne la fonction d'armée de réserve du SI. Réfutant cette terminologie, l'auteur propose une interprétation qui se fonde sur certaines hypothèses..

L'hétérogénéité du SI ne renvoie t-elle pas à la diversité des formes institutionnelles sur lesquelles se réalisent les rapports de production?²²⁷.

Le SI est ainsi identifié à un secteur capitaliste "intersticiel" dominé par le capitalisme d'Etat et le capitalisme international, mais non géré directement par eux, ce qui expliquerait la diversité des formules et des situations. Ce capitalisme intersticiel serait le lieu d'une "surexploitation", permettant de dégager une plus-value même dans des conditions de faible productivité, exploitation qui serait masquée par les liens de dépendance personnels, religieux... et par son autonomie apparente. Il y aurait donc selon l'auteur, "démultiplication des rapports d'exploitation" qui expliquerait, à la fois, l'idéologie de mobilité sociale ascendante des travailleurs et l'absence de prise de conscience de cette exploitation. Quand on se réfère à la société globale, l'hétérogénéité du SI, joue

²²⁶ A. Marie, "Marginalité et conditions sociale du prolétariat urbain en Afrique: les approches du concept de marginalité et son évaluation critique", Cahiers d'Etudes Africaines, n° 81-83, Villes africaines au microscopes, 1983.

²²⁷ ibid p. 360

un rôle fonctionnel, assurant de la sorte l'entretien et la reproduction de la force de travail surnuméraire.

S'inscrivant dans une perspective de la marginalité que l'auteur qualifie de dynamique, celle-ci est définie comme un processus de prolétarianisation inégalement développée selon les couches sociales, les pays et les périodes historiques²²⁸

A l'intérieur du SI, on peut distinguer trois catégories:

- *les travailleurs indépendants et les petits patrons,
- *les salariés rémunérés ou non (apprentis, aides-familiaux),
- *les travailleurs intermittants, à la tâche et les chômeurs,

Les deux dernières composantes constituent "une armée de réserve et même pour une fraction d'entre elle, un "Lumpen". Quant à la première catégorie, en dépit de la précarité de sa position (concurrence, fluctuation du marché), "elle extorque, une plus value", soit en exploitant la main-d'oeuvre directement dans le cas des petits patrons, soit indirectement par la vente des produits dans le cas des travailleurs indépendants.

Dans cette analyse, l'emploi informel ou la marginalité trouve sa signification dans l'opposition capital/travail. Il se caractérise à la fois par un processus d'exploitation en cascades, en son sein (exploitation des compagnons qui exploitent à leur tour les apprentis...) c'est ce qui expliquerait son extension et par un processus de soumission au capitalisme industriel et commercial. Dans les deux cas, c'est,

²²⁸ ibid p. 362

toujours un rapport capitaliste de domination et d'exploitation qui se réalise directement ou indirectement [...] dans le cadre d'un mode de production capitaliste tendant à devenir exclusif²²⁹.

Ainsi, la marginalité renverrait à ce double rapport d'exploitation que subiraient les travailleurs du SI non intégrés directement au capital; exploitation directe que le capitalisme tolérerait à travers le maintien de relations sociales historiques et culturelles spécifiques, tout en s'appropriant la plus-value et exploitation indirecte car ils sont à l'origine de la reproduction d'une main-d'oeuvre bon marché, contribuant à "abaisser le coût du capital variable", en maintenant le salaire dans le secteur capitaliste, en dessous du minimum de subsistance.

2.2.2 Les limites de cette approche.

Tout en tenant compte à la fois de l'unité et de la diversité du système, et pour pertinente qu'elle soit, cette analyse n'échappe pas à un certain schématisme. L'aspect principal de l'analyse reste le rôle joué par le S.I dans la valorisation du capital. Son existence, sa dynamique et ses pulsions ne s'expliqueraient que par les besoins du capital qui, en définitive, est surdéterminant même si on fait référence dans l'analyse aux dimensions culturelles et historiques. Les activités informelles se définissent comme simple lieu de reproduction de la force de travail à moindre coût, un refuge à chômeurs où le capital viendrait puiser selon ses besoins, en rejetant les catégories a-fonctionnelles et en faisant pression sur les salaires du secteur moderne.

²²⁹ *ibid.*, p.369

Ces propositions, nous semble-t-il, sont à nuancer. La thèse de l'armée industrielle de réserve est fortement contestée pour rendre compte de la réalité des espaces urbains dans les PSD.

En premier lieu, en raison du rythme très lent de l'industrialisation des PSD qui ne correspond en rien à la réalité de l'extension du capitalisme de l'Europe, où l'excédent de la force de travail a pu être absorbé, sans déboucher sur les écarts chroniques entre population active disponible et besoins du capital. Vivement remise en cause pour spécifier l'emploi urbain dans les pays latino-américains, cette thèse ne peut à plus forte raison rendre compte de la réalité marocaine où le processus d'industrialisation est encore plus lent.

En second lieu, l'emploi informel vers lequel s'oriente le surplus de main-d'oeuvre, ne relèvent pas intégralement de l'armée industrielle de réserve compte tenu des formes de mobilisation de la main-d'oeuvre. L'armée industrielle suppose l'existence d'une "force de travail libre", ce qui, comme on le verra plus loin, est loin de correspondre à la réalité sociale du travail de nombreuses petites activités urbaines où l'emploi, au delà de sa réalité économique, revêt une dimension sociale et institutionnelle.

En troisième lieu, l'explication du SI comme refuge de chômeurs est irrecevable dans le cas du Maroc. Les activités informelles ne jouent pas un rôle anti-cyclique et les pertes d'emplois dans le secteur moderne n'impliquent pas leur augmentation dans le SI. Dans certaines activités, notamment dans les micro-unités industrielles, l'emploi varie dans le même sens que celui du secteur moderne. L'extension de l'emploi informel s'explique à la fois par une forte

intégration au secteur capitaliste car il constitue un débouché par le biais de la demande des salariés du secteur moderne, et par une faible intégration à ce même secteur, par le maintien d'une technologie à fort coefficient de main-d'oeuvre. La marginalité du SI est peut-être sociale et juridique, mais non économique.

Par ailleurs, s'il est vrai que le SI, joue un rôle de pression à la baisse du taux de salaires, dans certaines activités les salaires du SI s'établissent à "un niveau d'équilibre proche du salaire minimum du secteur protégé". Comme le montre J.Charmes, à travers l'exemple de Niamey au Niger, le salaire moyen (apprentis exclus) dans le SI. des branches manufacturières et services s'élève à 104 % du SMIG. Le cas de la Tunisie, confirme également cette tendance où le salaire moyen du SI s'établit à 107 %. Certes, ces exemples ne peuvent être généralisables de même qu'ils cachent de fortes disparités, en fonction de l'âge et du degré de qualification, ils n'en révèlent pas moins selon l'auteur, le caractère "ambivalent des situations du marché du travail" où les activités informelles sont dominantes. L'écart des salaires entre les revenus permanents attendus d'un emploi informel et le salaire proposé par le secteur moderne ne se traduit pas par une préférence pour ce dernier. La concurrence que livrent les activités informelles, sont à l'origine d'une pression des salaires vers la baisse qui incite très souvent les salariés du secteur moderne à s'orienter vers une autre activités informelle indépendante²³⁰. On peut donc difficilement délimiter deux marchés, tant le salariat et le non-salariat sont imbriqués. Ajoutons qu'il est pour le moins

²³⁰ Voir à ce propos J.Charmes (1987) op. cit.

peu pertinent de généraliser l'hypothèse de la détermination par le capital à l'ensemble des activités, l'appliquant d'une manière indifférenciée aussi bien aux services de micro-détails, aux services personnels qu'à l'artisanat de production.

Face à ces imperfections, l'étude de l'emploi pour d'autres auteurs, est à resituer dans un cadre plus large, ne se réduisant pas au seul "SI". Sont intégrées dans l'analyse, les stratégies d'allocation et de mobilisation de l'excédent des actifs à travers le processus de "catégorisation" de la main-d'oeuvre.

3. L'approche en termes de catégorisation. Marché du travail ou réseaux?

L'hétérogénéité de la population active, l'importance du travail non salarié, la diversité des formes d'activités existantes rendent inappropriée l'analyse en termes de marché du travail. Certains avancent plutôt l'idée de catégorisation de la main-d'oeuvre.

H. Coing et al²³¹, dans une tentative de concilier les deux problématiques précédentes, soulèvent la question des différentes stratégies de mobilisation et d'allocation de l'excédent de la force de travail. Il s'agit d'analyser d'abord le mouvement qui crée les discontinuités et la diversité. La segmentation dans cette approche n'est pas conçue en terme de stabilité de la structure formel/informel, avec des caractéristiques fixes, mais renvoie à plusieurs types de segmentations: celles de la structure productive (différente selon les branches et les pays), les segmentations dans l'organisation de la consommation (touchant tous les

²³¹ Coing, H. et al op. cit.

groupes sociaux quoique de manière diverse), les segmentations du marché de l'emploi (variant là encore beaucoup entre les villes, comme on le constate dans tous les pays). Mais on ne peut pas, pour autant, postuler l'existence de discontinuités qui se superposent pour former un ou plusieurs secteurs dont chacun serait homogène.

Il s'agit, en premier lieu, de repérer la diversité des formes d'activités et des rapports sociaux de production, en second lieu, d'identifier la stratégie des unités de production relative à l'emploi et donc la diversité des formes de la mobilisation à l'oeuvre et enfin d'examiner les stratégies individuelles d'insertion dans les activités autrement dit, la manière dont se réalise l'allocation par les actifs. Le tout donnant une configuration particulière au "marché de l'emploi".

La diversité des formes d'activité renvoie à l'existence aussi bien des activités d'auto-subsistance ou de survie que des activités de petite production marchande (PPM), celles relevant des entreprises capitalistes, ou encore les formes d'activités étatiques. L'analyse de l'articulation entre les différentes formes d'activités s'avère nécessaire pour appréhender la dynamique de mobilisation de la main-d'oeuvre.

Dans cette perspective, on insiste sur la diversité des rapports sociaux, aussi bien au niveau de la petite production marchande, (des patrons travaillant, les apprentis, les compagnons, les salariés, les aides familiaux) qu'au sein de l'industrie (salariés stables sous contrat, salariés sans contrat, qu'ils soient occasionnels ou non, apprentis dans certaines branches). Le fait que des statuts aussi différents coexistent au sein d'une même unité complexifiée encore plus

l'analyse.

Ces statuts déterminent pour l'individu un mode particulier d'insertion dans les mécanismes d'allocation de la force de travail. La mobilisation des aides familiaux et des apprentis, relève moins de la logique marchande que des mécanismes d'allocation hors-marché liés aux formes d'organisation familiales.

. La diversité des stratégies de mobilisation.

Il s'agit de tenir compte des logiques économiques dans lesquelles sont insérées les unités de production: le type de biens produit, l'origine du capital leur place subordonnée dans la structure productive, sont des facteurs qui influent sur les stratégies de mobilisation. Le fait que les micro-unités se trouvent ou non en concurrence avec les grandes, le degré de dépendance à l'égard du capital marchand déterminent les formes de mobilisation de la main-d'oeuvre. Tous ces éléments se posent une comme contrainte débouchant sur des formes de mobilisations sélectives.

L'employeur loin de présenter sa demande de travail, sur un marché indifférencié ne l'adresse qu'à certains segments bien spécifiques de l'offre, quitte à susciter directement cette dernière si nécessaire²³².

On fait référence aux rapports extra-économiques, aux réseaux familiaux, villageois, ethniques et politiques qui interviennent dans la catégorisation de la main-d'oeuvre. Il s'agit aussi d'identifier d'autres formes de travail, non assimilables au salariat mais qui s'en rapprochent. C'est le cas, notamment, des

²³² *ibid* p. 181.

intermédiaires qui constituent une courroie de transmission entre patrons et travailleurs, fortement présents dans certains pays, comme le Maroc, dans l'activité des tapis où ce rôle est joué par des femmes qui engagent elles-mêmes des travailleuses, souvent des fillettes.

De là, découlent différents mécanismes d'allocation et de mobilisation de la main-d'oeuvre qui n'auront pas le même impact sur le "marché du travail" et qui prennent des formes différentes de l'armée de réserve. La mobilisation peut revêtir la forme d'une surexploitation de la main-d'oeuvre. Il s'agit notamment des formes quasi-salariées ou des industries à fort coefficient de main-d'oeuvre qui ne survivent que par une exploitation des travailleurs, sans respecter la législation du travail. Ce mécanisme suppose l'existence d'une main-d'oeuvre excédentaire pouvant faire pression sur les salaires.

Les formes de mobilisation peuvent relever de la simple survie. C'est le cas de l'auto-emploi (où il n'y a pas séparation du travailleur avec ses moyens de production.). Le producteur "s'auto-exploite" en allongeant sa journée de travail. On ne peut parler dans ce cas de travailleurs libres. Le terme de marché du travail est inapproprié à leur égard.

Enfin, les formes de mobilisation extra-économiques qui s'appuient sur les réseaux familiaux ethniques ou villageois. C'est le cas des apprentis, des aides familiaux qu'on rencontre au sein de la petite production marchande. Cette force du travail peut difficilement être assimilée à une marchandise sur le marché de travail. Sa mobilisation sous cette forme ne se justifie que parce qu'elle n'existe pas sur le marché.

On ne peut dans les trois cas présents, parler de force de travail au sens d'une marchandise, sauf peut-être dans le premier, où l'excédent joue le rôle d'armée de réserve. Dans les deux derniers cas, l'excédent ne passe pas par le marché mais par des réseaux de relations hors-marché extrêmement imbriqués. La notion même du marché de travail est à manier avec beaucoup de prudence.

. Les stratégies d'allocation par les actifs: l'importance des organisations familiales.

Ces stratégies d'allocation par les actifs sont diversifiées et complexes, mais dans tous les cas, remettent en cause la partition sectorielle entre un travail formel et informel.

Les mécanismes d'allocation par les actifs font intervenir les stratégies des individus qui s'inscrivent elles-mêmes dans une organisation familiale et collective d'acquisition et des qualifications et des revenus.

Les individus, en effet, s'intègrent dans les activités non d'une façon abstraite, mais selon leur itinéraire socio-démographique où la position familiale, l'âge et le sexe, le niveau d'instruction, le type de représentation jouent un rôle incontestable. La prise en compte de ces caractéristiques s'impose afin de comprendre les modalités d'allocation de la force de travail par les actifs. La manière dont elles s'articulent intervient dans le type d'activité occupée, le revenu qui en découle et sa destination. L'individu n'est pas, en effet socialement isolé et le concept de force de travail libre (au sens de la double liberté de Marx) ne peut s'y appliquer. C'est dans les logiques familiales ou de groupes, que les

stratégies d'insertion des actifs s'inscrivent. Celles-ci déterminent l'allocation entre les différentes formes d'activités (apprentissage dans l'artisanat ou au sein de la PPM, aide familial, travail à domicile, salariat) et la plupart du temps le revenu tiré de l'activité est destiné à la reproduction du groupe. En outre, en raison de la dégradation des niveaux de vie et de la fixation restreinte des actifs, les stratégies d'allocation s'appuient de plus en plus sur la pluriactivité des ménages et les individus répartissent de plus en plus leur temps de travail entre plusieurs occupations comme c'est le cas au Maroc pour de nombreux ménages urbains.

Toutefois, l'insertion dans les activités informelles ne se présente pas toujours comme un substitut contraint, lié à l'impossibilité de s'insérer dans le secteur moderne, mais les cellules familiales "ont des stratégies d'allocation intertemporelles, interspaciales et intersectorielles de la force de travail"²³³. Pour certains agents de la fonction publique ou des salariés du secteur moderne, la double activité est une constante qui les conduit souvent à consacrer une partie ou la fin de la journée de travail à la gestion d'une unité informelle. Cette question soulève le problème de la mobilité qui, dans le cas du Maroc, renvoie moins à des trajectoires de passage du secteur informel vers le secteur moderne ou l'inverse, mais à une occupation dans les deux secteurs à la fois.

Il s'agit donc de distinguer les différentes catégories d'actifs du secteur informel: les travailleurs à compte propre, les travailleurs (aspirants à devenir

²³³ Ph. Hugon, 1983, op. cit. p.406.

petits producteurs indépendants), enfin les salariés du secteur moderne doublant leur activité.

En même temps le marché du travail est un marché qui est institué par les relations sociales. K. Polanyi, a déjà montré que le marché du travail n'est pas naturel à une société et que même dans les sociétés occidentales, il a du être imposé. L'auteur, en effet a remarquablement démontré que le marché du travail fondé sur la liberté du contrat, que cherchait à mettre en place le libéralisme du XIX siècle est une pure "fiction". Dénonçant la dépersonnalisation des liens traditionnels qu'implique l'organisation de la société selon un marché désincarné, l'auteur montre que pour le travail, mais aussi pour la monnaie et la terre, ni les marchandises correspondantes, ni l'individu supposé contractant n'existent dans la réalité.

Cette grille de lecture peut constituer une toile de fond afin d'approcher la complexité des activités urbaines dans les villes du tiers-monde, posant ainsi les jalons d'une "reproblématisation" des formes de mise au travail ou plutôt des activités en présence, dans une perspective à la fois économique sociale et institutionnelle. L'on pourra dépasser, de la sorte, à la fois la représentation économiciste de ceux qui cantonnent le monde du travail à la rationalité marchande et aux catégories purement économiques et celles qui réduisent le complexité des rapports sociaux à la résultante d'une simple logique abstraite du capital. Dans le cas présent, il s'agit de relativiser le jeu de la contrainte capitaliste et de ne pas réduire les réseaux hiérarchisés et organisés selon des relations sociales très structurées à de simples relations capital-travail. les

résultats et l'analyse de la PCM seront abordés dans deux chapitres. Le chapitre 5 s'intéresse aux règles prévalants dans l'insertion des patrons, au financement et à l'échange. Le septième chapitre analyse la réalité sociale du travail au sein de la PCM.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 6: DYNAMIQUE DE LA PETITE CONFECTION MECANISEE: PATRONS, FINANCEMENT ET MARCHE.

Les petites activités urbaines dans les villes du Tiers-Monde et les formes de mise au travail non salariales qu'elles mettent en oeuvre ne peuvent être considérées, ni comme des activités non codifiées ou non structurées, ni puiser leur signification dans la simple soumission à la logique du capital. Certes, la dynamique de la PCM est mûe par les relations qu'elle entretient avec le marché. Toutefois elle est traversée, structurée et "instituée" par les relations qu'elle tisse avec les sphères familiales, villageoise, rurale, communautaire et le travail non marchand. D'une manière générale les activités informelles urbaines tirent leur sens de l'articulation entre valeurs et logiques communautaires et logiques utilitaires²³⁴ ou encore dans l'invention de nouvelles relations sociales et réinterprétation des rapports sociaux anciens, comme formes de lutte contre la paupérisation. Elles interviennent de cette façon dans les mécanismes spécifiques de reproduction sociale. En somme, les règles, les codes et les organisations autres que marchandes interviennent dans les pratiques économiques. Les modes de produire, d'échanger les biens, les services et les

²³⁴ Voir à ce propos l'excellente analyse faite par F.R. Mahieu concernant la Cote D'ivoire. Principes économiques et société africaine, op. cit.

formes de mise au travail s'insèrent dans des relations de parenté, d'alliance, de solidarité, de dépendance ou tout simplement de droits et de devoirs. Marché et hors-marché, travail et hors-travail ne sont pas dissociés.

Les travaux des économistes ont insisté dans l'étude des activités informelles sur l'aspect quantitatif: revenu, consommation, accumulation. Loin de refuter l'apport majeur de ces approches que nous prendrons en considération, le propos ici consiste tout simplement à relativiser la contrainte exclusive des facteurs économiques et intégrer dans l'analyse la dynamique des rapports sociaux et les logiques sociétales à l'oeuvre. Nous ne pensons pas apporter de réponses achevées et encore moins susceptibles de généralisation. Il s'agit, à travers les axes de notre enquête, d'éclairer quelques problèmes soulevés par la validité de certains instruments de l'analyse économique et l'approche economiciste du marché du travail. Les comportements économiques ne résultent pas de décisions d'acteurs dans un environnement économique pur, les pratiques économiques sont aussi des pratiques sociales. Tant que l'économie reste enchassée dans le social ou le culturel, la notion de marché du travail ou les catégories d'accumulation (possibilités d'un entrepreneuriat) sont d'une validité toute relative.

La dynamique de la petite confection mécanisée. sera abordée à travers cet éclairage Dans cette visée nous présenterons les résultats de l'enquête menée dans un quartier de la médina de Fès à travers les axes suivants.

Le premier axe sera celui des caractéristiques socio-économiques du chef d'unité, sachant que ces caractéristiques exercent une influence considérable sur

le type "d'emploi" occupé mais aussi sur les "performances" des unités. La PCM étant composée essentiellement d'actifs issus de l'exode rural, leur cheminement migratoire et les stratégies mises en oeuvre seront analysées. La réflexion portera sur le type de formation reçue, formation qui donnera lieu à différents types d'unités, mais dont il ne faut pas surestimer les vertus.

Le second nous permettra d'appréhender les modalités de mobilisation des ressources nécessaires, pour l'accès et l'exercice de l'activité (local, importance de l'équipement, hétérogénéité de la mécanisation, structure de la main-d'oeuvre). Nous insisterons sur l'importance du recours aux réseaux sociaux dans les pratiques de financement.

Le troisième volet vise l'analyse de la nature et du degré d'insertion des producteurs dans le marché. Nous tenterons, par ailleurs, d'approcher ce phénomène dans une perspective beaucoup plus large en faisant apparaître les rapports de dépendance qui s'établissent entre unités (patrons et ouvriers) et clientèle privée ou entre patrons et capital marchand. Nous tenterons de mettre en lumière les règles auxquelles obéissent la fixation des prix.

En raison de l'importance du quatrième axe, celui-ci fera l'objet d'un chapitre à part. Il se réfère à la question du travail, sa mise en oeuvre et la réalité sociale du "marché du travail". Mais, avant de donner les détails de l'enquête, il nous semble opportun de préciser quelques traits généraux relatifs aux activités informelles à Fes et de fournir quelques éléments méthodologiques sur lesquels s'est basée l'enquête.

1. L'enquête sur la PCM à Fes

1.1. Caractéristiques des petites activités à Fes:

Deux raisons justifient le choix de Fes. En premier lieu, l'urbanisation accélérée qu'a connue la ville depuis la décennie 70 et son poids démographique qui en font le premier foyer d'attraction des migrants ruraux au Maroc²³⁵. Cette progression s'explique par le taux de croissance naturelle, mais surtout par l'afflux des ruraux des villages avoisinants. La plupart des migrants se dirigent vers la médina ancienne dont les capacités d'accueil étaient relativement importantes, compte tenu du départ de nombreuses familles fassies à Casablanca. Ces espaces se sont de plus en plus amenuisés à tel point qu'on parle aujourd'hui de taudification et de surpeuplement de la médina. Les ruraux y trouvent refuge d'autant plus qu'ils y disposent de membres de leur familles et de réseaux villageois ou tribaux. Les anciennes demeures autrefois occupées par une famille sont transformées en cellules d'habitation qui abritent actuellement plusieurs dizaines de ménages. La location d'une seule pièce pour toute une famille constitue la règle dans de nombreux quartiers²³⁶.

La deuxième raison réside dans le poids économique de la ville et l'importance des petites activités. Fes est en effet non seulement la deuxième

²³⁵ En l'espace de dix ans, le taux de croissance a atteint 38 % taux supérieur à la moyenne nationale (32 %). Recensement général de la population et de l'habitat, 1982

²³⁶ Voir à ce propos le Schéma directeur et d'urbanisme de la ville de Fès p.37.

ville industrielle après Casablanca mais aussi le centre artisanal, le plus important du Maroc depuis des siècles et, qui de tout temps, a participé à l'insertion des actifs dans la sphère urbaine.

Cet artisanat est très différencié. Certains métiers sont hérités d'une tradition très ancienne (tanneurs, tisserants, cordonniers, potiers, portefaix, teinturiers forgerons...) et remontent à la fondation de la ville (808). Leurs organisation s'enracine dans des relations très codifiées à travers le système des corporations ("hanta") et sont ancrées dans des traditions urbaines anciennes, contrairement à l'artisanat des pays africains. Des règles et des normes de nature coutumières régissent le fonctionnement de chaque corporation "presque toujours composées de gens de même famille ou de même tribu"²³⁷, à la tête desquelles se trouvait un "Amin" (homme de confiance) élu par l'ensemble des patrons de la profession. Celui-ci intervient dans les différends qui peuvent opposer les membres d'une corporation ou encore patrons et clients. Son rôle consiste aussi à défendre les intérêts de l'institution face à l'Etat, mais surtout à veiller au respect de l'ordre moral en répartissant les tâches à exécuter entre différents patrons et à contrôler la qualité des produits. L'appartenance à la même communauté urbaine, la nécessité d'être connu, de disposer de relations personnelles pour exercer le métier constitue en soi une barrière à l'entrée pour les étrangers à la ville, en dépit de l'absence de règles interdisant l'accès aux différents métiers. En fait, certains métiers étaient dominés (et continuent de

²³⁷ Sur le fonctionnement des corporations voir R. Le Tourneau. La vie quotidienne à Fes en 1900. Hachette 1965.

l'être) par certains groupes ethniques; les portefaix venaient de la moulouya, les épiciers de la région du Souss... et,

tous ces groupes ethniques spécialisés dans un métier ou un négoce étaient composés d'homme unis entre eux par des liens de familles"²³⁸.

C'est dire le poids des rapports familiaux à la fois dans l'insertion urbaine et dans l'apprentissage d'un métier. Dans ce sens, la profession et la maîtrise de ce dernier s'est transmise de génération en génération, sur une base familiale et avec le sentiment d'appartenance à une même communauté urbaine.

En dépit des mutations qu'ont connu certains métiers, du déclin de certaines corporations, les logiques qui organisent tant les activités que les relations et la gestion du travail n'en sont pas mortes pour autant. Tout en étant soumises aux chocs extérieurs, les anciennes formes peuvent au contraire prendre une vitalité nouvelle dans un contexte de crise. Les relations codifiées perdurent.

A côté de ces métiers de tradition ancienne, ancrés dans le fait urbain, de nombreuses activités sont de création récente. Elles résultent de l'exode rural, de l'explosion urbaine de l'incapacité du secteur moderne à éponger le surcroît de population, de la régression des niveaux de vie qui incitent les agents insérés dans la sphère urbaine à rechercher des opportunités d'emploi et de revenus dans ce qu'on a qualifié d'activités de survie (petites activités de production, de services et de commerce). Elles peuvent être localisées ou non, visibles ou

²³⁸ ibid. p.105.

cachées et c'est dans ce contexte qu'on peut situer la PCM que nous avons enquêté dans la médina de la ville de Fes puisque 57 % des unités ont moins de 10 ans et 88 % moins de 20 ans.

Par ailleurs, le poids des petites activités dans l'absorption de la population active est incontestable. Selon les seules données dont nous disposons, la distribution de la population active urbaine selon les principaux secteurs à Fès, révèle qu'en 1980, les activités de commerce, de services et artisanales absorbent la majeure partie de la population active.

Le tableau III, en annexe, appelle quelques commentaires

-Selon toute évidence, les activités de commerce et de services restent largement dominantes (53.7 % de la population active). Des données plus récentes, tirées de l'enquête sur le secteur non structuré localisé montrent une nette recrudescence du commerce de détail²³⁹. Mais souvent, il y a polyvalence des activités; l'artisan pouvant cumuler l'activité de production et de commercialisation.

-Le secteur secondaire, quant à lui, est loin d'être homogène, et dans certains cas la frontière entre artisanat et industrie est très fluide. La manufacture, formée de plusieurs ateliers spatialement éclatés, où la production est réalisée par une main-d'œuvre jeune, peu qualifiée, regroupée en grand nombre, se présente comme le principal pourvoyeur d'emploi.

²³⁹ 49.7 % des unités du SNSL à Fès et 52.8 % des emplois. Enquête sur le SNSL op.cit.p.135.

-L'artisanat traditionnel (tapis, dinanderie, textiles et cuir...) et moderne (services de réparation de véhicules et d'entretien) offrent 22 % des emplois concentrés en majeure partie dans la médina.

-L'industrie, à proprement parler, n'absorbe qu'une fraction dérisoire des actifs (loin derrière les activités du bâtiment) et pour la plupart d'entre eux sont insérés d'une façon "informelle". Limitée à une trentaine d'unités employant plus de cent salariés, c'est le textile et l'habillement, cuir et chaussures, l'industrie agro-alimentaire, les moteurs et matériel électrique qui en constituent les principales branches. Le seul textile et l'habillement contribue à l'emploi de 40.9 % des actifs, essentiellement dans le cadre de la manufacture ou de la petite production marchande et assez accessoirement dans l'industrie.

-Il ressort de ceci que la majorité de la population active est reléguée à des formes d'occupations non inscrites dans le salariat, mais qui relèvent plutôt, soit d'unités semi-artisanales ou de la petite production marchande, employant en moyenne quatre travailleurs. Il apparaît, en effet, selon le type d'établissements que l'artisanat emploie 65 % de la main-d'oeuvre et l'industrie 35 %²⁴⁰.

Ces données montrent qu'à Fès, plus de la moitié des emplois sont créés dans des activités extérieures au secteur moderne et que la majorité des actifs tire ses revenus de modes d'occupation autre que le salariat.

²⁴⁰ CNRS. Université et développement urbain dans le tiers-monde. 1989, p.17.

1.2 Champ et méthode d'investigation.

En liaison avec la problématique que nous avons formulé, l'enquête réalisée à Fes, dans le quartier de Bab-Ftouh a touché 53 unités et 91 actifs. Le champ d'investigation a concerné les activités localisées et visibles de la confection. Le système d'enquête s'est basé sur l'unité de production. Est donc exclu de notre champ d'investigation, le travail à domicile. En effet, dans le contexte de la médina de Fès de nombreuses activités de petite confection s'exercent dans le local d'habitation ou dans de grandes maisons transformées en "manufactures" pas toujours visibles. La prise en compte du travail à domicile aurait soulevé un certain nombre de difficultés dont la plus évidente est celle de l'accès aux habitations ou encore le problème de la distinction entre travail domestique et non domestique. Ajoutons que l'intégration du travail à domicile aurait nécessité d'autres méthodes d'investigation, mieux adaptées que celles basées sur l'unité de production.

Afin de mieux comprendre la dynamique des petites activités, nous avons privilégié une démarche analytique qui prend en considération non seulement les aspects sociologiques et économiques mais aussi les organisations et codifications autres que marchandes. La seule logique économique marchande de la production ou de l'échange ne peut que constituer une approche réductrice dès lors qu'il s'agit de saisir la complexité des petites activités qui dépendent non seulement du marché mais aussi de logiques non marchandes. Aussi la méthode de recherche utilisée est-elle diversifiée: l'enquête par questionnaire, combinée à l'interview de type monographique. Cette diversification nous a permis de

recueillir les informations quantitatives sur l'unité de production et de main-d'oeuvre, de même que les informations qualitatives, relatives à la perception que se font les patrons et travailleurs de l'activité.

Aussi, notre investigation s'est -elle déroulée au cours de trois étapes essentielles.

-Le point de départ s'est appuyé sur une étude du fichier des patentes qui nous a permis d'abord d'isoler l'activité en question, de choisir le quartier représentatif sur la base de son importance. Néanmoins, si le fichier des patentes peut fournir un certain nombre d'indications préalables intéressant (localisations, nombre d'emploi, parfois chiffre d'affaire) il présente toutefois des limites. Au delà du peu de fiabilité des informations fournies, il n'est pas évident de retrouver sur cette base les unités de production sur le terrain²⁴¹, en raison de la mobilité des unités, résultant des difficultés économiques qu'elles connaissent et qui induisent soit une mobilité géographique, soit un changement de l'activité ou les deux à la fois. En tenant compte de ces difficultés, nous avons délimité le quartier²⁴², procédé à un découpage par secteurs, puis par ilots que nous avons repéré et numéroté sur la carte, de manière à baser l'enquête sur le terrain sur un itinéraire aussi complet que possible.

²⁴¹ Les adresses inscrites sur le fichier des patentes, qui nous auraient permis de localiser les confectionneurs, ne correspondent pas sur le terrain à l'activité

²⁴² L'inexistence d'une carte détaillée de la médina a rendu cette opération délicate. La plus exhaustive, sur laquelle nous avons travaillé, est celle de la RADEF.

-La deuxième étape, consiste à établir des monographies de métiers, sur la base d'entretien avec le patron et la main-d'oeuvre. Cette démarche présente deux avantages incontestables: l'élaboration du questionnaire spécifique à la confection, s'est faite sur la base des informations aussi bien qualitatives que quantitatives fournies au préalable par les monographies. Le deuxième avantage, c'est qu'aussi élaboré que puisse être le questionnaire, il peut difficilement rendre compte d'un certain nombre de phénomènes qualitatifs relatifs au fonctionnement des activités, tels le rôle de l'apprentissage et sa signification, la logique des formes d'associations, le sens de la mobilité des travailleurs et la complexité des réseaux dans lesquels ils sont insérés, phénomènes que seule la monographie peut mettre en évidence.

-La troisième étape se réfère à l'élaboration du questionnaire. A cet égard deux questionnaires distincts ont été confectionnés, l'un s'adressant aux patrons, l'autre à la main-d'oeuvre. Le questionnaire, une fois testé sur un échantillon limité, a été corrigé et adapté à l'activité.

L'impossibilité de réaliser un recensement au niveau de toute la ville (pour des raisons évidentes) nous a conduit à opter pour le ratissage d'un quartier, celui de Bab-ftouh²⁴³.

Ajoutons enfin, que des interviews approfondies ont été réalisées ces dernières années auprès des petits confectionneurs, donnant de la sorte des

²⁴³ Le cas de ce quartier nous est apparu intéressant car il regroupe le sixième des emplois de toute la ville, constitue un lieu d'accueil des migrants ruraux et connaît en outre des traditions ancestrales au niveau de la confection.

informations supplémentaires destinées à compléter les sources précédentes.

. Limites et difficultés.

Outre les difficultés mentionnées plus haut (qualité de l'information, problème de la mobilité...), nous avons buté sur deux types de problèmes.

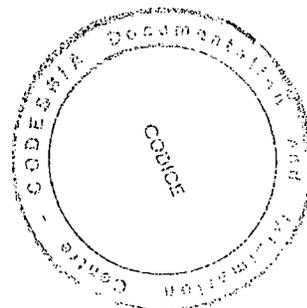
Le premier type de difficulté est l'absence de comptabilité au sein des unités qui a rendu problématique l'estimation de certaines rubriques, comme le revenu du patron ou la composante non monétaire de la rémunération des travailleurs ou encore le montant des transferts ville- campagne. Par ailleurs, le caractère fluctuant de l'activité pose problème. L'enquête menée a été ponctuelle, or l'une des caractéristiques de la confection (mais aussi des activités informelles en général) est l'existence de fluctuations tant de la production que de la main-d'oeuvre. Surmonter cette difficulté aurait supposé de multiplier les enquêtes. Le deuxième type de difficulté est spécifique à la confection. En effet, l'un des critères du choix de la petite confection est l'existence importante d'une main-d'oeuvre féminine. Or cette hypothèse est largement infirmée par l'enquête au sein des unités de production ayant pignon sur rue. Les manufactures de "guandouras", mobilisant une importante main-d'oeuvre féminine, pour l'essentiel regroupée dans les grandes maisons de la médina ont été dans leur majorité transférées dans les quartiers périphériques. Au sein de la petite production marchande et dans les locaux la main-d'oeuvre féminine est quasiment absente. En revanche elle est fortement mobilisée à travers le travail à domicile.

Compte tenu de ces limites et de la méthode de recherche que nous avons exposée deux observations s'imposent. L'analyse de la PCM ne peut être généralisable à toutes les activités informelles. De toute évidence, pour des activités comme le commerce et les services ou les activités non localisées, d'autres méthodes d'investigations s'imposent. En second lieu, l'échantillon peut apparaître peu représentatif de sorte qu'il faut être prudent au niveau de l'interprétation. Il nous semble toutefois que la représentativité du quartier et la prédominance de la confection au sein des activités informelles à Fès nous permettent de dégager des résultats significatifs au moins pour la petite confection.

2. Les petits patrons: caractéristiques socio-démographiques et niveaux de formation.

L'insertion des petits patrons et de la main-d'oeuvre, dans la PCM s'effectue selon un itinéraire socio-démographique. L'âge, le sexe, la position familiale, l'origine rurale ou non. L'appartenance ethnique, le niveau d'instruction et le type de formation, parfois de représentation, interviennent dans le type d'activité occupée.

Trois traits marquants, en effet, caractérisent les petits patrons. La jeunesse relative des producteurs avec néanmoins une prise en charge familiale importante, une forte proportion de migrants dont nous examinerons le cheminement migratoire, une formation pour l'essentiel effectuée sur le tas.



2.1 Caractéristiques socio-démographiques et les règles d'insertion

2.1.1 jeunesse, prise en charge et redistribution.

Près de 52 % des chefs d'unités ont moins de 40 ans et 20,7 % moins de 30 ans. On retrouve à peu près les mêmes proportions dans la confection non mécanisée. La moyenne d'âge reste relativement élevée par rapport à celle de la main-d'oeuvre et peut être, entre autre, s'expliquer par le fait que les chefs d'unité doivent passer par une période d'apprentissage pour réunir les fonds nécessaires à la mise en place de l'unité.

Par ailleurs, les données de l'enquête font apparaître une prise en charge familiale importante, la moyenne se situant autour de 7 personnes. C'est dire l'importance des effectifs dépendants des revenus tirés de cette activité. Cette prise en charge est d'autant plus lourde que la majorité a déclaré ne pas disposer de revenus supplémentaires des membres de leur familles et avoir des enfants scolarisés. Néanmoins, la prise en compte de la pluri-activité probablement existante au sein des ménages relativise une telle affirmation. On a pu constater, par ailleurs, que parmi les migrants, le nombre de personnes à charge est plus ou moins élevé selon que le statut (patron, ouvrier ou apprenti) et le revenu permettent ou ne permettent pas aux autres membres de la famille de rejoindre le petit patron. Ceci est à souligner surtout chez les tailleurs de vêtements traditionnels, mais également au niveau des sanaas, que ce soit dans la confection mécanisée ou non mécanisée. On peut en effet constater que les familles de plus de 10 personnes constituent 17 % de cette population, phénomène révélateur du maintien et de la reproduction des structures sociales

villageoises ou traditionnelles et des relations de hiérarchie et de solidarité qui en découlent. La PCM joue un rôle dans la prise en charge des "post, pré ou non productifs" en raison de la persistance des structures anciennes. D'une manière générale, cette forte prise en charge est le reflet de la persistance des logiques de groupe (familiales et communautaires) qui s'appuient sur la nécessité de la redistribution, selon le principe des droits et devoirs. En effet, compte tenu du rôle majeur que joue la cellule familiale à Fès, le droit à la prise en charge (nourriture hébergement des migrants) concerne plus ou moins tout individu, surtout les plus mal lotis et les biens moins situés dans la hiérarchie sociale. Le critère est l'appartenance familiale qui s'étend aussi aux réseaux d'alliance matrimoniales ou d'appartenance ethnique et villageoise. Souvent, cette obligation de prise en charge s'impose aux petits patrons, sa contrepartie est de conserver des droits dans les réseaux de groupe auquel ils appartiennent: droit sur la terre pour les migrants, mais aussi droits symboliques donnant lieu à un meilleur statut dans leur système. Dans ce cadre, l'obligation à l'égard du groupe prime sur les considérations individuelles de réussite et tout individu disposant de source de revenu doit se soumettre à la redistribution. Ce fait est largement confirmé par les résultats de l'enquête sur la famille à Fes qui montre que 80% des ménages apportent une aide matérielle à leur entourage en cas de crise ou de besoin²⁴⁴. Si, certes cette logique des activités informelles constitue un filet de protection sociale qui a permis de digérer parfois les crises, il est également vrai qu'il est de plus en plus remis en cause face à la dégradation des niveaux de vie

²⁴⁴ Direction de la statistique. Famille à Fes. Changement ou continuité? Les réseaux de solidarité familiales. CERED 1991, p.175.

et la baisse des revenus qui a caractérisé les années 1980. En effet, les petits producteurs arrivent de moins en moins à assurer leurs obligations de groupe ce qui ne manque pas d'avoir des incidences sur leurs droits au sein de leur communauté.

2.1.2 Itinéraires et motifs de la migration,

La PCM contribue, certes à l'absorption des migrants, mais aussi, comme nous le verrons plus loin, de plus en plus, à celle des rejetés du système scolaire. Nous examinerons la proportion des migrants et leur itinéraire, puis les facteurs déterminants de la migration.

Comme nous l'avons vu, Fes a connu un mouvement d'urbanisation très poussé, imputable aussi bien à l'explosion démographique, qu'à l'apport migratoire. De nombreux auteurs ont établi une liaison entre l'exode rural et le SI, considérant que l'existence des petites activités s'explique par le processus de paupérisation des campagnes, qui tend de plus en plus à refouler la population rurale vers les centres urbains. Le SI serait alimenté essentiellement par le flux migratoire. Les résultats de l'enquête révèlent une réalité plus nuancée.

Tableau 16: Distribution des chefs d'unité selon leur origine citadine et rurale.

Origine	%
Campagne	47.
autres villes	4
Fès	49.

Source: Données de l'enquête auprès de la PCM ²⁴⁵

Moins de la moitié des petits patrons proviennent du monde rural. Les proportions sont néanmoins plus élevées parmi les Sanaas (55,3%) et les apprentis (66,7%). Nous nous sommes référés, pour avancer ces résultats, au lieu de naissance des enquêtés, n'évaluant de la sorte que les migrants première génération. La prise en considération des migrants seconde génération déboucherait vraisemblablement sur des proportions plus importantes. Par ailleurs, très faible est la proportion des migrants issus d'autres villes. Il s'agit pour l'essentiel, de migrants qui ont fait une étape par une ville moyenne (Taza, El Hosseima) avant de s'installer à Fes.

La quasi-totalité des migrants, originaires des villages avoisinants: Taounate, Hyayna, Tissa, Jbala (régions spécialisées dans la confection de djellabas et de tradition assez ancienne) fournissent le gros du contingent. Une fois en ville, les migrants originaires de cette région ont opéré à partir de cette spécialisation traditionnelle et manuelle une conversion vers la confection mécanisée, ou parfois même, un déploiement vers d'autres activités de la confection (confection de tissus d'ameublement). On considère même que cette

²⁴⁵ Les tableaux 16 à 30 sont confectionnés à partir des résultats de l'enquête effectuée au sein de la PCM.

activité est quasiment réservée à ce groupe ethnique et on parle également de barrières ethnique à l'entrée pour les étrangers à ce groupe. L'absence de barrière à l'entrée ne concerne en fait que l'aspect financier, matériel et parfois technique. Il existe donc bien une certaine organisation codifiée et un contrôle social.

La grande majorité des chefs d'unité migrants sont installés à Fès depuis plusieurs années.

Tableau 17: Date d'installation à Fès.

Période	%
1944	12.0
1945-1955	12.0
1955-1965	40.0
1965-1975	24.0
1975-1985	12.0

Le tableau relatif à la durée de résidence, montre que les premiers migrants sont installés à Fès depuis plus de quarante ans, et 76 % d'entre eux y sont depuis moins de vingt ans. Ceci laisse supposer, compte tenu de l'âge des migrants que la migration s'est effectuée avec les membres de la famille et que les petits patrons ont dû travailler pendant longtemps avant de s'installer à leur propre compte.

Les motifs de la migration et les itinéraires migratoires, tout en nous permettant d'approfondir davantage la nature de ce phénomène, soulèvent quelques difficultés. Vu en effet, l'hétérogénéité du processus migratoire, la détermination des facteurs de la migration est relativement complexe. Il n'y a pas de cause unique et clairement exprimée et par conséquent pas de schéma général d'interprétation.

Tableau 18: Motifs de la migration.

Motifs	effectifs.
Recherche d'un travail	19
Revenu plus élevé	5
Echapper au contexte traditionnel	4
Acquérir une formation	3
autres	4
Total	35

Les motifs, tels qu'ils apparaissent à travers les réponses des enquêtés, renvoient à deux grandes rubriques: des motivations d'ordre économiques et non économiques. Les premiers semblent décisifs, car plus de 88 % des chefs d'unité ont émigré pour des raisons d'emploi, de revenu ou de formation. La recherche d'un travail constitue le point de vue de 74 % des patrons, alors que celle d'un revenu plus élevé ou d'une formation est le motif qui a incité 32 % des migrants.

Le monde rural, pour l'ensemble, semble de moins en moins en mesure de satisfaire les besoins vitaux.

Selon Lachaud²⁴⁶, on ne peut cerner les facteurs décisifs de la migration indépendamment du statut antérieur des producteurs. Pour ceux qui avaient une activité rémunérée, la cause déterminante peut être "la recherche d'un revenu et éventuellement la formation lorsque l'emploi n'est pas qualifié, ou l'emploi lorsqu'il n'y a pas de qualification"²⁴⁷. Par contre, ceux qui n'avaient pas d'activité, migraient essentiellement pour des raisons de formation ou d'emploi, quand la formation n'est pas acquise. Dans tous les cas, le processus migratoire est en grande partie la conséquence d'un déséquilibre population-ressources, lié à "une décomposition des modes de régulation des communautés paysannes"²⁴⁸.

D'autres motifs, plus complexes à déterminer, peuvent également être avancés, tel que le désir d'échapper au contexte traditionnel ou d'imiter les anciens migrants qui ont pu, grâce aux possibilités d'épargne, changer de statut social au sein de leur communauté, soit en se constituant un petit élevage, soit en achetant un lopin de terre. En somme, dans de nombreux cas, la migration n'est pas liée à un simple calcul économique. Des éléments tels que le statut social

²⁴⁶ J.P. Lachaud, Recherches sur les activités informelles à Yaoundé. Institut d'études politiques de Bordeaux, 1979.

²⁴⁷ ibid. p.49.

²⁴⁸ PH.Hugon, "L'économie non officielle: mode de vie et de survie dans les villes africaines", op. cit.

sont à prendre en considération.

Par ailleurs, le choix de la ville est justifié dans la plupart des cas, par sa proximité des villages d'origine, mais surtout parce que les migrants y disposent de réseaux familiaux ou villageois qui facilitent leur insertion. Ces deux éléments vont d'ailleurs expliquer les différentes formes prises par la migration. Dans 70 % des cas en effet, la migration sera directe. Le mouvement a lieu directement du village d'origine vers Fès, sans étape intermédiaire.

L'ensemble des patrons migrants continuent à avoir des attaches avec le monde rural, soit en effectuant des séjours plus ou moins longs, soit par des transferts. Ces transferts sont de nature diverse, et pas dans tous les cas sous forme monétaires. Il peut s'agir de transferts en temps, en travail, en produits (nous examinerons plus loin, en détail la signification de ces transferts).

Tableau 19: Fréquence des séjours à la campagne

nombre de séjours	%
0 - 2	55.6
3 - 4	22.2
5 - 7	3.7
> 7	18.5

Un peu moins de la moitié des migrants (44.4 %) effectuent plus de trois

séjours par an dans leur village d'origine, la durée ne dépassant jamais quatre à cinq jours. Néanmoins rare sont ceux qui ont déclaré exercer des activités agricoles pendant leur séjour, soit parce qu'ils ne disposent pas de terres, soit qu'ils ne possèdent que des petites propriétés non rentables.

C'est probablement au niveau de leur appartenance sociale que peut être analysé leur rôle. A la question posée relative à l'existence ou non d'un transfert ville campagne, 18 % des migrants ont déclaré accorder une aide occasionnelle à leurs parents et 82 % ont affirmé acquérir des biens lors de leur séjours (olives, huile, acquisition de bétail ou de terre en association). Ainsi les revenus tirés de la migration permettent pour certains de se positionner à un niveau élevé dans la hiérarchie villageoise. Cette remarque signifie tout d'abord qu'on ne peut considérer la migration comme résultat d'une décision individuelle, elle s'inscrit dans un contrôle collectif. Aussi bien les petits patrons que les travailleurs sont insérés dans un tissu de relations sociales, hiérarchisées où les modes de contrôles sociaux se situent dans la sphère rurale ou dans des rapports non marchands. Le deuxième constat qui s'impose, c'est que la dynamique de la PCM, n'est intelligible que dans cette perspective : celle qui renvoie non seulement à l'espace urbain, où elle se déroule, mais aussi à la sphère rurale où elle s'enracine Cette activité est parfois complémentaire d'activités rurales sur le plan marchand, tout en faisant l'objet d'un contrôle social, dans le cadre de mode de régulations villageois. Mais l'un des traits marquant des petits patrons est celui de leur faible niveau de qualification.

2.2 Le faible niveau de formation et le rôle mineur du secteur moderne

La formation des chefs d'unité, qu'elle soit scolaire ou professionnelle, constitue un point important de l'analyse. L'acquisition des qualifications peut provenir de l'enseignement technique ou d'un apprentissage qui se développe au sein même de l'unité. Dans ce dernier cas, il constitue une réponse à un type particulier d'organisation de la production et du travail.

Le niveau de scolarisation des chefs d'unité varie de l'analphabétisme à l'école secondaire. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 20: Formation scolaire.

Niveau d'études	n	%
école coranique	23	43.0
école primaire	15	28.0
école secondaire	8	15.0
sans niveau	7	14.0
Total	53	100

Le niveau de formation scolaire est faible. Si on considère celle-ci au sens restreint, 57% des chefs d'unité apparaissent comme étant sans instruction, dont 43% ont un niveau limité aux études coraniques. Il s'agit pour l'essentiel de migrants ou des chefs d'unité les plus âgés. Il faut néanmoins souligner que 28%

des effectifs sont passés par l'école primaire, leur niveau n'ayant guère dépassé le cours élémentaire, et le niveau de ceux qui ont pu accéder au secondaire ne dépasse pas la deuxième année. Dans cette dernière catégorie, on retrouve la grande majorité des tailleurs modernes qui ont transité par un centre de formation professionnelle avant d'accéder à l'activité. La PCM est alimentée non seulement par des migrants mais également par des rejetés du système scolaire en plus des non scolarisés. Nous verrons que cette caractéristique est encore plus frappante au niveau de la main-d'oeuvre. Si le niveau d'instruction est faible c'est que la plupart ont acquis leur formation sur le tas.

L'acquisition des qualifications fait apparaître le rôle mineur joué par le secteur moderne. La question qui se pose est relative au lieu d'acquisition des qualifications. Assiste-t-on à un transfert des qualifications du secteur moderne vers le secteur informel, ce qui soulève le problème de la mobilité professionnelle, ou alors celle-ci reste-elle l'apanage du SI lui-même?

La formation s'effectue pour l'essentiel sur le tas auprès d'un autre patron, elle demeure le mode dominant d'acquisition des qualifications. Celle acquise dans un centre de formation professionnel (C.F.P.) concerne les éléments les plus alphabétisés, mais l'apprentissage peut aussi s'effectuer seul, par la pratique à domicile.

Tableau 21.: Type de formation dispensée.

Type de formation	%
sur le tas	77
dans un C.F.P.	17
à domicile	6
Total	100

Intérogés sur le lieu de leur apprentissage, les 5/6 déclarent avoir appris le métier hors du circuit officiel, chez d'anciens "maalems" après quelques années d'apprentissage. Dans cette catégorie, se retrouve la totalité des tailleurs de vêtements traditionnels. 17% seulement déclarent s'être formé dans un C.F.P. (Il s'agit de 9 tailleurs sur 16 de vêtements modernes, qui ont suivi des cours d'enseignement technique). Dans ce dernier cas, le système d'apprentissage artisanal où les techniques se transmettent de père en fils ne répond pas à leur besoin de formation, compte tenu de la nature du produit fabriqué. Les rares cas qui ont acquis une formation à domicile sont ceux qui confectionnent des produits très peu élaborés ou font des retouches. Enfin aucun n'a suivi une formation au sein d'une grande entreprise.

De toute évidence, les transferts directs de formation du secteur moderne vers le SI ne touchent qu'une minorité de petits patrons. Le secteur moderne ne joue pratiquement aucun rôle dans le processus de formation des actifs informels. Néanmoins, ceci ne veut pas dire que cette activité jouit d'une

capacité inestimable de formation de la main-d'oeuvre, puisque cette formation reste qualitativement assez médiocre dans son ensemble. Cette remarque est importante dans la mesure où la vision qui considère le SI comme lieu pouvant prendre en charge la formation des jeunes, à la place du système public est une vision plutôt optimiste du moins dans le cas de l'activité qui nous intéresse. Les programmes d'ajustements dont l'objectif est de transférer la prise en charge de la formation vers les unités informelles (en raison des réductions des dépenses de l'Etat) peuvent de ce fait conduire à des résultats tout à fait opposés: un large processus de déqualification.

La durée de la formation quant à elle est très variable, elle est relativement longue par rapport à la qualification acquise. La durée moyenne est de quatre ans, alors que le passage par un C.F.P. ne dépasse pas deux ans, et ceux qui ont fait leur apprentissage à domicile n'ont pas dépassé un an. Nous reviendrons sur l'institution de l'apprentissage, son rôle dans la reproduction des unités et son sens social et institutionnel. Il s'agit de voir pour le moment qui oriente cette formation, et l'enquête à ce niveau fait apparaître que le processus de transmission des qualifications de père en fils ne touche que 11 % des enquêtés : dans la majorité des cas il n'existe aucun lien entre le métier du père et celui du petit patron.

Si les caractéristiques socio-démographiques, et la manière dont elles s'articulent exercent une influence sur le type d'activité occupée et le type d'unité créée, les conditions d'exercice de l'activité c'est à dire les éléments à partir desquels s'organise l'acte productif, en particulier le niveau de

capitalisation et la position au sein du marché jouent un rôle majeur dans les stratégies de mobilisation de la main-d'oeuvre.

3. Capitalisation et réseaux de financement.

Il s'agit d'identifier les différentes composantes des moyens de production, en particulier les caractéristiques du local et le niveau des équipements, un niveau de capitalisation hétérogène mais pas très élevé constituent des traits dominants. Avant d'aborder ces caractéristiques proprement dites, précisons tout d'abord que la majorité des unités de PCM sont de création relativement récente.

Tableau 22: Date de création des unités

tranche d'années	%
< à 10 ans	57.0
10 - 20	31.0
20 - 30	8.0
30 ans et +	4.0

La majorité des unités a moins de 10 ans et 88 % des unités ont été créées depuis moins de 20 ans. L'installation des plus récentes d'entre elles est impulsée

soit par d'anciens ouvriers (sanaas) qui viennent de se détacher de leur "maalems" en se mettant à leur propre compte, soit elle est le résultat d'une simple mobilité géographique assez caractéristique de la petite confection. Néanmoins, la majorité est apparue avec le début de la crise. Elle constitue une réponse adaptée à un modèle de consommation vestimentaire traditionnel, que la confection manuelle traditionnelle ne peut plus satisfaire en raison de ses coûts de plus en plus élevés. Elle s'adresse comme on le verra, aux catégories récemment urbanisées, peu solvables, dans un contexte marqué par la dégradation des niveaux de vie.

3.1. Caractéristiques et mode d'occupation du local.

Les études sur les petites activités urbaines ont le plus souvent révélé l'exiguité de l'espace utilisé et les mauvaises conditions d'éclairage et d'aération. La dimension des locaux diffère d'une unité à l'autre, selon les données de l'enquête, la superficie moyenne ne dépassant pas 6m². Ceci reste insuffisant quand on considère les différentes phases du procès de travail: coupe, couture, finition. C'est pourquoi certaines unités effectuent-elles des travaux à l'extérieur en occupant le seuil des ateliers. En outre, certains locaux remplissent une double fonction et sont destinés aussi bien à l'exercice de l'activité qu'au logement. C'est le cas notamment de six patrons qui utilisent soit le rez de chaussée, soit une pièce comme lieu de travail. Cette exiguité des locaux, jointe à la nécessité pour certains patrons de loger des apprentis sur le lieu de travail, constituent des handicaps sérieux à la constitution d'aires de stockage²⁴⁹. Leur

²⁴⁹ Cette limite n'est pas la seule, intervient également la faible

inexistence est d'ailleurs quasi générale, à l'exception de trois unités qui travaillent pour le marché. En fait, dans la plupart des cas la production se fait à partir de la commande du client; une fois l'avance payée, la constitution de stocks n'est pas impérative ni même indispensable, contrairement aux formes capitalistes de production.

D'ailleurs le local lui-même ne constitue pas un poste important d'immobilisation; d'une part parce que rares sont les propriétaires, et d'autre part parce que le montant de la location est relativement faible.

Tableau 23.: Statut du local.

statut	n	fi
propriété	2	4.0
location	34	68.0
habous	15	28.0

La location reste, dans la quasi-totalité des cas, la solution la plus retenue. Deux raisons justifient ce choix: tout d'abord, le montant du loyer dans la médina n'est pas une charge importante dans les coûts de production comparé à des locaux équivalents situés dans la ville nouvelle. 52 % des enquêtés paient un loyer inférieur à 100 DH et 82 %, un montant inférieur à 200DH. Les loyers les solvabilité des clients.

plus élevés sont le fait d'unités où logement et activité sont confondus. La faiblesse du montant des loyers s'explique par le statut et les règles qui régissent la location des ateliers. Dans 28 % des cas en effet, les locaux appartiennent aux habous. Il s'agit de locaux accordés en jouissance à des institutions religieuses, en contrepartie des fonctions qu'elles assurent et qu'elles doivent en principe exploiter directement. En réalité, ces locaux sont loués aux enchères généralement à des prix dérisoires. La seconde raison est liée aux faibles moyens dont disposent les petits patrons lors du démarrage. De toute façon, même lorsqu'ils disposent de moyens plus importants, ils préfèrent davantage acquérir le matériel.

Dans certains cas, le producteur loue uniquement la "place" de la machine. Dans ce cas, le local appartient à un particulier ou à un marchand ou encore à un producteur qui paie l'ensemble des charges et procède à la sous-location de la place de la machine.

3.2 Les équipements.

Classiquement, le fonctionnement d'une unité de production s'appuie sur un "capital" composé de l'équipement, d'un fond de stock et de liquidités destinées à couvrir le salaire pendant une certaine période de temps. Dans le cadre de notre champ d'investigation et des logiques d'organisation de la production et du travail qui lui correspondent, cette notion de capital n'est pas très pertinente. Certes, des différences importantes, quant au niveau des équipements, apparaissent entre les différentes activités. Le degré de mécanisation est beaucoup plus important dans les activités de production

(tailleurs, menuisiers) que dans les activités commerciales où l'existence d'un capital fixe n'est pas nécessaire, mais aussi à l'intérieur d'une même catégorie d'activité.

Il n'en demeure pas moins que dans le cas de la PCM, l'état général du matériel et de l'outillage, qu'il soit fourni par le secteur moderne ou traditionnel est assez rudimentaire. Nombre de petits patrons pour se maintenir et répondre à un type de demande, assurent le procès de production avec des moyens restreints: paires de ciseaux, règle à mesurer, dés, fer à repasser, et dans certains cas, un comptoir ou une vitrine. Toutefois même si cet outillage est vital au déroulement de l'acte productif, son acquisition n'exige pas une mise à fond importante et l'ensemble des producteurs le paient généralement au comptant. Il n'en demeure pas moins qu'on constate un éventail de valeur "d'investissement". Les machines proprement dites constituent un poste important. Les producteurs, selon les situations, disposent de machines simples soit manuelles soit électriques, même si la tendance va vers l'acquisition de ces dernières.

Tableau 24: Distribution des unités selon le nombre de machines

Nombre de machines	ni	fi
1	23	43.4
2	24	45.3
3	6	11.3
	53	100

Toutes les unités disposent d'au moins une machine. Il existe néanmoins une hétérogénéité des situations. Les moins nantis disposent d'une seule machine dont la valeur est minime, qu'ils partagent parfois avec l'ouvrier. Une petite minorité dispose d'équipement relativement plus important. Il s'agit toutefois d'établir une distinction entre le matériel de départ et les acquisitions en cours d'exercice.

Tableau 25: Nombre de machines par unité lors du démarrage.

nombre de machines	nb d'unité	%
0	7	13.2
1	36	67.9
2	8	15.1
3	1	1.9
6	1	1.9

Il s'avère que l'acquisition de machines constitue un handicap pour certaines unités lors du démarrage. 13.2% des unités ne disposent pas de machines et assurent la production à partir de machines louées. L'accès aux machines est freiné par leur coût élevé, surtout quand elles doivent être acquises auprès d'établissements commerciaux. Cette difficulté est généralement surmontée par le recours aux machines usagées. 48 unités sur 53 utilisent un équipement d'occasion plus ou moins ancien et peu productif et certains recourent tout simplement à la location. L'achat de machines neuves et sophistiquées, nécessaires pour atteindre des niveaux élevés de productivité, implique des moyens financiers dont le petit patron ne dispose pas et auxquels il ne peut accéder. En outre, en raison du faible volume de la production et de son caractère discontinue, l'achat de machines neuves n'est pas justifié aux yeux des chefs d'unité. Dans ce cas, le recours aux machines usagées et à la réparation continuelle reste la solution la plus adaptée et concerne 85% des enquêtés. La provenance des machines n'a pu être établie avec précision. Leur acquisition s'est faite dans de nombreux cas par le système de vente à la criée ("dlala") provenant probablement du matériel réformé des grandes usines de confection ou des anciens patrons.

Dans ces conditions, le coût des machines varie selon les modalités d'acquisition, le degré d'amortissement, la date d'acquisition, leur nature électrique ou non. L'évaluation du coût du matériel n'a donné lieu qu'à des réponses approximatives, il n'en demeure pas moins que celui-ci reste relativement faible par rapport à celui des entreprises modernes de confection, et c'est sans doute là un critère important de "facilité d'accès" à l'activité.

De toute évidence, cette faiblesse du "capital" technique, variable certes selon les activités, va avoir des incidences sur les conditions de la production et la productivité. En fait le volume et la qualité du produit dépendent surtout du volume et de la qualité du travail. Le problème de l'amortissement est considéré plus ou moins secondaire, de même que la notion de capital, appliquée à de tels activités ne signifie pas grand chose. La confusion entre le budget de l'unité et celui du ménage, celle des fonctions de gestionnaire et de propriétaire, le profil de la main-d'oeuvre mobilisée marquée par le caractère sporadique de l'embauche et par des formes de rémunérations particulières, font que la constitution de liquidités n'est pas la logique dominante. L'argent est utilisé au jour le jour. De même, la constitution de stocks reste l'exception en raison non seulement de l'inexistence d'aires de stockage, mais parce que la constitution de fonds liquides reste assez exceptionnelle. En règle générale, la PCM ne dispose pas de fonds de stocks, ni en produits finis, ni en matière première. Celle-ci comme on le verra est fournie par la clientèle privée ou par le marchand ou encore achetée au rythme des commandes.

Les moyens de travail peuvent constituer un indicateur important des rapports qui peuvent se nouer au sein de l'unité. Leur degré de développement permet de distinguer entre ceux qui ne fournissent que leur énergie et ceux qui possèdent les moyens de production. La réalité de la PCM fait apparaître que les moyens de production, dans de nombreux cas, ne sont pas détachés de la personne du producteur et, compte tenu de la faible mécanisation, on ne peut opérer une distinction entre moyens de travail et travailleurs.

3.3 Les pratiques de financement: montants, circulation, réseaux.

Il est de tradition, selon une optique dualiste, de considérer les pays sous-développés comme caractérisés par l'existence de deux secteurs financiers, l'un formel et l'autre informel. Le premier, organisé et axé sur les zones urbaines, répondrait aux besoins financiers du secteur moderne monétisé, cependant que le second, inorganisé et non institutionnalisé, localisé en zones rurales régirait les sphères de subsistances. Dans la réalité, les résultats de certaines études font apparaître ce découpage arbitraire, tant au niveau de l'implantation géographique des participants, que parfois de la nature de l'activité²⁵⁰. Dans le cas de la PCM, nous allons d'abord retracer les différents niveaux de "capitalisation" des unités, ensuite nous examinerons de près les circuits de financements auxquels recourent les petits producteurs sachant qu'aussi bien l'intensité du "capital" que les pratiques de financement influent sur le niveau de l'emploi et les formes de mobilisation.

Quels sont les montants engagés lors de la création de l'unité? Quelles sont les règles qui régissent la circulation de l'argent et à partir de quels réseaux? le financement extérieur joue-t-il un rôle? Quelle dynamique anime les circuits financiers dits informels?

²⁵⁰ Voir à ce propos l'étude de l'OCDE menée sur certains pays de l'Afrique sub-Saharienne, d'Asie et de l'Amérique Latine, "systemes financiers et développement: quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel?", Études du centre de développement, OCDE, Paris 1991.

3.3.1 Montant de départ.

Le démarrage d'une affaire, au delà des motivations ayant poussé chacun à s'installer, peut être entravé par la mise à fond de départ. Toutefois certains petits patrons ont commencé avec des montants minimums. En revanche, d'autres ont investis dès le départ des sommes relativement importantes. Dans tous les cas, le montant engagé varie selon la date de création de l'unité, le nombre de machines mises en oeuvre et l'accès ou non à certaines sources de financement.

Selon les données de l'enquête, 70 % des chefs d'unités ont démarré avec des sommes inférieures à 3000 dh, et 46 % ne disposaient au départ que de sommes négligeables. Seuls 6 % ont entamé le procès de production avec un capital supérieur à 9000 dh. La mise à fond de départ varie considérablement, l'écart atteignant des proportions de 1 à 10 révélant le caractère hétérogène de l'activité. Ceux qui ont investi des montants relativement élevés sont les chefs d'unités qui disposent de plus de deux machines et de stock de matières premières.

Autre remarque, plus l'unité est de création récente, plus la mise est importante, phénomène qui s'explique aisément par l'augmentation des machines.

3.3.2 Origine: Le recours aux circuits non institutionnalisés et aux réseaux dans le financement.

En raison de l'impossibilité de l'accès au crédit officiel de la majeure

partie de la population, tant rurale qu'urbaine des pays du tiers- monde, la fonction majeure de financement revient aux circuits non institutionnalisés, dit encore "informels". Il apparaît en outre que la montée des déséquilibres et la saturation des filières habituelles d'embauche liées à la crise tendent à renforcer encore plus ces circuits. Le démarrage de l'activité s'appuie souvent sur des réseaux sociaux, particulièrement mis à contribution dans un contexte de resserrement de l'offre d'emploi, pour l'accès à l'activité.

Le crédit non institutionnalisé consiste en un "ensemble d'activités et d'opérations financières légales mais qui ne sont pas officiellement enregistrées et qui échappent à l'orbite des institutions financières officielles" ²⁵¹.

Il ressort en effet des résultats de l'enquête, l'importance de l'épargne personnelle et l'apport familial dans le démarrage de l'affaire, de même que l'inexistence de crédit institutionnalisé.

Tableau 26: L'origine du financement.

Origine	nb d'unité	%
épargne personnelle	41	82.0
avances de prêts familiaux	9	18.0
transfert du monde rural	5	1.0
crédits bancaires	0	0.0
autres	6	12.0

²⁵¹ Chandarvar 1988, cité par Hugon,

L'épargne personnelle du patron provient de différentes sources: en premier lieu, d'une épargne personnelle, découlant d'une activité salariée antérieure, et c'est rarement le cas. La grande majorité ont déclaré ne pas avoir exercé une activité salariée dans le secteur moderne. En deuxième lieu, d'une épargne antérieure, résultant d'une autre activité, à la faveur d'emplois dans de petits métiers autres que la confection ou encore d'une thésaurisation et c'est la solution la plus fréquente. Enfin, à partir de l'épargne découlant de la confection elle-même en tant qu'apprenti. Dans de nombreux cas certains chefs d'unité, durant leur période d'apprentissage, ont pu grâce à des petits travaux supplémentaires, acquérir quelques outils.

Les économies réalisées permettent d'assurer en partie ou en totalité la mise en route de l'unité. La proportion élevée de l'épargne personnelle révèle en réalité que le capital peut être financé dans de nombreux cas sans grande difficultés surtout chez les tailleurs de vêtements traditionnels. De toute façon, le faible niveau d'investissement de départ, dans de nombreux cas explique que ceux qui n'avaient pas d'emploi salarié avant l'installation pouvaient se financer eux- même.

Les prêts et dons provenant de la famille proche ou élargie, ou d'amis, de même que le monde rural n'offrent apparemment que des possibilités limitées (28 %). En réalité, épargne personnelle et familiale sont souvent confondues et,

de toute évidence cette dernière doit jouer un rôle important. En outre, on peut se demander si l'apport familial ne provient pas plus des salaires de quelques membres de la famille que de la sphère rurale. La baisse du niveau de vie des ruraux, consécutif à la baisse des prix agricoles, rendant de moins en moins possible des transferts en ville du moins en argent. Quoi qu'il en soit cette participation de la famille élargie est conforme au système traditionnel d'entraide. Il faut par ailleurs signaler que le recours aux réseaux familiaux, dans le cas des petits patrons qui s'installent, ne revêt pas la même signification que pour les travailleurs. Il s'agit dans ce cas précis d'un soutien à l'installation pour compte propre; biens d'équipements, locaux ou capital monétaire, alors que pour les travailleurs, le recours aux réseaux familiaux prend la forme de recommandation, de prise en charge ou de formation. Quoi qu'il en soit les réseaux familiaux de financements semblent prendre une vigueur nouvelle, entraînant un renforcement du contrôle social au sein des petites activités et ceci dans un contexte où les possibilités de réunir des fonds et des équipements s'amenuisent.

En plus de la famille et des amis qui fournissent une part des prêts, on trouve aussi des prêteurs professionnels, des prêteurs sur gages, des marchands et dans certaines activités des associations populaires.

Quant au système bancaire, aucune unité enquêtée n'a déclaré y recourir. L'absence de relations entre l'activité étudiée et le système officiel s'explique par plusieurs raisons:

-la première, c'est que "souvent les instruments financiers formels ne sont pas

bien adaptés aux besoins du secteur non structuré²⁵². L'accès aux services bancaires des populations urbaines à faible revenus est rendu difficile par la lourdeur bureaucratique des procédures de crédits et de dépôts et exige que les clients potentiels sachent lire et écrire, ce qui n'est pas toujours le cas. Le système officiel, en fait, ne s'adresse généralement qu'aux grandes organisations qui présentent des garanties et non à des unités dont le statut socio-économique n'est pas bien défini. La non solvabilité des producteurs constitue un handicap sérieux à l'accès au crédit officiel et par conséquent à un démarrage dans de bonnes conditions. "Il n'est donc pas rentable pour les institutions de type formel de fournir des services financiers au SI." (Banque mondiale 1989). Ainsi, les institutions formelles ont un comportement en matière d'affectation et de mobilisation des ressources qui privilégie plus le secteur public que privé, les grandes entreprises et les ménages à revenus élevés plutôt que les petites unités, en outre elles ont tendance à orienter l'emploi des fonds prêtés, ce qui écarte une part considérable des petites unités.

-La seconde raison renvoie à la représentation même que se font certains chefs d'unités, du crédit officiel. Ce dernier est non seulement perçu dans une perspective éthique et religieuse comme prohibé, mais également très contraignant et rigide, dans la mesure où les banques, exigeantes au niveau des délais de remboursements, peuvent les saisir en cas d'insolvabilité.

L'absence de souplesse et d'adaptabilité du circuit officiel, face à

²⁵² Le secteur financier informel. Rapport sur le développement dans le monde. Banque mondiale 1989.

l'insolvabilité et la garantie des agents du secteur informel se traduisent par le recours à d'autres pratiques.

3.3.3 Dynamique et logique des formes de financements non institutionnalisées

Nous avons vu que les circuits financiers informels peuvent consister en emprunt, dons, ou constitution d'un fonds prêtable réalisé en dehors du circuit officiel. Parmi les traits caractérisant ces circuits figure la prédominance des transactions en espèce, l'échelle limitée des opérations, l'absence de réglementation et surtout leur adaptabilité, et leurs souplesse."

Les modes de financement informels permettent de réduire le coût et le risque de transactions par des moyens qui sont inaccessibles au secteur formel. Les prêteurs d'argent peuvent exercer à domicile ou dans la rue, ne tenir qu'une comptabilité rudimentaire et mener d'autres affaires en même temps que la finance²⁵³.

Mais au delà de ces caractéristiques, leur dynamique repose sur des formes traditionnelles où les relations personnelles de clientélisme ou encore les solidarités communautaires interviennent d'une façon importante. Il n'en demeure pas moins que l'incapacité du financement officiel à répondre aux besoins en liquidité tend à étendre ces formes de pratiques.

Les circuits de financement informels sont largement marqués par leur hétérogénéité. Les travaux relatifs aussi bien à l'Afrique Sub-Saharienne²⁵⁴,

²⁵³ ibid.

²⁵⁴ Voir à cet égard Lelart, M. "L'épargne informelle en Afrique, les tontines bénénoises", Revue Tiers Monde, t.XXX, n° 118, avril-juin. 1989, voir aussi Hugon, P. "l'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers

qu'au Maroc²⁵⁵ soulignent cette pluralité des logiques qui anime les circuits de financement informels.

D'une manière générale, on peut identifier trois types d'intervenants financiers informels dans de nombreux PSD: les prêteurs individuels (amis, voisins, parents, prêteurs professionnels, fournisseurs de biens intermédiaires, marchands, commerçants), les groupements de personnes sur la base de liens professionnel, ethnique ou résidentiel. Dans ce cas, des règles établies par les membres organisent l'accès au financement (associations d'entraide mutuelle, associations rotatives d'épargne et de crédit). Enfin, dans certains pays comme l'Inde, certaines sociétés organisées en partenariat comme les banquiers autochtones et les prêteurs sur gage, voient leur activités réglementées par la loi alors même qu'ils échappent à la tutelle de la banque centrale²⁵⁶.

En Afrique, on connaît le rôle joué par les sociétés d'épargne et des tontines ou associations de crédits rotatifs²⁵⁷ ou encore le rôle joué par les commerçants. Tant les sociétés d'épargne que les tontines fonctionnent sur la base de solidarité communautaire, intra-villageoises, claniques ou ethniques et informels Africains". Revue Tiers Monde, T.XXXI, n° 122, Avril-Juin.1990.

²⁵⁵ M.Abdami "Le financement informel.Problématique, typologie et évaluation à partir d'enquêtes à Marrakech et dans le sud marocain", Revue Tiers Monde,t.XXX, n . 120, Octobre-Décembre.1989.

²⁵⁶ Pour plus de détails consulter systèmes financiers et développement, OCDE,,1991, op.cit.

²⁵⁷ M. Lelart, op. cit.

"tendent à devenir de véritables institutions d'épargne et d'investissement". Dans les premières, l'appartenance aux associations obéit à des règles sociales conduisant à honorer ses dettes. Le principe des droits et obligations à la base des pratiques communautaires se traduit par des transferts de revenus des urbains vers les villageois, la contrepartie étant l'acquisition de statut social. Dans ces circonstances, la relation créancier-débiteur est impropre, le principe régulateur étant celui de la logique redistributive et sécuritaire, face à l'absence d'organismes socialisés.

Les tontines, fortement répandues dans certains pays africains, s'appuient plutôt sur un système de crédit mutuel entre groupes sociaux homogènes. Dans ce cas, la situation est plus différenciée. Mais que ce soit dans les tontines mutuelles où la solidarité communautaire prévaut, ou dans les tontines commerciales et financières, "ce sont les logiques sécuritaires qui dominent", fondées sur l'apport temporaire de ressources et non sur la logique du prêt.

Au Maroc, à côté des circuits financiers informels se rapprochant de la logique des tontines, l'observation permet de mettre en évidence d'autres pratiques. L'étude de Abdani²⁵⁸ portant sur la finance informelle à Marrakech et dans le sud Marocain permet d'identifier plusieurs pratiques.

-le recours au banquier clandestin. Cette pratique de tradition ancienne, connaît une vitalité nouvelle. Il s'agissait souvent de prêts à intérêts pratiqués par des non musulmans, compte tenu de l'interdiction par l'Islam de pratiquer l'usure.

²⁵⁸ M. Abdami, op. cit.

Cette pratique, au départ répandue dans le milieu rural, souvent gagée sur la récolte ou le bétail, s'est étendue en milieu urbain. Même les unités les plus formelles peuvent y recourir, en cas d'épuisement de crédit officiel.

-Une seconde pratique est couramment utilisée dans le milieu artisanal, le recours au banquier artisan, appelé encore "maalem choukara". Il s'agit d'un associé, étranger à la profession qui intervient pour financer une opération déterminée. A la vente du produit, l'agent informel récupère son avance, augmentée d'un pourcentage sur les bénéfices. Cette pratique se retrouve également en milieu rural où ce type d'association se noue autour du bétail ou de certaines cultures maraichères. Dans tous les cas, les services financiers sont assurés soit par des prêteurs professionnels, des commerçants, ou parfois des petits fonctionnaires à la recherche de petits placements ou pour honorer leur obligations sociales. Ajoutons également que dans les deux pratiques citées, aucun contrat écrit n'intervient. Les opérations reposent sur la confiance issue des relations personnelles entre créanciers et débiteurs, même si des gages peuvent être exigés (bijoux), afin de minimiser le risque de défaut de paiement. Toutefois, du fait que prêteurs et emprunteurs exercent dans le même quartier ou la même région, des renseignements sur la solvabilité des emprunteurs potentiels et sur leur bonne conduite morale sont connus et divulgués, permettant de se prémunir des risques de défauts de paiements.

-Les associations rotatives d'épargne et de crédit, sont des groupement d'épargnants organisés soit au niveau du milieu du travail (fonctionnaires, travailleurs d'entreprise) soit en milieu artisanal ou encore au

niveau des quartiers. Leurs membres mettent en commun leurs fonds de façon régulière, qui leur seront distribués à tour de rôle par tirage au sort ou selon l'urgence. Plus proche des tontines, cette formule permet à certains membres, en cas de nécessité de faire face à de grosses dépenses.

Au total, on peut avancer que les réseaux de financements sont plutôt internes au "secteur" et peuvent s'appuyer sur des logiques familiales, redistributives, sociales, même si la relation utilitaire n'est pas toujours absente.

4. La situation de la PCM sur le marché: une logique de minimisation des risques

La dynamique de la PCM, les rapports qui se nouent au sein de l'unité, le type de gestion de la main-d'oeuvre ne peuvent s'éclairer abstraction faite de sa position sur le marché et des formes d'articulation et contraintes que celui-ci impose. Ces contraintes détermineront, en partie, la position économique des petites unités et auront des conséquences sur les types de mobilisation et d'allocation de la main-d'oeuvre. La participation des petites activités urbaines à l'économie de marché se manifeste par les types de biens et services fournis, par les modalités et les contraintes d'approvisionnement et d'écoulement, le type de clientèle desservie, son origine sociale et les relations qui s'établissent avec elle, par la nature de la concurrence et des prix.

4.1 Les types de biens produits.

Les catégories produites se différencient selon le type de clientèle, l'importance des consommations intermédiaires et le poids du capital marchand. Deux catégories d'articles peuvent être identifiés: ceux confectionnés par les tailleurs modernes s'adressent exclusivement à une clientèle privée et répondent à un modèle de consommation masculin de type européen. La deuxième catégorie d'articles relève de la confection traditionnelle qui englobe la majorité des unités.

Trois types d'unités sont repérables selon la nature et la destination du produit: les tailleurs spécialisés dans la confection de djellabas et caftans s'adressent à une clientèle féminine, privée, urbanisée ou récemment urbanisée ne pouvant accéder à la confection manuelle des mêmes articles. Le produit incorpore des consommations intermédiaires, qui constituent un poste important dans les coûts de production. En second lieu viennent les tailleurs de "selhams" et "djellabas" qui travaillent pour le compte de marchands ou commerçants disposant de boutiques ou points de vente de gros. Ces derniers avancent l'ensemble des matières premières et produits semis-finis, facturent les travaux et se font livrer le produit. Ce type de produit s'adresse principalement à une clientèle rurale par marchand interposé. Enfin, ceux qui confectionnent des produits peu élaborés, ne nécessitant, en dehors de tissus et fil, aucun produit ou se contentent de faire de simples retouches.

4.2 L'approvisionnement : modalités et contraintes.

Les petites activités urbaines connaissent des situations très diversifiées. Certaines activités de production peuvent s'approvisionner à partir de matières premières provenant de la récupération, tandis que d'autres sont en relation directe avec le secteur moderne. La même diversité joue dans les modes d'approvisionnement qui peuvent passer soit par des grossistes, des détaillants ou le système plus répandu d'achat à la criée sur les marchés locaux.

Concernant la PCM, il s'agit de faire une distinction entre l'acquisition des machines et des consommations intermédiaires. Dans les deux cas la PCM dépend directement ou indirectement du secteur moderne.

Pour ce qui a trait aux machines, nous avons mis en évidence l'hétérogénéité des situations et le fait que certaines unités aient démarré l'activité avec du matériel usagé. Toutefois, même si elles sont de seconde main, les machines proviennent soit des usines de confection modernes elles-mêmes approvisionnées par le secteur moderne local ou étranger, soit des marchés locaux, par le système de vente à la criée. Ce lien de dépendance indirect exerce des effets dont le plus évident est la hausse des prix.

C'est néanmoins au niveau des consommations intermédiaires que les difficultés se posent. Les achats peuvent se faire directement du secteur moderne ou par l'intermédiaire du client. Dans le cas des tailleurs traditionnels travaillant pour une clientèle privée, la faiblesse de leurs ressources financières ne leur permet que de s'approvisionner en petites quantités, sur une base

journalière et à partir des avances faites par le client. Ce dernier fournit le tissu et fait une avance destinée à couvrir le coût des produits intermédiaires. A cette contrainte s'en ajoute une autre, la faiblesse des capacités de production qui joue un rôle non négligeable dans le caractère discontinu de l'approvisionnement. Ce dernier se fait progressivement et s'adapte de la sorte à l'insolvabilité de la clientèle. Ajoutons que l'absence d'aires de stockages et les difficultés financières entravent l'accès direct aux fournisseurs grossistes et par conséquent la possibilité de faire face aux fluctuations des prix.

En revanche, une petite catégorie, généralement les marchands, se trouve dans une position plus favorable. Disposant d'aires de stockages leur permettant de se défendre sur le marché, les commerçants achètent les matières premières auprès des grossistes, et les fournissent ensuite aux artisans. Très souvent, le même marchand contrôle non seulement l'accès aux matières premières et aux consommations intermédiaires mais également celui des débouchés. C'est notamment la position des unités travaillant pour le compte de commerçants revendeurs.

4.3 Débouchés et commercialisation: nature de la demande.

Il s'agit d'examiner les modalités d'écoulements, les types de marchés desservis, le type de clientèle à laquelle s'adresse la PCM. Au delà du type de clientèle, l'approche des débouchés doit être appréhendée sous l'angle des rapports qui se nouent entre le producteur et le client, entre producteur et capital marchand et là aussi de nombreuses contraintes pèsent sur les petits patrons.

4.3.1 Modalités d'écoulement et "dépendance" à l'égard de la clientèle privée.

Trois modalités d'écoulements peuvent être envisagées: ou bien le producteur est lié à une clientèle privée et dans ces conditions, le travail s'effectue à la façon, sur ordre du client. Le travail peut également s'effectuer à la commande d'un marchand grossiste ou détaillant. Enfin le producteur peut écouler en direction d'une clientèle anonyme.

Les résultats de l'enquête font apparaître, qu'au niveau du type de marchés desservis, la clientèle privée, composée de particuliers est dominante, surtout parmi les tailleurs de vêtements modernes et dans la confection traditionnelle féminine (66 % des cas). Dans 34 % des cas, l'artisan travaille à la commande pour un commerçant détaillant ou grossiste. Le monde rural dans les ventes directes du petit patron intervient d'une façon subsidiaire. C'est le marchand, en revanche qui constitue une véritable courroie de transmission, soit en écoulant directement, soit par le biais d'un revendeur par le mécanisme de vente à la criée.

Le marché extérieur, les grandes usines, de même que le secteur public, sont carrément absents. Ce dernier, plus particulièrement, ne s'adresse pas aux unités de la PCM dont les faibles capacités de production et la nature du produit ne permettent pas de répondre à ce type de commandes. La demande est donc fluctuante, exclusivement locale et formée essentiellement de personnes privées.

Tableau.27: Distribution de unités selon le type de marchés desservis.

Type de clientèle	fi	%
privée	35	66.0
marchand	10	18.9
usine	0	—
souk rural	3	5.7
diversifié	5	9.4
Total	53	100.

De dimension très réduite, le marché est formé surtout de personnes privées ayant un faible pouvoir d'achat. Dans 66 % des cas, en effet, les artisans travaillent pour une clientèle privée, qui fournit le tissu et une avance destinée à couvrir l'achat des consommations intermédiaires. On peut considérer qu'à partir du moment où le producteur travaille pour sa clientèle, il maîtrise tout autant les approvisionnements que les débouchés et se comporte en tant que travailleur indépendant. En réalité, cette indépendance est relative, celle-ci reste conditionnée par les moyens dont il dispose pour faire ses achats. Or, ces derniers se font sur avance des clients qui sont eux-mêmes peu solvables. Dans ce contexte, la survie des petites unités dépend tout autant de l'importance de la clientèle, de sa solvabilité, que de sa régularité. Ces modalités d'écoulement sont significatives des difficultés des petites unités qui généralement font des facilités de paiements et adoptent une certaine souplesse à ce niveau si elles veulent conserver leur clientèle. Ces pratiques s'inscrivent plus dans une logique de minimisation des risques que dans une logique de maximisation des gains. Dans un environnement aléatoire où les revenus tant de la clientèle que du chef

d'unité sont caractérisés par une forte instabilité, elles permettent à ce dernier de partager ou de reporter les risques de non paiement sur la clientèle.

4.3.2 La dépendance à l'égard des commerçants- marchands.

Dans le cas des producteurs liés aux commerçants, la relation avec la clientèle est médiatisée par un intermédiaire marchand. Cette catégorie est spécialisée dans la confection de "djellabas", "burnous" et "gandouras" ou font des retouches pour des marchands localisés pour la plupart en médina, dans des conditions qui sont nécessairement favorables à ces derniers. L'intermédiaire marchand développe avec les tailleurs des relations allant dans le sens de leur contrôle. Ce contrôle s'exerce au niveau de l'approvisionnement, des débouchés, des rémunérations et du procès du travail. Au niveau de l'approvisionnement, le marchand décide de la quantité et de la qualité à produire et fournit les matières premières et les consommations intermédiaires. La faiblesse des fonds de roulement conduit le petit patron à se mettre sous la coupe du capital marchand car celui-ci présente la seule alternative pour obtenir une commande. Néanmoins, le caractère aléatoire de cette dernière débouche très souvent sur une situation d'irrégularité de l'emploi, surtout en période creuse et se répercute sur leur niveau des revenus. L'insuffisance des commandes constitue en effet, le problème majeure de cette catégorie, qui se plaint de la concurrence livrée par les autres unités, concurrence impulsée et entretenue par le capital marchand.

La même dépendance s'exerce au niveau des débouchés, le marchand dispose du monopole d'achat. La non-maîtrise des débouchés a un impact décisif aussi bien sur la rémunération que sur le procès de travail et la gestion de la

main-d'oeuvre. En effet, tant que le petit patron procède à la vente directe à une clientèle ou sur un marché, l'éventualité de discuter le prix reste possible, or la médiation du marchand annule cette possibilité. La rémunération est fixée en fonction de la nature de la pièce produite. Mais au delà des modalités de paiements (à la pièce), la relation qui s'établit relève non pas d'une réelle transaction, mais établit plutôt les conditions d'acceptation de travailler pour le marchand qui se présente comme un véritable employeur. Dans ce cas là, le producteur est réduit à un simple exécutant et sa position économique à celle d'un quasi-salarié.

De toute évidence, cette dynamique de la production et de l'échange va se répercuter sur le procès de travail et sur les conditions de mobilisation de la main-d'oeuvre. Le travail reposera sur une main-d'oeuvre occasionnelle ou sur les apprentis, en cas de commandes importantes. Dans d'autres situations, le caractère aléatoire des commandes et l'insolvabilité de la clientèle conduisent non pas à engager une main-d'oeuvre, mais à recourir à des formes d'associations assez particulières. Disposant de faibles moyens, à peine d'une machine parfois, les petits patrons vont, soit louer ensemble un local, soit être regroupés par le commerçant qui leur loue "la place": On peut difficilement parler dans ce cas de producteurs indépendants, mais d'un rassemblement de producteur se partageant les charges et les risques et travaillant dans un même local pour le compte d'un marchand.

En résumé, nous avons tenté de montrer la diversité des situations de la PCM dans le marché. Les unités liées au capital marchand disposent d'une

marge de manoeuvre assez limitée. Toutefois, la majorité des tailleurs dépend d'une clientèle privée et leur survie est conditionnée par la solvabilité et la régularité de cette clientèle. Nous allons à présent examiner l'origine sociale de cette clientèle. La PCM constitue un mode d'adaptation aux faibles revenus des ménages.

4.4 La clientèle: Origine sociale et relations d'échange

L'origine socio-professionnelle de la clientèle, que celle-ci entretienne des relations directes avec le patron, ou que cette relation soit médiatisée par le marchand, ne peut être déterminée avec précision. On peut néanmoins affirmer, compte tenu des conditions de production du type de bien produit et de sa qualité, que la clientèle desservie appartient aux catégories disposant de revenus irréguliers et bas, aux éléments de l'exode rural ou récemment urbanisés attachés aux modes vestimentaires anciens en raison du caractère symbolique qu'ils représentent. Ainsi la PCM permet-elle de satisfaire des besoins non couverts par les entreprises modernes et on peut sans doute parler dans ce sens de complémentarité.

En revanche, la hausse des prix de la confection manuelle traditionnelle a non seulement induit l'essor de la confection mécanisée, mais s'est accompagnée d'une ségrégation du marché des consommateurs. Les catégories à revenus élevés et moyens, à la recherche de produits élaborés continuent de recourir à la confection manuelle, organisée en corporation qui garantissent par leur réglementation la qualité du produit au moment où les catégories plus pauvres à faibles revenus, se dirigent vers la confection mécanisée de vêtements

traditionnels, dont les coûts et les prix sont beaucoup moins élevés et dont la seule exigence est le meilleur rapport qualité-prix. Ces catégories pauvres sont composées à la fois de travailleur "informels" aux revenus irréguliers et de familles ouvrières dont un membre est engagé dans le secteur moderne. Dans ce sens, il serait plus approprié de parler de ségrégation de la sphère de la consommation que de segmentation. Cette ségrégation serait liée à la paupérisation à la fois des actifs du SI que des salariés du secteur moderne et de leur famille. Elle constitue un mode d'adaptation vestimentaire à la faiblesse des revenus des ménages et à la dégradation des revenus salariés.

Pour ces catégories, ce qui est déterminant, c'est moins la qualité du produit que son acquisition à bas prix. La PCM constitue une réponse à ce type de demande que le secteur industriel ne peut fournir à des prix correspondant à leur pouvoir d'achat. Elle offre des produits de qualité médiocre, mais compatibles et adaptés aux revenus d'une large fraction de la population urbaine. Quoi qu'il en soit, on ne peut considérer les activités informelles comme étant uniquement complémentaires ou uniquement concurrentielles.

Mais au delà de l'aspect purement économique, l'origine sociale de la clientèle reflète la résistance d'un modèle de consommation vestimentaires face à un modèle qui tend à s'universaliser. De là découle l'invention et l'émergence d'autres réponses des consommateurs urbains face à la fois à la destruction des modèles vestimentaire traditionnels ruraux et à l'incapacité d'accéder aux produits de la confection de vêtements traditionnels non mécanisés. L'essor de la PCM est lié à la fois à la hausse des prix de la confection manuelle artisanale et à

la résistance d'un modèle vestimentaire traditionnel. Les mutations de la demande en milieu urbain, la quasi disparition des modèles vestimentaires ruraux n'excluent pas une recomposition d'une nouvelle identité. Celle reconstitution n'est pas spécifique à la petite confection, on la retrouve dans d'autres activités comme l'agro-alimentaire où le SI connaît une plus grande expansion. Elle repose sur une dynamique culturelle en raison de la dimension symbolique que revêtent ces biens. Elle est rendue possible par les formes spécifiques de production que nous avons décrites.

Quant aux relations d'échange qui s'établissent avec la clientèle, la réalité de la PCM révèle que ceux-ci sont plus l'expression d'un acte social que d'une relation marchande désincarnée.

Comme nous l'avons vu plus haut, la demande émane essentiellement d'une clientèle privée. Dans ce contexte et contrairement aux relations d'échanges qui s'établissent sur le marché "moderne", ces relations sont personnalisées. En effet, dans le cadre des rapports marchands, le client est considéré comme détenteur de revenu et c'est sur la base de ses goûts et de ses revenus, que la relation s'établit. Le prix qui se fixe est le même pour tous et reflète les charges supportées par l'unité. Les individus coéchangistes ne sont reconnus que comme porteurs d'une marchandise ou d'un revenu et les relations entre les choses se substituent aux relations entre les personnes. Le client se réduit à un simple porteur de revenu, perdant toute détermination symbolique et sociale.

Dans le cadre des petites activités, les relations d'échanges font intervenir

d'autres logiques. L'échange est également un acte social et des relations personnelles lient le petit patron à ses clients, les liens sociaux (villageois, tribaux, de voisinage...) occupent une place de taille, en dépit du caractère monétaire de l'échange ou de la prestation qui sont fortement dépendants non des délais de remboursements, mais des capacités financières de la clientèle. Cette personnalisation de l'échange s'inscrit dans des pratiques ancestrales où sa signification était d'abord symbolique, pouvant créer des liens de pouvoir, de solidarité de dépendance ou d'alliance. Dans ce cas, l'échange est d'abord créateur de relations sociales du moins au sein des communautés villageoises, l'échange utilitariste ne pouvait régir que les relations entre étrangers au groupe. De toute évidence, cette logique à l'état pur a tendance à se disloquer de plus en plus avec l'urbanisation. D'autres valeurs émergent, mais certaines formes de solidarités survivent et résistent. La reconstitution de réseaux villageois au niveau des quartiers, leurs regroupements autour de certains métiers marquent d'une façon ou d'une autre les relations avec la clientèle. Dès lors, ceux-ci sont largement influencés par les caractéristiques sociales symboliques. Cette personnalisation du lien caractérise non seulement la relation avec la clientèle mais, également comme nous l'examinerons plus loin, les relations de travail. En tout état de cause, elle intervient en partie dans la détermination des prix.

4.5. Concurrence et signification des prix.

Les différentes unités de la PCM ne sont pas confrontées au même type de concurrence. Cette question soulève en outre, le problème de l'existence ou non d'une complémentarité entre les différentes unités. Les prix qui s'établissent

seront dans ce sens déterminés à la fois par des considérations économiques et sociales.

Dans l'enquête nationale sur le secteur non structuré localisé, 30% des enquêtés affirment l'existence d'une complémentarité avec les entreprises du secteur moderne. Toutefois celle-ci apparaît essentiellement au niveau des activités de sous-traitance industrielles ou de sous-traitance de main-d'oeuvre et dans celles qui sont rejetées par les grandes entreprises. Il n'en demeure pas moins que 35% reconnaissent l'existence d'une concurrence, surtout au niveau des prix et de la qualité.

Dans la PCM traditionnelle, on ne peut à proprement parler de concurrence avec le secteur moderne, du fait qu'elle opère sur des marchés différents. La petite confection reste hors du champs de la grande unité qui s'adresse plutôt à l'exportation. Dans ce cas, la concurrence se situe au sein de l'activité elle-même, entre les différentes unités localisées ou entre celles-ci et les unités à domicile. Cette "concurrence" explique en partie les bas prix pratiqués et les formes particulières de gestion de la main-d'oeuvre. Le faible apport de départ nécessaire à la mise en route de l'activité, résultant souvent d'un prêt familial ou d'une épargne personnelle, va pleinement jouer dans le sens d'une prolifération des petites unités ou de pratiques indépendantes à domicile. En outre la concurrence au sein de l'activité sera aggravée par les anciens apprentis qui une fois installés à leur propre compte, pratiquent des prix inférieurs.

Toutefois, d'autres types de concurrence peuvent être relevés, et un certain nombre d'indications qualitatives permettent d'apprécier le phénomène. En effet, les petits patrons ont souvent évoqué la concurrence soit en liant ce problème au caractère aléatoire des commandes et leur insuffisance, soit à l'insolvabilité de la clientèle. Les petits confectionneurs liés aux marchands ont tous déclaré que le travail était insuffisant et qu'ils étaient tenus de respecter les délais s'ils voulaient se maintenir sur le marché et bénéficier de la commande suivante, compte tenu de la concurrence que leur livrent les "non qualifiés" et les autres unités. Dans ce sens, la dynamique de la concurrence est en partie organisée par les marchands. Elle est à relier à l'insuffisance des commandes et au caractère intermittent du travail. Toutefois, pour la majorité des petits tailleurs de vêtement traditionnels, la mévente provient non de la qualité du produit, mais de l'insolvabilité de la clientèle. Ceci se manifeste selon la conjoncture, soit par une pression des prix à la baisse ou par un paiement étalé ou autres arrangements plutôt que d'avoir des articles que les clients ne viennent pas chercher. Dans cette perspective qu'est ce qui fonde la logique des prix?

Les prix qui s'établissent sont jusqu'à une certaine limite généralement fluctuants au sein des différentes unités, mais dans tous les cas, ils sont largement inférieurs à ceux de la confection manuelle traditionnelle compte tenu de la différenciation du système productif, de la qualité et de la quantité de travail²⁵⁹.

²⁵⁹ L'écart est difficile à déterminer en raison de la diversité des articles et leur degré d'élaboration, mais il peut aller de deux à dix ou plus. A titre d'exemple, un même modèle de djellaba incorporant une même quantité de consommations intermédiaires, est confectionnée à 75 dh par les tailleurs mécanisés et entre 150 et 200 DH par les tailleurs non mécanisés.

Ici intervient la faiblesse de la qualification, le profil d'une clientèle peu solvable. La qualité du produit est souvent mauvaise par rapport au système traditionnel organisé en corporation qui par leur réglementation garantissent la qualité du produit. Dans la PCM, le client est plus orienté vers le meilleur prix que vers la qualité.

Cependant, les fluctuations sont beaucoup moins importantes entre les différentes unités de la PCM, et ces variations restent circonscrites dans les limites des coûts de production. Cette affirmation appelle des nuances, concernant les tailleurs qui s'adressent directement à une clientèle privée. Dans ce cas, le prix d'un point de vue économique revêt un caractère particulier et l'aspect coût de production joue accessoirement quand le capital est faible et que la matière première est fournie par le client. Toutefois, un élément intervient dans la fixation des prix et mérite qu'on s'y arrête, celui des pratiques de marchandage, fortement répandues au sein des activités informelles. Dans cette situation, la transaction ou la prestation est le reflet à la fois de l'échange du produit et de l'échange entre les personnes; acte économique et social sont souvent mêlés et l'échange n'est guère détaché des personnes. Les négociations et palabres qui définissent le marchandage permettent d'évaluer le pouvoir, les moyens des personnes de même que leur appartenance sociale. C'est une forme d'échange qui obéit à des normes où s'exprime non pas l'échange entre individus, mais entre institutions ou personnes morales. L'individu dans l'échange n'est pas considéré comme individu isolé mais comme porteur de valeurs sociales, reflet

d'institutions spécifiques²⁶⁰. Dès lors, le prix n'est pas indépendant du système de relations et des négociations sociales dont il puise aussi sa signification.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

²⁶⁰ Certaines formes d'échange non marchand ont été remarquablement analysé par M. Mauss concernant les sociétés primitives, mais peut-être nul besoin de remonter à la société primitive pour comprendre que l'échange marchand n'est pas la matrice universelle de tout échange. Existente encore dans les pays des tiers-monde des types d'échanges qui peuvent refléter la subordination, la solidarité...

CHAPITRE 7. LA REALITE SOCIALE DU TRAVAIL AU SEIN DE LA PETITE CONFECTION; REGLES, ORGANISATIONS, RESEAUX.

Comme nous l'avons suggéré plus haut, le marché du travail est aussi un marché des relations sociales. Dans ce sens, la question du travail concernant notre champ d'investigation, devrait être appréhendée selon des relations codifiées qui ne renvoient pas toujours à la production mais sont chargées de sens car insérées dans des tissus plus ou moins denses de relations sociales. Ce qui fait écrire à M..Agier que,

les travailleurs du secteur informel ne sont pas "sans feu ni lieu" et ils ont d'autres richesses (c.a.d. d'autres moyens de pressions mais aussi d'autres contraintes) que leur seule force de travail. La principale de ces richesses est leur position sociale dans leur milieu de référence (...) milieu qui est susceptible de leur fournir, sinon toujours un emploi fixe, du moins un moyen de subsistance en ville²⁶¹.

Après avoir présenté quelques caractéristiques sur le type de main-d'oeuvre employée au sein de la PCM, nous examinerons son statut et son mode d'occupation, les réseaux à partir desquels elle est mobilisée. Seront appréhendées également les formes d'allocation et de gestion de la main-d'oeuvre. Nous insisterons sur les règles qui définissent les rapports et les

²⁶¹ M. Agier, Un secteur informel très structuré. op. cit. p.86.

conditions de travail, les modalités de rémunération et son sens, la mobilité des actifs qui nous permettra d'infirmier la vision sectorialiste. Une attention particulière sera portée à l'institution de l'apprentissage et son sens. Les rapports sociaux ne sont pas déculturés ni a-normés. Nous concluerons par un certain nombre de réflexions relatives à la pertinence même du concept de marché de travail et la nécessité d'un retour à ce concept.

1 Type de main-d'oeuvre mobilisée

La PCM mobilise des jeunes, des migrants et des non diplômés scolarisés. Ces caractéristiques, outre la position dans la hiérarchie familiale et l'origine sociale des travailleurs, interviennent dans les formes d'insertion et le type d'occupation.

En nous référant aux données de l'enquête, une disparité au niveau de l'âge apparaît et varie avec le statut. L'âge moyen est de 15 ans pour les apprentis, et de 20 ans pour les "sanaas". La main-d'oeuvre pour l'essentiel est composée de migrants: 71% des apprentis et 60% des ouvriers sont issus du milieu rural. La comparaison avec la situation des patrons dont 51% sont originaires du milieu rural montre que les flux migratoires s'intensifient. La quasi totalité est originaire des mêmes régions que le patron. La migration pour la majorité se fait directement sans étape intermédiaire.

Les motifs de la migration montrent une diversité des situations, selon que l'on se place du point de vue des apprentis ou de celui des ouvriers. Il apparaît toutefois que les réseaux familiaux jouent un rôle déterminant. Parmi

les ouvriers la recherche d'un travail reste le motif le plus fréquemment évoqué(59%), mais cette recherche pour la quasi-totalité passe par les réseaux familiaux ou villageois. Quant aux apprentis, 54% d'entre eux appartiennent au réseau familial du chef de l'unité. La prise en compte de l'appartenance villageoise ou tribale révélerait sans doute des proportions plus importantes. Ce fait est essentiel, dans la mesure où il aura des répercussions sur les rapports qui se nouent au sein de l'unité et particulièrement sur la transmission de la qualification qui se fera dans la plupart des cas sur une base familiale ou d'appartenance villageoise ou tribale. Ainsi pour la main-d'oeuvre, plus encore que pour les patrons, les modes d'insertion dans l'activité obéissent à des stratégies de groupes et non à des décisions individuelles.

Dans cette optique, les attaches avec le monde rural persistent et la coupure avec le milieu d'origine ne touche que 14% de la main-d'oeuvre migrante. La participation à la vie du village se concrétise par des séjours plus ou moins fréquents et par des transferts dont la nature est très complexe. Ces derniers peuvent en effet, s'effectuer sous forme monétaire, mais il apparaît que les besoins monétaires créés par la société citadine amenuisent cette possibilité, puisque 66% des apprentis et 74% des ouvriers ont déclarés n'effectuer aucun transfert monétaire. Néanmoins, si on se limite à cette forme classique, on occulterait les différentes formes qu'ils peuvent revêtir, notamment les transferts en temps, en travail et en produits, déjà évoqués. Les transferts en travail, sont une pratique courante pour les travailleurs, les plus jeunes surtout et constituent une obligation lors des moissons ou la cueillette des olives, provoquant souvent le départ de la main-d'oeuvre des ateliers. D'autres transferts sont liés aux

cérémonies s'insérant de la sorte dans le réseau des "don et contre don". Il en est ainsi des mariages, des funérailles..., sources importantes de transferts et de redistribution. D'une manière générale, ces différentes formes de transfert reflètent les formes de solidarité permettant la migration, et s'imposent aux individus impliqués dans les réseaux de groupe. Ils trouvent leur sens dans une logique sociale et redistributive qui détermine la position de chacun²⁶². Ces transferts peuvent être directs ou indirects, c'est à dire médiatisés par la communauté.

Par ailleurs, l'importance des non diplômés scolarisés reste une constante de la main-d'oeuvre des petites activités urbaines. L'observation courante de la plupart des enquêtes révèle un niveau d'éducation des chefs d'unité et de la main-d'oeuvre inférieur aux autres segments de la population active. Néanmoins, ce niveau tend à s'élever en raison des politiques éducatives de la plupart des PSD. Ainsi, le niveau éducatif de la main-d'oeuvre est plus élevé que celui des patrons. Ce niveau "variable d'éducation" apparaît plus élevé chez les "sanaas" que chez les apprentis. Ceux qui ont fréquenté l'école primaire représentent 38% dans la première catégorie et 37% dans la deuxième. Le passage par l'école coranique est moins important que chez les patrons (21% contre 43,4%). Si on compare cette structure avec celle des patrons, appartenant

²⁶² F.R.Mahieu (1990) explicite remarquablement l'essence des transferts dans le cas de la Côte D'ivoire. Les transferts apparaissent comme des obligations communautaires et comme tels, ne se situent pas dans le cadre du calcul économique individuel. Il s'ensuit que le calcul utilitariste qui se développe est subordonné à l'impératif communautaire et chacun tire intérêt de la redistribution. Pour plus de détails voir le chap. I

aux générations précédentes, on peut remarquer que la PCM est de plus en plus alimentée par les rejetés du système scolaire. Ceci laisse entendre qu'un nouveau flux de travailleurs scolarisés mais non diplômés est apparu sur le marché du travail à côté des migrants. De plus, la situation actuelle de saturation fait que le diplôme est de moins en moins considéré comme un passeport pour l'accès à l'emploi dans l'administration, conférant sécurité et prestige à son détenteur et les familles tablent de moins en moins sur la formation scolaire comme moyen de promotion sociale. Dès lors, comme on le verra, l'entrée en apprentissage va donc être en partie liée à l'échec scolaire et devrait dans la logique des actifs permettre de le compenser. Il n'y a pas de relation univoque, exode rural \ secteur informel. L'inadaptation au système scolaire impulse également ce phénomène.

2 Le statut de la main-d'oeuvre: Diversité des formes d'allocation du travail

La PCM se spécifie par la faiblesse des effectifs moyens occupés et comme nous l'avons souligné, le rapport salarial ne peut rendre compte de la réalité des rapports sociaux dans l'activité. Les modalités d'allocation de la main-d'oeuvre sont diversifiées et souvent l'enchevêtrent de différents statuts, contredisent la dichotomie emploi formel \ emploi informel.

2.1 nombre de personnes occupées et ambiguïté du non salariat

Tableau 28: Nombre de personnes occupées.

nombre de travailleurs	nbre d'unités recensées ou visitées	%
0	12	22,0
1	17	32,0
2	13	24,4
3	7	13,0
4	1	2,0
5	3	7,0
	53	100

Cette structure n'est pas facile à déterminer compte tenu de la mobilité de la main-d'oeuvre, d'un côté et du caractère fluctuant de l'activité de l'autre. Néanmoins, cette structure révèle que la majorité des chefs d'unité (54%) travaillent en solitaires ou bien fonctionnent avec un travailleur, généralement un apprenti. L'effectif utilisant trois actifs doit être interprété avec prudence car c'est dans cette catégorie que se concentrent les associés, qui peuvent être classés parmi les producteurs indépendants. Une proportion minime emploie quatre et cinq travailleurs (9%). Par conséquent, l'emploi dans la PCM est marqué par l'utilisation de faibles effectifs moyens. La comparaison avec la situation de départ, révèle toutefois un processus d'accroissement des actifs, puisque les effectifs mobilisés ont pratiquement doublé. Mais cette dynamique de "création d'emploi" joue plus en faveur de la consolidation des catégories les plus

précaires: les apprentis et les travailleuses à domicile²⁶³.

Si on examine à présent, le statut professionnel des actifs mobilisés par la PCM, les modalités d'allocation et de gestion de la main-d'oeuvre font apparaître la prédominance de l'emploi non salarié et de l'auto-emploi.

D'une manière générale, le travail salarié et le travail indépendant du SI varient, quant à leur contenu et à leur forme selon les modes d'organisation de la production. Avant de spécifier ces catégories, précisons le caractère ambigu du concept de non salariat.

La condition non salariale revêt différentes formes selon les branches (apprentis, pluriactivité auto-emplois, aide familial, petites associations) et la position des individus dans la hiérarchie du travail. Elle concerne la majorité des travailleurs au Maroc. Ce phénomène, très difficile à cerner, selon de nombreux auteurs²⁶⁴ constitue une zone d'ombre mais n'est pas sans lien avec l'extension du secteur dit informel. En effet, complexe et hétérogène, cette catégorie peut difficilement faire l'objet d'une conceptualisation et d'une délimitation précise, en raison de l'existence de chevauchements entre salariat et non salariat ou de

²⁶³ Le nombre d'apprentis serait passé de 13 à 21, et celui des travailleuses à domicile de 8 à 37-100, cependant qu'on assiste à une stabilisation des aides familiaux.

²⁶⁴ Cf. Maldonado, C., Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, BIT, Genève 1987, C. Maldonado, et G. le Boterf. Urbanisation, secteur informel et emploi. L'apprentissage et les apprentis dans les petits métiers urbains. Le cas de l'Afrique francophone, BIT, Genève, janvier, 1985, Document renéo., A. Morice(1987) op. cit.

l'auto-emploi.

La notion de non salariat ne peut rendre compte d'un tel phénomène compte tenu de l'importance des réseaux qui le traversent. Dès lors,

parler de secteur salarial et non salarial relève d'une approche dichotomique à moins de supposer qu'un individu peut être salarié le matin et non salarié l'après midi²⁶⁵.

La pratique de la pluri-activité (combinaison d'une occupation principale dans la fonction publique ou salariés de l'industrie avec des formes complémentaires d'activités dans le SI), très répandue dans les villes du tiers-monde est symptomatique d'un tel enchevêtrement (nous y reviendrons). Dans le même sens, A. Morice, essayant de rendre compte de la condition non salariale souligne l'ambiguïté de cette notion qui renvoie "à un finalisme typiquement occidental" où le salariat est la seule forme de référence au travail. Dans ce cas, si on se réfère à l'Afrique, le salariat ne concernerait que les fonctionnaires de l'Etat qui sont également impliqués dans le "secteur salarié". Cette précision faite essayons de spécifier les différents statuts et d'en dégager les principaux traits au sein de la PCM. Le rapport non salarial peut prendre des formes variées selon la position des individus dans la hiérarchie du travail.

2.2 Les formes d'allocation et statuts de la main-d'oeuvre.

Il existe une diversité et une complexité de formes d'allocation de travail (travail "salariné" des sanaas, auto-emploi et travail indépendant, apprentissage,

²⁶⁵ A. Morice. ibid.

travail à domicile, pluri-activité) en plus du travail du patron, qui dans de nombreux cas, effectue à peu près les mêmes tâches que ses collaborateurs, quand il en dispose²⁶⁶. Cette diversité des mécanismes d'allocation de la main-d'oeuvre, comme le souligne H. Coing, ne correspond pas toujours à celle des mécanismes de mobilisation (réseaux familiaux ou villageois...) si bien qu'on ne peut partager la population active urbaine entre un secteur formel et un secteur informel chacune liée à son secteur.

Tableau 29: Statut des actifs de la PCM.

Statut	nb.
travailleurs indépendants	12
Sanaas	47
apprentis	21
associés	8
aides familiaux	3
travailleuses à domicile	entre 37 et 100

Dans un contexte défavorable, marqué par une faible intégration de la population active, le recours à l'auto-emploi ou au travail indépendant, lié souvent à l'impératif de survie, constitue une composante non négligeable dans la création de nouvelles formes d'activités. Comme le montre les résultats relatifs au nombre de personnes occupées dans l'unité, un peu moins du quart de

²⁶⁶ Dans certains cas, la différence entre lui et les autres se réduit plus à la particularité de son statut social et "le pouvoir du patron est moins fonction des revenus qu'il obtient, du capital qu'il détient, de son autorité sur ses employés que d'une certaine reconnaissance sociale, variable d'ailleurs selon les métiers exercés." Voir, Lachaud et M. Penouil 1987, p.33.

celles-ci fonctionne avec un seul individu²⁶⁷. Cependant, si on intègre à cette catégorie les unités abritant les associés, la proportion de ceux qui ne comptent que sur leur effort individuel est encore plus grande. En effet, regroupant parfois plusieurs indépendants travaillant dans le même local, ces unités sont également les plus vulnérables. Assez fréquemment, l'entrée dans l'activité se présente comme un essai qui risque de déboucher, en cas de difficultés, sur la cessation ou le développement d'une autre activité exercée parallèlement. D'une manière générale, le travail indépendant peut ne pas revêtir les formes usuelles et présenter des caractéristiques variables qui peuvent être soit autonomes, dépendantes ou associées à d'autres formes de production ou de travail. Il peut aussi être exercé d'une manière permanente ou irrégulière et toucher les ménages pauvres ou très pauvres exposés à l'irrégularité des revenus. Selon J.Charmes,

dans les villes ou les pays où la totalité du secteur informel a été enquêté(...) l'auto-emploi en vient à représenter 42 à 56 % de l'emploi total du secteur et même plus de 65 % si l'on y ajoute les activités non sédentaires de rue²⁶⁸.

²⁶⁷ A l'échelle de toute la ville, il apparaît que la proportion des indépendants avoisine les 30% des actifs. Y sont toutefois intégrés les indépendants avec local, les employeurs indépendants, les indépendants à domicile, les indépendants ambulants. Voir "la famille à Fes" op. cit. p.163.

²⁶⁸ J.Charmes, Une revue critique... OCDE 1990 op.cit., p.30

2.2.1 Les associations: une pratique de minimisation des risques

Bien qu'elles représentent une proportion difficile à identifier, les associations dans la petite confection ont un statut assez particulier et ne se font pas dans nombre de cas sur la base d'un apport de capital. Constituées de deux ou trois personnes travaillant côte à côte, ces formes de mise au travail ne sont sanctionnées par aucun contrat mais reposent sur une simple promesse verbale que les intéressés se font. Les associations peuvent revêtir des formes variées, qui cachent des situations, qui se rapprochent soit du salariat soit des travailleurs indépendants. Mais, au delà de cette ambivalence, ce qui les singularise, c'est qu'elles reproduisent en milieu urbain les types d'associations et les formes d'organisations du travail qui se nouent autour de la terre, dans l'agriculture de subsistance, où chacun apporte les éléments du procès de production et où le partage du produit se fait sur la base de l'apport de chacun. Contrairement à la coordonnerie où l'association se noue entre personnes disposant de qualifications différentes, cette formule, dans la PCM se retrouve dans les unités les plus précaires, entre personnes disposant de faibles moyens. Le critère partage et minimisation des risques est dans ce contexte déterminant. Ce type d'insertion dans les activités informelles renvoie plus à une forme de survie qui ne se comprend que par le processus de paupérisation. On retrouve cette formule également chez les tailleurs traditionnels travaillant pour les commerçants. Le statut de l'associé, dans ce cas, se rapproche d'un tâcheron indépendant, qui opère sur son lieu de travail avec un apprenti, la matière première étant fournie par le commerçant. L'association est vraisemblablement considérée comme une étape transitoire pour les associés avant de s'installer à

leur propre compte, néanmoins leur statut est complexe et ne se rapproche pas souvent de celui des patrons.

2.2.2 Les Sanaas. (ouvriers qualifiés, semi-qualifiés?).

Les petites activités n'excluent pas le recours à une main-d'oeuvre soumise à un régime qui s'apparente au salariat, mais dont le statut, la mise en oeuvre, les relations sociales sur lesquelles il repose sont loin d'être les mêmes. Le sanaa se rapproche plus du système de compagnonage ou de celui des apprentis. Dans les faits, l'importance du salariat, au sens classique du terme, est très faible voire nulle, mais varie vraisemblablement en fonction de l'activité²⁶⁹. L'examen de la nature de la main-d'oeuvre montre la prédominance de cette catégorie (52 %). Le "sanaa", signifie un travailleur qui a achevé sa période de formation, sans pour autant accéder au statut de patron. Bras droit de ce dernier, ancien dans l'unité, il peut le seconder à tout moment, en fonction de son appartenance familiale ou non avec le patron, et selon le dynamisme de l'unité, il peut prendre soit la succession soit avoir la responsabilité de la création d'une nouvelle unité sous l'autorité familiale et économique dont il relève. En réalité il existe une "différenciation" au sein de cette catégorie en fonction du degré de formation, mais nos informateurs, pour certains d'entre eux, ont eu des difficultés à faire, à leur niveau, une distinction entre leur statut théorique

²⁶⁹ La plupart des enquêtes révèlent l'importance relative de ce type de salariat dans les activités de production plus que dans les activités de services. Dans les micro-unité industrielles, plus capitalistiques le salariat revêt certaines caractéristiques du secteur moderne, mais dans la plupart des autres unités, il s'agit plutôt de formes salariales hybrides.

d'apprentis et la nature des travaux qu'ils effectuent. Ceci s'explique par le fait que certains travailleurs, supposés être encore au stade de l'apprentissage, peuvent accomplir certaines tâches des travailleurs qualifiés. Certes, au sein des activités informelles, le statut de ce type de travail est variable en fonction des branches; dans certaines unités comme le cuir, le bois, les formes de rémunérations, le caractère régulier du travail et l'importance de la qualification permettent difficilement de distinguer le salariat des activités informelles de celui des entreprises modernes²⁷⁰. Dans le contexte de la PCM, on ne peut considérer toutefois que ce régime s'apparente au salariat, même si la relation de travail est médiatisée par la monnaie, car son essence est loin d'être la même, tant au niveau de ses formes de mobilisation, des modes de rémunération, que des rapports qui se nouent au sein de l'unité. Le "sanaa" empreinte encore certains éléments aux structures anciennes et son statut se rapproche plus du compagnon ou de l'apprenti.

2.2.3. Les aides familiaux

Ils ne représentent apparemment qu'un effectif limité. Ce qu'on entend ici par aide familial se réfère à la famille nucléaire, se réduisant à la proche parenté. Dans une acceptation beaucoup plus large, ils renvoient à la famille élargie. De ce dernier point de vue, on peut considérer que c'est probablement le rapport qui régit une proportion non négligeable des rapports de travail, du fait

²⁷⁰ A contrario les grandes entreprises modernes peuvent recourir à un salariat irrégulier (à la tâche ou journalier...) dont les caractéristiques sont similaires à certaines formes de travail salarié du secteur informel, ce qui contredit encore une fois l'approche dichotomique.

de l'existence de liens d'appartenance tribale, ethnique, ou familiale élargie entre le chef d'unité et la main-d'oeuvre. Mais au delà du caractère familial, ce qui spécifie cette catégorie, c'est le caractère non marchand des relations de travail.

2.2.4 Le travail à domicile

Celui-ci se spécifie par une caractéristique majeure qui est son lieu d'exercice: le domicile, espace traditionnellement réservé aux travaux non marchands, devient aussi un lieu de travail marchand, ambivalence qui explique le caractère extrêmement précaire de cette forme de mise au travail. En réalité, cette précarité touche surtout les femmes qui, contrairement aux hommes²⁷¹, travaillent dans une structure où temps et espace domestique se confondent avec le temps et l'espace de travail. C'est pourquoi, il est considéré non comme une activité, mais procurant seulement un revenu supplémentaire. Difficiles à dénombrer, les travailleuses à domicile dans la PCM varie entre 50 et 100, selon les déclarations des chefs d'unité, mais semble connaître une extension certaine relativement aux autres catégories. Dans le cas présent, le travail est exclusivement féminin, extériorisé vis-à-vis de l'unité qui l'emploie et essentiellement intermittent, car non seulement il dépend des commandes, mais parce qu'une bonne partie du temps est consacré aux travaux ménagers, ensembles de facteurs qui expliquent sa fonctionnalité. Les travailleuses à

²⁷¹ Les hommes travailleurs à domicile subissent moins cette contrainte et arrivent à dissocier surtout quand ils sont qualifiés temps et espace du travail salarié du temps et de l'espace de travail non salarié.

domicile fabriquent à l'aide de petits métiers en bois, les produits semi-finis nécessaires à la confection de caftans, djellabas... les boutons en soie tressés, les gances, les pompons, ou se livrent à la broderie.

Le travail à domicile des femmes en dépit de son caractère invisible est une activité très vivace à Fès, même s'il reste très mal connu et statistiquement quasi impossible à dénombrer. De tradition ancienne, il semble se redéployer avec vigueur dans le contexte de crise de l'emploi. En effet, les activités de broderie, de couture ou de petite confection des produits intermédiaires relèvent de traditions artisanales de quelques familles citadines, même si elles sont de plus en plus le fait de femmes rurales migrantes et de fillettes. S'il s'explique par l'importance de l'artisanat traditionnel à Fes, qui fait fortement appel à ce type de main-d'oeuvre, s'il tire aussi sa signification de déterminants socio-culturels marqués par une attitude négative à l'égard du travail des femmes à l'extérieur, le travail à domicile revêt néanmoins un contenu nouveau et reste en partie lié à la dégradation des revenus des ménages conséquence de la crise de l'emploi officiel qui a d'abord touché les femmes²⁷². Il en a souvent découlé un retransfert de l'activité à domicile, comme c'est le cas pour les travailleuses de la confection des grandes entreprises modernes.

2.2.5 La pluri-activité.

De plus en plus répandue dans les PSD, la pluri-activité est l'une des

²⁷² Rappelons que le taux de chômage à Fes, en 1990, est estimé à 30 % pour les femmes et à 17 % pour les hommes. *Famille à Fes.. op cit.* p.160.

principales nouveautés des années 1980. Elle concerne les salariés des grandes entreprises, certaines catégories de la fonction publique, qui pour maintenir leur niveau de vie ont recours à une deuxième activité dans le SI et les ménages les plus pauvres. La multi-activité joue un rôle fondamental dans les stratégies collectives adoptées par les ménages et les individus dans la recherche d'opportunités de revenus monétaires, essentiellement dans le contexte de dégradation des niveaux de vie des années 1980, suite aux programmes d'ajustement structurels²⁷³. L'ampleur du phénomène ne peut être saisi et mesuré, les enquêtes nationales l'occultent totalement, mais lors de notre investigation, l'observation montre dans de nombreux cas l'absence du patron des lieux du travail, sa présence se limitant aux seules fin de semaines ou en fin de journée, selon la déclaration des travailleurs. En tout état de cause, la pluri-activité rend inopérante la vision dualiste fondée sur le couple secteur formel\secteur informel, dès lors que l'individu exerce une activité à la fois dans un secteur et dans l'autre.

2.3. La gestion de la main-d'oeuvre: les apprentis et le sens de l'apprentissage: dynamique de paupérisation et logique de réciprocité.

Les études suscitées par la problématique de l'apprentissage dans les petits métiers urbains, s'accordent à reconnaître le rôle incontestable joué par les

²⁷³ La pluri-activité, devenue une constante engendre un absentéisme dans la fonction publique.

apprentis tant sur le plan économique que social²⁷⁴. L'apprentissage constitue un élément incontournable dans la reproduction des unités. Il s'avère, non seulement un palliatif provisoire au chômage mais un régulateur de la concurrence interne au sein des unités. Même si ce statut, n'est pas récent, sa signification est néanmoins nouvelle, puisque le recours à une main-d'oeuvre sous-payée, voire gratuite, signifie pour les petites activités, une adaptation aux conditions de précarité dans lesquelles elles vivent, et leur permet de rester compétitives sur le marché ou de survivre.

L'apprentissage sur "le tas" ou la formation donnée sur le lieu même du travail touche la grande majorité des travailleurs au sein de la PCM. Dans nombre de petits métiers de la médina de Fès ce statut semble dominer à côté des journaliers. Il constitue le levier du système organisationnel des petites activités urbaines. Dispensé par le patron et de tradition ancienne, l'apprentissage dans les ateliers artisanaux constitue, au Maroc, un mode de transmission des connaissances, des savoirs-faire et de gestion de la main-d'oeuvre très répandu tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Il existe une réelle institutionnalisation de l'apprentissage dans le SI où leur proportion est tellement élevée dans certaines branches qu'on pourrait se demander si leur utilisation systématique ne répond pas à d'autres objectifs.

L'importance relative des apprentis est variable non seulement selon les activités mais selon de nombreuses enquêtes, c'est dans les activités de

²⁷⁴ J. Charmes, (1980), C.Maldonado (1987).

production et de services que se concentre le plus gros des effectifs. Dans le quartier enquêté, c'est dans les activités du bâtiment et du cuir que les apprentis sont fortement présents, leur proportion dépassant parfois celle des ouvriers, cependant qu'ils semblent péricliter dans la babouche. D'une manière générale, Il apparaît aussi que dans certaines activités, plus "le processus d'innovation" est élevé, moins la proportion des apprentis est élevée²⁷⁵.

En effet, si l'apprentissage et les apprentis étaient mobilisés autrefois par l'artisanat traditionnel, leur expansion est de plus en plus liée à l'émergence de nouvelles activités engendrées par les changements dans les modes de consommation, de transport, de logement. Certains services (réparation auto, radio, TV...), pendant longtemps inconnus, tendent à proliférer dans les villes suite à l'apparition sur le marché des biens nécessitant des services de réparation, ceci d'autant plus que la majorité de la population ne peut accéder aux biens durables en raison de leur coût élevé. Dans un tel contexte, ces activités nouvelles suscitent une nouvelle demande de qualification dispensée sur le tas ou parfois, la réorientation des anciennes qualifications dans les nouveaux métiers.

Dans la PCM que nous avons enquêté à FES, les résultats montrent que ce type de formation loin de disparaître se consolide. Les apprentis représentent la deuxième composante en importance: 23% des actifs, mais

²⁷⁵ Alaoui, A. Bouabid, A. Pour une relecture de la problématique de l'industrialisation au Maroc: une tentative d'approche sur des bases empiriques. Mémoire de maîtrise sciences économiques. Université de sciences sociales. Grenoble, 1987.

vraisemblablement une proportion plus importante, si on y inclut une partie des Sanâas²⁷⁶. Très souvent aussi le statut d'apprenti et d'aide familial se confondent, phénomène qui reflète la forte cohésion sociale par l'utilisation optimum des membres de la famille.

L'entrée en apprentissage, souvent liée à l'échec scolaire est considérée à la fois comme source de formation pour les jeunes en quête d'emploi, que d'actifs pour les unités de production. Comme le fait remarquer A. Morice "la spécificité de l'apprentissage, réside dans son double caractère de mode de mise en valeur de la force de travail et le garant de la pérennité des savoirs".

S'appuyant sur les normes sociales et institutionnelles de la société traditionnelle, la transmission des techniques et des qualifications s'opère de génération en génération et permet d'accéder à la vie professionnelle. Le patron ou Maalem dans l'artisanat traditionnel, à côté d'un ouvrier, disposait d'un apprenti généralement son fils qui non seulement le secondait, mais devait aussi prendre la succession de l'activité. L'observation, l'imitation puis la reproduction de certaines tâches de plus en plus complexes constituent les principales étapes de l'apprentissage. Dans pareil contexte, si le code étatique prévoit un apprenti par ouvrier artisan, il ne prévoit en revanche ni rémunération minimum, ni charges sociales. Il n'est donc pas étonnant que dans certaines activités on assiste à la dégradation de l'apprentissage dont les symptômes les plus visibles sont le

²⁷⁶ La structure de la main-d'oeuvre au sein de six activités étudiées par M. Bousta débouche sur des résultats voisins. Les apprentis constituent 23.5 % de la main-d'oeuvre mobilisée derrière les journaliers (32 %), suivis des travailleurs patrons indépendants (19 %).

caractère de moins en moins héréditaire de l'activité²⁷⁷, et une rotation très forte liée à la volonté des patrons d'allonger la durée de l'apprentissage.

Cette composante de la main-d'oeuvre est loin d'être homogène, et la frontière qui sépare l'apprenti des sanaas et des aides familiaux est très floue. Dans la petite confection mécanisée, on a pu distinguer deux catégories d'apprentis: les apprentis à proprement parler, présents dans l'atelier mais dont le taux d'occupation et sa nature sont fonction de la production et des commandes. Au sein de cette catégorie se trouvent des jeunes, constituant une main-d'oeuvre instable, connaissant une forte rotation entre les ateliers, d'origine rurale pour la plupart et ayant dans la majorité des cas des liens de parenté avec le patron. La deuxième catégorie est constituée d'une partie des sanaas.

La durée de l'apprentissage que nous avons approché en nous référant à l'ancienneté dans l'unité de production confirme la tendance des chefs d'unité à vouloir allonger la durée de la formation, même si le procès de travail ne revêt pas une grande complexité et en dépit de la vitalité des rapport sociaux de groupe. Si, en effet, aucun apprenti n'a dépassé quatre ans dans l'unité de production, une proportion insignifiante y a séjourné moins d'un an (4% pour les apprentis contre 23% pour les patrons). Ce qui laisse supposer que dans la logique des petits patrons, il s'agit plus de rentabiliser l'institution en allongeant

²⁷⁷ Dans la PCM, seuls 11.4% des chefs d'unité ont hérité du métier de leur père. Ces derniers pour plus de la moitié sont des fellahs. Dans la cordonnerie aucun chef d'unité n'a repris l'activité de son père.

la durée de l'apprentissage que de recruter une main-d'oeuvre supplémentaire. Ceci ne veut pas dire que l'afflux de nouveaux arrivants est à écarter plus tard.

L'essence de l'apprentissage

Le terme d'apprenti renvoie en fait à un contenu assez spécifique qui ne recouvre pas ce qu'on entend à proprement parler par cette notion. L'apprenti se réfère souvent à un jeune travailleur non encore "indépendant" appelé encore "l'enfant" au Maroc. Au delà de sa contribution aux travaux les plus divers dans le cadre de la production, l'apprenti se définit par la place sociale qu'il occupe, place de dépendant qui lui assigne des obligations de même qu'au maalem qui est tenu aussi, par des devoirs et des droits à son égard. Certains ont montré l'acquisition des qualifications conduisant au statut de patron, d'autres ont par contre insisté sur l'exploitation ou l'extorsion d'un surtravail dont font l'objet les apprentis. Les enquêtes ont souvent mis l'accent, sur "l'exploitation" que subit cette catégorie de main-d'oeuvre, mise en valeur sur la base de rapports de production empruntés à l'économie "traditionnelle" et qui serait "à la fois fortement intégré en système social paternaliste et marginalisé par l'économie capitaliste"²⁷⁸. Dans ce sens, le capital contribue à créer et à maintenir activement ces rapports de production, source à la fois de profit pour les petits entrepreneurs et de profit pour le capital.

Pourtant le sens de l'apprentissage n'est intelligible que si l'on se réfère à

²⁷⁸ A.Morice, les petites activités urbaines. Reflexions à partir de deux études de cas: les vélos taxis et les travailleurs du métal de Kaolack (Sénégal) IEDES 1981, p. III 6.

son ancrage institutionnel. Cette forme de gestion de la main-d'oeuvre à moindre coût révèle une complexité et une densité de tissus où s'entremêlent l'économique, le social et le culturel qu'on ne peut appréhender à travers le seul éclairage de la "surexploitation"(même s'il n'est pas question de la nier), et de l'économique. Mais la place des micro-unités dans la structure productive, justifie le recours à ce type de main-d'oeuvre qui reste adapté aux conditions de précarité dans lesquelles lesdites unités vivent, conduisant les petits patrons à s'appuyer sur les rapports sociaux anciens et à opposer des formes de résistance ou d'accomodement afin de rester compétitifs ou tout simplement de survivre. Il s'agit donc d'insister sur les rapports sociaux qui se nouent autour de l'apprentissage, et plus généralement, de résituer les formes de mises au travail aussi bien dans la dynamique de résistance à la paupérisation que dans la logique de solidarité, réciprocité, ou de dépendance.

Le travail revêt une dimension économique qui tire sa signification du social et des formes institutionnelles. On échange du travail et de l'argent, mais aussi des repas, des obligations, des amitiés. On ne peut donc évacuer les rapports d'interdépendance concrets.

3 Les réseaux de mobilisation de la main-d'oeuvre: logiques sociales et logiques utilitaires

A travers quels réseaux seront mobilisés les travailleurs et les apprentis? Quel est le comportement des chefs d'unité en matière de recrutement? Comme dans la plupart des activités urbaines, les actifs de la PCM ne sont pas recrutés sur un "marché" mais dans un ou plusieurs "réseaux". La médiation de la famille,

des amis, du village, des relations de voisinage et de la communauté ethnique ou géographique est capitale dans l'insertion et ceci, quelque soit le niveau d'éducation et l'origine urbaine ou rurale des actifs. On connaît le rôle des réseaux fondés sur l'appartenance ethnique dans le recrutement des travailleurs du bâtiment (les sahraouis) des épiciers (soussis) ou encore des petits confectionneurs (Jbalas). Le réseaux des domestiques s'appuie par contre plus sur les relations de connaissance, de voisinage, ou de parenté, même si ces réseaux peuvent s'élargir quelques années après l'arrivée en ville. Dans tous les cas, des caractéristiques non économiques interviennent lors de l'embauche et montrent que les relations de travail ne sont pas déculturées.

Tableau 30: Modalités de recrutement.

modalités de recrutement	fi
connaissances personnelles (village, tribu)	33.3
Mawkaf	51.2
base familiale	5.39

L'environnement économique instable dans lequel se trouve la PCM (faiblesse du capital, dépendance à l'égard du marché, irrégularité des commandes et des revenus, instabilité et faible solvabilité de la clientèle) se pose comme contrainte dans les formes de recrutement. On aura surtout recours à des

mécanismes de recrutement hors-marché, basés sur des contacts personnels, des appartenances familiales ou de groupe, ou utilisant des normes et des valeurs sociales concrètes.

D'une manière générale, les différents statuts déterminent pour l'individu un mode particulier d'insertion dans les mécanismes d'allocation de la force de travail. La mobilisation des aides familiaux et des apprentis relève moins de la logique marchande et renvoie plutôt à des mécanismes de recrutement hors-marché. La mobilisation peut aussi relever de la simple survie comme c'est le cas des producteurs indépendants. Enfin, les chefs d'unité peuvent s'adresser à un segment spécifique du "marché du travail": les femmes et le mawkaf.

Le recrutement des apprentis pour l'essentiel s'effectue auprès du cercle proche de patrons, famille proche ou élargie, voisins, amis, même si l'activité est de moins en moins héréditaire. Comme critère de recrutement, l'origine villageoise ou ethnique est aussi invoquée. Dans certains cas, c'est à l'ouvrier qualifié, le sanâa, que revient cette prérogative. Dans la PCM, l'appartenance familiale intervient dans 16 % des cas, le réseau villageois et de connaissance du patron motive le recrutement d'environ 35 % de la main-d'oeuvre. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par la concentration de certains groupes dans des activités spécifiques, comme c'est le cas des jbalas dans la petite confection (voir plus haut), et témoigne d'une forte organisation interne. Par conséquent cette "force de travail" peut difficilement être assimilée à une marchandise faisant l'objet d'achat-vente sur un "marché du travail". Si elle a été mobilisée sous cette forme, par le biais de réseaux, c'est précisément en raison de son

inexistence sur le marché.

Le recours au "mawkaf" semble connaître une extension. Ce terme signifie littéralement un lieu où les travailleurs se tiennent debout dans l'attente d'un recrutement éventuel. En effet, Dans un contexte marqué par un fort taux de chômage et par une précarité de l'emploi, émergent et se consolident des lieux traditionnellement aux portes de la médina ou sur certaines places, auto-régulées et alimentées au jour le jour par des flux de travailleurs, qui viennent eux-mêmes offrir leur bras et où les employeurs viennent les chercher, généralement pour effectuer une tâche à durée déterminée. Les mawkafs sont plus ou moins organisés par spécialisation: les travaux du bâtiment, par exemple (peintres, plombiers) recourent essentiellement à ce type de main-d'œuvre, de même que les travaux domestiques. A cet égard, les mawkafs canalisent de plus en plus de femmes, comme le montre leur regroupement quotidien autour des marchés des produits alimentaires.

Même s'il a été associé à une forme de mise au travail de type XIX siècle, le mawkaf ne peut être assimilé au marché du travail au sens classique. Ce dernier suppose une force de travail libre de toute contrainte sociale, se reproduisant à partir de marchandise, une main-d'oeuvre stabilisée et bénéficiant d'avantages sociaux, ce qui est loin d'être le cas. Il implique aussi l'existence d'offeurs et de demandeurs, ce qui semble inapproprié dans un système où l'essentiel du travail est également fourni par les patrons. Il suppose enfin une stabilité et une égalité des revenus des employés dont l'offre déterminerait le niveau du salaire, ce qui contredit la réalité des actifs mobilisés

à travers le mawkaf.

La mobilisation des actifs, en particulier des apprentis, de même que le choix du métier relève plus du système de relations sociales dans lequel ils s'enracinent, que des capacités de l'individu²⁷⁹ Ainsi le jeune apprenti, dès son jeune âge, est confié au "maalem" qui se voit disposer de prérogatives ne se limitant pas au seul cadre de la formation professionnelle mais qui s'étendent à la prise en charge de l'éducation de l'individu, si bien que la frontière entre ce qui relève de la production et du ménage reste très fluide. Sphères de la production et de la reproduction, ne sont guère dissociées, de même que les rapports viagers (les besoins de l'apprenti seront assurés par le patron comme s'il était son père) et les rapports "contractuels". Compte tenu de la jeunesse des apprentis et de leur dépendance générationnelle, le choix du métier et celui du patron relève de la famille et répond aux règles des droits et obligations. Ces relations ne se réduisent pas à la famille restreinte ou élargie mais peuvent s'étendre aux alliances et réseaux de clientèles. Comme le suggère R. Desvauges, il s'agit plus d'un contrat d'alliance entre famille, membre d'une même tribu ou ethnie ou voisinage que d'un véritable contrat de travail²⁸⁰.

Dans cette visée, ce ne sont pas nécessairement les déterminants

²⁷⁹ Voir J.P Lachaud, et M.Penouil, Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique. Centre d'économie du développement. Ed. Pedone. 1987

²⁸⁰ R. Desvauges, "Le neveu et l'apprenti", in Vivre et Survivre dans les villes africaines. op. cit p.208-217.

économiques ni même parfois l'efficacité de la formation qui conditionnent exclusivement l'entrée en apprentissage et la décision des parents ou celle des patrons (qui se plaignent parfois d'avoir des ateliers surchargés). Souvent l'impératif familial ou communautaire l'emporte. Placer son enfant chez tel maalem, c'est aussi sceller ou resserrer des liens de réciprocité ou de solidarité, de fidélité ou de dépendance hiérarchique. Le travail est plus ou moins encore rattaché aux normes et valeurs sociales concrètes, en d'autres termes

l'atomisation du sujet individuel par la suppression des rapports d'interdépendance entre les personnes, par l'abstraction des solidarités et par la rupture des relations de "service", de "soutien", et de "dépendance"²⁸¹,

qui caractérise la relation marchande, ne saurait rendre compte de la réalité sociale du travail.

Se trouve de la sorte posé le délicat problème de l'articulation entre travail et hors-travail et la nécessité d'appréhender les lieux privés où se tissent finalement l'essentiel des liens sociaux. Travail et hors-travail ne sont pas dissociés et les rapports qui se nouent s'inscrivent dans le cadre de logiques de groupe et l'environnement communautaire de chaque individu qui se concrétise par son réseau de droits et obligations²⁸². Ces dernières, pour les patrons, se

²⁸¹ M. Freitag, "Joseph Shumpeter, l'économie et le développement de la société" Document renéoté UQAM p.12.

²⁸² F.R. Mahieu, montre dans le cas de la Côte d'Ivoire, comment l'appartenance communautaire se traduit pour un individu par son rang familial et son origine ethnique impliquant un réseau de relations verticales (lignages) et horizontales (entraide en fonction des classes d'âge). La dépendance de l'individu par rapport à la communauté peut être politique (en fonction des classes d'âge), économique, mais peut aussi se situer dans le monde symbolique

manifestent par des contraintes sur les ressources qui impliquent des transferts au village mais aussi la prise en charge des intra-urbains (hébergement et apprentissage). Pour l'apprenti, l'obéissance est de rigueur, s'il veut conserver le soutien moral et matériel de la famille. Les droits se matérialisent par des droits potentiels de réciprocité: aide et fourniture d'une main-d'oeuvre en cas de besoin. Les obligations et droits communautaires restent une priorité avant de se réaliser dans la société individuelle²⁸³ ou comme l'écrit K. Polanyi,

Le maintien des liens sociaux est essentiel. D'abord, parce qu'en n'observant pas le code admis de l'honneur ou de la générosité, l'individu se coupe de la communauté et devient un paria; ensuite, parce que toutes les obligations sont à long terme réciproques et qu'en les observant l'individu sert également ou mieux ses intérêts "donnant-donnant"²⁸⁴

Dans ce contexte, l'individu peut difficilement utiliser un raisonnement utilitariste. Le ménage lui-même reste une unité sans grande signification dans les sociétés non occidentales. La prise en charge est assurée par tous ceux qui sont en âge de travailler; prise en charge des "post-productifs", redistribution, mais aussi contribution des jeunes, très tôt initiés à l'apprentissage, qui fera d'eux de futurs producteurs et soutien de famille.

et imaginaire. F.R. Mahieu, op. cit.

²⁸³ La dépendance à l'égard du groupe peut être fonction, comme on l'a vu des classes d'âge, elle peut aussi être économique, mais peut aussi se situer dans le domaine du symbolique, entendu comme sphère où ce sont des signes, des personnes qui possèdent pour les partenaires une valeur symbolique et non une utilité immédiate.

²⁸⁴ K. Polanyi, La grande transformation, Gallimard, 1972, p.75.

Dans le cadre de la régulation droits/obligations, le refus des parents de confier leur enfant à tel apprenti, le refus du patron de fournir l'hébergement et l'apprentissage impliquent une perte de prestige auprès du groupe d'appartenance²⁸⁵. L'équilibre droits/obligations reste aussi important, sinon plus que l'équilibre économique, même s'il dépend tout de même d'un nombre de variables économiques.

Dans cette articulation entre logique de groupe et logique utilitaire qui fonde l'apprentissage et les réseaux de mobilisations des travailleurs, on peut difficilement parler de logique exclusive du marché. Celui-ci n'est pas le principal régulateur des rapports sociaux qui s'inscrivent dans des organisations modelées par les rapports de prestation, de dépendance et de réciprocity. Ceci veut dire que la logique économique marchande en tant que logique autonome ne peut régir les rapports sociaux qui restent en partie soumis à des régulations normatives et institutionnelles.

4 Les règles qui définissent les conditions et les relations de travail

Nous avons évoqué plus haut les rapports de dépendance hiérarchiques qui se trouvent au sein de l'unité, entre le patron et les travailleurs et, parmi ces derniers, ceux des apprentis à l'égard des ouvriers plus anciens, auxquels les jeunes doivent respect et obéissance.

²⁸⁵ M. MAUSS, "Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques". *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1978.

D'une manière générale la dépendance sociale liée à l'instabilité juridique et à l'absence de codification étatique reste pregnante aussi bien pour l'apprenti ayant achevé sa période de formation, que pour les sanâas. Les relations de travail qui s'établissent sont largement influencées par le statut social et la dimension économique, même quand elle est importante est déterminée par l'âge, l'appartenance familiale etc. Le salariat est de nature complexe et la législation sociale portant sur les conditions de travail n'a qu'une faible portée. En fait la question soulevée renvoie au sens à donner à la non application des codes publics dans le domaine de la législation du travail et, d'une façon générale, du rapport de l'informel à l'Etat²⁸⁶.

4.1 L'absence de codification étatique, de réglementation sociale et son sens

Il est de tradition de considérer les activités informelles, comme celles qui échappent aux règles légales étatiques (temps de travail et rémunérations non déterminés statutairement, absence de salaire minimum, travail des enfants...) et l'insertion dans l'informel relèverait d'un choix individuel, en raison des coûts que supposeraient l'insertion dans le formel²⁸⁷. Le problème du non respect des normes légales (relations contractuelles, conventions collectives...) a souvent servi d'argument à l'approche dichotomique secteur formel/informel. Le premier observerait ces règles, alors que le second y échapperait. Il existerait

²⁸⁶ Cf. Supra, chap. 4

²⁸⁷ Cette thèse est notamment défendue par H. De Soto, op. cit. Pour une critique voir B. Lautier, et al

d'un côté un respect des règles et de l'autre côté son irrespect et aucune palette de possibles entre les deux. Comme nous l'avons développé dans le chapitre IV, cette vision à notre sens est contestable d'abord en raison de son caractère dichotomique, car si les petite unités ne respectent pas les règles étatiques, certaines grandes entreprises ne le font pas non plus. En outre certaines règles sont observées, alors que d'autres ne le sont pas et il n'y a par conséquent pas de frontière étanche entre respect et non respect. En second lieu, les relations sociales sont organisées par une diversité de règles dont la loi étatique n'en constitue qu'une parmi d'autres. La PCM n'échappe pas à cette "règle".

L'on sait, en effet, que le salariat sous sa forme classique impose certaines règles clairement exprimées par le contrat, les conventions collectives, la loi et les syndicats. Au sein des activités informelles, celles qui régissent le statut des travailleurs, ne sont pas soumises aux normes imposées par le système de régulation marchand, tel que le contrat de travail, le salaire minimum, la réglementation et la protection sociale. Non seulement le salariat est insignifiant comparé aux autres formes de mise au travail mais, comme on l'a examiné, même quand il existe, il se présente sous une figure hybride. Les raisons possibles de cette non observation des règles peuvent être nombreuses; ignorance totale de l'existence du système d'affiliation, absence de pression des actifs, elles peuvent aussi être perçues comme inutile car leur fonctions sont assurées par d'autres instances. Néanmoins, ceci ne veut pas dire qu'il y a absence de normes et de règles, ou encore que les activités marchandes informelles sont "hors-la loi", mais tout simplement, celles-ci ne rentrent pas dans

les canaux "légaux" et qu'elles s'appuient plus sur des pratiques coutumières et des codifications domestiques²⁸⁸ Certes, l'ordre juridique n'intervient pas dans le contrat qui lie les différentes parties, mais il n'en demeure pas moins que les activités informelles se structurent selon un ensemble de règles qui peuvent soit s'imposer (codes) selon le principe des droits et devoirs, soit relever des habitudes et des coutumes ou tout simplement de ce qui est "régulier".

L'inexistence de contrat de travail écrit, garantissant l'emploi et la rémunération fixe est une constante au sein des petites activités urbaines et se retrouve aussi, au sein de la petite confection mécanisée. Un simple contrat verbal scelle l'alliance ou la "promesse" entre les partenaires ou classes d'âge différentes, indépendamment du cadre établi par la législation du travail. En réalité, le terme même de contrat est impropre, et sans doute, est-il plus juste de parler de pacte, puisque qu'on fait plus référence à l'éthique religieuse, aux relations sociales ou encore aux "liens du sang". Ces contrats verbaux obéissent à certaines règles tant au niveau des modes de recrutement, comme on l'a vu, qu'au niveau de la durée de travail (jamais déterminée), ou encore celui relatif à la forme et niveau de rémunération (à la pièce)

Théoriquement, l'absence de contrat de travail joue à double sens: la liberté pour le chef d'unité de débaucher en fonction du rythme de la production et celle du travailleur de quitter l'unité. La réalité est cependant bien plus complexe compte tenu des liens de dépendance sociale. La conséquence en est,

²⁸⁸ B.Lautier 1991, op. cit.

dans certaines situations, une forte mobilité des travailleurs entre les différentes unités comme on a pu le constater au sein de la PCM ou bien la tendance sera l'extension de la durée d'apprentissage. Dans ce dernier cas, la notion de formation est pervertie, puisqu'elle se présente plus comme un apport de travail peu rémunéré ou non rémunéré, que comme génératrice de qualifications.

Cette précarité juridique des travailleurs s'explique en partie par celle des unités économiques qui les emploient. La grande majorité des micro-unités "échappent" en effet, aux normes de codification "légales" qui se manifeste par l'absence de comptabilité et d'enregistrement sur les registres du commerce, le non paiement des taxes...²⁸⁹.

Par ailleurs, le fonctionnement irrégulier des micro-unités, les menaces de fermetures face à la concurrence, l'inadaptation de la législation du travail (de type européen) aux pratiques du milieu, signifient qu'en signant un contrat salarial, c'est la logique de l'unité et sa reproduction qui sont menacées. Le recours à une main-d'oeuvre salariée inadaptée d'un point de vue économique et social au fonctionnement de la petite production marchande signifie, du point de vue des petits patrons, une destructuration des relations sociales et donc la disparition de l'unité.

D'une manière générale, l'application par les actifs (patrons et ouvriers) de la réglementation sociale n'a de sens que dans le cadre d'une relation salariale

²⁸⁹ La mobilité géographique des unités et des personnes est telle, en effet qu'elles peuvent difficilement faire l'objet d'un enregistrement.

impersonnelle²⁹⁰.

Revendiquer son application, de la part des travailleurs, c'est s'inscrire dans une perspective de longue durée, intégrer "la notion de "risque social" et faire spontanément de l'Etat le gestionnaire et indemnisateur de ce risque²⁹¹.

Du côté de l'employeur, également, ce qui fonde la relation de travail c'est la possibilité d'intervenir à la fois dans la relation de travail et hors travail, comme nous l'avons montré plus haut à propos des modalités d'embauche ou de financement et comme nous l'examinerons à propos des modes de rémunérations. Dans pareil cas, où la relation personnalisée domine, accepter le respect de la réglementation sociale, signifie pour le patron d'abandonner le champ du hors-travail à l'Etat, pour limiter ses prérogatives à la gestion du procès de travail. Or ceci s'oppose profondément à la nature même des petites unités. Tant du côté des travailleurs que du côté des petits patrons la personnalisation de la relation, l'existence de réseaux font que d'une manière générale la question n'est pas posée en terme de respect ou de non respect de la législation. La rémunération des actifs confirme aussi cette interpénétration entre travail et hors-travail dont l'explication réside en partie dans l'absence de l'Etat-Providence. Elle montre aussi le statut complexe du chef d'unité qu'on ne peut réduire à un simple gestionnaire calculeur

²⁹⁰ Ceci ne veut pas dire qu'il faille transgresser le droit comme l'interdiction du travail des enfants, par exemple, mais de tenir compte des codifications internes.

²⁹¹ B.Lautier, 1989, *op. cit.* p. 141

4.2 Les rémunérations: montants, formes et sens.

Il est de tradition de déplorer l'exploitation dont font l'objet les actifs des activités informelles, et le fait que la rémunération qui leur est versée ne puisse pas ou puisse à peine parvenir à assurer leur reproduction physique. La plupart des micro-unités embauchent leurs travailleurs sans référence au salaire minimum et dans ce cas, la dynamique de la codification étatique ne jouerait pas.

En fait, le montant, la nature et les formes de la rémunération obéissent aussi à des codes privés et varient selon le statut de la main-d'oeuvre, l'existence ou non de rapports familiaux, la position de l'unité de production et son niveau d'activité. Globalement, la rémunération est marquée par trois caractéristiques:

Elle est d'abord irrégulière compte tenu du caractère discontinu de la production et peut donc être inexistante en cas d'absence de commande.

Elle ne correspond donc qu'aux périodes effectives de travail, ceci bien évidemment dans le cas des travailleurs "qualifiés" payés à la pièce ou à la tâche. Dans le cas des apprentis la rémunération, quand elle existe, peut dépendre de l'appréciation du patron et revêt plus l'aspect de récompense que de salaire. En second lieu, elle revêt différentes formes et modalités et enfin elle s'appuie sur des codes privés.

Le montants des rémunérations des actifs et le revenu des patrons ne sont pas aisés à estimer, en raison à la fois des difficultés à obtenir des informations à

ce sujet (réticence des patrons à déclarer leur revenus) que du caractère instable de cette rémunération fortement liée aux aléas des commandes et de la dégradation du pouvoir d'achat de la clientèle, ou en raison de son mode, à la pièce ou à la tâche. Ceci étant précisé, les estimations obtenues se rapportent à la semaine précédant l'enquête et doivent être interprétées avec précaution.

Le montant attribué aux apprentis varie entre 10 et 35 DH par semaine avec une concentration importante dans la classe 15-25 DH. Ceux qui touchent des "salaires" supérieurs à 30 DH sont les plus anciens et peuvent seconder l'ouvrier ou se substituer à lui pour certaines opérations.

Concernant les Sanâas, plus de 50% d'entre eux touchent plus de 80DH par semaine, et à peu près 30% se concentrent dans la catégorie 100-150dh.. Si le montant de la rémunération diffère selon les niveaux de qualification des ouvriers et la nature des pièces fabriquées son niveau est relativement homogène dans toutes les unités, par catégorie de qualification. Les ouvriers des tailleurs de vêtement modernes sont généralement mieux rémunérés que les autres. En revanche dans la plupart des unités la rémunération des apprentis s'égalise à peu près.

Les formes de rémunération, quant à elles, sont diversifiées aussi bien au sein des catégories salariées que non salariées. La rémunération peut prendre la forme non-monnaire, ou comporter une part en nature, ne passant pas par des prestations financières (nourriture, logement parfois, cadeaux, aide en cas de maladie, vacances et à l'occasion des fêtes religieuses). Les rétributions non monétaires peuvent être importantes surtout pendant les périodes des fêtes et

renforcer le pouvoir du patron au sein de l'unité. Mais elles peuvent être aussi révélatrices de situations de survie où les bénéficiaires de l'atelier sont utilisés pour alimenter les apprentis. Dans tous les cas ces "avantages sociaux" et ces prestations revêtent, aussi bien du côté des ouvriers que du patron, un sens différent de leur contenu "classique" au sein d'une usine de type capitaliste. Ils sont obligatoires et de fait, sont assimilés au salaire. Ils trouvent leur signification dans la personnalisation de la relation de travail, dans la faible division du travail et dans les pratiques coutumières qui obligent les patrons à se conformer à un code de bonne conduite admis de tous comme la norme.

Dans le cas de versement monétaire, celui-ci se fait par avances successives à déduire du salaire afin de fixer l'apprentis dans l'unité. Selon A. Morice²⁹², la rémunération assure une double fonction: elle doit dissuader l'ouvrier de désertir de par son volume, et contrecarrer l'indépendance financière quant à sa nature.

Ce constat doit être néanmoins relativisé, concernant la réalité maghrébine, comme le note J. Charmes par rapport à la Tunisie et ainsi que le confirme l'observation au sein de la PCM. L'apprentissage peut en effet prendre la forme de "metayage urbain" c'est-à-dire,

une forme de rapport de production où l'ouvrier n'est pas payé par l'employeur pour le travail qu'il lui fait pendant une partie (1/2 ou 2/3) de la journée de travail, en contrepartie de la possibilité de travailler pendant l'autre partie de la journée à

²⁹² A. Morice, 1986, op.cit.

son propre compte²⁹³.

Les apprentis peuvent, en effet, utiliser des chutes de matière première pour confectionner en dehors des heures de travail, ou en l'absence de commandes, des objets qu'ils vendent pour leur propre compte.

La rémunération est hiérarchisée, le mode le plus répandu concernant les ouvriers est la retribution à la pièce ou à la tâche. L'apprenti, quant à lui, au fur et à mesure qu'il devient productif, est rémunéré à la semaine même si au début de son apprentissage il travaille quasi-gratuitement.

La rémunération à la pièce ou à la tâche constitue, de toute évidence, un accommodement face à l'irrégularité du travail et des commandes et face à la faible solvabilité de la clientèle. Elle sert d'amortisseur en période de faible activité. En effet, ce système s'adapte parfaitement aux différentes situations notamment aux périodes creuses, en déchargeant les patrons (disposant eux-mêmes de revenus aléatoires) de l'obligation de plein emploi. Bien plus, il apparaît que ce mode de rémunération

permet aux apprentis entrepreneurs de faire face aux aléas d'une activité naissante en vendant l'excédent de leur force de travail qu'ils ne peuvent mettre en oeuvre eux-mêmes²⁹⁴.

Son pendant, c'est qu'il contribue à la mobilité des actifs au sein des différentes unités. Au delà de leur diversité, les formes et le montant de

²⁹³ J.Charmes, 1988 op. cit. p.863.

²⁹⁴ J.Charmes 1980, op.cit. p.329

rémunération répondent à des logiques qui s'appuient sur des codes privés des rapports de travail, car même en l'absence de législation du travail fixant le niveau de rémunération (salaire minimum), celui-ci est relativement similaire à niveau de qualification équivalent dans toutes les unités et peut dans certains cas, il est vrai, atteindre le niveau du salaire minimum. C'est que dans le cadre des logiques sociales qui traversent les petites activités, imposer de bas salaires c'est s'exposer socialement. La nécessité de se conformer à un code de bonne conduite envers "ses" ouvriers, la personnalisation de la relation de travail font qu'on ne peut échapper au respect de certains codes admis, même si individuellement on n'y adhère pas. Dans ce cas, même en l'absence de la législation de travail, il existe des règles qui fixent le niveau du salaire à la pièce ou à la tâche, règles connues et acceptées de tous et qui semblent atténuer la concurrence entre les différents patrons.

4.3 instabilité, mobilité des actifs.

Nous avons montré plus haut de quelle manière l'absence de contrat de travail tend à entretenir l'instabilité de la main-d'oeuvre, mais aussi que les procédures systématiques de débauchage de même que la liberté des travailleurs de quitter l'unité sont souvent freinés compte tenu des liens sociaux. Le corollaire en est une forte mobilité interne des actifs entre différentes unités de production. Cette mobilité est plus accentuée parmi les apprentis qui, en raison de l'insuffisance des rémunérations proposées, sont souvent acculés à quitter l'unité de production dès qu'ils ont achevé leur période d'apprentissage.

Cette rotation fonctionne comme stratégie de défense et de multiplication des sources de revenus favorisant le démarrage d'une activité et conduisant les travailleurs à s'adresser simultanément à plusieurs patrons; le salaire aux pièces rendant possible cette rotation. Celle-ci sera d'ailleurs d'autant plus grande que la PCM est alimentée la plupart du temps par des travailleurs appartenant aux mêmes réseaux villageois et ethnique que celui des petits patrons. Souvent les apprentis-patrons voulant s'installer rapidement à leur compte propre sont handicapés par l'insuffisance des fonds, se trouvent obligés de travailler de temps à autre chez leur anciens patrons afin de se constituer un capital de départ."Ainsi la rotation des apprentis [...] relève-t-elle d'une rationalité qui n'apparaît pas au premier abord"²⁹⁵.

Au delà de cette mobilité interne, la question des revenus dégagés par les actifs essentiellement celui des patrons, continue à soulever des interrogations relatives aux différences de revenu entre secteur formel et secteur informel. Ces différences seraient à l'origine de la mobilité de la main-d'oeuvre d'un secteur à l'autre et du milieu rural vers le milieu urbain. Elle soulève également le débat sur les performances et les capacités d'accumulation de l'activité.

²⁹⁵ Alaoui et Bouabid *op. cit.* p.95

5 Capacités d'accumulation et perspectives d'évolution (ou d'involution).

Pour certains, les revenus dégagés par les agents du SI seraient tellement dérisoires qu'ils assurent à peine la simple survie. Dès lors ce secteur se présente comme simple réserve de main-d'oeuvre, un simple dépotoir. Pour d'autres au contraire, ledit secteur procurerait des revenus satisfaisants, constituant de la sorte une alternative viable pour les salariés du secteur moderne, qui pourraient s'y installer à leur propre compte et y investir le surplus dégagé. De cette façon, le secteur informel serait le le vivier d'un petit entrepreneariat. Encore une fois la réalité est très hétérogène face aux écarts qui peuvent être observés entre un simple revenu d'appoint de vendeurs à la sauvette, de celui des travailleurs occasionnels, ou encore celui des femmes à domicile, d'un côté, et les revenus provenant d'une activité artisanale ou micro-industrielle, organisées autour d'un local et d'équipements significatifs.

La PCM arrive-t-elle à dégager un surplus et à le réinvestir ? ou bien le surplus dégagé est-il insignifiant réduisant à néant les possibilités d'accumuler? L'idée que les activités informelles constituent une alternative confirmant l'image d'un secteur volontairement choisi, en raison du surplus qui peut y être dégagé est-elle justifiée à propos de la PCM? les ébauches de réponses peuvent être fournies à travers quelques indicateurs; nous avons retenus l'origine sectorielle des petits patrons, leur revenu et sa destination et enfin la représentation et l'opinion qu'ils ont sur le devenir de l'activité²⁹⁶.

²⁹⁶ Comme nous l'avons examinés plus haut, plusieurs travaux mettent en évidence l'impossibilité d'accumuler. Les raisons généralement avancées sont la concurrence qui fait baisser les prix des produits offerts et le fait que ces

La mobilité professionnelle des micro-entrepreneurs est un indicateur possible des performances réalisées par la PCM, en observant le type d'emploi à partir duquel se réalise l'accès à l'activité. Les informations relatives au type d'activité exercée par les petits patrons avant qu'ils ne s'installent à compte propre, font défaut dans le cas de la PCM. En leur absence, nous nous sommes appuyé sur les résultats d'une enquête réalisée sur six activités à Fes qui peuvent, sans doute, se révéler des repères intéressants²⁹⁷. La répartition des chefs d'unité selon l'activité antérieure montre que la majorité (83.5%) sont issus des activités informelles elles-mêmes, 68% exerçaient le même métier avant de s'installer à compte propre, 15.5% sont issus de l'artisanat, une infime minorité (3.5%) des entreprises modernes. La plupart des micro-entrepreneurs n'est pas issue du salariat du secteur moderne, mais provient du SI lui-même, suivant une trajectoire où ils étaient apprentis, aides familiaux ou Sanâas. Sans doute que les activités informelles ne constituent pas un choix délibéré pour les salariés pouvant donner lieu à une mobilité voulue. Ceci ne veut toutefois pas dire qu'il n'existe pas de mobilité subie, comme le montre le phénomène couramment observable de la pluri-activité de certains salariés ou agents de la fonction publique.

activités s'auto-reproduisent compte tenu d'une grande concurrence et d'une entrée libre sur le marché.

²⁹⁷ M. Bousta, Secteur informel : Etude sur un quartier de la ville de Fes. Mémoire de DES Faculté de sciences juridiques, économiques et sociales. Fes, Juin 1990.

Revenus et sa destination.

Cette question soulève le problème de l'existence ou non d'un surplus au sein de la PCM. L'estimation du revenu des chefs d'unité n'est pas aisée pour plusieurs raisons. Au delà de la réticence à fournir les renseignements, l'instabilité du revenu à cause de son caractère fluctuant ou liée aux aléas des commandes et d'une clientèle insolvable, sont autant de limites. En même temps le revenu varie en fonction des catégories de tailleurs que nous avons identifiés et dans chaque catégorie, au sein des différentes unités selon la qualité de la prestation et l'expérience. Par conséquent, les résultats donnés sont approximatifs et à manier avec beaucoup de précaution. Pour approcher le revenu nous avons procédé au calcul du différentiel entre les coûts de production et les recettes totales sur la base d'une semaine moyenne. L'évaluation de la partie non monétaire a été évacuée, de même que nous n'avons pas pu estimer les autres sources de revenus, pour des raisons évidentes. Sur cette base, les résultats selon les différentes catégories de tailleurs s'établissent comme suit:

. Tailleurs modernes:	120Dh
. Tailleurs traditionnels:	335Dh
Sous-traitants des grossistes commerçants:	63Dh
. Réparateurs;	32Dh

Nombre de travaux, en effet ont tenté d'établir une comparaison entre les revenus des petits patrons du SI et le salaire minimum ou encore avec le revenu moyen de l'entrepreneur du secteur moderne. Or, si comparaison il y a, elle doit

s'établir entre les différentes catégories du SI et le salariat moderne, avec comme référence le salaire minimum²⁹⁸. Sur cette base, les résultats de certaines enquêtes révèlent que concernant certains pays maghrébins (Tunisie) et africains²⁹⁹, le revenu de l'entrepreneur du secteur informel est comparable avec le salaire minimum.

Les données relatives à la PCM montrent quant à eux, qu'à l'exception des tailleurs traditionnels et dans une moindre mesure des tailleurs modernes, les autres catégories semblent végéter au stade de la simple survie. Même certains tailleurs de vêtements modernes, sont loin du salaire minimum et ne peuvent dégager un surplus en raison de la concurrence à la fois du secteur moderne et de la friperie qui fait baisser les prix.

En revanche, pour les revenus "salariaux", les situations sont très diversifiées ainsi que le confirme les résultats de l'enquête exposés plus haut. Si certaines catégories de travailleurs touchent des rémunérations comparables au salaire minimum, et ils sont peu nombreux à vrai dire, les travailleurs semi-qualifiés, les apprentis se trouvent dans une situation tout à fait différente. D'une manière générale leur revenus sont inférieurs au salaire minimum. Dans tous les

²⁹⁸ Voir à ce propos J.Charmes OCDE 1990 op. cit.

²⁹⁹ Dans le cas Africain, J, P.Lachaud montre que les écarts de revenus des travailleurs entre les deux secteurs seraient de 1 à 4, mais qu'en même temps les bénéfices des entrepreneurs étaient comparables au salaire minimum. J.P. Lachaud, Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au sud du Sahara. Nouvelles approches du secteur informel. OCDE 1990, p.137. Voir aussi J.Charmes 1990, op. cit.

cas, il nous semble délicat de trancher en raison de la difficulté d'estimer les revenus complémentaires et compte tenu, dans certains cas, de la dualité du statut des actifs. Ces derniers peuvent en effet être insérés dans une double activité ou travailler avec plusieurs patrons à la fois, ou encore comme on l'a vu exercer une activité indépendante en utilisant les moyens de production de leur patron. Dans ces cas, il peut arriver que les revenus tirés de l'activité complémentaire ajouté à celui de l'activité principale, dépassent le salaire minimum.

Mais au delà de son niveau, c'est la destination du revenu qui peut expliquer l'impossibilité d'accumuler de la part des petits patrons. Celle-ci révèle que les micro-entrepreneurs se maintiennent au stade de la simple reproduction. Les revenus, selon eux, servent à peine à couvrir les éléments du niveau de vie, avec une part dominante en direction des dépenses d'alimentation et de logement³⁰⁰. Ceci s'explique aisément, quand on connaît la forte prise en charge familiale qui détermine une forte redistribution et l'articulation entre le monde du travail et celui du hors-travail. Ainsi, la faiblesse du pouvoir d'achat que procure l'activité permet de comprendre les difficultés des patrons à mobiliser une main-d'oeuvre qualifiée et à renouveler leur équipements. Acculés à engager des apprentis et des travailleuses à domicile, ils ne peuvent dégager un surplus investissable. Même quand il existe, celui-ci ne fait pas l'objet d'accumulation et d'investissement pour deux raisons: la première renvoie à la

³⁰⁰ Les dépenses moyennes mensuelles de consommation et logement ont été estimés à 675dh (?).

logique qui animent les acteurs qui dans un univers qu'ils ne maîtrisent pas, optent pour des stratégies de minimisation des risques en diversifiant les activités. La seconde raison s'explique par le poids de la redistribution dans le cadre des logiques de solidarité ou des obligations réciproques (voir Supra)). Dans certains cas, ce sont les salariés du secteur moderne qui créent les activités impulsant de la sorte pluri-activité. Les activités informelles s'intègrent et s'expliquent en conséquence, par les diverses stratégies de recherche de complément de revenus des ménages et trouvent en partie leur signification dans le cadre de la reproduction de la société urbaine.

C'est ainsi que 94.3% des enquêtés ont catégoriquement nié l'existence d'une épargne. Dans l'éventualité où celle-ci existerait, la plupart ont déclaré vouloir agrandir leur activité (56%) ou porter une aide matérielle à leur famille(39%). Selon toute vraisemblance, ces résultats sont sujet à caution et c'est pourquoi nous avons envisagé une autre question relative cette fois ci à l'opinion que se font les micro-entrepreneurs sur les perspectives du métier.

Interrogés sur les perspectives de la profession, 39.6% ont déclaré vouloir changer de métier et 64.4% n'envisagent pas de faire autre chose, en dépit des difficultés rencontrées.

Dans ce dernier cas deux arguments sont avancés. Selon le premier, l'activité procure tout de même les moyens de subsistances, aussi minimes soient-ils. C'est sans doute ici que certains facteurs jouent comme l'autonomie, ou le caractère familial et héréditaire du métier. Selon le second argument, c'est l'unique qualification dont ils disposent et la perspective de changer d'activité est

une solution aléatoire. Ainsi, les contraintes du marché, des qualifications et la structure de la demande de travail font-elle de cette activité la seule alternative possible.

Parmi ceux qui ont exprimé leur volonté de s'orienter vers des activités plus lucratives, 57 % opteraient pour la fonction publique en raison de la stabilité de l'emploi et des revenus qu'elle garantit et le reste souhaiterait s'engager dans le commerce de la confection ou dans le salariat dans une usine de confection. Mieux encore, interrogés sur l'éventualité de la reprise en main de l'unité par leurs enfants, les réponses apportées montrent que 73.5 % des chefs d'unités y sont réticents, souhaitant plutôt les voir s'intégrer dans une activité salariale autre que la confection ou poursuivre leur études, en raison toujours du caractère aléatoire des revenus.

Sur la base de ces données, il semble difficile de conclure sur l'image d'une activité volontairement choisie, constituant une alternative en terme d'emploi et de revenus au secteur moderne. En même temps, il apparaît aussi délicat d'en déduire l'existence d'une activité "dépotoir" compte tenu du rôle qu'elle joue comme élément dans la reproduction sociale des agents urbains.

6. EN GUISE DE CONCLUSION: Retour sur le concept de marché du travail.

De nombreuses enquêtes ont révélé, que sous l'effet de la concurrence, le patron cherchait à allonger la durée d'apprentissage d'un travailleur qu'il a déjà formé, empêchant l'installation à leur propre compte de concurrents potentiels.

De ce point de vue, l'apprentissage, phénomène ancien, revêtirait un sens tout à fait nouveau, puisqu'il devient avant tout un moyen de mobilisation d'une main-d'oeuvre non-rémunérée ou insuffisamment rémunérée pour faire face à la concurrence du secteur moderne ou tout simplement pour permettre aux petites unités de survivre. Si cette réalité est incontestable, il semble toutefois inopportun de parler "d'exploitation", entendu comme le rapport où le "capital" s'opposerait au travail. La notion d'exploitation n'a pas de sens quand on se situe dans le cadre d'activités où le patron travaille côte à côte avec la main-d'oeuvre, quand il y a hiérarchie des exploitations, là où les rapports de dépendance familiale, les logiques sociales et sécuritaires semblent prévaloir, et enfin là où la régulation institutionnelle de la main-d'oeuvre est très faible. Il conviendrait plus d'y repérer des formes de résistances et d'accomodement à la paupérisation.

Le rôle des acteurs qui peuvent mener des stratégies³⁰¹ de contournement face à une stratégie globale imposée a pendant longtemps été mésestimé dans la problématique du développement et, la plupart du temps posée en termes d'acculturation³⁰². Les formes de résistances sociales et culturelles souvent évacuées représentent à ne pas en douter, une forme d'articulation entre logique utilitaire et logique sociale et démontrent l'enchevêtrement des deux ordres. Elles révèlent qu'en dépit de l'importance du capitalisme, l'économique et les

³⁰¹ Les stratégies ne reposent pas sur des choix libres. Comme nous l'avons développé plus haut, elles constituent dans de nombreux cas, un substitut contraint.

³⁰² Cf. S.Latouche Faut-il refuser le développement?, PUF, Paris.

rapports marchands ne constituent pas les seuls ni parfois les principaux régulateurs de la société et des rapports sociaux. Dans un contexte de crise, les rapports sociaux anciens peuvent au contraire prendre une vitalité nouvelle comme on peut le constater au niveau des formes prises par la mobilisation, la gestion de la force de travail et la salarisation au sein de la petite confection mais qu'on peut retrouver même dans le secteur industriel ou/et qui peuvent concerner y compris les modèles de consommation traditionnels.

C'est ainsi que dans le cas du développement ivoirien, F.R. Mahieu³⁰³ fait ressortir les remarquables capacités de résistance de cette société aux chocs politico-extérieurs qui découlent précisément de "l'interaction entre culture communautaire et individualiste" ayant des conséquences sur les conditions de vie et entre autre sur la rigidité des modèles de consommation traditionnels, conférant de la sorte à l'agent africain une grande résistance face aux variations économiques.

Au regard des économies maghrebines, Ch. Bernard montre les dimensions socio-culturelles à l'oeuvre, dans "la réappropriation de la logique rationaliste d'une organisation pensée ailleurs, par celle des travailleurs". Par réappropriation, l'auteur entend "un ensemble de rapports de travail modifiés à partir de savoir-faire repensés, face à une technologie importée", et qui renvoie à la relation entre le référentiel culturel des travailleurs et la rationalité économique introduite. La rationalité économique peut se trouver réappropriée

³⁰³ F.R. Mahieu, 1989, op.cit.

par celle des travailleurs y compris dans le secteur industriel, à partir du moment où l'ordre villageois, communautaire, tribal ou familial l'emporte au sein du collectif du travail³⁰⁴.

Il s'agit donc d'inclure dans l'analyse, au delà des données d'ordre économiques (complément de revenus, les salaires...) les logiques socio-culturelles à l'oeuvre, les autres types de rationalités et les systèmes de représentation qui n'ont rien à voir avec la maximisation d'avantages économiques, mais qui ne sont pas moins présentes dans la stratégie des agents du secteur Informel. Ces derniers en réinventant les anciens rapports sociaux opposent des systèmes de défense face à une logique économique qu'ils ne maîtrisent pas, en s'inscrivant dans un ordre social et culturel qui constitue une vitalité face à la logique dominante.

Il en est ainsi des pratiques d'associations aux formes complexes, celles de l'apprentissage, des réseaux hors-marché de recrutements et de financements qui s'appuient sur des liens de parenté ou de groupe. Le tout relève de pratiques de réappropriation et de résistance des formes "anciennes". Les relations non salariales qui en dérivent sont chargées de sens et renvoient pour des agents récemment urbanisés aux ressorts de la solidarité et des logiques des droits et devoirs.

³⁰⁴ L'auteur cite l'exemple des primes de rendement dans certaines unités industrielles en Algérie qui ont eu des effets de demobilisation parce que s'adressant au collectif du travail dans son ensemble là où elles auraient été plus efficaces par équipes de travail où la solidarité est mieux ressentie. Ch. Bernard, *op. cit.* p.341.

A la lumière de ces réflexions, on peut se demander si la notion de marché du travail a encore une validité théorique? La démonstration que nous avons fourni³⁰⁵, remet en cause l'idée "d'un marché du travail comme mécanisme d'ajustement par les prix et de coordination des agents par une "main invisible". Un marché du travail auto-régulateur, fonctionnant selon des lois qui peuvent être autonomes relève plus du mythe que de la réalité.

En raison de l'importance des réseaux hors-marché le terme d'emploi et de marché de travail posent eux-même des difficultés tant conceptuelles que méthodologique.

Le marché du travail présuppose au niveau micro-économique l'interdépendance des fonctions d'offre et de demande. Dans le champ d'investigation qui nous intéresse, on n'a pas réellement affaire à des offreurs et des demandeurs, les réseaux de mobilisation hors-marché, ou le marché traditionnel (Mawkaf) ne peuvent être considérés comme un marché du travail au sens capitaliste. Dans ce cas là, peut-être serait-il plus pertinent de distinguer, comme le fait P. Hugon, les marchés élémentaires, pour la main-d'oeuvre temporaire, des marchés discriminés selon les critères familiaux ou ethniques et les marchés institutionnalisés pour la main-d'oeuvre permanente. Les unités de la PPM, quelle que soit leur dimension vont faire appel à l'un ou à l'autre de ces

³⁰⁵ Pour une approche qui privilégie, les représentations de l'emploi, comme éléments déterminants l'insertion et la structuration du marché du travail, se reporter à B.Lautier et JPereira. Représentations sociales et constitution du marché du travail. Employées domestiques et ouvriers de la construction en Amérique Latine. Recherche collective GREITD/CREPPRA. Non daté.

segments. La prégnance des rapports familiaux, villageois ou ethniques, de même que l'importance des liens villes-campagnes font que les familles ont des stratégies diversifiées d'allocation du travail familial entre unités marchandes, domestiques et capitalistes.

Si le concept de marché du travail est de validité limitée il semble encore moins pertinent de parler d'emploi, dans le cadre d'une division du travail, où l'opposition capital-travail n'a aucune réalité concrète. La catégorie d'emploi, concernant le champ d'investigation qui nous intéresse, fait abstraction de la diversité des statuts du travail et des "marchés du travail" dans les villes des tiers-monde : Les conditions d'insertion dans les activités urbaines, les formes de mobilisation et de gestion de la main-d'œuvre, les statuts du travail et les types de formation, la faible régulation institutionnelle incitent à mettre en évidence des outils mieux adaptés.

Poussant plus loin l'analyse, nous dirons que le marché du travail, en tant que mécanisme auto-institué ne peut exister, tant que l'économique reste enchassé dans le social et dans les rapports de dépendance et de hiérarchie, de clientélisme ou communautaire. Les liens sociaux et les interactions sociales transforment les transactions économiques. Ceci est non seulement vrai pour les pays du tiers-monde, mais également dans les pays occidentaux comme l'a remarquablement démontré K. Polanyi³⁰⁶; pour ce dernier, le marché et l'échange marchand ne sont pas naturels à une société et même dans les sociétés

³⁰⁶ K. Polanyi, op. cit.

occidentales, il ont du être imposés.

Le marché du travail réputé libre, ne procède pas d'un mécanisme auto-engendré, mais d'un mécanisme institué. L'existence d'un marché désincarné est largement infirmé à partir du moment où l'échange qui s'y opère n'est pas neutre par rapport aux relations sociales. Dès qu'il implique plusieurs individus, il véhicule avec lui cette relation.

Comme l'a montré K. Polanyi, (puis M. Weber) l'échange marchand est lié à la naissance de l'individu moderne, "libre" de toute contrainte communautaire. Le salariat ne s'est constitué que tardivement et le mouvement des enclosures et, l'expropriation de la paysannerie qui l'ont impulsé n'a pas suffi à créer le salariat. L'installation d'un tel système ne va pas de soi; l'ordre politique, idéologique et symbolique a joué un rôle important dans la formation du salariat et du "marché du travail". La constitution de l'individu dit libre fut d'abord un mouvement dans les idées, mais aussi dans le procès de dislocation de l'ancienne société. Le mouvement de Speenhamland, décrit par Polanyi, montre que l'aide aux sans travail constitue le ferment à l'extension du salariat et à l'émergence d'une classe capitaliste. Face aux risques de désordre et de pauvreté liés à l'expropriation de la paysannerie, les paroisses ont décidé d'assurer un revenu minimum afin d'assurer le sort des pauvres, indépendamment de leurs salaires. Ce système déboucha sur des effets pervers, puisque les salaires offerts par les capitalistes, ont été baissés, compte tenu des allocations d'aide. Ces dernières ont donc joué un rôle de baisse des salaires. Il en résulte une baisse de la résistance de la paysannerie anglaise à l'insertion dans le salariat. La fin de

Speenhamland, marque la fin de la résistance au salariat, mais n'en démontre pas moins comme l'a précisément analysé Polanyi deux choses essentielles: En premier lieu, que le marché du travail réputé libre n'a pu s'autonomiser que sous l'influence de l'ordre politique³⁰⁷ et religieux. Il n'aurait régné que de la fin de Speenhamland à l'assurance chômage (1834-1930). L'extension du salariat et sa massification, n'a pu se réaliser sans ce ferment essentiel; l'aide aux sans travail. Ainsi que l'écrivent Zarifian et C.Palloix.

Le système idéologico-politique bourgeois a précédé et préparé
la véritable extension de "l'économique" du capitalisme³⁰⁸

ou encore comme l'affirme A. Caillé "L'origine de la décontextualisation de l'ordre économique est à rechercher dans l'ordre politique"³⁰⁹.

En second lieu, les lois économiques ne peuvent jouer selon un automatisme, absent d'entraves sans menacer à terme, l'existence même des objets économiques. Dans les trois types de biens que Polanyi prend en exemple, que sont la terre, la monnaie et le travail, l'auteur montre que les lois "libres" de

³⁰⁷ "il faudrait sans doute élargir la problématique de Polanyi, qui montrait que l'Etat n'est venu ni perturber ni se substituer au marché du travail; au contraire, l'intervention de l'Etat est cosubstancielle à l'apparition de cette "marchandise fictive", et le développement de la régulation étatique et celui de ce pseudo-marché vont nécessairement de pair". Pour plus de détails voir B.Lautier et Pereira, op. cit. p.4

³⁰⁸ C. Palloix, et Ph. Zarifian, La société post-économique, Paris, l'Harmattan.1989.

³⁰⁹A. Caillé, Critique de la raison utilitaire, Paris, la découverte,1988, p.75

l'économie ne sauraient y jouer, sans déboucher sur la destruction même de ces trois domaines. L'application de la propriété et du contrat privé les concernant aurait conduit depuis longtemps à leur destruction. D'ailleurs, ce n'est que durant une brève période -celle qui en Angleterre a séparé le triomphe des idées et revendication libérales sur les régulation féodales et la mise en pace de nouvelles régulations limitatives - que cette liberté du marché a pu intervenir³¹⁰. Dès lors, la naturalité ou la spontanéité du marché du travail est une pure construction de l'esprit. Elle se fonde sur l'idée de l'existence d'individus libres et dénués de liens sociaux. Le travail est isolé de son existence naturelle, pour être postulé tout simplement comme base de la production illimitée de richesses en de satisfaction illimitée des besoins, le marché auto-régulateur fonctionnerait comme présupposé. La reproduction vitale des individus et leur appartenance sociale paraît dépendre du marché. Celui qui n'entre pas dans les canons du travail salarié n'est pas "socialisés".

Si la notion de "marché du travail" est à manier avec beaucoup de prudence dans le cas de l'occident, elle soulève encore plus de difficultés s'agissant de sociétés "autres", comme nous l'avons démontré.

"Le marché du travail" suppose l'individu libre et reconnu comme séparé aussi bien des liens de dépendance sociale, que de son "immersion dans un ordre villageois, familial qui oriente et absorbe son énergie". Dans le cadre du marché du travail, le "groupe d'offre" n'a aucune solidarité intrinsèque avec le "groupe

³¹⁰ Voir à ce propos M.Freitag *op.cit.* et l'excellent numéro de Société, "Économie et sociologie", n° 8 Été 1991

de demande"³¹¹. La réalité est différente, quand jouent des rapports qui laissent peu de place à la concurrence, condition de l'existence "marché du travail".

Ces réflexions, posent dès lors les limites de l'analyse économique mettant en cause la vision réductrice et globalisante des paradigmes traditionnels en économie de développement et montrant la nécessité de les réexaminer.

³¹¹ M.Sahlins, Age de pierre, âge d'abondance, Gallimard, 1976.

CHAPITRE 8: SECTEUR INFORMEL ET PARADIGMES TRADITIONNELS DU SOUS-DEVELOPPEMENT. POUR UN RENOUVELLEMENT DES ANCIENNES ORTHODOXIES.

L'extension des activités informelles, non salariales, leur dynamique spécifique opposent un démenti aux visions linéaires, mécaniques et déterministes du développement et de l'histoire. Le "transitoire" semble durer et le développement se "heurter à des ruptures et des instabilités" au sein de systèmes complexes où interviennent des incertitudes. Il apparaît donc qu'en aucun cas les cheminements historiques ne sont linéaires et à la lumière de l'analyse précédente, un réexamen des théories du développement s'impose, réexamen qui incite à une réflexion sur le lien économie- développement.

Pendant longtemps, en effet, les termes et les métaphores ont foisonné pour appréhender une réalité de plus en plus complexe. Ils ont révélé l'impasse du débat autour d'un phénomène qu'on ne sait plus désormais, trop comment nommer tant au sein du paradigme libéral qu'au sein du paradigme de la déconnexion, paradigmes qui se rejoignent dans une même vision globalisante.

Il est hors de doute que les explications du sous-développement par les facteurs de production est dépassée de même que, celles qui insistent sur la surdétermination du marché mondial, sans nier leurs apports, sont réductrices. Par ailleurs, l'évolution et l'éclatement "des Tiers-Mondes", la crise des modèles transférés et celle des théories qui en constituent le soubassement analytique, la

montée des mouvements sociaux qui ont marqué la fin des années 70 et le début des années 80, la recrudescence des formes non salariales incitent selon toute vraisemblance à reconsidérer les anciennes orthodoxies et, faute de donner des réponses, il s'avère impératif de poser de nouvelles questions.

Aussi, face à l'impasse des approches globalisantes qui occultent la vitalité des sociétés du Sud, certains travaux, dans une tentative de dépasser la vision économiciste mettent l'accent sur le caractère non autonome de l'économie et du marché et la pluralité des facteurs à l'oeuvre. Les uns insistent sur les formes institutionnelles (l'école de la régulation) d'autres privilégient le rôle des règles et des organisations. Enfin, certains soulignent les dimensions culturelles et symboliques singulières. Le comportement des agents, les pratiques des acteurs sont introduits dans l'analyse, de même que des perspectives se profilent pour intégrer tout ce qui jusque là est considéré comme exogène à l'analyse économique du développement.

1. L'influence des approches globalisantes et leurs limites.

les analyses développementalistes et dépendantistes ont exercé une influence considérable au cours des années 60 et 70. Il est hors de notre propos de présenter les approches globalisantes, nous nous limiterons aux principales remarques et critiques qu'elles ont suscitées.

1.1 Le développementalisme.

Le postulat central de l'approche évolutionniste développementaliste³¹², est bien connu: toutes les sociétés convergent ou doivent converger, à partir d'une même trajectoire, vers un unique modèle de modernité. A ne considérer que les diverses étapes de l'approche rostowienne, celles-ci présentent le développement comme un processus cumulatif selon une conception occidentale du temps. L'histoire, selon une vision figée, est présentée comme une "histoire recette", universelle plutôt "qu'une histoire méthode"³¹³. Le progrès technique est considéré comme moteur unique de l'évolution. Les transferts de capitaux et de technologie des pays riches vers les pays pauvres permet de raccourcir les délais, il n'y a donc qu'une seule histoire et donc une seule économie. La "pluralité des épaisseurs temporelles" (F.BRAUDEL), ne peut être qu'évacuée.

La croissance est appréhendée comme un "en soi"³¹⁴ détaché des structures économiques et sociales spécifiques et de leurs mouvements. De

³¹² Le retard est soit s'expliqué par l'immobilisme, soit par la mauvaise dotation des facteurs.

³¹³ Voir G.CAIRE, G. "Histoire recette ou histoire méthode: A propos de la problématique rostowienne et des paradigmes dominants de l'économie de développement" Economie et société, Cahiers de l'ISMEA série F n° 29, Paris, 1983.

³¹⁴ B.ROSIER, "Le développement économique, un processus univoque ou produit spécifique d'un système économique: Une approche en termes de types de développement", Economies et sociétés, 1983.

même , l'accumulation se réduit à une simple accumulation de machines, socialement neutres. Le progrès technique est bénéfique en soi et son développement univoque. Chosifié et objectivé, ses déterminants sociaux sont évacués. S'interrogeant sur le contenu et objectif du développement dans cette problématique B. Rosier écrit :

l'analyse et la stratégie proposée "le développement économique" reposent en fait sur un double axiome implicite qui donne à la croissance et surtout au progrès technique, coeur du processus, un caractère d'universalité et de complète neutralité du point de vue social³¹⁵.

Au delà de son ethnocentrisme, et "des schémas appauvris des comportements humains caricaturaux"³¹⁶ du cadre d'analyse, cette approche a donné lieu à de nombreuses critiques.

-Le marché est supposé arbitrer entre les intérêts les plus contradictoires. Il est censé être une institution universelle, dont les mécanismes sont spontanés et non institués.

-La linéarité de l'histoire supposée se répète en suivant la même filère: les transferts de capitaux et de technologie permettent de combler les retards.

³¹⁵ ibid. p.370.

³¹⁶ G.Caire, Op. cit. " En sacrifiant le temps poursuit l'auteur, l'homo-économus devient omniscient, ses désirs sont des données, les coûts sont fixés, l'adéquation des fins aux moyens est parfaite. La maximisation ne peut qu'en résulter, il n'y a pas pour lui de désirs versatiles, de variabilité de l'effort lié au temps social dans lequel on baigne d'incertitude du à l'irruption de la durée dans le projet humain. On pourrait dire qu'il est un sage sur lequel le temps n'a pas de prise[...] le temps qu'il retient est celui de la chronique, du sablier du datum" . p. 28

L'histoire est conçue comme répétition de l'évolution du capitalisme, il n'y a donc qu'une seule histoire, une seule économie et une seule rationalité. Tout ce qui constitue la singularité des histoires est évacué. La diversité des structures sociales et des cultures est réduite à un modèle universel.

- Dans la théorie évolutionniste, le capitalisme est vidé de ses contradictions. Il est élevé en paradigme général de développement³¹⁷. L'économie est postulée autonome par rapport au social. Malgré son apparence statique, cette approche se base sur un mécanisme, selon lequel le capitalisme est naturellement dynamique. Ce sont les forces du marché qui assurent ce dynamisme et ces forces sont supposées endogènes.

- Dans cette optique, les forces exogènes au marché, (les institutions et les agents "irrationnels") ne peuvent que s'opposer au "laisser-faire". Les différences des cultures et des organisations sont présentées comme des résistances en voie de disparition sous la poussée inéluctable de la modernité. En somme, on a tendance à assimiler différences à retard, occultant de ce fait la diversité de sociétés étudiées.

Les projections historicistes de ce courant qui s'appuie sur les vieilles philosophies de l'histoire, ramènent celles des PSD au développement des rapports d'échange, au marché et à l'efficacité économique. Cet historicisme

³¹⁷ Dans le néo-libéralisme des années 80 on retrouve à nouveau cette vision selon laquelle, la logique et les institutions marchandes et capitalistes sont le support de la rationalité économique et sociale, que ce soit par les vertus supposées dont on pare le marché et ses mécanismes que par le rôle néfaste de l'intervention de l'État du point de vue de l'efficacité économique.

"projette dans le passé le plus reculé et l'avenir, voire pour l'éternité les "lois" d'efficience, d'un mode spécifique de production de circulation et d'accumulation du surplus économique"³¹⁸ (Or l'Histoire (les Histoires?) des PSD est infiniment plus complexe, diversifiée et "ambigue". La diversité des itinéraires historiques et des configurations sociales interdit de penser le progrès technique comme catégorie universelle et les processus historiques comme linéaires.

Les modes d'organisations hybrides à l'exemple des activités informelles (chevauchant sur ce qui est appelé "secteur traditionnel" et "moderné") de même que le dynamisme dont fait preuve ladite société traditionnelle remettent en cause le développement conçu comme processus linéaire et comme parcours universel.

En somme, l'approche par "la modernisation" accorde une place excessive au secteur moderne, aux structures et valeurs "formelles" occultant les autres et privilégiant le rôle intégrateur du marché. Les sociétés sous-développées sont envisagés comme des espaces sans épaisseur. Bien plus, les phénomènes de domination au niveau international sont absents de l'analyse. C'est sur cette base que le paradigme de la rupture, avec les dépendantistes s'affirme.

1.2 La surdétermination par L'économie mondiale .

A la différence du courant libéral, le paradigme de la déconnexion, quant

³¹⁸ Dockès et Rosier, histoire ambiguë op. cit. p.9.

à lui, définissant le développement à partir de la rupture des liens de dépendance avec les métropoles, a constitué "le mythe économique fondateur" du début des années 50 à la fin des années 60.

Ce courant s'est organisé autour d'une position critique à l'égard de l'ancien paradigme, sur la base de certains postulats.

-Le SD n'est ni une étape de développement, ni lié à la pauvreté. Il est d'abord expliqué, en raison de l'exigence d'indépendance politique des années 1950-60 et de la mise en place d'Etats indépendants, par la dépendance coloniale, post coloniale ou par l'impérialisme. Sous-développement et développement sont deux fonctions d'un même système.

-L'Etat joue un rôle moteur dans le processus de développement en ce sens qu'il est le seul à pouvoir mieux planifier et impulser l'activité économique.

-Le développement passe par l'industrialisation et particulièrement l'industrie lourde secteur considéré plus entraînant que d'autres.

-Dans le même sens, est remis en question le paradigme de la transmission de la croissance par l'échange des marchandises et le mouvement des capitaux. Dès lors, toute stratégie de développement devrait s'attacher à réaliser l'autonomie de l'appareil productif, d'où la nécessité de la "deconnexion" du marché mondial.

L'analyse marxiste du SD va, soit prolonger les analyses de Marx au niveau mondial et donc s'appuyer sur ce cadre externe, soit les renouveler au niveau des modes de production et leur spécificité, en privilégiant l'approche

anthropologique (théorie de l'articulation des modes de production). Les différents travaux mettent l'accent sur les "lois" d'évolution du capitalisme et sa mondialisation. Le processus développement et les lois qui permettent d'y accéder sont universelles, ne pouvant s'opérer que par l'industrialisation.

Le système mondial est considéré comme surdéterminant, le développement est exclusivement un problème économique, c'est un processus universellement immanent. On postule la nature et le rôle historique du capitalisme.

Certains auteurs, privilégiant l'exploitation au niveau de l'échange et des rapports économiques, vont se situer dans une approche globalisante³¹⁹ de l'économie mondiale (A.G.Frank S.Amin, A.Emmanuel). Même si l'idéologie positiviste de l'école néo-classique est dénoncée et en dépit de sa contribution importante à la compréhension et l'analyse de certains aspects du sous-développement, des relations internationales et des stratégies de développement, pour ce courant, la seule voie de sortie possible est la déconnexion de l'espace du capitalisme et par conséquent du marché mondial. Au bout du compte, ce dernier reste le principal objet de l'analyse. En somme cette problématique n'échappe pas à un certain économisme et déterminisme.

L'économisme se situerait selon certains "dans la perversion des concepts marxistes et leur détournement dans le sens de la théorie économique

³¹⁹ "La théorie du sous-développement et du développement ne peut être que celle de l'accumulation du capital à l'échelle mondiale" S.Amin, L'accumulation à l'échelle Mondiale, Anthropos. Paris 1970, p.30.

traditionnelle"³²⁰. Est dénoncée la vision "systémique" de l'économie consistant à assimiler la valeur à une substance, à se cantonner à "la dimension quantitative du transfert, en occultant les problèmes historico-économiques". De même, l'idée "d'une stricte équivalence quantitative entre ce qui est prélevé ou détruit à la périphérie et ce qui est reçu et engendré au centre" est considérée comme irrecevable. Elle renvoie, en effet, tout simplement à la métaphore des vases communicants, ou encore à un jeu à somme nulle, où le système mondial joue le rôle de canal de transfert.

La référence à un système mondial surdéterminant, suppose l'idée de l'homogénéité du capitalisme. Sa "loi fondamentale" tendrait à homogénéiser les espaces socio-historiques, il se déploierait de manière continue, disposant de forces endogènes lui permettant de se reproduire mécaniquement et sans limites. Cette projection des différentes catégories du capitalisme sur les PSD, considérés comme des entités homogènes, simples espaces de valorisation du capital, se justifie par la prédiction de la disparition de tout ce qui est hors du champ du capitalisme, par l'absorption de la contingence.

Or, la propagation du capitalisme et de sa logique à partir d'un centre se fait d'une façon inégale et discontinue, elle est irrégulière et obéit à des "rythmes complexes"³²¹. L'accent mis sur le caractère destructeur du capitalisme et le "pillage du Tiers-Monde" dont la seule fonction est de prélever toujours plus et

³²⁰ S.Latouche. Faut-il refuser le développement?, PUF, Paris, 1986.

³²¹ Dockes et Rosier, 1988, op. cit.

de transférer encore plus, occulte le fait que l'accumulation du capital ne se réalise pas uniquement "verticalement", mais aussi "horizontalement" (du centre vers certains lieux périphériques), de même qu'elle fait abstraction du fait que la pénétration du capitalisme dans les sociétés autres, ses mises en forme ne se sont pas réalisées sans luttes, sans résistances à cette "destruction" et sans remises en causes. Il ne s'agit donc pas d'une marche sans embuches:

Toujours ont existé des contre-sociétés, des fractions irréductibles du social, des résidus de formes archaïques qui se sont avérés parfois plus performantes que les nouvelles, des expérimentations sociales qui parfois se perdent en chemin...³²²

La réalité du sous-développement est bien plus complexe et multiforme. L'hétérogénéité des formes d'organisation les formes de résistances, la persistance des rapports non marchands, la faiblesse du salariat et l'existence d'un vaste secteur dit informel, permettent difficilement de considérer que le capitalisme fonctionne selon une "logique" autonome d'autodynamisme. Dans la thèse de l'échange inégal, par exemple, le SD perd toute spécificité. Il est renvoyé tout simplement à un domaine où le capital reçoit une rémunération inférieure. La "périphérie" serait perméable à toute impulsion venant du "centre". Sans épaisseur, elle subirait les transferts de valeur, face au "centre" qui serait un lieu de diffusion des progrès de productivité. L'économisme de cette approche repose sur le postulat du mécanisme des lois du capitalisme.

L'accent est surtout mis sur les facteurs externes, le capital reste l'objet d'analyse. Les dynamiques internes sont occultées. C'est justement ce double

³²² Ibid. p.16.

mouvement, que l'approche de la dépendance se propose d'appréhender, sans pour autant dépasser le caractère surdéterminant du capitalisme

Les théories de la dépendance empruntent la même approche mondialisante ou se présentent comme "complément de l'approche de l'impérialisme"³²³.

On se propose, non seulement d'interpréter la réalité, mais on veut aussi élaborer une théorie du changement en articulant construction théorique et développement des luttes politiques. On met de l'avant le caractère global de la dépendance en tant que mode de développement.

Pour certains dépendantistes, il s'agit d'analyser la dynamique de la périphérie tout en incorporant le mouvement du centre. D'où la nécessité d'analyser les formes sociales et économiques d'exploitation spécifiques et non de les considérer comme le simple résultat de la logique de l'accumulation capitaliste³²⁴

³²³ F.H CARDOSO, Les idées à leur place, a-m métailé Paris, 1984, p. 88

³²⁴ Le développement du capitalisme au Pérou, en Bolivie ou au Mexique n'a ni la même histoire ni les mêmes effets, même si la dynamique du capital international est la même. Ces différences s'expliquent nous dit CARDOSO dans les moments où les classes sociales se sont alliées ou opposées au capital étranger, ont organisées différentes formes d'Etats, soutenus différentes idéologies et tentés d'implanter différentes politiques, d'où l'importance de mettre à jour les déterminants internes et externes

En fait, en dépit d'une problématique plus nuancée et de divergences entre les dépendantistes, la référence au système mondial comme système surdéterminant n'est pas remise en cause (A.G.Frank, Dos Santos, R.M.Marini). Les facteurs externes restent privilégiés et "La dynamique interne" est entièrement conditionnée par le système international³²⁵. Le paradigme de Frank "le développement du sous-développement" reste dominant chez les dépendantistes, en dépit des tentatives faites par certains travaux³²⁶ d'introduire les mouvements sociaux. L'évolution des sociétés du Nord déterminant mécaniquement la subordination des sociétés du Sud à travers des relations d'exploitation.

De ce fait, en dépit d'une tentative de dépasser la vision economiciste des théoriciens de l'impérialisme, en introduisant le rôle du politique, l'économie mondiale est envisagée comme système de domination d'acteurs omnipotents qui conduit à la reproduction des rapports de domination. La problématique s'enferme dans un raisonnement circulaire où la dépendance reproduit la dépendance. D'une façon particulière, en reliant d'une façon mécanique élaboration théorique et travail politique, les dépendantistes ont eu des difficultés à admettre la relative malléabilité des formes capitalistes et de les intégrer dans leur théorisation.

³²⁵ Pour Ominami, Frank "évacue théoriquement l'idée de rapports sociaux" "l'inexistence des travailleurs en tant que mouvement social" est explicite dans sa formulation. Voir Ominami 1979 p.737.

³²⁶ cf. R.M.Marini, La dialectique de la dépendance.

d'une manière générale, il apparaît selon certains que le paradigme de la déconnexion en dépit de l'effort de réflexion mené est dans l'incapacité de rendre compte de "ce qui est nouveau" dans l'évolution historique, du fait précisément que le SD n'est appréhendé que comme la résultante d'une simple logique abstraite du capitalisme et dans ce sens "elles rejoignent les approches évolutionnistes dans un universalisme méthodologique"³²⁷. Dans le courant, il y aurait conviction de l'universalité des "lois" du développement.

En somme, le courant de la rupture des années soixante et début soixante dix, fortement marqué par la radicalisation politiques de l'époque et en dépit de son apport incontestable reste souvent abstrait³²⁸. A l'instar des développementalistes, et même si on ne peut contester son apport, il tend donc aussi à la globalisation, occultant les spécificités et la vitalité des sociétés du Sud,

car ils envisagent moins ces sociétés en elles-mêmes que par rapport à l'occident. La dépendance est certes une réalité mais ignorer tout ce qui ne s'y rapporte pas conduit à déformer considérablement cette même réalité³²⁹.

Ainsi, les dépendantistes auraient versé dans la même vision que les développementalistes, étudiant les sociétés sous-développées moins en fonction de leur propre historicité que de celle des pays développés.

³²⁷ C.Ominami, 1986, *op. cit.*

³²⁸ cf. à ce propos G.Grellet (1992) et Rosier et Dockès (1988).

³²⁹ Ph. Marchesin, "Sciences politique et développement", dans Etat des savoirs sur le développement, sous la direction de C.Choquet et Alii, Khartala, 1993

Certes, la théorie de l'articulation des modes de production arrive à formuler certaines données empiriques. L'attention portée aux modes de production par l'anthropologie économique a cherché à montrer les spécificités de chaque société, ouvrant des pistes plus fécondes. Il n'en demeure pas moins que le développement est défini par la création d'une dynamique interne de déconnexion avec l'actuelle division internationale du travail. Dans cette analyse, les logiques économiques mondiales constituent le vecteur d'une mondialisation réduite à un marché mondial fait de dépendance et d'interdépendance à sens unique. Malgré son apport, du point de vue de cette perspective, la périphérie serait tout simplement le lieu de diffusion du rapport social capitaliste. Cette mondialisation dans laquelle se trouve insérée la périphérie, provoquant distortions et dépendance serait selon cette thèse irréversible. Or il nous semble que si cette vision peut rendre compte de la réalité de certains secteurs et de certains espaces, elle est difficilement généralisable à tous les espaces sous développés. Ceci fait écrire à Dockès et B. Rosier que,

nous sommes aussi en présence d'un extraordinaire système d'accumulation, et cette accumulation ne se fait pas simplement verticalement (au centre au détriment de la périphérie), elle est également horizontale (du centre vers certains lieux périphériques)³³⁰

De plus, comme nous l'avons suggéré précédemment, l'extension de la logique mondiale capitaliste n'est pas irréversible puisqu'elle est constamment confrontée aux épaisseurs internes des sociétés, aux modes singuliers de

³³⁰ Dockès et Rosier, 1988, *op. cit.* p.25.

régulation et d'organisation. Celles-ci ont des possibilités de réponses multiples face aux impulsions extérieures: résistance, contournement, réinterprétation.

En définitive, qu'elle ait soulevé l'approbation ou la critique, cette référence à la domination du capital a contribué à la remise en cause de la conception linéaire du développement, ouvrant des pistes à une démarche multi-dimensionnelle.

2 L'explication par les dynamiques institutionnelles et culturelles.

Au cours des années 70, l'orthodoxie indépendantiste du développement³³¹ marqua un certain recul, au moment même, où certains pays qui ne l'avaient pas mis en oeuvre ont connu une croissance rapide.

Dans les années 1980, la réflexion s'oriente peu à peu vers une mise en cause des schémas interprétatifs globaux du développement et ceci, dans un contexte marqué à la fois par la crise, le poids de la dette, l'éclatement du Tiers-monde, la montée des nouveaux pays industrialisés et par celle du néo-libéralisme clamant les vertus du moins d'Etat et l'auto-dynamisme du marché. La crise serait aussi celle de la théorie du développement³³². Sont remise en question à la fois à les visions linéaires et celles qui privilégient le rôle des structures. Le rôle des acteurs est mis de l'avant. En même temps, on se

³³¹ Voir G.Grellet, (1992) op. cit.

³³² Voir Crise des théories et des pratiques du développement. Cahiers du GEMDEV n 1, 1984.

préoccupe plus de la gestion des équilibres à court terme. Certaines interrogations et réponses apportées par les approches du sous-développement tentent à la fois d'expliquer cet échec et de tenir compte de ce qui fut considéré jusque là, comme exogène à l'analyse du développement: l'influence des institutions, de la culture et des organisations³³³.

2.1 La crise de l'économie de développement.

Les discontinuités qui ont marqué les années 1980 (la crise certes mais aussi la décomposition du bloc de l'est, la montée des nationalismes) s'accompagnent de la crise de l'économie de développement. Cette dernière est remise en cause en tant que discipline spécifique par le regain de terrain du courant orthodoxe. Celui-ci connaît un certain renouveau et accorde, dans ses analyses, une place privilégiée aux mécanismes auto-régulateurs du marché, marché sensé être une institution universelle. L'économie est supposée fonctionner en vase clos, détachée des autres sphères et il apparaît, selon ce courant, que la spécificité de l'économie du développement soit en en perte de vitesse. Si les logiques singulières sont introduites dans l'analyse (normes et institutions) c'est pour les appréhender comme catégories irrationnelles bloquant l'expansion du marché dans sa marche naturelle.

³³³ P. Hugon, La pensée française en économie de développement. Revue d'économie politique. Mars-Avril.n.2.1991 voir aussi Risques, Instabilités, incertitudes en Afrique, Cahiers du GEMDEV n° 19 1993..

En même temps, de nouvelles pistes se dessinent sur la base d'une critique de l'économisme de l'économie du développement, remettant en cause aussi bien la motricité du marché que le caractère expansionniste du capitalisme. On insiste sur la nécessité d'une approche multidisciplinaire, qui renouvellerait et requestionnerait cette discipline. Certains privilégient les dynamiques culturelles, d'autres les formes institutionnelles ou les organisations, non comme instances irrationnelles mais comme,

mode d'allocation des ressources alternatifs au marché (...) et recouvrant une gamme variée de phénomènes allant de simples règles de comportements individuels jusqu'aux systèmes de règles que sont les institutions collectives (administrations, communauté de valeurs...) ³³⁴

En nous limitant à l'apport des théoriciens de la régulation et à l'approche culturelle nous tenterons de montrer jusqu'à quel point, elles peuvent offrir des pistes fécondes ou non.

2.2. Les pistes proposées par l'approche de la régulation:

L'intérêt de cette approche c'est qu'elle se situe dans une perspective à la fois macro-économique et historique. Mais, l'histoire ne peut être qu'"ambigue" et les sociétés sous développées, modelées par leur histoire ne peuvent connaître le même cheminement. Il y a bien diversité et spécificité des voies, liées à différents processus historiques qui en aucun cas ne peuvent être linéaires. L'institutionnalisme de l'école française de la régulation articule histoire,

³³⁴ O.Favereau, "Marchés internes et marchés externes", dans *l'Economie des conventions*, Revue Économique, vol 40, n° 2 Mars 1989, p.273.

théorie, institutions, cadres sociaux et économie. Les régimes d'accumulation sont indissociables des formes institutionnelles (Etat, rapport salarial, type d'insertion à l'économie internationale...). Nombre d'auteurs³³⁵ s'intéressant aux Tiers-Monde montrent la diversité des interactions à l'oeuvre au sein de chaque société, donnant lieu à des différences et à des inégalités des régimes d'accumulation. On note plusieurs points de divergence avec les analyses globalisantes.

-L'éclatement du Sud et la diversité "des Tiers-Mondes".

En effet, La dichotomie centre/périphérie ne peut plus rendre compte du processus de différenciation que traverse actuellement le "Tiers-Monde". On considère même que cette notion fondatrice est elle même en crise et qu'il serait plus approprié de parler de Tiers-Mondes au pluriel ou de "Tiers-Nations"³³⁶, tant sont grandes les différences entre pays³³⁷. Face à la crise internationale, en effet, les positions des pays des tiers-mondes éclatent. L'hypothèse d'une périphérie homogène n'a plus de signification concrète car, si d'un côté il existe des

³³⁵ A.Lipietz (1985), C.Ominami (1986), op. cit.

³³⁶ J.DE Brand, Ph. Hugon. Les Tiers-nations en mal d'industries. Economica Paris, 1988.

³³⁷ Si on se base sur le critère PNB, où placer les NPI dont le PNB par tête se rapproche de celui du Japon et certains pays pétroliers dont le PNB dépasse celui des USA? au centre ou à la périphérie? Les tiers-modes seraient-ils "la" périphérie d'"un" centre ou plus fondamentalement, l'utilisation de cette notion au pluriel ne serait-elle pas liée à la crise du système conceptuel des années 50 et 60.

invariants aux différents pays, quant à leur passé colonial et quant aux problèmes économiques et sociaux (pauvreté, croissance urbaine, chômage, analphabétisme et contrainte de la dette), d'un autre côté, les situations sont fortement hétérogènes entre les nouveaux pays industriels d'Asie (NPI), certains pays latino-américains et les pays africains. Alors que les premiers connaissent des taux de croissance spectaculaires au niveau interne, une forte intégration au marché mondial, exportent des produits manufacturés, créent des firmes multinationales et participent aux marchés financiers, les seconds se caractérisent par la stagnation, tandis que les troisièmes sont plutôt en voie de marginalisation à l'égard du marché international³³⁸, connaissant pour la plupart des dynamiques critiques. Dès lors, la référence théorique à la dépendance ou à l'échange inégal où les rapports avec l'extérieur sont perçus comme foncièrement stagnants est à reconsidérer car ne pouvant expliquer le dynamisme des NPI.

Selon C.Ominami, cette conception de la dépendance renvoie aux modèles déterministes de la physique classique "d'après lesquels les échanges avec l'extérieur comportent nécessairement une perte d'autonomie". Or précise-t-il dépendance et indépendance ne sont pas antinomiques dans la mesure où on peut tout à fait concevoir un certain développement "avec un approfondissement parallèle qui pèsent sur la souveraineté nationale". L'échange avec l'extérieur

³³⁸ Concernant les salaires réels, le même différenciation est observable entre l'Amérique Latine et L'Asie du Sud Est. Alors qu'ils ont tendance à augmenter en Corée du sud e à Taiwan, en Amérique Latine ils sont pratiquement tombés à un niveau proche de celui du début des années 70. Pour plus de détails voir James E. Mahon(1992).

ne peut être perçu foncièrement comme élément de stagnation et par conséquent déduire le SD de la dépendance ou assimiler le développement à l'indépendance, comme l'a fait le courant dépendantiste, s'avère irrecevable. On débouche tout simplement sur un raisonnement circulaire où l'histoire se présente comme "reproduction sans fin des rapports de dépendance".

Rectifiant sa position de départ, Cardoso quant à lui écrit

que la dépendance n'exclut pas un certain développement de l'économie dépendante[...] il faut donc reconsidérer les rapports de classes et le processus politique en d'autres termes que ceux du "développement du sous-développement"³³⁹

On ne peut donc accepter la représentation homogénéisante et unidimensionnelle d'un système mondial compte tenu de l'éclatement du "Tiers Monde" ou du système centre-périphérie, la tendance qui existe est bel et bien celle d'une discontinuité. Bien plus, la crise qui se déclenche vers la fin des années soixante renforce cet éclatement, ouvrant la voie à un second type de critique de la part des régulationnistes.

L'entrée en crise du système international et des régimes nationaux a mis à nu la faiblesse du pouvoir explicatif des anciennes orthodoxies, non qu'elles soient fausses, mais elles sont devenues inadaptées aux changements intervenus au sein de l'économie internationale.

Sans rentrer dans les détails rappelons que le débat qu'il y a autour de la crise oppose ceux pour qui les centres, par des effets de propagation impulsent la

³³⁹ Cardoso 1984 , op. cit. ,p.92.

dynamique des sociétés Sud et ceux pour qui les situations de ces derniers sont différentes ou indépendantes de celles du centre. Selon d'autres enfin l'intensité des crises varie selon les capacités de résistance, plus ou moins grandes, des sociétés aux impulsions provenant du centre.

Les travaux de l'approche de la régulation montrent que la crise ne peut être envisagée comme un phénomène mondial, comme la simple résultante mécanique des évolutions à l'oeuvre dans le Nord (Ominami, 1986), et même si on s'inscrit plus ou moins dans une tradition marxiste, on rejette à la fois la vision mondialisante et les "lois" tendancielle. Les économies actuelles ne sont pas entrées dans "une crise finale" contrairement aux prédictions des dépendantistes, mais,

toute crise structurelle est d'abord celle d'un ensemble de formes institutionnelles historiquement déterminées (...) l'histoire suggère que le capitalisme a, jusqu'à présent, manifesté de notables et étonnantes facultés d'adaptation et de transformation, au regard des prédictions marxistes ou même des craintes de SHUMPETER ou de KEYNES³⁴⁰

Il s'avère par conséquent plus pertinent de parler de "capitalisme de fin de siècle", que de "fin du capitalisme". Il existerait une pluralité de crises en raison de la diversité des situations nationales et des modes spécifiques d'organisation et de régulation. La démarche adoptée par les régulationnistes, s'appuie sur un schéma explicatif qui tient compte des particularités propres à chaque société ou période étudiée, alors que l'idée prévalant jusque là est celle de l'invariance du régime d'accumulation. Dès lors, les incidences de

³⁴⁰ R.Boyer , Capitalisme fin de siècle. Paris, PUF, 1986, p. 226

l'environnement extérieur sont différemment intériorisées selon les régimes d'accumulation, les organisations sociales et les politiques locales. Dans l'autre sens, les sociétés en raison de leur épaisseur, et singularité ont des capacités plus ou moins importantes de peser sur l'environnement extérieur.

Ainsi les facteurs explicatifs de la crise du nord ne sont pas les mêmes que ceux du sud, en dépit du poids des mécanismes de diffusion internationale. Alors que la crise du nord, celle du mode de régulation de type Fordiste, s'est accompagnée d'une désindustrialisation relative et d'une recherche de débouchés externes, dans les PSD on n'assiste pas à de telles ruptures. La tendance est plutôt à l'industrialisation orientée vers les marchés intérieurs. Il existe une pluralité de facteurs à l'origine de la crise, aussi bien endogènes qu'exogènes qui permet difficilement de considérer la crise comme résultat mécanique de l'évolution prévalant au centre.

Un des traits originaux de la crise actuelle, est justement "l'absence de propagation automatique vers l'ensemble du système mondial des effets qui ébranlent le centre"³⁴¹. En témoigne la montée spectaculaire de certains pays "des Tiers-Monde", pendant la décennie 1970, au moment même où on assiste à l'effondrement de la croissance du nord. Ce qui distingue la crise actuelle de celle des années trente, c'est qu'elle ne touche pas d'une façon simultanée tous les pays liés au système international. L'essor des pays de l'Asie et ceux de

³⁴¹ C. OMINAMI 1986, *op. cit.* p.154

l'OPEP contraste fortement avec la stagnation de l'Europe, après 1973³⁴² (Au début des années 1980, la crise atteint plutôt les premiers). En même temps, on assiste à une différenciation croissante tant au sein des pays de l'OCDE qu'au sein des pays des Tiers-Monde.

Dès lors, les crises ne peuvent être considérées comme le résultat de simples facteurs externes. Si les effets de la récession internationale sont amplifiés "c'est parce que les conditions internes l'on , en dernier ressort permis"³⁴³, notamment la fragilité de la régulation liée à l'hétérogénéité des rapports sociaux aussi bien au sein des classes dominantes qu'au sein des classes dominées (secteur formel et informel, marchand ou de subsistance...), à l'émergence d'un Etat omnipotent, intervenant dans tous les domaines, à la faiblesse du salariat et "son manque d'institutionnalisation". En somme il y a spécificité historique et spaciales des formes de la crise, fortement rattachées aux dimensions institutionnelles et en particulier à celles du rapport salarial.

L'importance des formes institutionnelles.

L'intérêt de l'approche de la régulation, même si son champ d'analyse concerne surtout les sociétés où le salariat est dominant, est de rendre compte aussi bien du passage d'un régime d'accumulation extensif de la régulation concurrentielle à un régime d'accumulation intensif de la régulation

³⁴² R. Boyer 1986.

³⁴³ *ibid.* p. 154.

monopoliste, que des relations pays développés pays sous-développés. Les régimes d'accumulation ne peuvent s'expliquer indépendamment de leur ancrage institutionnel. Les formes institutionnelles (Etat, monnaie, rapport salarial, insertion internationale) occupent une place centrale. Elles déterminent les divers modes de régulation et les régimes d'accumulation singuliers et donc différents types de développement.

Les transformations du régime d'accumulation, du rapport salarial et des modes de régulations correspondantes (ensembles d'institutions, de règles, de routines acceptées) sont mises en scène dans leur temporalités, et permettent de cerner à la fois "les modèles de développement analysés pays par pays et comme configuration internationale"³⁴⁴

Cette approche introduit l'idée d'hétérogénéité et de différenciation des sociétés aussi bien dans le temps que dans l'espace, le caractère multiforme des facteurs à l'oeuvre, tentant de dépasser le réductionnisme économique des interprétations globalisantes où l'histoire se réduit soit à la logique du marché soit à la détermination "en dernière instance" par le capital³⁴⁵. Au contraire, chaque type de développement ou de crise est enraciné dans un contexte institutionnel bien déterminé et "ouvre un vaste domaine de comparaison

³⁴⁴ A.Lipietz, 1985, op.cit.

³⁴⁵ Les régulationniste tout en ne niant pas le penchant marxiste, en rejettent les lois tendancielle.

internationale et renouvelle l'analyse des mouvements longs"³⁴⁶. Les mutations que connaît actuellement le mode de développement du capitalisme est appréhendé à trois niveaux: celui des régularités, appelé régime d'accumulation, celui des formes institutionnelles encadrant les relations marchandes, appelé mode de régulation (diverses modalités historiques par lesquelles les mêmes lois fondamentales assurent la reproduction du système) et le niveau idéologique et conventions politiques qui donne une cohérence à l'ensemble des formes institutionnelles.

Mais l'issue de ces mutations n'est pas certaine et dépend en partie des acteurs. Les formes institutionnelles varient d'un pays à l'autre. Dans cette perspective, si le marché joue un rôle dans la régulation, il ne constitue pas une catégorie autonome, comme mode d'organisation sociale, détaché des règles et institutions; le marché est une instance plutôt institué .car, incapable de par lui-même de créer les rapports sociaux nécessaires à son fonctionnement (voir Supra). D'autres ordres (politique, idéologique...) et d'autres logiques à l'oeuvre définissent les rapports marchands.

2.3 L'alternative culturelle et le "refus du développement".

Selon cette thèse, les approches globalisantes débouchent sur des résultats similaires, le primat de l'économique et l'identification du SD au mal

³⁴⁶ R.Boyer 1990, op.cit, p.2

développement de l'économie. On dénonce l'économisme de ces approches qui n'a conduit qu'à des stratégies peu viables, que ce soit à travers les modèles d'industrialisation par substitution d'importation, l'orientation vers les marchés extérieurs, le développement auto-centré, les industries industrialisantes, ou les modèles planifiés. Le SD a toujours été défini par référence à une norme, le développement des sociétés occidentales et l'identification du développement à l'accroissement du bien-être matériel que ceci soit posé en termes d'exploitation économique de la périphérie par le centre, ou en termes d'irrationalité économique et sociale s'opposant à la logique marchande. Les déterminants économiques structurent à eux-seuls le mouvement des sociétés. Or nous dit-on:

les facteurs économiques ne sont ni exclusivement déterminants, ni autonomes, ils sont intimement liés aux autres facteurs³⁴⁷

Bien plus, la logique économique n'est qu'un "leurre", nous dit l'auteur, derrière laquelle oeuvre d'une manière plus efficace la logique culturelle. Les déterminants et les identités culturels sont mis de l'avant. Le SD étant d'abord un processus de déculturation et non un problème technique et économique, il faut donc refuser les solutions techniques et par conséquent "refuser le développement".

La démonstration de cette thèse repose sur ces trois idées force qui pourraient être des pistes fécondes pour reformuler un certain nombre d'interrogations, sur les sociétés "autres"... à condition bien évidemment de ne

³⁴⁷ S.Latouche 1986, *op. cit.* p.164).

pas s'y enfermer !

Les "lois" du marché ne sont pas autonomes.

Il faut selon cette perspective remettre en question "le postulat d'autodynamisme du capital". Pour S. Latouche, l'erreur du courant marxiste et de Marx est justement de postuler que le capitalisme dispose de forces endogènes, lui permettant de se développer de façon illimitée et continu. La logique de la "loi de la concurrence serait la même que celle de la "main invisible d'Adam Smith". Elle occuperait dans la problématique de Marx "une place préalablement fixée" et ne serait qu'une "pétition de principe" et dans ce sens

tout le marxisme (et pas seulement les contresens sur Marx, repose sur la fausse évidence que le capital est porté par sa nature d'une force d'expansion irréductible à la seule concurrence qui en constitue certes une dimension essentielle³⁴⁸.

Il faut donc tenir compte des impulsions exogènes (de "l'entropie du capital"): le politique, le psychologique, les modes de productions antérieurs ou l'existence d'une périphérie. Ainsi le marché de par lui-même est dans l'incapacité de créer les rapports nécessaires à son fonctionnement, les incitations viendraient d'un autre ordre.

Poursuivant dans la même direction, A. Caillé souligne avec force que "les ferments de la croissance économique ne sont pas d'abord d'ordre

³⁴⁸ Ibid, p.24.

économiques"³⁴⁹ Il en résulte que la question du SD et les problèmes qui lui sont liés ne revêtent pas fondamentalement cette dimension. Cette réalité serait seulement vraie dans les pays du "tiers-monde" mais a marqué aussi l'histoire de l'occident où des bouleversements religieux (la réforme), liés à un contexte politique particulier ont débouché sur le triomphe des classes moyennes, masse d'individus, démunis d'identité sociale et dont l'idéologie est de s'identifier au développement du marché, afin de faire reconnaître sa valeur sociale. Cette catégorie va jouer un rôle non seulement dans la révolution démocratique, mais aussi dans la révolution économique. Aussi la logique marchande n'a pu s'affranchir que sous l'influence d'ordres non économiques, celles des Etats nationaux naissants et celle des classes moyennes qui en s'identifiant au développement du marché peuvent aspirer à un rôle politique

En conséquence, le fonctionnement du marché est indissociable des autres ordres, politiques, religieux, idéologique, symbolique et d'une manière générale des formes institutionnelles, ou encore comme l'écrit A.Caillé ,

la décision d'autonomisation n'est pas elle-même d'ordre économique"(...) "le marché ne peut s'autonomiser que si, l'ordre politique, symbolique et idéologique n'y font pas obstacle³⁵⁰

³⁴⁹ A.CAILLE, Critique de la raison utilitaire, Paris, La Découverte, 1989, p. 78.

³⁵⁰ Ibid. p.78.

Le primat de la logique culturelle.

Selon cette approche, le SD ne serait que "le regard porté sur les sociétés différentes" et qui consiste à ne voir que la dimension économique, occultant et gommant les autres. L'économique doit être situé à sa juste place, il est indissociable des pratiques culturelles qui lui donnent sens et s'y inscrit.

Si la logique économique, réduit la réalité sociale du SD à une question de mesure, à une réalité matérielle, objectivant le social et fétichisant la valeur substance,³⁵¹ la logique culturelle opère différemment. Elle met en oeuvre d'autres mécanismes. Elle suppose une conception du social comme "institution imaginaire", qui renvoie à des pratiques symboliques consistant à "donner pour dominer". Ainsi, la domination de l'occident n'est pas la conséquence du pillage, mais réside dans le don par lequel se renforce le prestige et le pouvoir ³⁵².

Le fond du problème ne réside pas dans le fait que la domination coloniale détruit l'économie, mais plutôt dans le "fait qu'elle la crée".

Ce quelle détruit écrit A.C ce sont les mécanismes subtiles de production et de reproduction des sociétés traditionnelles et les symbolismes à travers lesquels leurs membres donnaient du sens à l'existence³⁵³.

³⁵¹ La domination coloniale et impérialiste, se réduit à la seule dimension comptable à un vaste prélèvement opérant à l'échelle mondiale sans que l'inégalité des échanges soit réellement démontrée. Voir S.Latouche op. cit.

³⁵² Ibid

³⁵³ A.CAillé, op. cit. p.79.

C'est donc par "la perte de l'identité culturelle" et non par la désagrégation économique que la pénétration de l'occident s'avère la plus efficace, "brisant de ce fait les modes de réponses et les capacités d'autonomie". Non seulement, la pénétration de l'occident débouche sur la perte des sociétés du Tiers-Monde de leurs repères symboliques, mais le SD est surtout lié à la manière dont ces sociétés ont intériorisé la valeur "développement économique" et porterait donc l'enjeu au niveau imaginaire. Revendiquer le développement, revient finalement à revendiquer le mimétisme "seule issue symbolique qui reste ouverte, après la destruction des repères symboliques traditionnels".

La question de la technique.

A partir du moment où on considère le SD comme le regard porté par l'occident sur les sociétés autres, le problème du développement est posé en termes techniques et se réduit à des applications techniques.

c'est dans l'excès de développement que réside le problème, celui que l'occident a considéré comme une solution technique à un problème qui n'est pas de cette nature, parce que précisément "ayant réduit les rapports entre cultures à la seule dimension économique de leurs résultats" (S.L)

De toute évidence, l'échec des modèles "mimétiques" dans les PSD incite à reconsidérer la question de la technique, plutôt que de la refuser.

Certes, la technique ne peut être considérée "en soi", c'est à dire un facteur autonome, neutre et univoque. Définir le développement par simple incorporation du "progrès technique" procède d'une démarche qui naturalise la

technique, la chosifie et la coupe de son contexte social et historique qui l'a vue émerger. Comme l'affirme B. Rosier "Le fait technique est un fait social" et en le réduisant à un statut de combinatoire neutre de facteurs de production, ou en le considérant comme moteur de l'histoire "les théories dominantes oublient une donnée fondamentale à savoir que le fait technique est un fait social et de ce fait le discours sur la technique n'est qu'un discours technique (B.R.1983). La remise en question d'une solution technique aux problèmes des PSD s'impose, la technique ne constitue pas la matrice du problème, celui-ci se situe au niveau sociétal. Il s'agit bien de réinscrire la technique ou plutôt les techniques dans la pluralités des cultures.

Ces propositions suggerent quelques remarques.

-Au delà du style corrosif et du ton polémique qui parfois l'emporte sur la rigueur de la démonstration, S.Latouche, en réclamant à cor et à cri le primat du culturel et le refus de l'économisme, s'enferme à sa manière dans un schématisme globalisant, dans le mythe de l'acculturation et de la perte de l'identité culturelle. En rejetant le manichéisme économiciste, l'auteur retombe dans le manichéisme culturel. D'une manière générale, cette thèse s'appuie sur l'opposition de l'économie et de la culture, reproduisant de la sorte la représentation du Tiers-monde en forme de "vase communicant" tant dénoncée par l'auteur. Selon une vision binaire, l'économie se présenterait contre la culture. On met de l'avant la "différence culturelle" et identitaire, discours qui renvoie souvent à des sociétés idylliques: des communautés créatrices et coopératives face à "l'individualisme" de l'occident, la dimension créatrice du

"culturel"(Small is beautiful), face à l'univers productiviste de l'économie, alors que la démarche pertinente consisterait plutôt à analyser les codifications propres, les règles et les organisations des différentes sociétés et leur articul. aux logiques marchandes.

-Par ailleurs, "le" développement s'adresse à "une" entité: "le" tiers monde. La vision d'un tiers monde comme bloc homogène n'est pas remise en cause au moment où, comme nous l'avons développé précédemment, on assiste à un éclatement de cette entité et au processus de différenciation qui la traverse.

-D'autre part, on peut difficilement soutenir l'idée sans nuance d'un Tiers monde ne connaissant que des "résultats économiques discutables" et un processus de "marginalisation". La réalité des pays de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique Latine est difficilement assimilable a celle des pays Africains. Comme l'affirme A.INSEL "le monde en développement" se réalise tant bien que mal dans certains pays. Il n'est pas simple fantasme"³⁵⁴

- En troisième lieu, les capacités de résistances des sociétés "victimes" sont évacuées. Le processus de déculturation fonctionnerait tout azimuts selon le même "mécanisme" que celui de la logique abstraite du capitalisme. En se plaçant dans la position extrême, l'approche de S.Latouche, soulève les mêmes difficultés que les thèses tant dénoncées. La seule logique à l'oeuvre est la logique destructrice, destruction de la culture du Tiers Monde par "l'introduction

³⁵⁴ A. INSEL. "Le développement économique comme un processus politique", Bulletin du M.A.U.S.S., 1987, p.107.

des modèles de consommation ou agro-alimentaires de l'occident "débouchant sur "la destruction des capacités d'autonomie de réactions positives, de la perte de la maîtrise de son destin". Sans épaisseur historique, les sociétés "victimes du développement" subiraient sans réagir le processus d'acculturation occidental. Or, l'image d'un Tiers-Monde déculturé renvoie plus à une vision misérabiliste des autres sociétés qui n'ont plus que leur culture face à l'agression de la logique économique.

On peut se demander , en effet, si l'auteur à défendre une position si exessive ne verse pas lui même dans le mythe de l'acculturation, surestimant le mimétisme et sous estimant les capacités de résistances et les possibilités de réponses, très souvent insoupçonnées, revêtant plusieurs formes et qui ne peuvent être considérées dans tous les cas comme une simple "occidentalisation passive".

La prolifération des petites activités urbaines dans les villes du Tiers Monde, au mode de fonctionnement à la fois complexe et cohérent comme nous l'avons montré au cours de ce travail, qui constituent des mécanismes spécifiques de reproduction sociale témoigne non seulement des capacités de résistance aux modèles de consommation mimétiques mais aussi des capacités de réappropriation et de transformation de ces modes de consommation. Les sociétés "des Tiers-Monde" disposant d'organisations propres et de modes de régulation singuliers peuvent intérioriser de différentes façons les "agressions" extérieures: en résistant, en se protégeant, en s'accomodant ou en les réinterprétant. Dans tous les cas il ne peut s'agir d'une "occidentalisation

passive".

En définitive aussi bien le discours sur l'oppression culturelle que celui qui découvre les "cultures locales", faisant son apologie face au gigantisme des projets de modernisation, expriment les mêmes insuffisances. Entendons-nous bien, loin de nous l'idée de faire de "l'anti-tiers-mondisme", ce que nous voudrions faire ressortir, c'est l'ambiguïté du concept de culture et surtout de préciser que dénoncer le mythe transculturel de l'économie ne consiste pas à verser dans le culturalisme. Tenir compte des dynamiques internes, des spécificités historiques des sociétés nécessite d'éviter les avatars du culturalisme. Il ne s'agit pas, par réaction envers les thèses globalisantes, de gommer les influences des facteurs externes qui constituent plus que jamais des réalités.

CONCLUSION

Pour de nouvelles pistes. Les dynamiques plurielles du développement ne peuvent être du seul ressort de l'économie.

Assurément la question du développement n'a pas fini de poser problème! Le dit sous-développement ne peut être considéré ni comme un retard rattrapable, ni comme un blocage, un résidu, une périphérie et encore moins un comportement ou une technicité. Aussi bien le paradigme libéral que l'approche marxiste du sous-développement se rejoignent dans un universalisme méthodologique, une vision quantitative et economiciste duale. L'espace multidimensionnel se réduit à un espace plan que celui-ci soit envisagé dans une relation d'opposition ou de différenciation. Or, l'économie n'a de sens

qu'enracinée dans un "diagramme social" et le seul éclairage économique demeure insuffisant même... s'il est irremplaçable

L'économie et le développement ne sont pas soustraits aux déterminations sociales.

Sans nier l'apport considérable des approches dites "contestataires", dans les deux courants, le SD se réduit à l'image inversée négative ou positive du développement. Le développement lui-même renvoie au développement des forces productives, au "progrès" technique, à une technicité par référence à une norme: la rationalité marchande, la logique de la production et de la consommation. Dans les deux courants, une même conception du progrès prévaut, et tous deux se fondent sur un schéma interprétatif privilégiant la rationalité économique, elle-même fondée sur la "raison" économique.

Cette raison économique est poussée à l'extrême dans l'édifice classique et néo-classique et des approches du développement qui s'en inspirent. Le développement renvoie à la modernité à l'échelle planétaire essentiellement à travers la dimension technico-économique. L'économie est présentée comme un champ clos, disposant de ses propres mécanismes de régulation, en dehors de l'histoire et des formes institutionnelles, idéologiques politiques et culturelles. La technique est considérée comme neutre, malléable par l'homme et pour lui, coupée de toute signification sociale et culturelle. Les lois économiques universelles qui sont supposées régir toute société se fondent sur l'autonomie de

l'économie et sont considérées "logiquement antinomiques avec l'histoire, étant postulées comme transhistoriques. Du coup, cette approche bascule vers l'entendement et vers le calcul économique, forme universelle de rationalité à imposer... quitte à miner les anciennes médiations. Or, postuler le caractère transhistorique et transculturel de l'économie est un mythe qui ne résiste pas aux faits, et ceci pour deux raisons; d'abord, dans la mesure où ce sont des décisions d'un autre ordre (politique) qui orientent les choix économiques et techniques et ensuite parce que la diversité des pratiques sociales culturelles et économiques contredit ce principe.

l'approche systémique du Marxisme, en s'enfermant dans "la détermination en dernière instance par le capital et l'impérialisme, ne dépasse guère cet économisme substantiel. Née dans un contexte particulier, l'économie de développement était le résultat d'une demande: le développement. Les objectifs du développement n'étaient pas posés ce qui l'était c'est son mode de réalisation entièrement déterminé par la volonté impérialiste.

Dans tous les cas, le développement apparaît comme un processus inéluctable. Pendant longtemps lié à une approche évolutionniste et dogmatique, le développement fut considéré comme un phénomène universellement immanent, et conçu comme un cheminement de sociétés guidées par le modèle occidental. Il existerait des lois de développement des sociétés. Le thème du développement lui-même a émergé dans un contexte historique marqué par l'expansion de la production et l'essor des mouvements de libération. La demande de rattrapage et celle de l'identité l'ont accompagné, mais dans la

pratique sans établir des liaisons nécessaires entre les deux. Nous avons tenté de démontrer que la réalité sociale ne peut être réduite à l'économie surtout quand l'économie se trouve subordonnée à d'autres pratiques et valeurs. Il s'avère illusoire de considérer l'économique soustrait aux déterminations sociales et culturelle et institutionnelles. L'action, les pratiques économique, et leur sens s'inscrivent dans une logique sociétale, et réaliser la dimension sociale et culturelle de l'économie c'est sans doute donner du sens à ces pratiques.

C'est, de toute évidence, dans la réification du social, dans l'indifférentiation sociétale d'un économisme que git le problème. Cette objectivation du social, trouve son fondement dans l'idée que les valeurs économiques ou l'économie est devenue la valeur centrale du monde moderne, "la signification imaginaire dominante presque exclusive"³⁵⁵. Elle suppose que l'action des hommes est déterminée par l'intérêt et le calcul qui suppose lui-même un seul discours et un seul système interprétatif. La prédominance de la rationalité instrumentale. Or les problèmes de développement nécessitent une démarche et un éclairage pluridisciplinaire. La pluralité des dynamiques et les régulations hybrides, à l'oeuvre dans les PSD ne peuvent être du seul ressort de l'analyse économique. Cette prévalence accordée à la rationalité instrumentale et les solution techniques qui en découlent ont débouché dans certains cas sur une impasse, de même que sur l'échec des forces porteuses de ce projet.

³⁵⁵ Castoriadis, C. "Voies sans issue"? dans les scientifiques parlent... Paris, Hachette, 1983.

Or on sait avec WEBER³⁵⁶ et indépendamment de certains aspects contestables et contestés de sa thèse que non seulement la rationalité formelle qui caractérise l'occident est problématique, débouchant sur une perte du sens, sur le "désenchantement du monde" et l'emprise de "la cage d'acier" des biens matériels mais aussi et surtout que la rationalité instrumentale n'est pas exclusive.

Il existe d'autres foyers d'irradiation de l'action soutendus par le sens visée par l'action qu'on ne peut réduire à un simple calcul de l'intérêt. Il existerait donc bel et bien une dimension plurielle du sujet et des sociétés qui inciterait à investir d'autres significations. Ceci se révélerait particulièrement fécond non seulement en occident, mais surtout dans les pays sous-développés. Une réflexion sur le développement, une vraie interrogation scientifique du développement économique, comme le suggère Ph.Hugon ,

est liée à une interrogation éthique et philosophique. Celle-ci porte sur le sens que les agents donnent à ce processus qu'ils maîtrisent ou qu'ils subissent et où ils sont participants ou exclus³⁵⁷.

L'éclairage économique, nécessaire :

Ceci dit, il n'en demeure pas moins que la perspective culturelle, ainsi que

³⁵⁶ M.Weber Economie et Société, Plon, 1974

³⁵⁷ Ph.Hugon 1991. op. cit p. 221. Pour certains, "le débat sur les valeurs devrait être au coeur du débat sur la modernité économique et en conséquence sur le développement". voir G.Bertoud, "La modernité, vérité culturelle", dans Developpement, éthique et politique. Bulletin du M.A.U.S.S. Décembre 1987.

nous l'avons montré se heurte à bien des difficultés, et de toute évidence en se positionnant sur le terrain inverse, celui d'une conception idéaliste de l'histoire, on retomber dans les mêmes erreurs. Il ne s'agit pas d'opposer une rationalité économique à une rationalité culturelle, ni de refuser la technique mais de l'inscrire dans une logique sociétale qui lui donne sens. Il existerait autant de techniques différentes que de cultures possibles. S'il ne s'agit pas de rejeter la technique, il semble encore plus difficile de "refuser le développement" et d'ériger en principe universel, le refus du développement, position qui peut s'avérer aussi peu féconde que la position inverse, le développement économique comme nécessité universelle. Précisons ceci: il ne s'agit pas, par là de prôner un retour au passé mais de souligner les effets que peut imposer une techno-modernité:

perte d'initiative, de liberté de création autre que celles investies par les signes d'une technocratie mondiale (...) elle est dynamique de dévalorisation et d'effacement d'identités autres³⁵⁸.

Ce projet ne peut se développer sans remettre en cause la créativité des autres sociétés et leur reproduction. Face à ceci, il convient plutôt de s'interroger sur les possibilités d'auto-développement qui prennent en compte les dynamiques culturelles au niveau local et au sein des groupes sociaux exclus, privilégier les actions créatrices des groupes humains et leur capacités à agir et transformer leurs conditions.

³⁵⁸ L. DAYAN, "Cultures en travail", dans *L'avenir des Tiers-Mondes, Cahiers du GEMDEV* n° 10, Paris, 1988, p. 11.

Si certaines catégories de l'analyse économique, ne peuvent rendre compte de la réalité des sociétés non occidentales, ceci ne veut pas dire qu'il faille rejeter en bloc l'analyse économique. Elle constitue un éclairage possible qui n'épuise pas le réel, certes, mais qui peut être enrichie par d'autres éclairages. L'extension de plus en plus poussée des rapports marchands, montre la nécessité de se référer au cadres des économistes forgés au cours de l'histoire. Comprendre la complexité de la totalité sociale révèle, en revanche, que le niveau économique n'est pas toujours déterminant. Bien plus, le développement conçu comme accumulation, n'a de sens que dans certaines sociétés. En faire un projet universel, même si dans certaines sociétés l'accumulation constitue une contrainte à la reproduction, c'est oublier que les pratiques économiques sont des pratiques sociales. L'économie, en effet, n'a pas toujours su trouver les réponses à toutes les questions que se posent les sociétés et les hommes et entre autre la finalité de leur action.

Dès lors, si le seul éclairage économique est insuffisant, il n'en reste pas moins indispensable. Ne pas intégrer les catégories d'analyse appropriées pour appréhender certains phénomènes macro-économiques tels que les contraintes financières ou les modes d'intégrations à l'économie internationale, relève d'une démarche idéalisme. Dénoncer le principe mono-économique, le caractère impérialiste d'une discipline, ne signifie pas qu'il faille retomber dans le caractère réducteur d'une autre discipline. Les indicateurs de l'analyse économiques, appréhendant les rapports marchands ne peuvent rendre compte des échanges autres que monétaires ou peu monétarisés, des activités de subsistances ou informelles. Cependant la remise en cause de l'économie

consiste non à rejeter en bloc ses catégories mais à en faire des catégories socio-historiques.

Comme l'affirme A.Insel,

il s'agit de remettre le développement économique à sa véritable place comme un choix possible, dans le devenir indéterminé des sociétés. On peut objecter que, expression libre choix ou imposé, le développement économique est une aliénation culturelle. probablement, mais le fondement de la démocratie ne réside t-il pas dans l'égalité des conditions? Et si le désir mimétique est un authentique désir, sa frustration est-elle plus émancipatrice?³⁵⁹.

³⁵⁹ A. Insel, op. cit. p. 119

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

La démonstration proposée le long de cette deuxième partie, en s'appuyant sur l'analyse de PCM, a voulu faire ressortir de quelle façon interviennent les codifications endogènes et les réseaux dans la dynamique des activités informelles, dans leur relations au marché et en particulier, le marché du travail. Nous entendions démontrer l'impasse des approches économiques pures du marché du travail. Les théories de la segmentation, même si elles peuvent constituer un point de départ intéressant, sont dans l'incapacité de rendre compte de la réalité sociale du travail dans les PSD. Notre principale argumentation c'est qu'elles ne tiennent pas compte des caractéristiques sociales et institutionnelles, restant de la sorte enfermées dans une représentation sectorialiste.

A ce titre, Les principaux résultats de notre enquête mettent en lumière le rôle des réseaux et des règles et organisations propre. Les conditions d'insertion dans les activités les formes de mobilisation et de gestion de la main-d'oeuvre, les statuts du travail et les types de formation, la faible régulation Etatique révèlent que les rapports entre les personnes ne sont pas déculturés

La situation de la PCM sur le marché fait ressortir la prévalence des logiques de réduction des risques qui interviennent au niveau de l'approvisionnement, des débouchés. Les relations d'échange avec la clientèle sont par ailleurs marquées par des caractéristiques sociales et symboliques qui définissent en parti le niveau des prix.

La personnalisation du lien marque aussi les relations de travail qui obéissent à des codifications privées. Le marché du travail est également un marché des relations sociales. La prédominance des formes non-salariales, la diversité des formes de gestion de la main d'oeuvre en particulier les formes d'apprentissage sur lequel nous avons insisté, puisent leur sens à la fois dans une dynamique de résistance à la paupérisation que dans les règles de réciprocités et des droits et devoirs. L'apprentissage articule à la fois les logiques utilitaires et les logiques communautaires. Ces mêmes règles façonnent les modalités de mobilisation de la main d'oeuvre que les conditions de travail.

L'absence de codification étatique ne signifie pas absence de règles. Des codifications privées, qui s'imposent ou relèvent tout simplement de pratiques coutumières ou de bonne conduite, structurent les relations et les conditions de travail. La force de ces codes apparaît au niveau des modes et des formes de rémunération en particulier qui sont les mêmes pour tous en dépit de l'absence de réglementation étatique. A ce propos, nous avons tenté d'éclairer le sens à donner au non respect des codes étatiques qui, au delà de certains déterminants, s'explique par la non séparation des fonctions de gestion du travail et du hors travail de la part des patrons.

L'approche des revenus des actifs, permet difficilement d'envisager la petite confection comme une activité volontairement choisie même si, en même temps, elle ne peut constituer une activité d'appoint. Elle s'inscrit plus dans des logiques redistributives que dans des stratégies d'accumulation.

Dès lors le concept de marché du travail en tant qu'institution où le

travail est séparé de son existence naturelle est irrecevable.

Sur la base des principales idées forces, l'élargissement du débat aux principales approches ayant dominés jusqu'à ces dernières années l'économie de développement et la nécessité non seulement de leur rélecture mais de leur réexamen est apparue nécessaire. Les dynamiques des sociétés sous-développées sont à la fois singulières et plurielles. Leur analyse impose une réhabilitation des vitalités endogènes et la prise en compte des temporalités spécifiques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CONCLUSION GENERALE

Le défi posé par le secteur informel, dans l'analyse ainsi que dans la réalité, aurait-il pour résultat de nous laisser dépourvus d'instruments pour l'appréhender ?

La réflexion menée tout au long de ce travail montre que la dynamique des activités dites informelles au Maroc, ne saurait être établie exclusivement à travers les fonctions économiques qu'elles assurent. Réduire l'analyse à cette seule dimension ne permet pas de rendre compte de l'importance des enjeux réels, sociaux en particuliers. La question de l'informel renvoie moins à ses fonctions qu'à son sens. La singularité des institutions dans lesquelles s'enracinent ces activités, les organisations qu'elles développent ou qu'elles réinterprètent, dans un contexte de turbulences internes et externes, nous ont conduit à nous intéresser aux activités informelles en tant que procès institutionnalisés.

Deux lignes de force ont guidé notre démarche et argumentation: la première a consisté à appréhender les déterminants macro-économiques en resituant les activités en question dans le contexte global de la société marocaine et en analysant l'impact des chocs et dynamiques externes. La seconde s'est appuyée sur l'analyse des dynamiques et logiques endogènes et spécifiques des groupes et des acteurs.

A la lumière de cette démonstration plusieurs conclusions se dégagent

L'analyse que nous avons entreprise dans la première partie montrait, c'est

en tous cas notre propos, que la spécificité des petites activités urbaines dans les pays sous développés ne saurait trouver son expression théorique ni dans le cadre qui s'appuie sur le caractère unidimensionnel du marché, ni dans le cadre Marxiste de la surexploitation. L'appréhension du secteur informel est rebelle au sens commun et aux cadres d'analyses globaux, en dépit de la faible capacité analytique. Sa critique méthodologique, théorique et empirique, face à une réalité plus complexe, a eu pour résultat de faire ressortir la nécessité d'une approche qui intègre d'autres dimensions. La démarche comparative à laquelle nous avons procédé avec les pays développés a permis de vérifier l'idée que la dynamique des activités informelles diffère selon les réalités et les systèmes socio-économiques.

La prise en considération du régime d'accumulation et des politiques de développement a confirmé plusieurs hypothèses.

-Nous avons cherché à suggérer en suivant l'évolution des tendances récentes du marché du travail, sur la base de séries statistiques, que celui-ci s'informalise. Les manifestations les plus évidentes en sont la baisse du salariat et sa "fixation restreinte", une montée des formes non salariales qui s'appuient sur des formes anciennes, des pratiques de pluriactivités, dans un contexte d'imprévisibilité et la tertiarisation de l'emploi et sa féminisation. Les principaux résultats de l'enquête sur les entreprises non structurées localisées ont appuyé l'ampleur de cette informalisation.

En tenant compte des spécificités historiques, l'articulation avec le régime d'accumulation a permis de confirmer, contrairement aux visions déterministes,

le caractère limité, réversible et instable du salariat. La dynamique des activités informelles est fortement liée à ces attributs de la "salarisation". Ceux-ci sont intelligibles par les ruptures intervenues dans les modes de régulations communautaires dans la sphère rurale. Les formes prises par les migrations qu'elles génèrent, suggèrent que le passage au statut de citoyen (et l'évolution vers le salariat chère aux approches évolutionnistes) n'est guère irréversible. Cette perspective historique permet de confirmer, dans le cas du Maroc, que ce n'est pas le marché par ses seules vertus qui crée ce "salariat" et le fameux marché du travail. Dans la même perspective, en nous insérant dans la grille de lecture de la théorie de la régulation, cette salarisation et cette "fixation restreinte" trouvent en partie leur ancrage dans le régime d'accumulation industriel, le mode de régulation et une faible socialisation étatique de la force de travail.

Les incidences de la crise économique et financière, et des politiques d'ajustement structurel que nous avons tenté d'établir ont révélé que les PAS en visant à développer le marché restent non adaptées aux réalités socio-culturelles. La baisse de l'emploi et son informalisation, la modification sectorielle des transferts et la crise des logiques redistributives intra-groupes qu'elles provoquent ont non seulement accentué l'informalisation de l'économie et ceci contrairement à leur intention de départ, mais elles ont également révélé les limites de la régulation par l'informel.

Mais, en même temps, face à ces mêmes effets, des pratiques économiques et sociales réactives, de protection, de résistance de

réappropriation ou d'innovation se manifestent.

L'idée selon laquelle les activités informelles peuvent se substituer au secteur moderne en tant que réceptacle des actifs rejetés de l'industrie en période de crise est à relativiser. Notre approche montre, aussi bien sur la base des enquêtes nationales qu'à travers l'étude de la PCM, que si elles peuvent, provisoirement jouer un rôle d'amortisseur, ceci ne veut absolument pas dire qu'elles constituent la panacée aux problèmes de l'emploi et de développement. On ne peut réellement parler d'une dynamique de création d'emploi qui expliquerait l'intérêt renouvelé et le changement d'attitude des organismes internationaux et des Etats à l'égard du SI. Cette nouvelle conception de l'informalité, s'appuyant sur la reconnaissance joue plus comme alibi servant à masquer l'échec des PAS.

La réflexion menée sur le rapport de l'Etat à l'informel (souvent évacuée alors qu'il constitue parfois la norme à partir de laquelle on définit l'informalité), dans un contexte où les acteurs privés et les mécanismes du marché sont appelés à prendre la relève fait apparaître, contrairement à certaines thèses, que les activités informelles ne sont pas la manifestation d'une forte présence de l'Etat, mais plutôt celle de son impuissance à réguler l'activité économique.

L'analyse des dynamiques endogènes, à travers le cas de la PCM à Fes met en évidence les règles, les organisations et les réseaux qui interviennent dans la structuration des marchés et en particulier le marché du travail. Les relations sociales à côté des facteurs structurels exercent une influence active dans la formation de ces marchés, en "instituant" différentes formes de production, de

consommation et d'échange et de mise au travail. Il n'y a pas toujours dissociation entre les personnes et les biens. Dès lors, les marchés comme mécanique autosuffisante indifférente à l'enracinement dans la société des motivations qui fondent les actes économiques est une pure abstraction. Le recours à de telles catégories comme les réseaux, pour spécifier la dynamique des activités informelles nous semble plus pertinent que celle d'un marché désincarné. L'existence d'un marché du travail segmenté, idée encore largement véhiculée, est irrecevable. Ces approches ne tiennent compte ni des caractéristiques sociales et institutionnelles des travailleurs puisque le travail salarié est posé comme la norme. Les cadrages d'analyse présent dans ce travail, de même que les résultats de notre enquête invitent à abandonner l'idée de l'existence d'un marché du travail qui, en tant qu'institution auto-régulée, se soumettrait à sa logique les différentes sphères de la société. Notre proposition centrale est que l'idée d'une confrontation au marché du travail n'a pas de sens pour les actifs.

Les comportements de ces derniers ne sont pas toujours impulsés par des motivations fondées sur l'intérêt et le calcul individuel, comme le montre entre autres l'insertion dans l'apprentissage. Des déterminants non économiques liés à des stratégies de groupes, dictent et téléguident le comportement des agents et les rapports de travail. Des règles collectives intériorisées, issues de mécanismes de socialisation à l'oeuvre dans la société globale ont un impact sur les formes d'organisation et sur le fonctionnement des marchés, tout en se définissant à l'extérieur du marché et à l'intérieur de logiques sociétales

Plusieurs aspects dans notre étude de cas confirment les types d'organisations à partir de réseaux. Les réseaux familiaux, communautaires, villageois, les réseaux de dépendance, des droits et obligations, de réciprocités, les réseaux redistributifs structurent aussi bien l'accès au financement, l'insertion dans la ville, le rapport au marché et à la clientèle, l'embauche et la gestion de la main-d'oeuvre ainsi que l'organisation du travail. La dynamique des activités informelles dépasse le seul cadre économique du marché, même si la notion de réseau n'exclut pas une certaine forme de régulation économique marchande.

En insistant sur le travail, l'on a montré que celui-ci revêt une dimension économique qui tire sa signification du social. Les rapports de travail s'inscrivent dans le cadre de logiques de groupe et l'environnement communautaire de chaque individu qui se concrétise par son réseau de droits et obligations. On échange du travail et de l'argent, mais aussi, des obligations, des droits... Dès lors, le travail en tant qu'activité de production n'est pas détaché des médiations culturelles, sociétales et institutionnelles propres aux groupes et aux communautés comme c'est le cas du capitalisme moderne, on ne peut donc évacuer les rapports d'interdépendance concrets.

De même, en l'absence de codification étatique, les montants et les formes de la rémunération sont soumis à des régulations normatives et institutionnelles qui s'appuient sur la personnalisation de la relation de travail, dans la faible division du travail, et dans les pratiques coutumières qui obligent les patrons à se conformer à un code de bonne conduite admis de tous. Le travail subit bien les contraintes sociales, culturelles et institutionnelles de l'espace

social dans lequel il se réalise.

S'intéresser aux activités informelles en tant que procès institutionnalisés a donné lieu enfin à une reconsidération et requestionnement des paradigmes traditionnels de l'économie de développement. L'un des aspects essentiels de cette analyse fait apparaître qu'une réflexion sur les dynamiques plurielles du développement passe par la nécessité de porter une attention particulière aux temporalités singulières et aux spécificités historiques des sociétés des Tiers-Monde, alors que pendant longtemps on a recherché des formes universelles de développement à partir de démarches globalisantes, qui occultent les vitalités des sociétés du Sud. Prendre en compte la diversité des médiations à l'œuvre ou du moins éviter l'approche unidimensionnelle, s'impose.

Toutefois, tenir compte des temporalités particulières n'exclut pas la nécessité de l'éclairage économique. Si, en effet, l'économie, ne peut éclairer toutes les zones d'ombre, ceci ne signifie pas qu'il faille retomber dans le manichéisme culturaliste qui soutient une conception idéaliste de l'histoire. Le sens et la finalité de l'action économique, s'inscrivent dans un diagramme sociétal

Comme le montre l'analyse de la PCM, on ne peut postuler le caractère transhistorique et transculturel de l'économie et du marché compte tenu de la diversité des pratiques sociales culturelles et économiques qui orientent ce principe. Bien plus, même dans les pays du Nord, l'autonomisation progressive et de plus en plus poussée de la sphère économique ne signifie pas pour autant rupture avec la sphère sociale et perte de tout contenu social de l'économique.

Ces quelques conclusions appellent un dernier commentaire: celui des conséquences de l'analyse proposée sur les politiques de développement à mettre en oeuvre. La recommandation qui vise à assurer un ordre marchand se révèle dans l'incapacité de réaliser un compromis avec les autres logiques. Bien plus, elle les gomme ou les désavoue. En revanche, celle qui prend en considération la pluralité et la singularité des règles et des organisations tente plus de rechercher des compromis entre les relations marchandes qui se révèlent positives et ces mêmes logiques. Il va de soi que la deuxième orientation nous paraît plus réaliste, tout en restant parfaitement conscients des difficultés structurelles qui peuvent en découler, mais tout en étant non moins conscients qu'on ne peut rester enfermé dans la dénonciation "pure et dure" de ce même ordre marchand.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

- ADAIR, P., L'économie Informelle (figures et discours). Paris, Anthropos, 1985
- ADAIR, P., L'économie informelle en France: Economie alternative ou société civile? dans l'autre économie. Une économie alternative? Textes réunie par B.LESVEQUES et al. AEP. PUQ, 1989.
- ADDISON, T. DEMERY.L., The alleviation of poverty under strutral ajustement. Word Bank, 1987
- AGIER, M., COPANS, J. MORICE, A., "Le monde du travail africain: pluriels et ambiguïtés", dans classes ouvrières d'Afrique noire, Kathala - ORSTOM, 1987.
- AGLIETTA, M., Régulation et crise du capitalisme. Le cas des Etats Unis. Paris, Calman-Levy, 1975.
- AKESBI, N. ET GUERRAOUI, D., Enjeux agricoles: évaluation de l'expérience marocaine, ed. le Fennec, 1991, 150 p.
- ALAOUI, A., BERNARD, CH., BOUABID, A., "Au Maroc des micro-entreprises de production destinées à rester petites". dans Nouvelles logiques marchandes au Maghreb. CNRS, 1991.
- ALAOUI, A. BOUABID, A., Pour une relecture de la problématique de l'industrialisation au Maroc: une tentative d'approche sur des bases empiriques. Mémoire de maitrise sciences économiques. Université de sciences sociales. Grenoble, 1987.
- ALBERT, J., "Le temps de l'ajustement: chères ambiguïtés". Trente années d'Afrique. Afrique contemporaine, n° 164, octobre décembre 1992.
- AMIN, S., La Deconnexion, Paris, La Découverte, 1985.
- AMIN, S., L'accumulation à l'échelle mondiale, Paris, Anthropos, 1970.
- ARCHAMBAULT E., GREFFE X., Les économies non officielles, Paris, La Découverte, 1985).
- ASSOCIATION DES ECONOMISTES MAROCAINS, la crise de l'endettement du tiers-monde, Actes du colloque de l'AEM, Casablanca, ed. Maghrébines, 1988.
- AZOUVI, A., "Théorie et pseudo-théorie: le dualisme du marché du travail", Critique de l'économie politique, no 14-16, avril-juin, pp.3-57, 1981.

- BARRERE. C, KEBABDJIAN G., WEINSTEIN. O, L'accumulation intensive, norme de lecture du capitalisme, Revue économique vol. 35, Mai 1984.
- BENNETL,C., L'accumulation dans les pays capitalistes sous-développés, Paris, Anthropos,1974.
- BERGER, J., "Alternatives au salariat", dans Les économies non officielles, Paris, La Découverte,1985.
- BERNARD, Ch, Le marché du travail en Algérie. Institut international des études sociales, discussion paper, 1991.
- BERNARD, Ch., "En Algérie un "nouvelle" valeur, l'auto-emploi?", Revue Tiers-Monde, Avril-juin,1988.
- BERNARD, Ch., Une rationalité réappropriée par une autre? L'économie et le socio-culturel dans la recherche sur le travail/Développement, CNRS.
- BERTOUD,G. "La modernité, vérité culturelle", dans Developpement, éthique et politique. Bulletin du M.A.U.S.S. décembre 1987.
- BOURGUINAT ET AL., La crise de l'endettement international. Economica,1988.
- BOUSSEMAT, B. MADEUF, B., "Le peuple et le prince", dans Les Tiers-nations en mal d'industries, Paris, CERNEA, Economica,1988.
- BOYER, R. Capitalisme fin de siècle, Paris, PUF,1986.
- BOYER, R., "L'économie peut-elle oublier qu'elle s'inscrit dans l'histoire?" Problèmes Économiques n° 21647, Mars 1990.
- BOYER, R., Les "transformation du rapport salarial dans la crise: une interprétation de ses aspects sociaux et économiques". Critiques de l'économie politique, n° 15-16, avril-juin,1981.
- BOYER, R., Rapport salarial et analyses en termes de régulation: une mise en rapport avec les théorie du marché du travail, Paris, CEPREMAP, n° 8017,1980.
- BRETON, G et C. LEVASSEUR, "Etat, rapport salarial et compromis institutionnalisés" dans G.Boismenu et D.Drache (Sous la direction), Politique et régulation. Modèle de développement et trajectoire canadienne. Préface de R.Boyer., Montréal et Paris, L'Harmattan, 1990.
- CHOQUET, C., O. DOLLFUS, E. LE ROY, M.VERNIERES,(sous la direction de) Etat des savoirs sur le développement,Karthala, 1993.
- CAILLE, A., Critique de la raison utilitaire. Paris, La Découverte,1989.

- CAIRE, G., "Histoire recette ou histoire méthode: Apropos de la problématique rostowienne et des paradigmes dominants de l'économie de développement". Economie et société, Cahiers de l'ISMEA série F n° 29, Paris, 1983.
- CARDOSO et FALETTO, Dépendance et développement en Amérique Latine. Paris, P.U.F., 1978.
- CARDOSO, F.H., Les idées à leur place. a-m métallé Paris, 1984.
- CHARMES, J., "Méthodologie des enquêtes sur le secteur non-structuré en tunisie", dans Vivre et survivre dans les villes Africaines. Revue Tiers-Monde PUF, 1982.
- CHARMES, J Le secteur informel, nouvel enjeu des politiques de développement? L'Homme et la société. Vers quel désordre mondial? n° 3-4, 1992.
- CHARMES, J. "Débat actuel sur le secteur informel", Revue Tiers-Monde, n° 112, octobre-décembre, 1987.
- CHARMES, J. "Une revue critique des concepts, définitions et recherches sur le secteur informel", dans une nouvelle approche du secteur informel, OCDE, 1990.
- CHARMES, J. "Les contradictions du développement du Secteur non structuré", Revue Tiers-Monde, n.82 avril-juin, 1980.
- CHARMES, J., "Emploi et revenus dans l'informel (non agricole) au Maghreb", dans nouvelles logiques marchandes au Maghreb. Sous la direction de Ch. Bernard, CNRS, p.41-59, 1991.
- CHEVALLIER, J., "Economie sociale et société civile", dans la Société civile. CURAPP. PUF, 1986.
- CHEVALLIER, A. et KESSLER, D., Economie en développement et défis démographiques, Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie. la documentation française: notes et études documentaire n° 4878, 1989.
- COING, H., LAMICQ, H., MALDONADO, C., MEUNIER, CH., Allocation de la force de travail et excédent relatif des travailleurs, dans Vivre et Survivre. 1982.
- COING, H., LAMICQ, H., MALDONAO, C., MEUNIER CH., Contradiction dans l'analyse ou dans la réalité dans Vivre et survivre... 1982.
- COPANS, J., "A la recherche d'une classe ouvrière", dans Classes ouvrières d'Afrique noire, 1987.

- COQUERY-VIDROVITCH.C., HEMERY,D. PIEL,J., Pour une histoire du développement, L'Harmattan, 1988.
- CORNIA.G.A. et al., L'ajustement à visage humain, UNICEF., Economica, 1987.
- COURLET,C., Les industrialisations du tiers-monde, Alternatives économiques, Syrios, 1990.
- DAYAN,L., "Cultures en travail", dans L'avenir des Tiers-Mondes, Cahiers du GEMDEV n° 10, Paris, 1988.
- DE BRAND,J. HUGON, P., Les Tiers-nations en mal d'industries. Paris, Economica,1988.
- DEBLE, I., HUGON, P., Vivre et survivre dans les villes Africaines. Revue Tiers Monde, PUF, 1982.
- DE MIRAS, C., La formation du capital productif privé Ivoirien, ORSTOM, 1976.
- DE MIRAS,C., "Etat de l'informel. Informel et État. Illustrations sud Américaines", Revue tiers-Monde n° 122, Avril-Juin,1990.
- DE MIRAS,C., "L'informel: un mode d'emploi", dans L'Etat et l'informel, Paris, L'Harmattan, 1991.
- DESVAUGES, R., "Le neveu et l'apprenti", dans Vivre et Survivre dans les villes africaines, 1982.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Annuaire Statistique du Maroc, Rabat.(annuel).
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Enquête Nationale sur les entreprises non structurées localisées (Milieu Urbain), Rabat,1988.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Ministère du plan, Enquête sur l'emploi urbain 1976-1982, Rabat.
- MINISTERE DU PLAN, population active urbaine 1986 et 1990. Rabat.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE., Famille à Fes. Changement ou continuité? Les réseaux de solidarité familiales, CERED, 1991.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), caractéristiques socio-économiques de la population:1982, 1971, 1960. Rabat.

- DOCKES, P., ROSIER, B., L'Histoire ambiguë: croissance et développement en question, Paris, PUF, 1988.
- DOERINGER, P. ET PIORE, M.J., International Labour Market and Manpower Analysis, Heath Lexington Books, 1971.
- DRECH, J., Le prolétariat marocain. Chemin du monde n° spécial: Peuples et évolution. Paris. 1984.
- EL AOUI, N., La soumission du travail au Maroc. Une analyse du rapport salarial et sa régulation. Thèse de doctorat d'Etat. Rabat, 1990.
- EMMANUEL, A., L'échange Inégal: Essai sur les antagonismes des rapports économiques internationaux, Maspéro Paris, 1969.
- ENZO, MINGIONE, "Diffusion des activités informelles et transformations socio-économiques actuelles: le cas de l'Italie", dans L'autre économie: une économie alternative? A.E.P., PUQ, 1984.
- FAVEREAU, G., "Marchés internes, Marchés externes", dans l'économie des conventions, Revue économique vol. 14 n° 2, Mars, 1989.
- FREITAG, M., "Joseph Shumpeter, l'économie et le développement de la société" Société n° 8, Été 1991, Montréal.
- GAMBIER, D. ET VERNIERES, M., Le marché du travail, Paris, Economica, 1982.
- GEMDEV, "Crise des théories et des pratiques du développement". Cahiers du GEMDEV n° 1, 1984.
- GERME, J.F., "Instabilité, précarité et transformations de l'emploi", Critique de l'Economie politique, n° 15-16, avril-juin, 1981.
- GISLAIN, J. J. et C. DEBLOCK, L'économie sociale en perspective: Emergence et dérive d'un projet de société. dans l'autre économie... 1989.
- GISLAIN J.J., "La segmentation du système d'emploi au Québec", Politique et Economie, n° 3, Montréal, GRETSE-ACFAS, pp.101-143, 1986.
- GORDON, D, EDWARD, R.C. ET REICH, Segmented work, Divided workers: the historical transformation of labour dans the United States, Cambridge: Cambridge University Press, 1982, 288p.
- GORZ, A., Métamorphose du travail. Quête du sens. Critique de la raison économique, Paris, Edition Galilé, 1988.

- GRELLET, G., Les politiques d'ajustement orthodoxes, un point de vue critique, Revue Tiers-Monde n° 109, Janvier- Mars, 1987.
- GRELLET, G., "Pourquoi les pays en voie de développement ont-ils des rythmes de croissances aussi différents?" revue Tiers-Monde n° 129, janvier-mars, 1992.
- GUNDER FRANK, A. Le développement du sous-développement en Amérique Latine. Anthropos, 1973.
- HART, K., Informal income opportunities and urban employment dans Ghana. in Journal of modern african studies, Londres, mars 1973.
- HUGON P. "L'économie non officielle: modes de vie ou de survie dans les villes Africaines" dans Les économies non officielles. Paris la Découverte, 1984)
- HUGON, P., La petite Production Marchande et l'emploi dans le secteur informel. Le cas Africain. Université Paris I. IEDES, 1977.
- HUGON P, B. MADEUF, Le peuple et le prince dans Les tiers Nations en mal d'industries. Paris, Economica, 1988.
- HUGON, P., "l'impact des politiques d'ajustement sur les circuits financiers informels Africains", Revue Tiers Monde, T.XXXI, n° 122, Avril-Juin, 1990.
- HUGON, P., "Dualisme sectoriel ou soumission des formes de production au capital. Peut-on dépasser le débat". dans secteur infomel et Petite production Marchande dans les villes du Tiers-monde. Revue Tiers-Monde n° 82, avril juin, 1980.
- HUGON, P., "La pensée française en économie de développement". Revue d'économie politique. n° 2, Mars-Avril, 1991.
- HUGON, PM, NHU LE ABADIE, MORICE, A., La petite production marchande et l'emploi dans le Secteur Informel, IEDES, la recherche, 1978.
- HUGON, P., "Secteur souterrain ou réseaux apparents", dans Vivre et Survivre, 1982.
- HUGON, P., "Le mal de vivre", dans les Tiers-nations en mal d'industrie. Economica, 1988.
- HUGON, P., "Les incidences sociales des politiques d'ajustement", Revue Tiers-Monde, n° 117 Janvier-mars, 1989.
- ICONICOFF, M. ET SILVIA, S., "Armée de réserve, Marginalité et secteur informel", Revue Tiers-Monde, n° 82, Avril juin 1980.

- INSEL, A "Le développement économique comme un processus politique", Bulletin du M.A.U.S.S., décembre 1987.
- JACQUEMOT, P, ASSIDON, E. DEKHLI, K, Economie et sociologie du Tiers-Monde. Paris, l'hamattan, 1981.
- JACQUEMOT, P. RAFFINOT, M. Accumulation et développement. Dix études sur les économies du tiers-Monde, L'Harmattan, Paris, 1986.
- JAMAL, V. et WEEKS: Le resserrement de l'écart entre villes et campagne en Afrique au sud du Sahara., RIT vol. 127, 1988.
- JAMES E. MAHON, "Stratégies d'industrialisation: une comparaison entre l'Amérique latine et l'Asie du Sud-Est". Problèmes Économique n.2299 nov. 1992.
- JARRET, M.F. ET MAHIEU, F.R., "Ajustement structurel, croissance et répartition des revenus, l'exemple de la Côte-d'Ivoire". Revue Tiers-Monde, Janvier Mars, 1991.
- LACHAUD, J.P., Contribution à l'étude du secteur informel en Côte d'Ivoire. Le cas du secteur de l'habillement à Abidjan. Université de Bordeaux I. Sciences économiques, 1976.
- LACHAUD, J.P., Le secteur informel urbain et le marché du travail en Afrique au sud du Sahara. Nouvelles approches du secteur informel, OCDE, 1990.
- LACHAUD, J.P. ET M. PENOUIL, Le développement spontané. Les activités informelles en Afrique. Centre d'économie du développement. Ed. Pedone, 1987.
- LACHAUD, J.P. ET PENOUIL, M., Segmentation du marché du travail et mobilité entre activités informelles et activités modernes en milieu urbain africain. Cas du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. Institut international d'études sociales, 1987.
- LALLEMENT, M., "Travail à domicile et marges du salariat", Economies et Sociétés, série économie du travail, n° 16, Avril 1990.
- LATOUCHE, S., "Ethique et développement", Bulletin du M.A.U.S.S., décembre 1987.
- LATOUCHE, S. Faut-il refuser le développement?, PUF, Paris, 1986.
- LATOUCHE, S., "Les Paradoxes de la "normalisation" de l'économie informelle" Revue Tiers-Monde, no 117, janvier-mars, 1989.

- LAUTIER, B., "Fixation restreinte dans le salariat, secteur informel et politique d'emploi en Amérique Latine", Revue Tiers-Monde n° 110, Avril-Juin, 1987.
- LAUTIER, B., "Codification étatique et codification privée du travail salarié en Amérique Latine (Brésil, Colombie)", Cahiers du GEMDEV n.14, 1989.
- LAUTIER, B. DE MIRAS, C. MORICE, A., L'Etat et l'informel, l'Harmattan, 1991.
- LE BRUN, C. GERRY, C., Petty producers and capitism dans review of Arican political économy, Londres, mai-août, 1975.
- LE TOURNEAU, R., La vie quotidienne à Fes en 1900, Hachette, 1985.
- LELART, M., "L'épargne informelle en Afrique, les tontines bénénoises", Revue Tiers Monde, n° 118, avril-juin, 1989.
- LEVESQUE, B., L'autre économie. Une économie alternative? Études d'économie politique, Presse de l'Université du Québec, 1989.
- LIPIETZ, A., Accumulation, crise et sortie de crise: Quelques réflexions méthodologiques autour de la notion de régulation, CEPREMAP n° 8409, 1984.
- LIPIETZ, A., Fordisme, Fordisme périphérique et métropolisation., CEPREMAP n° 8514, mars, 1985b.
- LIPIETZ, A. La trame, la chaîne et la régulation: Un outil pour les sciences sociale, CEPREMAP, n° 8816, 1988.
- LIPIETZ, A., Miracles et mirages. Problèmes de l'industrialisation dans le Tiers-Monde. Paris, La Découverte, 1985.
- LUBELL, H. Le secteur informel dans les années 80 et 90, Paris, OCDE., 1991.
- M'RABET, M., "L'emploi au Maroc: sources d'information, niveaux, structures et difficultés d'approches". Séminaire sur les statistiques de l'emploi et du secteur non structuré. Rabat, 1984.
- MAHIEU, F.R., Les fondements de la crise économique en Afrique, Paris, l'Harmattan, 1990.
- MAHIEU, F.R. "Principes économiques et société africaine", Revue Tiers-Monde, n° 120, octobre-décembre, 1989.
- MALDONADO, C., Petits producteurs urbains d'Afrique francophone, BIT, Genève 1987. 257p.

- MALDONADO, C. ET LE BOTERF, G., Urbanisation, secteur informel et emploi. L'apprentissage et les apprentis dans les petits métiers urbains. Le cas de l'Afrique francophone, BIT, Genève, janvier, 1985 (Document renéo)
- MARCHESIN, PH., "Sciences politique et développement", dans Etat des savoirs sur le développement, sous la direction de C. Choquet et al, Khartala, 1993
- MARIE, A., "Marginalité et conditions sociale du prolétariat urbain en Afrique: les approches du concept de marginalité et son l'évaluation critique", Cahiers d'Études Africaines, 81-83, Villes africaines au microscopes, 1983.
- MAUSS, M. "Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques". Sociologie et anthropologie, PUF, 1978.
- MEILLASSOUX, C. Femmes, greniers, et capitaux, Maspero, 1975.
- MICHON, F, "L'analyse économique du marché du travail". Problèmes Economiques, n. 2208. Janvier, 1991.
- MICHON, F., "Flexibilité et segmentation", Intervention Economiques, n° 19, Montréal, Ed. Saint-Martin, 1988.
- MINGIONE, E., Diffusion des activités informelles et transitions socio-économiques actuelles: Le cas de l'Italie dans l'autre économie... 1989.
- MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE., Situation des industries de transformations 1981-1985.
- MORICE, A., "Ceux qui travaillent gratuitement: un salaire confisqué" dans Classes ouvrières d'Afrique noire., Khartala, 1987.
- MORICE, A., Les petites activités urbaines. Reflexion à partir de deux études de cas: les vélos-taxis et les travailleurs du métal de Kaolock (Sénégal), IEDES - Recherches, 1981.
- MORISSON, C., Ajustement et équité au Maroc, Série ajustement et équité dans les pays en développement, OCDE, 1991.
- NATIONS UNIS, Population des trois pays du Maghreb: 1985-2025, 1986.
- NIHAN, G. "Le secteur non structuré moderne de Nouakchott", Revue internationale du travail, Genève, vol. 117, n° 6, 1978.
- OCDE "systèmes financiers et développement: quel rôle pour les secteurs financiers formel et informel?", Études du centre de développement, OCDE, Paris 1991.
- OMINAMI, C., "Aperçu critique des théories du développement en Amérique Latine", Revue Tiers-Monde, n. 80, 1979.

- OMINAMI, C., "Chili: Echec du monétarisme périphérique" dans Capitalisme, fin de siècle, Paris, PUF., 1986.
- OMINAMI, C., Le Tiers-monde dans la crise: Essai sur les transformations des rapports Nord\sud. Paris, La Découverte, 1986.
- PALLOIX, C. ET ZARIFIAN, P.H., La société post-économique, l'Harmattan, 1988.
- PARTANT, F., La fin du développement, Maspéro, 1979.
- PIORE, M.J., "Labor market segmentation", American Economic Review, 1983.
- POLANYI, K., La grande transformation: Aux origines politiques et économiques de notre temps, Gallimard, 1972.
- REICH, M., GORDON, D ET EDWARD, S.R., "A theory of labor market segmentation," American Economic Review, vol. 63, n° 2., 1975.
- ROSANVALLON, P., "Le développement de l'économie souterraine et l'avenir des sociétés industrielles", le Débat, Gallimard, n° 2. 1980
- ROSIER, B., "Le développement économique, un processus univoque ou produit spécifique d'un système économique: Une approche en termes de types de développement", Economies et sociétés, 1983.
- ROSTOW, W., Les étapes de la croissance économique, 1960.
- Sabelli, F., Le pouvoir des lignages en Afrique, l'Harmattan, 1986
- Sahlins, M. Age de pierre, âge d'abondance, Gallimard, 1976.
- SETHURAMAN, S.V. The urban informel sector dans developing countries: Employment, poverty and environment, Genève, BIT, 1981.
- SETHURAMAN, S.V., "Le secteur urbain non structuré: concept, mesure et action", Revue internationale du travail, vol 114, n° 1 Genève, BIT, Juillet-Aout, 1976.
- TEBAA, J.D., Force de travail et capitalisme au Maroc 1850-1980, Thèse de doctorat d'Etat, sciences économiques, Casablanca, 1985.
- THURNHAM, D., Emploi et développement, un nouveau bilan. Paris, OCDE, 1993.
- TREMBLAY, D. Economie du travail: les réalités et les approches théoriques, Télé Université, Ed. St-Martin, 1990.
- VERNIERES, M. Economie des tiers-mondes, Paris, Economica, 1991.

WEBER, M. Economie et société, PLON.,1974.

ZELIZER, V. "Pour une approche sociologique du marché." Problèmes Économiques n° 2314, Février 1993.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE: LES ACTIVITES "INFORMELLES" URBAINES: UNE DYNAMIQUE INDUITE PAR LE MODE DE DEVELOPPEMENT.	11 11
CHAPITRE I: LES ACTIVITES INFORMELLES ET SYSTEMES SOCIO-ECONOMIQUES: LES TERMES DU DEBAT.	14
1. Activités "non officielles" dans les pays développés.	16
1.1 Pluralité de "l'économie informelle" et diversité de ses manifestations.	18
1.2 Le problème de la définition des activités informelles.	20
1.2.1 Le rapport à la "légalité"	21
1.2.2 Le critère marchand/ non marchand.	22
1.2.3. Le critère de l'institutionnalité.	23
I. 3 Diversité et limites des explications.	25
I.3.1 L'approche économique et ses limites; transferts sociaux et effets pervers de l'Etat-Providence.	25
I.3.3. L'approche culturelle: l'économie informelle comme alternative	28
1.4. L' économie informelle, une économie traversée par l'Etat et le marché.	31
2. Les activités informelles urbaines dans les pays sous-développés: les éléments du débat.	37
2.1 contexte et activités recouvertes.	37
2.2 Les thèses Dualistes aux approches trisectorielles.	43
2. 3 Les approches en termes de domination et de soumission au mode de production capitaliste.	53
2.3.1 L'approche de la marginalité	53

2.3.2	La problématique de la petite production marchande et l'articulation des modes de production.	54
2.3.3	Les insuffisances de ces approches: une même vision sectorialiste.	57
3.	Les hypothèses de travail.	63
CHAPITRE 2 : EVOLUTION, ET CARACTERISTIQUES RECENTES DE L'EMPLOI URBAIN: LE MARCHE DU TRAVAIL S'INFORMALISE.		71
1.	Les principales mutations et caractéristiques de l'emploi "enregistré".	72
1.1.	Baisse de l'emploi urbain et "tertialisation".	73
1.2.	L'activité des femmes: une expansion aux marges du salariat.	78
1.3.	Le déclin du salariat et le renforcement des formes non salariales	81
1.3.2	La montée des formes non-salariales.	84
1.4.	La montée et caractéristiques nouvelles du chômage.	86
2.	Dynamique et caractéristiques des activités "informelles" urbaines au Maroc: Les "entreprises non structurées localisées".	90
2.1	Poids et niveau des activités informelles.	90
2.2	Principales caractéristiques des activités informelles: essai d'interprétation à partir des résultats de l'ENENSL.	93
2.2.1	Le champ recouvert: les unités localisées	93
2.2.2.	Structure de "l'emploi informel" selon les branches et secteur d'activité: le commerce, un pôle d'attraction.	95
2.2.3	Statut professionnel de la main-d'oeuvre: La prépondérance de l'emploi indépendant.	97
2.2.4.	une profusion des micro-unités depuis le début de la décennie 80.	100

CHAPITRE 3: ACTIVITES "INFORMELLES" ET REGIME D'ACCUMULATION.	102
1. Les politiques d'intervention en milieu rural et leur impact sur les activités informelles urbaines :	105
1.1 Les déséquilibres intervenus dans les modes de régulation communautaires durant la phase coloniale.	106
1.1.1 Appréciation quantitative de la mobilité rural-urbain	107
1.1.2 Les moyens mis en place pour organiser les migrations: rapports marchands ou intervention du politique?	108
1.2 Les politiques étatiques d'intervention en milieu rural et l'incapacité de la sphère rurale à retenir les actifs.	112
1.2.1 déséquilibres population-ressources et consolidation de la sphère agro-exportatrice.	113
1.2.2 Les mécanismes d'intégration marchande de la paysannerie: endettement et baisse des revenus des ruraux.	115
1.2.3 Le "ressèment des écarts" entre villes et campagne durant les années 1980 et baisse de l'emploi dans l'agriculture	118
2. Régime d'Industrialisation et salarisation restreinte.	121
2.1 Les industrialisations des tiers-mondes et régimes d'accumulation.	122
2.1.1 Une diversité de régime d'industrialisation.	122
2.1.2 Régimes d'accumulation, formes institutionnelles, rapport salarial: l'approche de la régulation.	125
2.2. Régime d'industrialisation extensif et salarisation restreinte: L'exemple du Maroc.	129
2.2.1 Le régime d'industrialisation par substitution d'importation et son épuisement.	130
2.2.2 Le mode d'industrialisation tiré par les marchés extérieurs:	137
2.2.3 Une faible socialisation étatique de la force de travail.	145

CHAPITRE 4: POLITIQUES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL ET INFORMALISATION.	152
1.1. Le contexte.	155
1.2. Le contenu des mesures.	158
2. Les effets pervers des politiques d'ajustement: coûts sociaux et informalisation	161
2.1 Les distorsions sur le plan de l'emploi.	162
2.2 Les effets redistributifs des PAS; Incidences sur les micro-unités et les groupes les plus pauvres.	167
2.2.1 La non prise en compte du socio-culturel	168
2.2.2 Modification sectorielle des transferts, et micro-unités	170
2.2.3 La réduction des transferts étatiques et leurs incidences sur les logiques redistributives de groupes.	172
2.2.4 La crise des systèmes redistributifs domestiques et intra- groupes	175
3. L'emploi informel comme substitut à l'emploi formel et solution à la crise?	179
3.1 Une dynamique de création d'emplois?	180
3.1.1 Une prolifération des micro-unités depuis 1983	181
3.1.2 Le commerce et les micro-services informel: une composante qui se renforce.	183
3.2 Une substituabilité limitée.	185
4. L'intervention étatique: le "secteur informel", nouvel enjeu ?	186
4.1 Libéralisme versus interventionnisme?	187
4.2 Une politiques de promotion du "secteur informel" au Maroc?	188
4.3 Les raisons et modes d'intervention de l'Etat.	193
4.3.1 Les arguments de type économique:	

fiscalité et réglementation.	193
4.3.2 Le "secteur informel": alibi des PAS ?	199
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	202
DEUXIEME PARTIE: DYNAMIQUE ENDOGENE DES ACTIVITES INFORMELLES ET "MARCHE" DU TRAVAIL. LA PETITE CONFECTION MECANISEE A FES: UN PROCES INSTITUTIONNALISE	206
CHAPITRE 5: LIMITES DES ANALYSES ECONOMIQUES DU MARCHE DU TRAVAIL ET ACTIVITES INFORMELLES.	210
1. Les fondements théoriques des approches de la ségmentation.	212
1.2 Les théories de la ségmentation.	213
1.2.1 L'approche institutionnaliste: segment et marché interne.	214
1.2.2 L'approche radicale.	217
1.3 Les insuffisances de la théorie de la segmentation et la position des économistes français.	219
2. Le marché du travail dans les P.S.D.: Produit de la segmentation ou de l'accumulation?	224
2.1 Segmentation et limites de l'analyse dualiste du "marché du travail".	225
2.1.1 Différents critères de la segmentation.	225
2.1.2 Le salariat et le marché comme norme.	228
2.1.3 La mobilité entre les deux secteurs rend non opératoire la partition sectorielle.	229
2.2 L'emploi informel généré par la logique de l'accumulation	231
2.2.1 Emploi informel: armée de réserve ou capitalisme intersticiel?	231
2.2.2 Les limites de cette approche.	236
3. L'approche en termes de catégorisation.	

Marché du travail ou réseaux?	239
CHAPITRE 6: DYNAMIQUE DE LA PETITE CONFECTION MECANISEE: PATRONS, FINANCEMENT ET MARCHE	247
1. L'enquête sur la PCM à Fes	250
1.1. Caractéristiques des petites activités à Fes:	250
1.2. Champ et méthode d'investigation.	255
2. Les petits patrons: caractéristiques socio- démographiques et niveaux de formation	259
2.1. Caractéristiques socio-démographiques et les règles d'insertion	260
2.1.1. jeunesse, prise en charge et redistribution.	260
2.1.2. Itinéraires et motifs de la migration,	262
2.2. Le faible niveau de formation et le rôle mineur du secteur moderne	269
3. Capitalisation et réseaux de financement	273
3.1. Caractéristiques et mode d'occupation du local	274
3.2. Les équipements	276
3.3. Les pratiques de financement: montants, circulation, réseaux.	281
3.3.1. Montant de départ.	282
3.3.2. Origine: Le recours aux circuits non institutionnalisés et aux réseaux dans le financement.	282
3.3.3. Dynamique et logique des formes de financements non institutionnalisés	287
4. La situation de la PCM sur le marché: une logique de minimisation des risques	291
4.1. Les types de biens produits.	291
4.2. L'approvisionnement : modalités et contraintes	293
4.3. Débouchés et commercialisation: nature de la demande	294

4.3.1	Modalités d'écoulement et "dépendance" à l'égard de la clientèle privée	295
4.3.2	La dépendance à l'égard des commerçants-marchands	297
4.4	La clientèle: Origine sociale et relations d'échange	299
4.5.	Concurrence et signification des prix	302
CHAPITRE 7. LA REALITE SOCIALE DU TRAVAIL AU SEIN DE LA PETITE CONFECTION; REGLES, ORGANISATIONS, RESEAUX.		307
1	Type de main-d'oeuvre mobilisée	308
2	Le statut de la main-d'oeuvre: Diversité des formes d'allocation du travail	311
2.2	Les formes d'allocation et statuts de la main-d'oeuvre	314
2.2.1	Les associations: une pratique de minimisation des risques	317
2.2.2	Les Sanaas (ouvriers qualifiés, semi-qualifiés?)	318
2.2.3	Les aides familiaux	319
2.2.4	Le travail à domicile	320
2.2.5	La pluri-activité.	321
2.3.	La gestion de la main-d'oeuvre: les apprentis et le sens de l'apprentissage: dynamique de paupérisation et logique de réciprocité	322
3	Les réseaux de mobilisation de la main-d'oeuvre: logiques sociales et logiques utilitaires	328
4	Les règles qui définissent les conditions et les relations de travail	335
4.1	L'absence de codification étatique, de réglementation sociale et son sens	336
4.2	Les rémunérations: montants, formes et sens.	341
4.3	instabilité, mobilité des actifs.	345

5 Capacités d'accumulation et perspectives d'évolution (ou d'involution)	347
6. EN GUISE DE CONCLUSION: Retour sur le concept de marché du travail.	353
CHAPITRE 8: SECTEUR INFORMEL ET PARADIGMES TRADITIONNELS DU SOUS-DEVELOPPEMENT. POUR UN RENOUVELLEMENT DES ANCIENNES ORTHODOXIES.	363
1 L'influence des approches globalisantes et leur limites.	364
1.1 Le développementalisme.	365
1.2 La surdétermination par L'économie mondiale.	368
2 L'explication par les dynamiques institutionnelles et culturelles.	377
2.1 La crise de l'économie de développement.	378
2.2. Les pistes proposées par l'approche de la régulation:	379
2.3 L'alternative culturelle et le "refus du développement".	387
CONCLUSION	396
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	404
CONCLUSION GENERALE	407
BIBLIOGRAPHIE	415
ANNEXES	
LISTE DES TABLEAUX.	

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe I. Estimation de la part du secteur informel dans la population active non agricole dans quelques pays en développement d'après l'analyse comparative des sources de données.

Pays	Années	Part de l'emploi informel	PNB/habitant en \$ 1980
AFRIQUE			
Algérie	1977	19.5	1870
	1985	25.4	1870
Burundi	1979	65.6	200
Côte d'Ivoire	1975	48.1	1150
Egypte	1976	58.7	580
Maroc	1982	56.9	900
Sénégal	79-80	40.3	450
Tunisie	1976	38.3	
	1980	36.1	1310
ASIE			
Iran	1986	43.5	
Pakistan	1973	39.0	300

Source: J.Charmes, nouvelles approches du secteur informel, OCDE, 1990, p.22

Annexe II. Répartition Sectorielle de l'emploi informel dans divers pays (en %)

Pays	Année	production	secteurs commerce	services
Colombie	1984	26.7	30.1	42.4
Egypte	1976	39.4	34.0	26.6
Mali	1976	53.7	22.8	24.5
Bamako		30.	32.2	37.1
Urbain		34.3	31.2	34.5
rural		72.4	13.6	14.0
Maroc	1982	51.7	23.3	23.7
Mexique	1987	23.5	27.7	48.7
Pakistan	72-73	21.6	37.4	37.9
Tunisie	80-81	54.7	23.8	21.5

Source: J.Charmes OCDE 1990 p.29.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe III. Distribution de la population active urbaine à Fès selon les principaux secteurs et sous-secteurs de l'activité économique

Sous secteurs	nb d'emploi	%	nb. moyen d'emploi par entreprise	nb. d'entrp
Artisanat traditionnel	12390	11.5	4	3100
Artisanat moderne	9980	9.3	4	2500
Maufacture	6650	15.5	8	2080
Industrie	4505	4.2	50	90
BTP	6240	5.8	20	170
Secteur II	49765	46 %	-	-
Commerce	18130	16.9	3.0	6050
Services	8415	7.8	3.0	2800
Transports	5455	5.0	20	275
Administration	16610	15.5	-	-
Domestiques	9110	8.5	-	-
Secteur Tertiaire	57720	53.7	-	-
Ensemble	107495	100	-	-

Source: Schéma directeur et d'urbanisme de la ville de Fès. Volume III, p.44

- .Fréquence des séjours à la campagne:
 - nombre de fois par an.....
 - durée des séjours.....
- .Travaillez vous pendant vos séjours à la campagne:
 - quel travail faites vous.....
 - combien de temps travaillez vous.....
- .Transferts ville-campagne et utilisation:
 - don:
 - aide:
 - Acquisition de biens(à préciser):

3 Formation et qualifications.

- .Niveau d'instruction.....
- .Formation professionnelle:
 - sur le tas:
 - dans un centre de formation professionnel:
 - Durée de la formation:

4 Profession du père.....

III - Caractéristiques de l'unité.

1. Description de l'unité

- . Local:
 - surface utile
 - électricité:
 - toilettes:
 - espace de stockage:
 - êtes vous propriétaire du local:
 - êtes vous locataire:
 - montant mensuel du loyer.

. Matériel et outillage.

-Matériel

Nature	Origine d'acquisition	Modalités de paiement
.....	sect moderne	Comptant
.....	Souk-"Dlala"	Crédit
.....	coopérative	
.....		

_ Machines

nb.de machines	Valeur d'origine	Valeur actuelle	a qui appartiennent les machines
1			
2			-Patron
3			-Ouvrier.
4			-
Location.			
5			

. Stock:

- Matières premières:
- Produits finis:

2- Main-d'oeuvre:

. Nombre et statut des travailleurs.

- Associés.....
- Ouvriers.....
- Apprentis.....
- Aides familiaux.....
- Travailleurs à domicile.....
- travailleurs journaliers.....
- Travailleurs saisonniers.....

. Comment avez-vous recruté vos travailleurs?

- par la famille:
- A travers des amis et connaissances:
- Au mawkaf:

. Conditions de travail

- nombre d'heures de travail par jour.....
- nombre de jours de travail par semaine.....
- Existence d'un congé annuel (à préciser).....
- existe-il un contrôle médical.....
- Vos travailleurs sont -ils affilié à la CNSS.....
- êtes-vous soumis à l'inspection du travail.....
- vous et vos travailleurs disposez-vous d'une assurance maladie.....

IV Evaluation des coûts de production et des revenus.

A. Les coûts de production.

1. volume de la production

- activité principale.....
- activité secondaire:recette moyenne déclarée par semaine.....
- nature et nb. de variétés fabriquées par an.....
- nb moyen d'unités produites durant la semaine écoulée.....

2. Coûts de production:

-Matières premières consommées au cours de la semaine écoulée.

Nature	quantité	Prix unitaire	Prix
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
<hr/>			
Total			

- Charges salariales: pour la semaine écoulée.

	Nb.	Salaires hebdomadaires
. ouvriers:		
.Apprentis:		
. CNSS:		
.Assurances:		
.travail à domicile:		

- Loyer:
 - Montant mensuel.....
 - *machines.....
 - *autres.....
 - *local.....
- Electricité.....
- Eau.....
- Impôts.....
- Amortissement.....

B. Les recettes.

- Recette effective durant la semaine écoulée.....
- Autres recettes:
 - .Loyer de machines.....
 - .Sous location.....
 - .Autres.....
- Recettes de pointe:
 - .Minimale.....
 - .Maximale.....

- C. Bénéfice déclaré de la semaine écoulée
- D. Existence d'une comptabilité:

V- les problèmes de fonctionnement:

A-La situation de départ

1. Origine du capital de départ:
 - épargne personnelle:
 - Crédit bancaire:
 - Avances ou prêts de la famille ou d'amis:
 - Transferts du monde rural:
 - autres (à préciser):
2. Main-d'oeuvre de départ:
 - associés.....
 - Sanaas.....
 - Apprentis
 - Aides familiaux.....
 - travailleuses à domicile
 - Autre.....
3. Matériel et outillage (à préciser).....
4. Modalités de financement:
5. Caractéristiques du local de départ:
 - Surface
 - Emplacement.....

B- l'approvisionnement:

1. Matières premières.
 - Origine des matières premières:
 - . secteur moderne:
 - . Souk locaux:
 - . coopérative:
 - Qualité: Bonne: Moyenne:..... Mauvaise:
 - Prix: Très cher: Normal:..... Bas:
 - Disponibilités: Abondantes:..... rares:.....
 - Fourniture des matières premières par:
 - le client:
 - le marchand:
 - le sous-traitant:
 - existe-t-il un donneur d'ordre?
2. Matériel et outillage:
 - quelles sont les acquisitions depuis la date de création
 - .petit matériel.....
 - .machines
 - Provenance principale du matériel
 - .grands magasins:
 - . Souks et "dlala":
 - . coopérative:
3. Mode de financement:
 - autofinancement:

QUESTIONNAIRE AUPRES DE LA MAIN-D'OEUVRE.

nom et prénom	Age	sexe	Lieu de naissance	Etat matrimonial	nb. personnes à charge	Statut nature de la tâche.
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE						

Niveau de formation		ancienneté		salaire	mode	nature de la	durée de
Scolaire	Professionnelle	Dans profession	Unité de Pon	net hebdo	rémunération	rémunération	travail

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

MIGRATION

motifs de départ	nb. d'étapes	fréquence annuelle des visites à la campagne	réalisez-vous des transferts à la campagne?	avez-vous une activité annexe?

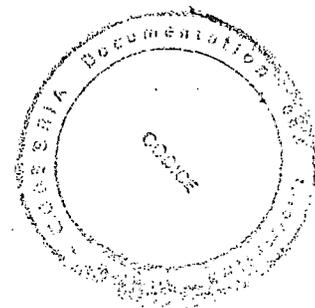
CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Nombre de métiers exercés auparavant	pensez-vous changer de métiers	Observations

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES TABLEAUX.

PARTIE I.....	Page
1. Population active en milieu urbain (1980-1986).....	74
2. Evolution de la structure de la population active occupée urbaine selon les branches d'activité économiques: 1980-1990 (en %).	75
3. Evolution du salariat par rapport à la population active (1960-1982): en milliers.....	81
4. Répartition des salariés et des employeurs par branche d'activité(1976-1984) en %.....	82
5. Évolution de la structure de la population active selon la situation dans la profession (en %) 1982 -1990.....	84
6. Population active en milieu urbain (1980-86).....	86
7. Evolution du niveau scolaire de la population en chômage 1984-1990 (en %)	88
8. Emploi et valeur ajouté dans le dans le secteur non structuré localisé selon les secteurs d'activité.....	96
9. Répartition des effectifs du secteur non structuré selon les secteurs d'activité (1988 en %)	96
10. Statut professionnel des actifs.....	97
11. Distribution des entreprises et des principales grandeurs économiques par strate d'emploi.....	98
12. Part de l'industrie dans le PIB.....	141
13. Nombre de travailleurs déclarés à la CNSS.....	148
14. Répartition des entreprises selon la date de création et les effectifs employés.....	182
15. Evolution de la répartition des effectifs du secteur non structuré selon les branches (1982 -1988 en %)	184



PARTIE II

16.	Distribution des chefs d'unité selon leur origine citadine et rurale.....	263
17.	Date d'installation à Fès.....	264
18.	Motifs de la migration.....	265
19.	Fréquence des séjours à la campagne.....	267
20.	Formation scolaire.....	269
21.	Type de formation dispensée.....	271
22.	Date de création des unités.....	273
23.	Statut du local.....	275
24.	Distribution des unités selon le nombre de machines.....	278
25.	Nombre de machines par unité lors du démarrage.....	278
26.	L'origine du financement.....	283
27.	Distribution de unités selon le type de marchés desservis.....	296
28.	Nombre de personnes occupées.....	312
29.	Statut des actifs de la PCM.....	315
30.	Modalités de recrutement.....	329

ANNEXES

I.	Estimation de la part du secteur informel dans la population active non agricole dans quelques pays en développement d'après l'analyse comparative des sources de données.....	
II.	Répartition Sectorielle de l'emploi informel dans divers pays (en %).....	
III.	Distribution de la population active urbaine à Fès selon les principaux secteurs et sous-secteurs de l'activité économique.....	